UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01190130 3

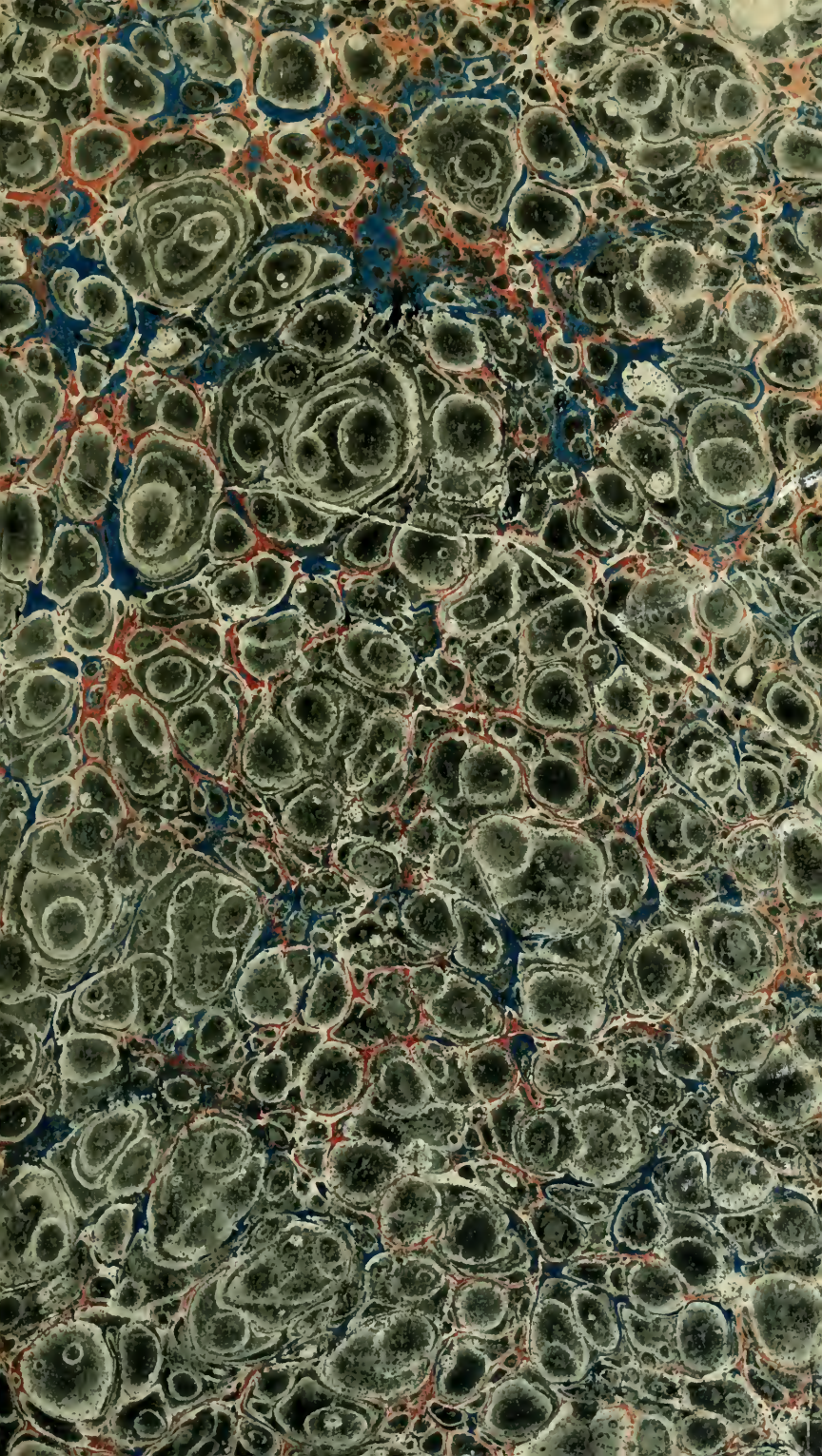

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

TOME IV.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, 14.

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

1710 A 1802.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,
LIBRAIRIE DE FOURNIER JEUNE,
RUE DE SEINE, N° 14 BIS.

1834.

DC
131
.9
C7A2
1834
t. 4

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

CHAPITRE PREMIER.

M. le Dauphin. — Son portrait — Le Duc et la Duchesse de Gramont. — Le château de Mouchy. — Apparition nocturne. — Le vieux Louvigny. — La Maréchale de Lautrec et le Comte de Guiche. — Anecdote sur le Chevalier de Gramont et le grand Condé. — Mort du Dauphin. — Comment Louis XV annonce cette mort à la veuve de son fils. — Comment la Dauphine Marie-Antoinette annonce à son mari la mort de Louis XV. — Le Maréchal du Muy. — Sa mort et l'inscription de sa tombe. — Enfance de Louis XVI, et conversation de ce prince avec ses jeunes frères. — Le Duc de Berry, le Comte de Provence et le Comte d'Artois. — Le Duc de Chartres chez les enfans de France. — Mots du Comte d'Artois. — Mesdames de Mailly, de Vintimille et de Châteauroulx. — Insolence de Linguet et sa correction. — Mme de Talleyrand, mère de l'Evêque d'Autun. — Ses parties de piquet avec les caméristes de Versailles, etc.

Si je ne vous ai pas encore parlé de M. le Dauphin, n'allez pas supposer que ce soit négligence ou distraction, c'est parce que l'idée de sa mort enveloppe toujours ma pensée comme un drap

funèbre. Sa fin prématurée m'est toujours présente, et c'est un sujet de regret et d'affliction que je ne saurais aborder sans en éprouver une émotion terrible (1).

Il a été si douloureusement regretté, il a été si généralement et si justement loué, qu'il ne me resterait pas grand'chose à vous dire de lui, si ce n'est que je vous parlasse de sa parfaite beauté, qui était la moindre de ses perfections, et c'est peut-être à cause de cela que les écrivains de son temps n'en parlent jamais? On dirait que ses contemporains l'ont imité en n'y songeant pas; mais toujours est-il que je n'ai vu de ma vie plus admirable figure et physionomie plus attrayante. Son visage et toute sa personne étaient d'une régularité merveilleuse, mais il avait, surtout dans les mouvemens de la bouche et dans la fierté bienveillante et mélancolique de ses grands yeux noirs, une expression que je n'ai vue nulle autre part, à moins que ce ne soit dans quelques tableaux de l'école d'Espagne.

(1) Louis de France, mort à Versailles en 1765, âgé de 36 ans. Laissant de son mariage avec Marie-Josèphe de Saxe, Louis-Auguste Duc de Berry, qui fut depuis le Roi Louis XVI, et Louis-Stanislas-Xavier Comte de Provence, aujourd'hui légitime héritier de la couronne de France, après le décès de son neveu le Roi Louis XVII. Charles-Philippe de France, Comte d'Artois et fils puiné du Dauphin Louis IX, est, jusqu'à présent, le seul descendant de Louis XV qui nous ait laissé postérité masculine. (*Note de l'Auteur.*) 1798.

C'était bien autre chose que de l'intelligence, de la noblesse et de la dignité princière, c'était une sorte d'élévation sur-humaine : on aurait dit un archange de Murillo? J'avais dit qu'il regardait tout le monde en *frère aîné*, mais cette comparaison ne signifie rien pour qui n'a pas rencontré ses doux regards de bonté naïve et de sollicitude exquise. On voyait que c'était la perfection sur la terre, il annonçait une mission providentielle; il apportait avec lui la félicité de la France et la paix du monde; on pressentait que ce serait le parfait bonheur, et qu'on n'en jouirait pas. Les sujets, et peut-être la famille du Roi son père, avaient provoqué des châtimens terribles; aussi, disions-nous toujours tristement, que la France et les Français du dix-huitième siècle n'étaient pas dignes d'être gouvernés par le Dauphin Louis IX.

En jouant avec un fusil de chasse, il avait eu le malheur de blesser un de ses Ecuyers, M. de Chambord, lequel en mourut six jours après, par suite de la gangrène et de l'extrême chaleur, car cette blessure avait été des plus légères; il laissait une jeune femme qu'il adorait et dont il était aimé tendrement; mais l'affliction qu'en éprouva M. le Dauphin fut désespérée, et le Roi lui-même y compatit si généreusement qu'il en

fit constituer pour la veuve et les enfans de M. de Chambord, une rente de vingt-cinq mille francs sur le domaine de la couronne. Se trouvant sur le point d'accoucher à l'époque de ce malheur, Mme de Chambord écrivit à M. le Dauphin, pour lui recommander son enfant en cas de mort pour elle, et voici la réponse de son Altesse Royale.

Versailles, 30 février 1756.

« Vos intérêts, Madame, et ceux de votre fa-
« mille sont devenus les miens. Je correspondrai
« toujours à tout ce que vous pourrez désirer
« pour un enfant que j'ai privé de son père. Je
« serais nâvré que vous crussiez nécessaire de
« vous adresser à tout autre qu'à moi; sur qui
« pourriez-vous compter avec plus de justice et
« d'assurance, après l'horrible accident dont j'ose
« à peine me retracer l'image et l'idée? Ma seule
« consolation sera de contribuer à la vôtre au-
« tant que je le pourrai; tout ce que j'ambition-
« nerais et ce que je désire, c'est d'adoucir, s'il est
« possible, un malheur que je me reproche et
« que je ressens, je vous l'assure, avec une amer-
« tume inexprimable. Puissiez-vous ne plus voir
« en moi que le tuteur de vos enfans et leur père
« adoptif. »

Louis.

Mme votre mère pourra vous dire comment son oncle, le Maréchal du Muy, ne put survivre à la perte d'un si bon maître, auprès duquel il est inhumé dans le sanctuaire de la cathédrale de Sens. HUC USQUE LUCTUS MEUS. *Ma douleur m'a conduit jusqu'ici.* Telle est la véridique et touchante inscription de cette noble tombe (1).

M. le Dauphin m'a raconté qu'en l'année 1764, il était allé chasser au vautrait, dans la forêt de Compiègne, et qu'en étant sorti pour forcer la bête, il se trouva tout seul, et s'égara dans les environs du château de Monchy, lequel appartenait au Duc de Gramont. Personne ne voyait et n'avait aperçu le Duc de Gramont depuis son mariage, et surtout depuis sa rupture avec sa femme ; ils s'attribuaient des torts mutuels, et se faisaient des reproches, que l'on disait assez mérités de part et d'autre ; mais il faut avouer que les griefs de la Duchesse de Gramont contre son mari étaient de la nature la plus grave, ce qui n'empêchait pas que toute la cour ne prît parti pour M. de Gramont contre sa femme, attendu qu'elle était la sœur du Duc de Choiseul.

(1) Louis-Victor de Félix du Muy, Comte de Grignan, Menin de feu M. le Dauphin, Maréchal de France, Ministre de la guerre, etc. Il est mort à Versailles en 1775, avec la réputation du plus intègre des hommes et du ministre le plus judicieux. (*Note de l'Auteur.*)

— Conseillez-moi donc, me disait-elle un jour, et dites-moi ce que je pourrais opposer à des calomnies affreuses?..... — Il faudrait, lui dis-je, que vous fissiez augmenter l'effectif et les cadres de l'armée française, de manière à quadrupler le nombre des régimens de cavalerie : votre frère aurait à distribuer des brevets de colonel à profusion, sans compter des emplois d'officier-général et des grand-croix de Saint-Louis : vous seriez plus blanche que la neige, et M. de Gramont serait un scélérat comme on n'en vit jamais. — Le beau profit de porter un nom déshonoré, me répondit-elle, avec cette fierté qu'elle avait indomptable; et la belle recette que vous m'indiquez là ! N'en connaissez-vous donc pas d'autre? — Aucune autre, avec votre caractère et celui de votre frère, lui répliquai-je. — Hélas! reprit-elle, il faudra donc que je me résigne à passer pour une atroce créature : et c'est à faire douter de la Providence!..... — Ma pauvre enfant, lui disais-je avec une sorte d'effroi, soyez moins impérieuse et moins altière, affligez-vous en vous humiliant devant Dieu, qui n'attend peut-être que cela pour vous consoler en vous exaltant. Ne vous révoltez point : n'allez défier ni Dieu ni le Roi dans le trésor de leurs vengeances; l'orgueil provoque l'écrasement, dit la sainte Bible; n'oubliez pas

surtout que rien n'est aussi dangereux pour la vertu que la perte de la réputation !... — Je ne l'oublierai point, reprenait-elle en gémissant : je n'ai jamais mérité, et j'espère bien ne mériter jamais les calomnies dont on m'accable. On me répète souvent une chose que vous ne me dites pas, parce que vous avez trop d'esprit pour employer avec moi des lieux communs, et c'est à savoir que ma bonne conscience et l'estime de mes amis, doivent suffire à ma consolation, ce qui n'est pas vrai le moins du monde.

La chose du monde la plus véritable, et celle dont on se doutait le moins, c'est que la Duchesse de Gramont était la plus malheureuse personne de la terre. La chose du monde la plus curieuse à bien observer était l'incapacité, l'inutilité, le néant de cette sorte de vertu qu'elle avait, vertu païenne, et dont la bonne compagnie de son temps ne lui voulait tenir aucun compte, à raison de ce qu'elle ne présentait aucune garantie, parce qu'elle n'avait aucun caractère religieux. Je vous assure que ce débat perpétuel, entre son orgueil et son humiliation, entre son innocence, et son malheur on pourrait dire, était une étrange révélation de la perversité du siècle et de l'insanité des jugemens humains.

Pour en revenir à M. le Dauphin, je vous dirai

qu'il n'aimait et n'estimait guère le seigneur châtelain de Mouchy, chez lequel il s'était fait annoncer comme un chasseur égaré dans la campagne, et attiré par la lumière qui jaillissait par toutes les ouvertures du château, où l'on faisait une orgie qui durait depuis quarante-huit heures. M. de Gramont l'envoya recevoir par un maître-d'hôtel qui le conduisit dans un appartement écarté, mais le duc de Gramont ne sortit pas de la salle de banquet, et ne s'en dérangea pas autrement. Survint un valet de chambre, en compagnie d'un laquais qui portait solennellement une belle robe de chambre, avec un bonnet de nuit à dentelles et des pantoufles à talons rouges; ensuite de quoi le maître-d'hôtel se mit à dresser un couvert pour le souper de M. le Dauphin, qui ne voulut manger que des fruits avec son pain, parce que c'était un soir des quatre-temps, et que la petite table avait été servie tout en gras. M. le Dauphin se fit débotter et fut s'établir après sa collation dans un coin de cette chambre, au plus loin d'un grand feu dont il se trouvait incommodé, suivant sa disposition naturelle et son amour pour le grand air. Il avait appointé le valet de chambre à deux heures plus tard, afin de procéder à son coucher; il avait fait éteindre la plupart des bougies qui réchauffaient encore

l'atmosphère, et finalement il se mit à réciter son office de l'ordre du Saint-Esprit qu'il savait par cœur.

Il entendit d'abord un craquement dans la boiserie, dont il aperçut un panneau qui se mouvait lentement et qui s'ouvrit mystérieusement à la hauteur de quelques degrés au-dessus du parquet. Ensuite il en vit descendre une figure de vieillard, accoutré d'une pelisse de fourrure toute blanche, aussi bien que sa longue barbe et ses longs cheveux, sans compter de gros sourcils blancs qui lui retombaient sur les yeux. Le vieillard avait l'air de grelotter. Il se dirigea lentement du côté de la cheminée, devant laquelle il ouvrit ses deux mains diaphanes et glacées, en disant d'une voix frissonnante : —O-o-o ! Ou-ou-ou-ou ! qu'il y a long-temps que je ne me suis chauffé !..... Après s'être agenouillé devant le feu, en ouvrant sa pelisse afin d'en profiter mieux; ce vieillard entreprit de faire avancer un grand fauteuil auprès de la cheminée pour s'y réchauffer tout à son aise, et M. le Dauphin, prenant en pitié le travail et la fatigue que ceci lui donnait, s'empressa de lui apporter un siége au coin du feu. — Mais, monsieur, s'écria le vieux homme, je ne vous connais point.... — Je ne vous connais pas non plus, répondit le jeune

Prince, et je n'en ai pas moins le desir de vous assister. — Mais qui êtes-vous donc, mon charitable Monsieur? — Je suis gentilhomme, et vous pouvez compter sur ma loyauté. — Ne restons pas ici, reprit le vieillard, et si vous en voulez savoir davantage, et que vous n'ayez pas peur du froid, venez dans ma chambre.

M. le Dauphin prit un flambeau qui brûlait sur une table, et se mit à marcher à la suite du vieillard, qui le conduisit par une multitude de petits couloirs et d'étroits passages, jusques dans une grande salle dont les deux fenêtres étaient masquées par des abat-jours de planches en forme de parquet. — Voici mon appartement, dit-il au Prince, et voici mon portrait, poursuivit-il, en lui montrant un grand tableau qui représentait un personnage du XVIe siècle, armé de pied en cap et décoré du collier de St-Michel. — Je vois, Monsieur, lui dit le Dauphin, que vous ne devez pas être bien jeune, et je dois penser qu'on vous retient en captivité contre les lois du royaume et le droit du Roi? J'aurai le pouvoir de vous servir, j'espère, et j'attends que vous me disiez comment il se fait que M. de Gramont s'arroge le droit de vous faire garder en charte privée? — La charte privée ne serait plus rien pour moi si l'on me donnait du bois et si je

pouvais allumer du feu, répliqua l'autre, mais depuis quatorze ou quinze ans... Ici le pauvre frileux fut interrompu par la brusque apparition des valets, qui devaient servir au coucher du Prince, et qui ne l'ayant pas trouvé dans sa chambre, étaient montés par l'ouverture du panneau que M. le Dauphin n'avait pas eu la précaution de refermer sur lui. Voilà des gens qui se mettent à l'injurier sur l'indiscrétion téméraire et l'insolence de sa conduite, en le menaçant de la colère de M. de Gramont. — Allez me chercher votre maître, à qui vous direz que le Dauphin demande à lui parler, ici même et sur-le-champ... Je n'ai pas besoin de vous parler de la prodigieuse surprise et de la terreur de ces valets ?..... M. le Duc ne s'empressa pas d'obtempérer à l'injonction de Monseigneur : il se fit attendre au moins pendant vingt minutes, ensuite desquelles il apparut avec un air d'autant plus décontenancé qu'il avait la vue des plus troubles et les deux jambes avinées. M. le Dauphin le toisa d'un regard sévère, et l'apostropha sur le fait du vieux prisonnier, qui déclarait être le trisaïeul de M. de Gramont, ce que celui-ci démentit de toutes ses forces, en disant que c'était le Comte de Gramont-Louvigny, son arrière-grand-oncle, lequel avait la manie de se croire et de se dire le Maréchal de Mouchy-d'Hocquin-

court, sans compter qu'il avait l'inconvénient d'allumer des incendies, pour peu qu'il eût à sa disposition du feu, des combustibles, ou seulement de la lumière. — Au moins, devriez-vous l'abriter dans une pièce chauffée par un poêle, répliqua M. le Dauphin. — Monseigneur, c'est qu'il n'y a de poêle ici que dans la salle à manger.... — Vous pourrez dîner et souper dans une autre chambre, en attendant que vous ayez fait ajuster un ou deux conduits de chaleur à son appartement. Il est centenaire, il est millionnaire, et vous êtes son curateur et son héritier; tâchez de vous arranger de manière à ce qu'il ne meure pas de froid.... — M. de Louvigny, reprit S. A. R., nous allons descendre ensemble, afin de vous installer dans la salle à manger du château. — Monsieur, lui répliqua notre maniaque, si vous ne me reconnaissez pas pour le Maréchal d'Hocquincourt, et si vous ne m'appelez pas mon Cousin, je ne vous reconnaîtrai jamais pour le Dauphin de Viennois-Duc de Champsaur, et, du reste, je ne veux sortir d'ici qu'à la suite de mon portrait, parce que mon petit-fils de Gramont, qui est un dénaturé, ne manquerait pas d'y faire effacer mon bâton de Maréchal de France et mon collier de l'ordre du Roi, ce qui fait que je ne veux pas le perdre de vue. M. le Dauphin

lui dit : Laissez-moi faire, et grimpa sur une console afin d'aider aux valets qui décrochèrent et descendirent ce grand tableau, tandis que M. leur maître était dans l'inaction de la stupéfaction, avec la bouche béante, et se frottant les yeux comme si tout ce qu'il croyait entendre et voir avait été l'effet d'une hallucination bachique? — Allons, mon bon Cousin, disait le jeune Prince à ce vieux Louvigny, descendons ensemble, et soyons bons amis, je vous reconnais d'autant mieux pour notre parent, que vous êtes issu de la charmante et célèbre Corisande d'Andoins, à ce qu'il me semble, et j'enverrai souvent votre neveu le Comte d'Aster, qui est à moi, pour être enquis si le Duc de Gramont pourvoit à vous faire chauffer convenablement (1)?

Comme de raison, ou plutôt comme de coutume, il se trouva nombre de gens qui dirent que c'était le père du Duc de Gramont, que son fils avait fait passer pour mort, afin d'usurper son héritage, etc.

C'était, comme vous pensez bien, des enne-

(1) Diane-Corisande d'Andoins, Comtesse de Guiche, était la grand' mère du Chevalier de Gramont, et celui-ci disait souvent avec regret qu'il n'avait tenu qu'à son père d'être reconnu pour fils naturel d'Henry IV. (*Note de l'auteur.*)

mis des Choiseul et des amis de Mme Dubarry.

La Maréchale de Lautrec (Marie-Louise de Chabot) avait toujours de curieuses choses à dire sur le fameux Chevalier de Gramont, comme aussi sur les Hamilton, frères de sa femme, et particulièrement sur le Comte Antoine, rédacteur des Mémoires du Chevalier, ou leur compositeur pour mieux dire; et quand elle se rencontrait chez mon père, avec le Comte de Guiche, ils s'en faisaient tous les deux de bonnes histoires, avec des battues en rappel de mémoire, où tout le monde prenait plaisir. Il y avait toujours quelque chose d'étrangement impertinent et d'archi-gascon dans toutes leurs anecdotes sur ledit Chevalier de Gramont, qui se terminaient ordinairement par une escroquerie; ce qui nous scandalisait fortement, vu que ces sortes de violences et de filouteries étaient passées de mode avec la Fronde. La fleur de ses gasconnades était la suivante, et je ne sais pourquoi son beau-frère Hamilton ne l'a pas enregistrée dans ses Mémoires? Il avait reçu l'ordre de traverser je ne sais quelle rivière, et n'en finissait pas, en faisant piaffer sa monture au milieu de cent bouillons d'écume. Le grand Condé, qui s'en impatientait, lui cria : — Monsieur, n'êtes-vous pas Gascon? — C'est vrai, Mon-

seigneur, et grâce à Dieu ! répondit l'autre en se retournant en selle, et saluant profondément M. le Prince ; mais malheureusement mon cheval ne l'est pas. — C'était, nous disait le Comte de Guiche, un Limousin croisé du Normand, sauf votre respect, et, de plus, il était natif de Chantilly : n'est pas Gascon qui veut !

Une chose que je n'oublierai jamais, c'est qu'ayant passé deux heures auprès du lit de Madame la Dauphine, qui se mourait de douleur depuis que la maladie de son mari ne laissait aucune espérance, je m'étais levée pour aller parler à la Maréchale de Lowendaël, et j'aperçus le Roi Louis XV qui restait immobile à la porte de la chambre, et qui tenait par la main le jeune Duc de Berry, fils aîné de son fils. Le petit Prince et son aïeul avaient les yeux attachés à terre, et la consternation se lisait sur le visage du Roi. Après avoir eu l'air de balancer pendant deux ou trois minutes, S. M. parut surmonter une hésitation douloureuse, et soupira profondément. — Annoncez, dit-elle à l'huissier, le Roi et Monsieur le Dauphin. Ce fut ainsi que j'appris la mort du Dauphin Louis IX, du nouveau saint Louis (1).

(1) M. de Penthièvre nous a dit hier, 11 mai 1774, que la Dau-

Bien que je ne m'applique et ne m'attache pas beaucoup à récolter et noter les bons mots des petits princes, je me souviens pourtant que j'entendis une autre fois, chez Madame la Dauphine, une conversation d'enfans, qui marquait très-bien les caractères des trois fils de M. le Dauphin (1). L'aîné, qui était naturellement judicieux, dit à son frère de Provence : — *Voulez-vous jouer au jeu des définitions ? Qu'est-ce que c'est que le Diable ?* — C'est le Démon, répondit l'autre. — *Mais je ne vous demande pas si le Diable a plusieurs noms*, répliqua le Dauphin, *je voulais savoir si vous aviez retenu que c'était un ange rebelle?* Ensuite de cela, M. le Comte d'Artois se prit à dire qu'il avait fait *plier* au lieu de *ployer* son épée, et voilà Monsieur qui s'écrie : Quel solécisme, et que j'en suis honteux pour vous ! un prince de notre maison doit parler en bon français; un prince doit savoir sa langue ! — Et vous, mon frère, lui repartit vivement le Comte d'Artois qui n'était âgé que de six ans, vous devriez

phine Marie-Antoinette d'Autriche, venait d'annoncer à M. le Dauphin son mari, la mort de Louis XV, avec une délicatesse exquise. — Je viens recevoir, a-t-elle dit en entrant dans le grand cabinet, les ordres de Votre Majesté, pour aller avec elle au château de Choisy.

(*Note de l'Auteur.*)

(1) Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. (*Note de l'Éd.*)

apprendre à *retenir* la vôtre ! Enfin, M. le Duc de Chartres arriva chez Madame la Dauphine, et comme il ne disait que *Monsieur*, en adressant la parole aux deux princes cadets, le Comte de Provence observa tout haut que M. le Duc de Chartres agissait cavalièrement, et qu'il était devenu bien familier ; car enfin, disait-il, nous sommes de la famille royale, et comme il n'est que prince du sang, il devrait nous appeler *Monseigneur*. — Plutôt *mon Cousin*, s'écria le comte d'Artois, qui était le plus aimable enfant du monde. — N'est-ce pas, mes frères, il pourra nous appeler mon Cousin, *s'il est bien sage?*

J'aurais été bien fâchée de vous entretenir *successivement* de mesdames de Mailly, de Vintimille et de Châteauroulx. C'étaient des personnes de trop grande naissance pour que je veuille enregistrer ce qu'on en disait et que vous en entendrez dire. C'était, non pas une affaire de légèreté libertine, ou de calcul abject, mais d'entraînement passionné, de faiblesse humaine, et plutôt d'amour éperdu que de galanterie. L'aînée de ces trois sœurs de Nesle en est restée gémissante et désolée pendant 28 ans qu'elle a passés sous un cilice et dans toutes les mortifications de la pénitence. La cadette en est morte de regret, de honte et peut-être aussi de tourment jaloux; car en dé-

pit des compositeurs de biographies, son amour pour Louis XV était le seul poison qu'on lui eût administré. Son hostilité contre le Duc de Choiseul est une invention fabuleuse, et la cause indiquée par les romanciers comme étant celle de sa mort, est une calomnie ridicule. Mme de Vintimille était devenue pulmonique en suite de ses émotions, ses afflictions et ses insomnies; et sa maladie n'a pas duré moins de 16 à 18 mois. Quant à la Duchesse de Châteauroulx, plus difficile à défendre, et que je n'entreprendrai certainement pas de disculper, je vous dirai pourtant qu'il y avait dans cette femme-là de la Jeanne d'Arc; mais comme il y avait aussi de l'Agnès Sorel, et comme elle était ma filleule et votre parente, vous comprendrez la contrariété, l'ennui, le dégoût, le chagrin que j'en ai soufferts : vous concevrez la retenue que j'ai mise à vous parler d'elle, et vous approuverez sûrement que je ne vous en parle plus.

Ce n'est pas du tout Mme de Châteauroulx, et ce n'est pas non plus Mme de Flavacour, à qui l'avocat Linguet avait eu l'insolence et la brutalité d'appliquer une épithète injurieuse au milieu d'une église; c'était leur sœur aînée, la Comtesse de Mailly, et ce ne fut pas à Saint-Roch, attendu que c'était à Saint-Sulpice, où prêchait l'Abbé de Radonvilliers. C'est une historiette que les

colporteurs et collecteurs d'anecdotes ont tout-à-fait défigurée ; j'étais dans cette église, assise au banc-d'œuvre, à côté de M. de Penthièvre, et voici précisément ce qui s'y passa.

Mme de Mailly venait d'arriver en grand équipage (parce que c'était une grande dame), mais très-modestement vêtue d'un habit brun, sans rouge et sans poudre, et, qui plus est, sans dentelles, attendu qu'elle ne portait plus que de l'entoilage à bord plat. Comme dans notre aimable et confiante patrie, les maîtres sont habituellement babillards et que les valets sont intelligens, ceux-ci ne manquent pas d'écouter, et comprennent fort bien les choses que l'on dit devant eux, ce dont il résulte que les valets de Paris sont les personnes du monde qui connaissent le mieux la position sociale de leurs maîtres, et ce qui fait que les laquais des Mailly deviennent toujours des orgueilleux. Toute cette livrée de Nesle entreprit de forcer le passage, et ces turbulens animaux faisaient feu des quatre pieds, afin d'écarter la foule et de faire arriver leur maîtresse au plus près de la chaire à prêcher. — Voilà, s'écria Maître Linguet, en regardant ceci d'un œil encyclopédiste et jaloux, — Voilà bien du bruit dans une église, et à cause d'une ..... Elle se retourna, belle et calme, en

lui disant :—Ah ! Monsieur, si vous la connaissez, ne l'insultez pas, priez Dieu pour elle. Mme de Mailly vint s'agenouiller au-dessous de notre banc-d'œuvre. Je ne l'ai jamais vue plus doucement dévote et plus uniquement absorbée dans l'amertume et l'humilité de son repentir. Mon fils et tous les parens de Mailly, ses contemporains, pourront vous certifier que l'avocat Linguet en a reçu plus de coups de bâton qu'il n'avait de boutons sur la figure. Je n'ai vu ceci rapporté nulle part, et je pense bien que Linguet ne s'en sera pas vanté ?

En vous parlant de la mère de l'Evêque d'Autun, M. de Talleyrand, qui était une punaise de cour, et qui truchait toujours dans les mansardes de Versailles, j'ai oublié de vous dire qu'elle allait jouer au piquet avec Mlle Jacob, première femme de chambre de la Comtesse de Mailly. A la vérité, c'était pendant la faveur de sa maîtresse auprès de Louis XV, et je ne sache pas que cette Mme de Talleyrand soit retournée faire la partie de Mlle Jacob, après la conversion de Mme de Mailly ?

CHAPITRE II.

M. de Létorières, surnommé *le Charmant*. — Education de ce gentilhomme. — Générosité d'un cocher de fiacre et délicatesse de la femme d'un tailleur. — Les créanciers de M. de Létorières. — Ses succès judiciaires et autres. — Sa faveur auprès du roi. — Sa faveur populaire. — Costume de M. de Létorières en 1772. — Sa tante Mlle d'Olbreuse et son mari le duc de Brunswick. — Dernière maladie de Louis XV. — Dévouement du marquis de Létorières et son aventure avec Mlle de Soissons. — Mort du Marquis dans un couvent de filles. — Préjugé relatif à la cause de sa mort. — Singulier mariage de Mlle de Soissons avec un prince étranger. — La tombe de Mme d'Egmont. — Le prieur de St.-René. — Pari téméraire. — Anathème oriental. — Jean-Jacques et M. Dupin. — Le rabot et le marteau. — Singulière mort d'un séminariste. — Réflexions sur les défis impertinens.

Les Grecs étaient si follement accessibles aux impressions visuelles, et tellement susceptibles d'enthousiasme pour la beauté du visage et celle des formes, des gestes et autres avantages extérieurs, que ceux de leurs magistrats qui formaient l'Aréopage ne devaient jamais écouter les plaidoyers des avocats athéniens, sinon dans une obscurité complète; c'était afin d'éviter qu'ils ne préjugeassent favorablement la cause d'un bel orateur, et pour les empêcher de concevoir des préventions défavorables à celle de son adver-

saire. On a souvent parlé de certains rapports entre les Athéniens et les Parisiens, et quoi qu'il en soit, on a vu de mon temps quelque chose de semblable à cet engouement grégeois pour la *pulcheritude*, comme dit notre Amyot; ce que j'en vais rapporter pourra justifier ces prévisions et ces précautions du législateur attique.

Lancelot-Marie-Joseph du Vighan, Seigneur de Létorières et de Marsaille, était un gentilhomme Xaintongeois qui n'avait que la cape et l'épée, mais comme il était ce qui s'appelle *charmant*, il eut bientôt les plus belles et les plus agréables choses de ce monde à sa disposition. Il avait trouvé que les classes étaient trop longues, et que les récréations étaient trop courtes au collège du Plessis, où l'abbé du Vighan, son oncle, l'avait fait recevoir gratis et dont il s'en alla sans en rien dire; ainsi le voilà sur le pavé de Paris la bride sur le col et se mussant dans un galetas. Quand il avait froid ou qu'il avait faim, il allait se promener pour se distraire; et c'était le garçon le plus heureux du monde.

Ses amis la Poupelinière et Boulainvilliers racontaient souvent qu'un jour d'hiver il était descendu de chez lui par une pluie battante, et s'était réfugié sous une porte-cochère. Un fiacre passe, et voilà le cocher qui s'arrête en le regar-

dant. — Mon maître, dit-il, voulez-vous que je vous passe de l'autre côté du ruisseau? — Non pas, répondit le beau rhétoricien assez tristement, et pour cause. — Si vous allez plus loin, je vous y mènerai; dites-moi l'endroit où vous avez affaire? — Je voulais aller me promener dans les galeries du Palais-de-Justice, mais j'attendrai la fin de cette pluie..... — Pourquoi c'est-il donc? — C'est que je n'ai pas d'argent : laisse-moi tranquille. — Monsieur, lui répond le cocher de fiacre en sautant de son siège, et lui ouvrant la portière, il ne sera pas dit que j'aurai laissé s'ennuyer et s'enrhumer un joli seigneur comme vous, faute de 24 sous; c'est mon droit chemin que de passer par-devant le Palais-Marchand, et je vous y vas descendre à l'image de St-Pierre.

En ouvrant sa voiture à la porte de ce fameux traiteur, il ôta respectueusement son feutre, en priant le jouvenceau d'accepter un louis d'or.... — Vous trouverez là des jeunes messieurs avec qui vous aurez peut-être envie de faire une petite partie; le numéro de mon fiacre est 144, et vous me retrouverez et me rembourserez quand il vous plaira. Il a fini par devenir cocher de Madame Sophie de France, à la recommandation de son ancien obligé. C'était un fort honnête et digne homme appelé Sicard, et quand on lui parlait de

son bon procédé pour M. de Létorières, il répondait que tout le monde en aurait fait autant que lui, et que c'était, disait-il, un seigneur si charmant qu'on l'aurait pris pour un *bon Ange*.

Une autre fois, la femme de son tailleur avait fini par s'impatienter de ce qu'il leur devait quatre cents livres, et la voilà qui se met à chanter pouille à son mari sur la faiblesse de son caractère et pour sa complaisance à l'égard de M. *le charmant*. C'était le sobriquet qu'on lui donnait dans le ménage. — Tu n'as jamais le courage de lui montrer les dents; mais je vas sortir pour aller toucher ce billet de cent écus, et je vas monter chez lui pour y faire un si beau train, que j'en rapporterai poil ou plume : si charmant qu'il est, tu verras que je m'embarrasse de lui comme de rien du tout ! On n'a qu'à me laisser faire, et je lui rabattrai joliment ses coutures !...

Quand cette présomptueuse fut rentrée chez elle, son mari lui demanda ce qu'elle avait reçu de M. *le charmant*. — Laisse-moi donc tranquille; il était à jouer de la guitare, et je l'ai trouvé si gentil que je n'ai pas eu le courage de le tourmenter. — Et les 300 livres du billet, dit le tailleur ? — Mon bon ami, reprit cette ménagère acariâtre, il faut ajouter les cent écus sur ton mémoire; et ce sera 29 louis au lieu de 400 francs. Il avait

l'air si mélancolique et si je ne sais pas comment, que je les ai laissés sur sa cheminée, malgré lui !.....

Aussitôt que M. de Létorières eut acquis ses vingt ans, il apporta ses preuves de noblesse à M. Chérin, pour en tirer le certificat nécessaire à sa présentation, et sitôt qu'il eut déposé ses parchemins sur l'Architable, il alla se promener dans les jardins de Versailles, où le Roi l'aperçut et le remarqua. Il y eut des courtisans qui s'informèrent de ce beau jeune homme, et le Roi dit à son Conseiller Chérin : —Qu'est-ce que c'est que la famille d'un gentilhomme du Poitou, qui s'appelle M. de Létorières? Le Conseiller répondit qu'il aurait de la peine à monter dans les carrosses du Roi, parce que ses preuves n'étaient pas tout-à-fait..... —Il est *charmant*, répliqua ce bon Prince, en interrompant le généalogiste, et je permets qu'il me soit présenté sous le titre de Vicomte. Chérin l'inscrivit pour un certificat *par ordre*, et M. le Vicomte de Létorières eut les honneurs de la cour.

Il eut quelque temps après des contestations judiciaires au Parlement de Bordeaux contre MM. de Pons : c'était pour un droit de leur principauté de Mortagne-sur-Gironde, et sa cause n'était pas soutenable ; mais le Duc d'Orléans

trouva moyen de faire évoquer l'affaire au Conseil des parties casuelles, et les Sires de Pons en ont perdu leur procès.

Toutes fois qu'il avait des appels au tribunal du point d'honneur, on était bien assuré d'avoir à lui faire des excuses et des réparations exorbitantes, ce qu'on attribuait principalement à la bonne grâce avec laquelle il avait sollicité Nosseigneurs les Maréchaux. Il a gagné tout autant de procès qu'il en avait entrepris contre les Ducs de Brunswick-Oëls et les Princes de Brandebourg-Bareuth, au sujet des reprises de sa grand'tante et leur grand'mère d'Olbreuse; car il était proche parent de ces petits princes, M. de Létorières, et c'est une distinction qu'il avait en indivis avec presque tous les gentilshommes de la Xaintonge et du pays d'Aunis. Cette Mlle d'Olbreuse était allée s'échouer sur la galère à Calvin, dans le pays d'Hanover, après la révocation de l'édit de Nantes; c'était une calviniste admirable, et je ne sais quel agnat de ce duché hanovrien ne sut trouver nulle autre chose à faire de mieux, pour l'indemniser, que de l'épouser. Son neveu Létorières était allé magnétiser et fasciner tous les conseillers auliques de l'Empereur, dont il avait obtenu des sentences inimaginables et des choses inouies. — C'est comme le serpent du paradis terrestre, disait

M. de Beaumont (l'Archevêque), et s'il a jamais affaire à l'Officialité de Paris, je le ferai masquer d'un capuce avec un sarreau comme un pénitent noir. Au demeurant, comme il était d'un honneur délicat, et qu'il avait de la discrétion, vous pourrez imaginer les succès qu'il obtenait dans un autre genre; et vous aurez pu remarquer que je ne vous parle jamais galanteries qu'à mon corps défendant.

M. de Létorières avait fini par inspirer un sentiment de bienveillance et d'intérêt si général, que le public entrait quelquefois en fantaisie de l'applaudir quand il arrivait au spectacle, et c'est là ce qui s'est passé devant moi, le mardi saint de l'année 1772, au concert spirituel. Il était convalescent d'un beau coup d'épée qu'il avait reçu du Comte de Melun. Quand il s'entendit applaudir, il s'éleva dans sa loge, et s'avança pour regarder des deux côtés de la salle avec un air de surprise, et celui de ne pas supposer qu'on pût le traiter comme un prince du sang royal ou comme un comédien, ce qui fut trouvé d'un goût exquis, comme tout ce qu'il faisait. Il avait un habit moiré couleur de paille, avec des paremens en étoffe glacée d'or et de gros vert; l'aiguillette or et vert sur l'épaule, avec une agrafe d'émeraudes à son ruban de Steinkerque, et ses garni-

tures de grands et petits boutons en prime d'opale enrichie de brillans, comme aussi la monture assortie pour son épée : enfin, la coiffure à deux touffes de cheveux ondulés et poudrés de couleur écrue, qui lui tombaient légèrement et gracieusement sur l'encolure. Ses yeux, qui scintillaient dans *l'humide radical*, avaient mille fois plus d'éclat que ses joyaux. Je fus obligée de convenir que je n'avais rien vu de plus *charmant*.

Ecoutez maintenant la principale et dernière aventure de ce beau Létorières. Vous verrez dans quelques mémoires de son temps qu'il était mort de la petite vérole, et je commencerai par vous dire que cela n'est pas vrai.

Il y avait parmi les Princesses de famille étrangère établies à la cour de France, une jeune beauté, naïve et tendre au possible. Elle avait puisé dans les yeux de M. de Létorières un sentiment qui désespérait sa famille, et cette Princesse était Mademoiselle de Soissons, Victoire-Julie de Savoie-Carignan. On en avait dit mille choses fâcheuses, et la Maréchale de Soubise (qui était sa tante) avait obtenu qu'on l'obligeât d'habiter l'abbaye de Montmartre et de n'en pas sortir. Les meilleures formes et les plus respectueuses étaient observées à l'égard de la Princesse Julie, qui n'en était pas

moins prisonnière, et gardée par un exempt de la prévôté de France. On soupçonnait des intelligences; on surprit un message; on découvrit une échelle de corde; enfin, le Baron d'Ugeon, gentilhomme des Rohan-Soubise, écrivit à M. de Létorières, afin de l'appeler en combat singulier; mais la partie fut ajournée pour cause de la maladie de Louis XV, auprès de qui notre Galaor de Xaintonge avait obtenu d'aller s'établir et s'enfermer pour le soigner pendant sa petite vérole pourprée, ce qui fit révolter les gens de la cour, attendu qu'il n'avait jamais eu les entrées de la chambre. Le Roi mourut, et cet infirmier du Roi s'empressa d'aller ferrailler avec le champion de Savoye, qui lui fit deux blessures en un seul coup d'épée dans le côté droit. On pansa M. de Létorières; on ferma prudemment sa porte, et l'on publia qu'il avait pris la contagion pourprée, ce qui n'était ni vrai, ni difficile à persuader au public. Ses blessures étaient des plus graves, et ceci ne l'empêcha pas (après deux ou trois jours de pansement) d'aller escalader les murailles de l'abbaye de Montmartre, et d'y passer la nuit auprès de Mlle de Soissons, sous la grande arcade cintrée qui conduit du cloître au cimetière.....

Il paraît que la Princesse était prudemment rentrée chez elle avant le point du jour, et cette

malheureuse enfant n'a jamais revu son bel ami, M. de Létorières... Ses plaies s'étaient rouvertes, et tout le sang qui lui restait s'écoula pendant la fin de la nuit ; il ne voulut sûrement appeler aucune assistance... Il expira sans témoins, sans nul secours, et, le lendemain matin, il fut trouvé mort, étendu raide mort sur les dalles du cloître !

C'était peut-être sur la pierre qui couvre la tombe de ma pauvre amie, Mme d'Egmont? ayant été élevée à l'abbaye de Montmartre, elle avait sollicité comme un bienfait d'être inhumée à côté de Mme de Vibraye, son amie d'enfance et dignitaire de cette maison ; c'était dans un lieu qui lui rappelait ses douces et joyeuses pensées de jeunesse. C'était sous ces mêmes voûtes et ces mêmes pavés qu'elle avait si souvent et si légèrement parcourus! — Aujourd'hui, du plomb, des madriers, des cercles de fer, enchâssée dans une terre humide et compacte, et sous un quartier de roche..... Pauvre Septimanie.

On étouffa cette horrible affaire. — Ce cadavre était magnifique ! On l'enveloppa d'un suaire ; on le fit rapporter dans son lit, et l'on dit que M. de Létorières était mort de la petite vérole.

Si Mademoiselle de Soissons fut égarée par amour et par inexpérience, ainsi qu'il y parut naturellement et malheureusement au bout de

quelques mois, on dit aussi qu'elle avait eu l'espérance, et peut-être la promesse d'obtenir la protection du Roi pour épouser M. de Létorières qui venait d'être créé Marquis d'Olbreuse.

Elle a, ce me semble, épousé M. le Prince héréditaire d'Hilbourghausen ou de Cobourg?

Le Marquis de Létorières et d'Olbreuse était devenu Mestre-de-camp de cavalerie, Commandeur des ordres-unis de Saint-Lazare et N.-D. du Mont-Carmel, Conseiller d'état d'épée, Grand Sénéchal d'Aunis, et, de plus, Abbé Commandataire de la Trinité de Vendôme. Il avait fini par se trouver millionnaire, mais il avait laissé des dettes, et comme il n'était plus là pour gérer sa fortune et gagner ses procès, les gens d'affaires eurent soin d'arranger les choses de manière à ce que ses créanciers ne furent pas payés, et qu'il ne resta rien à ses parens. Trois procureurs se partagèrent son héritage, et l'un d'eux s'appelait Maître B..... du C.....; c'est la famille de ce dernier qui reluit aujourd'hui d'un si vif éclat!

M. de Létorières avait laissé quatorze neveux ou nièces, et Mlle de Soissons faisait continuellement solliciter pour eux par le Bailly de Solar, Ambassadeur de son cousin le Roi de Sardaigne, ce qui paraissait assez ridicule, et ce qui tenait peut-être à ce qu'elle n'avait pour tout bien qu'une

pension de 36 mille livres sur la cassette. Son grand-père et sa grand'-mère, qui voulaient absolument détourner le cours de l'Oise, avaient abîmé leur maison pour aplanir des collines, exhausser des vallées et bâtir des aquéducs. Son père était justement dans la situation du fils de Gargamelle, « et bien qu'il fût né grand prince, il était au « monde arrivé sans autre fortune à lui propre, « qu'un pauvre habit juste et froid, rien devant, « rien derrière, et les manches de même. »

La princesse Julie me fit prier de m'intéresser à la Baronne de Fromont, sœur aînée de M. de Létorières, et je me chargeai de son fils cadet qu'elle avait fait tonsurer. Je commençai par lui conférer un bénéfice à ma nomination, et c'était mon prieuré de St-René-lez-Gastines, qui rapporte au moins deux cents louis, bon an mal an, sans compter la dîme et les droits de bannalité féodale avec les autres produits éventuels. Il y avait eu des années où le revenu de ce prieuré seigneurial avait dépassé douze cents écus. C'était plus qu'il n'en fallait à l'Abbé de Fromont pour étudier au séminaire de Xaintes; mais l'Évêque du lieu m'en rendait bon compte, afin que je pusse en parler un jour ou l'autre, en sûreté de conscience, à M. Boyer, l'Évêque de Mirepoix, qui tenait la feuille des bénéfices, et qui

décidait équitablement sur cette matière, assez souvent mal administrée jusqu'à lui. Il m'écrivit une fois (l'Evêque de Xaintes) que ce pauvre garçon venait de mourir de la façon la plus étrange et par gageure, en bravade, et pour avoir été défié d'aller, sans lumière, enfoncer un clou dans le cercueil d'un vieux théologien qu'on avait déposé dans une salle basse en attendant qu'on achevât ses funérailles. Quand il eut accepté ce joli cartel, où trois quarts de pistoles étaient à l'enjeu, ses amis l'introduisirent dans cette grande salle et l'y renfermèrent ; il tâtonne, il martelle, et quand il a terminé son bel ouvrage, il se sent arrêté, retenu fortement, et comme *empoigné* par un pan de sa légatine (on la trouva clouée sur la bière). *Mortuus vivum apprehendit!* Il se crut saisi par le mort, et, plus mort que vif, il en resta saisi d'un transport au cerveau, qui l'emporta deux jours après. C'était, du reste, un aimable enfant, lequel aurait eu beaucoup de ressemblance avec son oncle : ainsi, j'ai rendu grâces à Dieu de ce qu'il ne l'avait pas laissé vivre assez d'années pour courir les mêmes chances que M. *le Charmant.* — La beauté dans la pauvreté..... J'en ai toujours si grand' peur et si grand' pitié, que j'en suis navrée ! jugez de ce que la légèreté du caractère et la déraison de mon protégé m'auraient fait

souffrir pendant sa jeunesse et dans sa profession?

Il est pourtant singulier que la fin prématurée de mon petit bénéficier n'ait pas été moins déraisonnable et moins lugubrement désastreuse que celle de ce bénéficier de Louis XV, Abbé de Vendôme! Elle était plus innocente, à la vérité; mais « Anathême et Trois fois malheur! à celui qui « se joue des morts, qui bruit sur un cercueil et « qui trouble le repos du sépulcre, » a dit le concile œcuménique d'Ephèse; et ce n'est pas en vain peut-être?..... (1)

(1) Étant à Vendôme en 1791, avec un régiment qu'il commandait, Louis-Philippe d'Orléans, alors duc de Chartres, a fait ouvrir et fouiller tous les caveaux de l'église collégiale de Saint-Georges, où les anciens Comtes et Ducs de Vendôme étaient inhumés. Malgré les supplications et l'opposition du chapitre, il a fait briser la tombe et ouvrir les cercueils du Duc Antoine de Bourbon-Vendôme et de la Reine Jeanne d'Albret, en disant agréablement à ses officiers qu'il voulait leur faire faire connaissance avec le père et la mère d'Henry IV. Aussitôt qu'il fut sorti de cette enceinte, profanée par les jurons blasphématoires et les quolibets crapuleux des ouvriers et des soldats, les chanoines et les autorités de la ville s'empressèrent de recouvrir tous ces ossemens des Bourbons, et tout le clergé du diocèse de Blois leur en fit amende honorable; mais l'exemple avait été donné, et le premier acte de violation des tombeaux qui ait eu lieu pendant la révolution française, si féconde en profanations de cette nature, avait eu pour auteur un fils du Duc d'Orléans. En sortant de la sainte chapelle de Vendôme, il avait eu l'heureuse idée, la bonne fortune et la témérité généreuse d'aller sauver

J.-J. Rousseau disait à M. Dupin de Chenonceaux, qui menuisait et coignait sans paix ni trève, au point d'en raboter et marteler quelquefois pendant la nuit. — Monsieur, la moralité de cette aventure est qu'il ne faut jamais enfoncer des clous quand on n'y voit pas.

La conclusion que je vous prie d'en tirer, mon cher ami, c'est qu'il faut toujours se moquer des sots qui nous proposent, à nous autres gens d'esprit, des gageures extravagantes; et puis, c'est qu'il ne faut jamais répondre à certains défis saugrenus, sinon pour interloquer et morigéner les impertinens qui vous les font! C'était la méthode de M. de Créquy, votre grand-père; il s'en est toujours bien trouvé, disait-il, ainsi je vous conseille de l'imiter.

un soldat de son régiment qui s'était laissé tomber dans le Loir où il n'y avait pas, ce jour-là, plus de trois pieds d'eau.

(*Extrait d'une lettre écrite de Vendôme à Madame de Créquy par Mademoiselle de Musset.*)

CHAPITRE III.

Les portraits de famille et les traditions.—Un tableau de Van Goyen.—Un Cardinal-Patriarche.—Un voyage en France au XVIe siècle.—Le Comte de Vendôme et le Chevalier Bienheuré.—Scène populaire.—Singulier privilège des Cardinaux. - L'Abbaye de la Trinité, la tour Magne et le château de Vendôme.—La fleur de lys du Pinde au miroir des histoires.—La famille de Musset.—Origine et durée de ses relations avec celle de Créquy.—Souvenir honorable. — Exhortation de l'auteur. — Mademoiselle de Musset et le chevalier de Créquy.—La belle du coche. — Galanterie désappointée. — Une visite chez un avare. — La confession sur un échafaud. — Grâce accordée par le Cardinal de Créquy.

Puisque je vous ai parlé de l'abbaye de la Trinité de Vendôme, en imitation de ce que faisait votre grand-père; et puisque je vous ai cité Mademoiselle de Musset, je veux vous donner l'explication d'un grand tableau que vous trouverez dans votre château d'Heymont, et que votre père a fait graver par Massard. Cet artiste moderne est bien loin d'avoir reproduit la physionomie franchement farouche et la curieuse naïveté de l'original; mais à qui la faute? Ce fut un acte de complaisance envers ma belle-fille, à qui le graveur avait dédié LA PLUS BELLE DES MÈRES, et dans

cette œuvre-ci, du même graveur, où vous représentez l'Enfant Jésus dans le giron de la Vierge, on me permettra de vous dire qu'il ne s'est rien trouvé de ressemblant, sinon votre portrait (1). J'en reviens à cette bonne vieille peinture de Van Goyen, à qui se rattachent des traditions de patronage et des souvenirs de famille que je ne veux pas laisser perdre.

Par un beau soleil de septembre, en l'année 1559, on vit passer dans les rues de Vendôme, un jeune prélat, monté sur une mule blanche, harnachée d'écarlate et ferrée d'argent. Il était vêtu d'une grande chape rouge, dont la queue frangée de violet recouvrait amplement la croupe de sa monture. Il était coiffé d'un chapeau rouge avec les deux *cordelini* tombans, flottans, raidement étalés et composés chacun des 21 *fiocchi porporati*. A ce nombre de 21 glands dans ses cordelières, on voyait aisément qu'il était Cardinal et Métropolitain, si ce n'est Patriarche? Aussi bien, tout le monde était-il agenouillé pour recevoir ses bénédictions, qu'il allait distribuant de gauche à droite avec un esprit de méthode et d'équi-*Latération* parfaites.

(1) Cette gravure indiquée par l'auteur et bien connue des amateurs d'estampes, porte en effet les nom et titre de la Marquise de Créquy, née du Muy, en inscription dédicative, avec ses armes en cartouche.

(*Note de l'éd.*)

C'était un Cardinal Légat *à Latere*, qui s'en allait de son diocèse d'Amiens dans son diocèse de Nantes. Il avait été pourvu d'un Patriarchat, d'un Archevêché syriaque et de cinq à six Évêchés, suivant l'usage du temps. Il était suivi d'un porte-croix, d'un physicien, d'un exorciste, et de cent archers à ses livrées. On voyageait au pas des mules, et quand il survenait un orage, on se réfugiait dans une église avec les archers et les mulets. On n'allait dîner, souper, ni coucher que de couvent en couvens, et de prédilection chez les Bénédictins, mais on n'y restait jamais plus de 26 heures; c'était une affaire de conscience et de bienséance indispensable. Quand la journée du lendemain se trouvait pluvieuse, il pleuvait sur le cardinal et ses *fiocchi porporati.*

En arrivant sur le parvis de l'église de la Trinité, dont ce Cardinal était Abbé Commandataire, il y trouva grand tumulte au milieu d'une foule empressée de toute sorte de gens. C'était de gros et rouges bourgeois pourpointés de calmande bariolée et chaperonnés à l'Angevine, avec leurs femmes en surcot de fin drap d'Amboise et leurs poupards emmitoufflés, ou bien leurs fillettes embéguinées à la mignonette; et comme c'était un jour de franche-foire, il y avait là des vignerons bas-percés, du plat pays, côte à côte

avec des Beaucerons, métayers cossus. On y voyait des Percherons, villageois à tous crins, des Montdoublotiers, curieux à mal faire, et des Dunoisons, criards à plaisir; et jusqu'à des gens du côté de Châteaurenaud. Il était là des nuées de Péronnelles à l'aiguille et des Grimbelles de nuit en bavolet de toile écrue; sans oublier les sergens (hâbleurs de foires), et sans parler de certains varlets du Comte, outrageux hommes en réalité! Encore, un écuyer de Madame, avec l'air piteux et surdolent (on verra pourquoi)? quant et quant la vieille Damoiselle de Seillac à la fenêtre du garde-notes; et sur le ras du pavé, comme tout le reste, un languéyeux de porcs, officier royal, avec la femelle du fossoyeur et leurs petits. Item, un niais de Sologne avec sa marraine, en pêle-mêle avec des malandrins estropiés, des ménestriers, des chiens effrayés, des trucheurs de ruelle et des clabauds de cohue. La foule attendait qui n'arrivait pas : Ne donnez rien aux chats quand ils miaulent!

Le lieu de la scène était une place entourée de jolies maisons gothiques à toits aigus et garnis de curieuses gouttières, en forme de carcasses et masques de gargouilles. On avait, en face, un admirable portail d'église, aussi bien ouvré de fines dentelures ajourées et fleuronnées d'an-

colies, que le beau reliquaire de la Sainte-Larme, ou la châsse de St-Bienheuré! C'était non loin d'une tour colossale, ou plutôt d'un haut clocher, qui sort de terre à côté du porche de l'église, et qui se termine en flèche de pierre avec des arêtes affilées et des muffles de lion richement sculptés, à la hauteur de 400 pieds. Au niveau du pinacle, et presque dans les nuages, on voyait la sainte et noble montagne de Vendôme, avec ses rochers, ses bois, ses milliers de creneaux, ses grottes béantes et ses buissons de vigne échevelée. La cime en était dominée par un castel immense, inaccessible; mais voyez le tableau de Van Goyen, ou prenez la peine de faire le voyage de Vendôme : il n'y a presque rien de changé.

On dit au porte-croix du Légat, et cet officier dit à son maître qu'il était question d'un Gentilhomme du pays que le Comte de Vendôme avait fait condamner à mort, et qu'on allait amener du château, parce qu'il devait d'abord faire amende honorable à la porte de cette église. Le Prélat descendit de sa mule, et fut s'installer sur un échafaud, qui n'était guère élevé que d'une toise au-dessus du sol de la place, ainsi qu'il appert de notre vieux tableau; c'était là que le prisonnier devait proférer son acte de résipiscence,

et remarquez bien que ce Cardinal-Archevêque, ce Patriarche, âgé de 26 ans, qui n'avait peut-être rien mangé depuis 26 heures, était pourtant venu (primesautièrement) siéger et s'établir sur cet échafaud pour exhorter, pour assister et pour absoudre *in articulo mortis*, un homme inconnu! C'est un exemple entre cent mille, et vous voyez comment le haut clergé manquait à la *charité chrétienne*, et comme on était dépourvu de *sentimens d'humanité*, dans ce temps-là? Croyez-en donc sur le chapitre des Légats, et surtout des Prélats français qui ne s'acquittaient jamais des obligations de leur état; croyez-en donc ce maître fourbe, appelé Jean Calvin, comme aussi MM. d'Aubigné, Jurieu, de Mornay du Plessis et autres écrivains calvinistes.

Le condamné fut amené par des hommes d'armes du Comte de Vendôme (Louis de Bourbon-la-Marche), et je crois bien que ceux-ci ne furent pas moins étonnés que leur captif, en apercevant la double croix du Cardinal (une croix Basilique à doubles traverses), avec les cent archers de sa garde autour de l'échafaud, sur lequel était assis un prince de l'église, en chapeau rouge, avec un carreau sur les pieds?

— *Eminentissime Seigneur!* lui dit le condamné, qui était un jeune homme de bonne mine

et de résolution, *je regrascie le bon Dieu, nostre seigneur à vous et moy, de ce que vostre Paternité se trouve icy pour me pouvoir ouïr en sacrament de confescion, le Comte ayant surabusé de son droict a mon endroict, jusques là qu'il a faict commander a ses aumosniers et chapellains de rester en arriesre de moy, par advant la presente ceremonie; detestable et profanatoyre, en ce quelle est inicque; il le sait bien!... — Il me vouldrait fayre cuider coulpable et non pas moy seullement..... — Allons, mon asme et ma bousche! Allons, constance et preudhommie silentieuse, en place publicque!..... — Il n'est rien de vray dans les griefs qu'il a dict a ses justiciers contre moy, le Comte de Vendosme, et c'est Dieu quy nous jugera par aprez.—Je le proteste,* continua-t-il en tendant la main vers l'église, *en fasce de la Trinité, je ne suis poinct dans la coulpe! et quant a l'amende honorable, je ne la feray poinct..... — Or sus, Révérendissime Père en Dieu, inclynez vers moy l'oreille et bényssez moy quy vas mourir. Vous en adjure et vous orationne en toute humilité.....* Le jeune homme hésita cependant pour se mettre à genoux. — *C'est que je suis Chevalier et de famille Equestre,* se prit-il à dire en regardant sur le plancher avec un air d'irrésolution chagrine. — *Il est vrai!* dit

le bourreau de Vendôme, — *Il est vrai! C'est vrai!* s'écria-t-on dans la foule : et le Cardinal, en lui voyant le collier de l'ordre d'Anjou, le fit agenouiller sur la queue de sa chape, en guise de tapis.

Après l'audition sacramentelle et l'absolution donnée, on vit s'établir, entre le confesseur et son pénitent, un dialogue à voix basse, où celui-ci paraissait mettre une sorte d'animation véhémente et passionnée qui ne s'accordait guères avec la posture qu'il venait de quitter. On voyait à ses gestes d'affirmation qu'il était scrupuleusement interrogé par le Prélat, dont la figure demeurait impassible. Enfin le Cardinal se lève, et la foule se prosterne. — *Bourgeois et Manants de Vendosme, et vous aultres Bonnes gens du pays*, dit-il en bénissant le peuple, *aprets avoir invocqué l'assiztance et les lumiesres de celluy quy dispoze le cœur des forts à la miserration et quy dirige les foybles dans les voyes de la soubmission; celluy quy plancte les cesdres ez lieulx inaxescibles et seime de fleurs les valleez solitaisres, celluy quy substante les lions et les agneaulx, ainsy que les aiglons superbes et les petits de la Columbe, Nous, Anthoine de Crequy, Cardinal Prebstre de la Saincte Ecclyse Romaine* tituli Beatæ Mariæ suprà Minerva et cæ-

tera et cæterorum, *Desclarons a vous, et jurons sur les SS. Evangiles de Dieu, par nos mains touschez, que cest d'occasion fortuicte et par occurrence impreveüe*, sine previsione nec non voluntate nostræ, *que nous sommes trouvez advenir en ceste ville et cité comitalle de Vendosme, a l'endroict et moment d'icelle execution contre le present Chevalier, Messire Bienheuré de Musset, lequel avons resolleu descharger et pleinement liberer, gracier et sufficiallement emunder de la predicte execution capitalle : Disant superabundament a vous (ou mieulx pour aulcuns de vous aultres, non lettrez ez loys et bonnes coustumes du pays, s'il en est ceans ?) qu'icelles nos commandation, desclarations et signification sont faictes en vertu de nos droict et privileige de Cardinal de la Saincte Ecclyse Romaine, a raison qu'il appartient a nous suyvant les antien et present us d'iceluy christianissime estat de France, et plus especiallement, dirons nous, en fief et seigneurie d'ung Foy-dataire du Roy, filz aisnez de l'Ecclyse, lequel est le Comte de Vendosme, ysseu des estoc et sang royaulx. A ces causes, et ce, vous faisons signifier par vos officiers, icy nous voyant et nous oyant, Messire Lovis de Bourbon, Comte de Vendosme et de Castres, en vous disant — Noble homme et puis-*

sant seigneur, abaissez l'orgueil de vos yeulx jusqua nous, du hault de vos fortes tours; escoutez les obsécrations de vostre peuple, et prestez l'oreille a la nostre, Appostolique. Vostre montagne et Chasteau de Sainct-Georges estoit advant vous et naguerres, un Thabor pour la devotion, un Parnasse pour les Muses; n'en veuilliez plus faisre un Lyban pour la solitude, un Caucaze pour les afflictions! Rentrez doncq paixiblement en vos logis, Bourgeois de Vandosme, et priez y le Dieu des Miséricordes, a celle fin qu'il veulle octroyer a vous et nous, pleine mercy dans sa bénignité! — AMEN! AMEN! répondirent mille voix. Les archers de Créquy se formèrent en haie, depuis l'échafaud jusqu'à la porte de l'Abbaye, où le gracié fut introduit à côté du Cardinal; les bonnes gens se dispersèrent en criant Noël! et les hommes d'armes se précipitèrent dans les montées du château, pour y dire les nouvelles de l'école (1).

(1) On croit généralement que le Cardinal Henry Bourcier, titulaire de Saint-Eusèbe, est le dernier qui ait entrepris d'user de cet ancien privilège, que les Rois de France et les Parlemens s'accordaient pour accuser d'*exorbitance* et qualifier d'*énormité*. Celui-ci ne fut pas admis à l'exercice dudit privilège, attendu qu'il refusa de *jurer* qu'il s'était trouvé *par hazard* au coin de la rue aux Ours à l'instant du passage d'un condamné qui fut pendu à la croix du Trahoir. C'était un voleur sacrilège.

(*Note de l'auteur.*)

Je ne vous raconterai certainement pas l'histoire amoureuse de Bienheuré de Musset, Châtelain des Mussets et Chevalier du Croissant Royal, avec Catherine de Lorraine de Guise, Comtesse de Vendôme et Duchesse de Montpensier, *laquelle estoit la fleur-de-Lys du mont pindaricqae et la pluz saige Princesse de son temps, advant comme aprez la condampnation de son bienaymé, dont à laquelle il ne mourust pas*, ainsi que l'observe Alain Simon, en son Miroir des histoires. Autant voudrais-je écrire un roman de chevalerie, ce qui nous ennuierait tous les deux, et ce qui m'a toujours paru du temps fort mal employé. Ne craignez pas non plus que je vous rapporte un interminable procès entre le Comte Louis de Vendôme, devenu Duc de Montpensier, et le Cardinal de Créquy; procès qui n'a fini qu'à la mort de ce Duc, après sa condamnation par la cour des Pairs, et moyennant le mariage de sa nièce avec un Sire de Créquy, votre ancêtre.

Après vous avoir expliqué le sujet de ce grand tableau, je vous dirai seulement que l'heureux Bienheuré s'en fut jusqu'à Nantes avec son libérateur et sous bonne escorte, qu'il épousa quelques années après une fille de la maison d'Illiers, et que leur postérité subsiste encore en Vendômois.

Bienheuré de Musset avait tellement disposé le cœur des siens à la gratitude pour les Créquy, qu'on s'en est toujours souvenu de part et d'autre, et c'est d'où vient que, depuis 260 ans, il y a eu continuellement, entre ses descendans et vous autres, Messeigneurs, un échange empressé de grands services, de bons offices et autres marques d'un attachement suranné qui n'avait pu vieillir. On en compterait les preuves à cent par génération, sans lacune et sans tiédeur, sans aucune relâche et sans fatigue. C'est peut-être une chose unique aux annales de la noblesse, et votre grand-père me disait toujours que la famille de MM. de Musset était à ses yeux comme une branche de sa maison. Je vous exhorte à vous en souvenir, et d'autant plus qu'ayant perdu plusieurs procès domaniaux et féodaux, je ne les crois pas en bon état de fortune.

Arrivons maintenant à ma bonne amie, Mlle de Musset, que je n'ai jamais vue, mais que je n'en ai pas moins connue pour une personne de mérite et d'esprit, s'il en fut jamais. Les Rochambeau m'avaient parlé de Mlle de Musset qui se tenait à Vendôme et qui défendait la place contre le jansénisme en y faisant guerre à mort aux Pères de l'Oratoire. Elle avait fait sur la

grace et contre les Quesnellistes un livret charmant, avec cette épigraphe : *Servite Domino in lætitiâ*, ce qui n'était pas donner un avis inutile à ces tristes pédagogues, et ce qui lui valut du P. Delalaude une longue réplique où les rieurs ne furent pas du côté des Oratoriens (1). Le Pape Lambertini l'avait honorée d'un Bref Apostolique à l'occasion de son ouvrage, et tout ceci faisait à Mlle de Musset un honneur infini ; mon cœur moliniste en fut ému tendrement et dans un accord parfait avec nos traditions réciproques.

Je passe à Vendôme pour aller à mes Gastines, et je me fais conduire au logis de cette illustre fille, où j'eus la contrariété de ne la trouver point, vu qu'elle était sur la route de ses closeries qui étaient je ne sais où dans le bas Vendômois. Mlle de Musset n'allait jamais en voiture ; elle avait peur en voiture ; elle avait peur à cheval. Elle avait l'horreur des ânes, et c'est une infirmité qui (néanmoins) l'avait toujours empêchée de sortir de son petit pays. Elle ne voulait aller jamais que sur ses jambes, et n'avait jamais dépassé Châteaudun, du côté de Paris, où pour-

(1) *V. Lettres d'une consœur de la congrégation séculière de Nostre-Dame-de-Liesse, à Messire François de Fitz-James, Évêque de Soissons.* Blois, *chez Louis Martel, imprimeur de l'évêché*, 1744, *avec privilége du Roi.*

tant son mérite, assisté de la poste aux chevaux, l'aurait fait parvenir en toute sûreté d'existence et pleine sécurité d'amour-propre. C'est toujours en vain que je l'ai priée, fait prier, et je puis ajouter supplier, de venir passer trois mois d'hiver à l'hôtel de Créquy; elle me répondait avec Frère Jean : — Bienheureux celui qui se tient sur le plancher des vaches! quand il a un pied à terre, l'autre n'en est pas loin. Mais je vous dirai mieux, elle n'avait pas voulu recevoir la prébende et la croix du grand chapitre de Maubeuge, où ses preuves étaient admises, attendu qu'il aurait fallu partir en voiture pour arriver en Lorraire et que son pauvre cœur en palpitait d'effroi! Nous nous écrivions souvent (1).

Mon temps d'arrêt ne fut pourtant pas tout-à-fait sans résultat dans cette petite ville où M. le Chevalier de Créquy avait élu son domicile, à cause du bon marché des comestibles et du bas prix des combustibles apparemment (2)? Je le vis pendant cinq à six minutes, et c'était bien assez; mais on m'en rapporta mille choses de ladrerie qui m'auraient fait rougir s'il n'avait pas été bâtard! Il avait trente mille écus de rente, et ce

(1) Voyez la note de l'auteur à la fin du précédent chapitre II.

(2) Voyez sur ce personnage la note de l'auteur au chapitre IX, vol. III.

vilain n'allait jamais que par les voitures publiques, où son bel air de galanterie l'émoustillait et le faisait émerillonner auprès des belles du coche, en tout bien tout honneur, et sans bourse délier s'entend; voilà tout ce qu'il lui fallait. Imaginez qu'il était allé chercher lui-même une vieille carcasse de berline qu'il avait fait remiser, il y avait cinq ou six ans, chez l'Évêque de Chartres, et qu'après la première poste, il se fit traîner jusqu'à l'avant-dernier relais du côté de Vendôme, à la queue d'une charrette de roulier, moyennant une pièce de 24 sous. Il avait rapporté de quoi manger, et il passa deux jours et deux nuits dans son cabas : ses quarante-huit heures de jour à faire des chiffres, et ses deux nuits sur un bas-côté de la grande route, et devant des portes d'auberges, à l'enseigne de la Belle-Étoile.

Il y avait dans une vieille maison de Vendôme un vieux bourgeois qui passait pour le plus avare des hommes, et ce M. de Créquy n'avait pas manqué de se mettre en rapport avec lui. Il est à remarquer que tous les avares d'un même pays se connaissent toujours parfaitement, et souvent plus familièrement qu'on ne le suppose. Réciproquement, ils s'observent toujours et se considèrent ; ils se visitent pour se condouloir ou se

féliciter; ils se conseillent; ils se dirigent; ils s'encouragent, et c'est comme une sorte de congrégation. — Monsieur, j'ai pensé que vous me permettriez de venir causer avec vous et vous consulter relativement à *l'ordre* et *l'économie*..... — Monsieur, vous avez trop de bonté : je n'ai rien à vous apprendre en fait d'*arrangement;* il y a déjà long-temps que votre réputation de *prudence* et de *sagesse* est venue jusqu'à moi! On a remarqué que deux avares ne se parlent jamais sans employer toutes les formules d'estime et de considération les plus respectueuses, et je suppose que c'est en dédommagement des marques d'animadversion qu'ils s'attirent d'un autre côté.

On rapportait de notre Chevalier qu'il avait toujours l'attention de souffler la chandelle aussitôt qu'il arrivait chez cet homme de Vendôme, à qui sans doute il avait soin de faire observer qu'on n'a jamais besoin d'y voir pour ne rien faire et qu'on peut très-bien parler à tâtons. Après avoir causé pendant toute une soirée sans feu ni flamme, au cœur de l'hiver, il se trouva que, pour éclairer le départ de son hôte, le bonhomme entreprit de rallumer sa chandelle en soufflant sur quelques charbons, et qu'il aperçut alors M. le Chevalier qui rajustait précitamment les bricolles et les boutons de son haut-

de-chausses.—Holà ! ouais, Monsieur ! voilà que je vous prends en fraude ; et quelle économie faites-vous donc là que je ne sache point ?—Monsieur, lui répondit l'autre avare, je vous dirai que j'ai pour le moment, sauf votre respect, une culotte de velours à peu près neuve, et j'avais pensé qu'il ne serait pas déshonnête à moi, vu l'obscurité, de la détacher et la descendre assez pour la préserver et ne pas la faire miroiter sur cet escabeau. Laissez-moi vous dire à ce propos, qu'il ne faut jamais laisser mettre de la cire au fond, non plus qu'au dossier des sièges. Savez-vous bien qu'à revendre, et si parfaitement bon qu'il fût, du velours *miroité* perdrait environ soixante pour cent ?....

La prodigieuse avarice de cet homme n'était pas, à mon avis, ce qu'il y avait de plus déraisonnable et de plus contrariant pour nous dans ses habitudes : il avait l'inconvénient de s'emphaser et de s'engorger d'admiration pour les personnes les plus insipides ou les plus sottement ridicules, et puis c'était un dégorgement de fausse rhétorique avec des exagérations laudatives et superlatives à lui rompre en visière ; je ne sais trop s'il était de bonne foi dans toutes ses amplifications, et ce qui m'en ferait douter, c'est qu'il se serait plutôt laissé crucifier que de sacrifier un écu

pour la famille Calas ou la famille Sirvèn, par exemple, et qu'il était néanmoins un de leurs partisans les plus tristement passionnés et les plus mortellement ennuyeux ; mais, dans tous cas, je ne l'ai jamais vu faire que de l'enthousiasme à bon marché. J'avais dit autrefois que la plus ridicule et la plus choquante de toutes les affectations était celle de la simplicité ; mais je trouve aussi qu'il est impossible de s'accoutumer à des paroles d'enthousiasme et à des airs d'entraînement de la part d'un avare. C'est je crois bien parce que l'enthousiasme est généreux de sa nature et que l'entraînement a quelque chose de *périlleux*.

Prenez garde à ce que les hommes qui se laissent dominer par un goût sordide ont toujours quelque point d'afféterie dans le caractère, et je pense que c'est l'habitude de la dissimulation qui les conduit à l'affectation. On suppose et l'on espère cacher ce qu'on fait, en affectant ce qu'on ne sent pas, et du reste, je n'ai jamais connu aucune personne *affectée* qui fût d'un caractère et d'une conduite tout-à-fait estimables.

Il nous arriva, huit jours après, à Montflaux, sans valet-de-chambre et par le coche, (votre parent du côté gauche.) Il avait fait connaissance en route avec une honnête et discrète Mancelle, appelée Mme Lescombat : — Comment n'avez-vous ja-

mais ouï parler ici de Mme Lescombat? Elle est si gracieuse et si bien élevée qu'on dirait une Dame de Paris; elle est de la réserve et de la douceur les plus charmantes; elle est toujours fort bien mise, et j'ai remarqué qu'elle était très-soigneuse de ses petits effets; enfin c'était un miroir de toutes perfections. — Je l'irai voir au Mans sous deux mois d'ici, quand j'aurai fini ma cure et que j'aurai pris mes bains de vendange : elle m'a donné son adresse, et je ne manquerai pas de faire le voyage à l'intention de la visiter. Le messager nous a dit qu'elle avait au mois cinquante ans; mais elle n'en est pas moins belle!.. et le voilà parti pour le Mans quand il eut fini sa cure et qu'il eut grapillé plus de raisin dans les vignes d'autrui que tous les clercs et les séminaristes en vacances, et tous les renards du pays, sans compter les grives. Il revint à Montflaux trois jours après; il avait l'oreille très-basse. — Et Mme Lescombat, lui dit votre père, est-ce qu'elle ne vous a pas reçu bien poliment? — Hélas! dit-il, je ne l'ai pas vue, et vous n'avez pas d'idée d'une aventure pareille à celle-ci. J'arrive au Mans; je demande la maison de cette dame, on me rit au nez; j'insiste, et je trouve un honnête mendiant qui me conduit à sa porte : jolie maison, par ma foi, avec un balcon sur la

rue, mais tous les contrevens étaient fermés. Je m'en inquiète ; je heurte à la porte, et je finis par y frapper à tour de bras. Alors il est arrivé une grosse servante qui m'a dit que si je voulais voir Mme Lescombat, je n'avais pas une minute à perdre, et qu'il fallait m'encourir sur la place des Croixpilliers, à l'autre bout de la ville..... — Il paraît qu'on était en train de la pendre, en punition de ce qu'elle avait assassiné son mari. — Peut-être qu'elle avait déjà la corde au cou.

Voyez (si vous voulez) la belle histoire de Mme Lescombat dans le recueil des *Causes célèbres* de Guyot de Pithaval.

CHAPITRE IV.

Une dame de province en 1750. — Les chemins vicinaux. — Une gentilhommière du Maine. — Le mauvais gîte. — Accident en voyage et souper ridicule. — Effet d'un bon arrangement pour rétablir sa fortune.—Ruine et restauration du château de Fontenay-sur-Sarthe. — Maxime de Mme de Maintenon sur le bon goût. — Le meurtrier pénitent. — Sentence de mort contre un curé. — Sa grâce obtenue par l'auteur. — Indiscrétion de l'abbé Lamourette au sujet d'une confession de Mme de la R. — Remarque sur le secret gardé par les prêtres apostats depuis la révolution.

A son retour du Mans, le Chevalier de Créquy se passionna pour une de nos voisines qui n'avait assassiné personne, à moins que ce ne fût quelque vicomte de Jodelet, en lui dérobant *le cœur* en tapinois; car c'était une véritable précieuse de Molière. Ce genre-là s'était perpétué long-temps dans la province, mais je crois bien que notre précieuse Mancelle était la dernière de l'espèce, et dans tous les cas je n'ai jamais rien vu de plus extravagant. Je ne voudrais pas la nommer, à cause de son fils qui mérite toute sorte d'égards, mais sa terre avait nom Fontenay : cherchez dans les environs de Montflaux?

Elle n'était pas de ces veuves qui rétablissent la fortune de leurs enfans pendant leur minorité, car elle employait tout le revenu de son fils, dont elle avait la garde noble, à s'acheter des manteaux de lit en vilaines dentelles et des jupons roses, en imitation de Mme Malbroug. C'était des toilettes de comédie, comme au temps de Mademoiselle de la Caverne, avec des soieries brochées et des pierreries en négligé de campagne, et quelles pierreries, mon bon Dieu! des pointes de diamans de vitrier, culminant sur des topazes de Bohême et des perles d'Ecosse, avec des enchâssures d'argent noir et massif. Son équipage était à l'avenant du reste, et, quand son carrosse ne roulait pas, les poules y juchaient sans contestation. Un jour qu'il avait été bien lavé par les eaux du ciel, mon fils lui demanda comment il se faisait qu'il y eût un chapeau d'Evêque avec des cordelières autour de ses armes? — Nous allons satisfaire à la curiosité de M. le Marquis, et nous lui dirons que cet équipage nous est provenu d'héritage, ayant appartenu à feu Mgr notre oncle l'Evêque d'Angers dont il était le carrosse du corps. J'en ai fait effacer la crosse et la mître (il y avait effectivement deux vilaines taches noires en place de ces insignes); mais j'ai fait réserver cet ajustement du chapeau qui me semble

agréable à voir...—Et vous avez bien raison, lui dit le Chevalier, d'abord parce que c'est une marque d'illustration pour votre famille, et parce que tout le monde est en droit et liberté de porter un chapeau rond, j'espère? Et puis d'ailleurs, est-ce que les veuves n'ont pas toujours des cordelières autour de leurs armes? Voilà des raisonnemens comme il en savait faire, et fût-il appuyé sur la vérité des choses et la réalité des faits, on pouvait toujours compter sur une conclusion déraisonnable. Les fleuves ne vont pas plus naturellement et plus invinciblement à la mer que le Chevalier de Créquy n'aboutissait à l'absurde.

Après avoir reçu de la dame en question des visites sans nombre et des invitations sans fin, je prends mon parti résolument, je monte en carrosse avec votre père et nous voilà sur le chemin de Fontenay, qui n'était praticable que pour les bœufs, ce dont M. le Chevalier et sa bonne amie n'avaient pas eu l'attention de nous avertir. Ce n'était pas qu'on fût en danger de verser, la profondeur des ornières y mettait bon ordre, mais on risquait de n'arriver jamais. Mes pauvres chevaux s'abattaient en soufflant d'ahan pulmonique, et puis s'empêtraient dans leurs harnais en se relevant sous les coups des postillons. C'était des traits rompus, des ruades, et surtout des jurons

d'écurie à me faire étrangler de colère. Je voulus absolument descendre; nous mettons pied à terre au bord d'une fondrière, et nous voilà partis à travers champs, mon fils et moi, l'un portant l'autre et bras dessus, bras dessous. Nous n'étions qu'à trois quarts de lieue de Fontenay, disait-on, mais nous fîmes apparemment fausse route, et je ne sais comment il se fit que nous n'y pûmes arriver qu'à la fin du jour, après trois heures de marche et de fatigue inouie. Nous trouvâmes la dame du lieu sur un banc de pierre et sous un tilleul, à la porte de son castel : elle avait à ses pieds une de ses chambrières, acroupie sur l'herbe et sur ses talons, qui lui faisait la lecture d'*Hippolyte Comte de Duglas*, tandis qu'une petite paysanne sale et jouflue se tenait debout sur le même banc, pour y manœuvrer avec un grand plumail dont elle s'escrimait contre les guêpes. On voyait, à distance respectueuse, un garde-chasse armé jusqu'aux dents, et c'était à cause des loups enragés, ce disait-il, et notre belle Dame était dans un grand peignoir d'étoffe de paille, brodée de grosses pivoines en laines de couleur. Elle avait un masque gris, bordé de paillettes, et d'énormes gants de nuit, qui sentaient la vieille pommade au serpolet. Grands complimens, force doléances sur notre mésaventure, et mille imprécations

contre les Intendans qui ne s'occupent jamais des chemins que lorsque le Roi doit y passer! C'est toujours le même refrain de la part de certains hobereaux, ou de leurs hoberelles, qui ne font jamais servir la corvée qu'à leur profit métayer. Comme il commençait à pleuvoir, on décida qu'il était bon d'entrer dans le château, et le garde-chasse se mit en avant-garde, afin d'éclairer la marche. On n'avait que la cour à traverser; mais quand on a des loups enragés dans la cervelle, les loups enragés se fourrent partout.

Je n'entreprendrai pas de vous faire une description détaillée du manoir féodal de Fontenay, et je vous dirai seulement qu'il y pleuvait dans toutes les chambres aussi bien que dans la cour, mais c'était avec la différence que le pavé de la cour finissait par sécher aux rayons du soleil, tandis que la pluie faisait dans les chambres du château des marres qui ne séchaient jamais. Le premier étage était devenu tout-à-fait inhabitable, et l'on nous fit entrer dans une salle basse, toute décarrelée, entre quatre murailles lézardées, couleuvrées, crevassées, et parsemées de gros clous et de crampons rouillés qui retenaient, par-ci par-là, quelques morceaux de vieille tapisserie. On nous présenta de grandes chaises de bois qui n'étaient pas garnies : la pluie tom-

bait à torrens, et je finis par être saisie d'un froid mortel. Voilà mon fils qui s'alarme et qui demande qu'on me fasse allumer du feu, mais il fut impossible de trouver une seule personne qui voulût sortir du logis et traverser la cour pour aller chercher du bois : ce n'était pas seulement à cause des loups, mais parce qu'il faisait du tonnerre, et cette châtelaine mal servie ne trouva pas d'autre excuse à m'en donner, sinon que ses domestiques étaient d'un entêtement insupportable! C'était précisément comme ces père et mère, qui disent à leurs enfans : — Mon Dieu, que vous êtes mal élevés! On avait dit de la salle à manger qu'elle se trouvait dans un autre corps de logis, de sorte que lorsqu'on vint annoncer le souper, je ne voulus pas quitter ce lieu de plaisance, où je restai deux heures d'horloge à trembler la fièvre. On m'apporta, dans une tasse à café, du potage à l'eau de rivière ; et si je n'avais pris garde à la cuillère d'argent qu'on m'envoyait, je m'en serais fendu la bouche et tranché les joues, tant les bords en étaient amincis. Votre père et ses bons amis ont babillé pendant vingt ans sur le prodigieux souper qu'il avait fait. C'était des consommés à la chandelle (en hyperbole), avec des quenelles de fil à coudre et des semelles de bottes en partie de plaisir; c'était des chaussons de laine

en beignets pour entremets, disaient-ils, et des rognures d'ongles au naturel pour hors d'œuvre : enfin le Comte d'Escars avait ajouté que votre père aurait trouvé dans un hâchis, une dent..... Mais ce que votre père a toujours dit sérieusement et *ne varietur*, c'est qu'il était tombé dans une fricassée de moineaux, sur une petite chouette à bec retord, et que la liqueur qu'on lui servit était de l'eau-de-vie de lavande, où l'on avait ajouté de petits morceaux de sucre d'orge.

Cependant la nuit s'avançait et la pluie ne discontinuait pas, ce qui redoublait mes tribulations, parce qu'il fallait traverser la cour pour aller se coucher, à moins que je ne voulusse surmonter le vide et l'absence de quatre ou cinq grandes marches de pierre qui s'étaient détachées du principal escalier, et qui gisaient en débris sur le pavé du vestibule. On disait que tout le reste de l'escalier se trouvait dans le meilleur état possible, et l'on proposa de m'y faire grimper à l'échelle ou hisser avec des cordes..... M. votre père n'y faisait aucune opposition, mais avant de m'y décider, je voulus inspecter l'état des lieux, et le courage me manqua. Il fallait donc traverser la cour, et sans parapluie; on avait parlé d'envoyer chercher le dais qui servait aux processions, mais l'église paroissiale était trop éloignée sans comp-

ter que j'aurais eu scrupule de m'y trouver en place du Saint-Sacrement. Enfin l'impatience me prend, je m'élance avec mon fils, au travers des gravois, des chardons et des orties mouillées ; mes pieds s'embarrassent au milieu d'une touffe de ronces, et voilà que je tombe (heureusement) sur un tas de fumier. On nous poursuivait avec une petite chandelle, que le vent ne manqua pas d'éteindre ; on courut à l'écurie pour y chercher une lanterne, à laquelle on fut obligé d'ajuster une feuille de papier, ce qui dura pour le moins vingt minutes, et pendant tout ceci notre belle hôtesse était à gémir au milieu de sa cour et des ténèbres et sous un déluge de pluie, ce qui me faisait pourtant grand' pitié. — Je vous conjure et vous supplie de retourner dans votre appartement, lui criai-je de toute ma force, me voilà sous un porche, je vais entrer lorsque j'y verrai clair, et ceci ne tardera pas. Allez vous coucher, ma chère madame; allez donc vous coucher! — Ce serait une chose inimaginable, répondait-elle avec un ton compassé, et tout aussi prétentieusement qu'elle aurait pu faire dans les salons de Montflaux en y causant avec le Chevalier de Créquy. — Je sais comment on doit faire les honneurs de son château, Madame, et je ne veux pas m'en rapporter à mes gens, pour savoir si vous

ne manqueriez pas de quelque chose? — Vous pouvez compter que je n'y manquerai de rien, mais vous allez vous enrhumer; vous allez tomber de fatigue et je m'en désespère !... Impossible de lui faire lâcher prise, et la présence de cette ennuyeuse personne était ce qui m'excédait le plus. Enfin la lanterne arrive, et nous commençons par descendre dans une grande pièce où l'eau ruisselait de partout, et où M. le Chevalier de Créquy n'en couchait pas moins lorsqu'il venait à Fontenay. Il y avait dans cette chambre une grande cheminée, où quinze personnes auraient pu s'aligner commodément, et dont le manteau formait comme un toit, soutenu par deux colonnes torses en bois d'alisier : la châtelaine avait fait boucher le tuyau de cette cheminée, et le lit du Chevalier se trouvait placé dans l'âtre, avec une table de nuit, un vieux fauteuil et un prie-dieu. Comme le sol de l'âtre était élevé de 15 à 18 pouces au-dessus du pavé de cette chambre, il y formait une espèce d'île assez inabordable, et je vous dirai qu'une table pour la toilette était établie sur deux soliveaux, couverts avec des planches, et que pour y parvenir plus commodément, on avait fait pratiquer une jetée, fortifiée dans le milieu par une sorte de bâtardeau, construit avec des coffres et des caissons. Le Chevalier disait, au sur-

plus, que cette humidité ne lui déplaisait pas trop, attendu qu'elle lui rappelait le siège d'Avesnes, où il avait passé deux mois les jambes dans l'eau. Ma chambre, où l'on arrivait par un degré de pierre en colimaçon, se trouva beaucoup moins incommode et beaucoup mieux meublée qu'on n'aurait dû le croire, car il est bon d'observer que cette maison, très-vaste et de noble apparence, avait toujours été bien pourvue, jusque-là que cette précieuse ridicule eût été chargée de la tutelle de son fils, dont elle avait laissé crouler et s'effondrer le toit paternel par son mauvais ménage et son défaut d'entretien, la vilaine sotte. J'eus de la peine à m'endormir, parce que les draps de mon lit sentaient le chanvre, et le lendemain matin, je ne trouvai, pour ustensiles de toilette, qu'une assiette à soupe avec une bouteille de verre en guise de pot à l'eau.

Je vous prie d'observer, en voyant aujourd'hui ce même château de Fontenay si bien ajusté, si convenablement pourvu de toutes choses, avec ses jolies tourelles à demi voilées par des rideaux de peupliers, et ses jardins si fleuris et si gais, qu'on dirait les voir sourire avec un bouquet sur l'oreille, je vous prie d'observer que le propriétaire actuel est pourtant moins riche de vingt mille écus que ne l'était sa mère; car elle avait

contracté pour cent quatre-vingt mille livres de dettes qu'il a bien voulu payer. Il a trouvé moyen de relever tous ses corps de ferme et de rétablir son château qui tombaient en ruines : il a toujours passé huit mois de l'année dans son domaine, où il exerce une hospitalité la plus noble et la plus généreuse ; ainsi vous voyez le profit et les agrémens qui suivent toujours le bon ordre et le bon ménage, je pourrais ajouter le bon goût et la raison, car il est à remarquer que toutes les personnes qui ont un goût ridicule ont encore autre chose de plus déraisonnable, et vous pourrez observer que, par-dessus toute chose, elles sont toujours follement désordonnées dans l'administration de leurs finances. Je vous ai déjà dit qu'un très-bon goût suppose toujours un grand sens, et c'est un adage de Mme de Maintenon, dont on ne saurait contester la vérité.

Pendant que je pense au château de Fontenay, voici l'occasion de vous parler du malheureux curé de cette paroisse, qui fut condamné à mourir sur un bûcher, par arrêt du parlement de Bretagne, et qui n'en était pas moins le meilleur homme du monde, ainsi que vous allez voir.

La seigneurie dominante et la haute-justice de Fontenay m'appartenaient à cause de ma baronie d'Ambrières que je n'ai cédée à mon neveu,

de Tessé, qu'en l'année 1786 : j'avais deux grosses métairies dans cette paroisse; le fermier de l'une était un filleul du Maréchal de Tessé, qui s'appelait René Picard, et l'autre avait nom Jean Boucherie; tâchez de ne pas oublier ces deux noms-là. Les deux fermiers se rencontrent dans la forêt d'Ambrières et commencent par cheminer en parlant de leurs affaires; ensuite ils se prennent de querelle; ils s'échauffent; la colère s'en mêle; ils se gourment, et Picard reçoit dans la poitrine un coup de poing fermé qui l'étend par terre, et dont il meurt au bout de sept à huit minutes, en vomissant des flots de sang. Boucherie s'enfuit; mais la réflexion lui suggère de revenir sur ses pas et de cacher le cadavre dans un fourré très-épais, afin qu'il ne reste aucune trace de cet homicide. Il retourne ensuite à sa ferme; mais il n'y saurait tenir et va se confesser à son curé qui lui impose l'obligation de réciter chaque jour, et jusqu'à la fin de sa vie, les sept psaumes de la pénitence à l'intention d'obtenir le repos de l'ame de sa victime, et le curé lui dit aussi de ne pas s'absenter de la paroisse et d'y faire bonne contenance afin de n'éveiller aucun soupçon.

Cependant le Curé de Fontenay devait aller souper, ce jour même, à la Mancellerie, chez les

Picard, et quand on vit qu'il n'arrivait pas, on l'envoya chercher par un valet de ferme. Il finit par s'y rendre : il trouva toute cette honnête famille dans l'ignorance absolue de la mort de son chef dont on n'attendait le retour que le surlendemain ; on reçut M. le Curé comme on reçoit toujours un curé dans une métairie du Bas-Maine, à bras ouverts, avec une joie naïve, une cordialité respectueuse, et la disposition de ces bonnes gens faisait un tel contraste avec le triste secret dont le cœur du prêtre était oppressé, qu'il ne put retenir ses larmes et qu'il finit par éclater en sanglots. On ne manqua pas de l'interroger sur la cause d'une affliction si surprenante, mais il ne répondit qu'en termes ambigus, et s'en retourna chez lui sans avoir pu rien manger.

Picard avait un fils que j'avais laissé tirer pour la milice parce qu'il était mauvaise tête : il était soldat aux gardes françaises, et, pour le moment, il se trouvait en semestre à Fontenay. Quand il vit que son père n'arrivait point, il rumina sur les sanglots du bon prêtre ; il se persuada que son père était mort et que le Curé ne l'ignorait pas. Il se rendit au presbytère afin de lui demander l'explication de ses gémissemens ; mais celui-ci, qui se reprochait amèrement l'indiscrétion de sa conduite, évita de lui répondre et prétendit ne

rien savoir, en lui faisant observer avec raison qu'il n'avait rien dit qui pût se rapporter à la disparition de René Picard. Le jeune homme insiste et n'en peut rien tirer, mais pendant la nuit suivante, il est agité par les rêves les plus sinistres; il se lève et s'arme d'un pistolet; il va se poster à la porte du presbytère, et lorsque le Curé veut sortir, à 5 heures du matin, pour aller dire la première messe, il se précipite sur lui comme un furieux qu'il était; il le maltraite et le terrasse en le menaçant de le tuer s'il ne parle pas..... En sentant le canon du pistolet sur son front, le Curé s'écria : — Tuer un prêtre, ignorez-vous donc que vous seriez excommunié? — Mon père? où est mon père? criait le jeune soldat. Je vous tue, si vous ne me dites pas ce qu'il est devenu! — Malheureux garçon, lui répliqua mon pauvre Curé, j'aime encore mieux parler que de vous voir encourir l'excommunication majeure et fulminante avec cloches sonnantes et cierges éteints, et moitié charité, moitié frayeur, il se mit à lui confier tout ce qu'il avait appris de Jean Boucherie. Ma justice instrumenta préliminairement contre le meurtrier que le présidial du Mans voulait absolument envoyer à la potence et que je fis maintenir dans ma prison d'Ambrières, en dépit des injonctions et assignations

de ce tribunal dont j'ai toujours eu grand soin d'écarter les sentences et de faire décliner la juridiction bourgeoise à mes vassaux. Enfin le parlement de Bretagne évoqua l'affaire, et voici les principales dispositions de son arrêt.

Jean Boucherie ne pouvait être ni interrogé ni récollé, par la raison que je l'avais fait évader et bien cacher dans mes sept tours aux Gastines, et je vous dirai qu'il n'en est sorti que pour aller travailler et surveiller la fabrication du cidre à l'abbaye de la Trappe. Il avait été pleinement absous par la sentence de Rennes ; mais il ne put jamais prendre sur lui de rester dans le même pays que les Picard dont il avait tué le père, il en a fait, pendant 14 ans, la plus rude pénitence et il est mort à Notre-Dame de la Trappe, en 1786.

Le soldat aux gardes fut condamné au supplice de la roue pour avoir arraché par la violence et pour avoir divulgué la déclaration du Curé de Fontenay, qui fut condamné à être brûlé vif pour avoir révélé la confession de son pénitent Jean Boucherie. Voilà qui se trouvait parfaitement conforme aux lois du royaume, et si rigoureusement sévère que fût la sentence, elle fut approuvée généralement ; mais, d'après la connaissance que j'avais du caractère de ce bon pasteur, et par un

bon effet des sollicitations de mon neveu de Tessé pour le soldat, nous eûmes le bonheur d'obtenir la révision du procès, qui fut suivie de la grace de tout le monde, et l'ancien Curé, à qui son Évêque avait interdit à tout jamais l'exercice de la confession, fut obligé d'aller s'enfermer à la Chartreuse de Château-Gonthier, où l'on m'a dit qu'il vivait encore en 1788.

Voilà tout ce que j'avais à vous dire sur les prêtres et les paysans de Fontenay, dont on n'a pas entendu reparler depuis ce temps-là.

A propos de confession révélée, vous saurez que M. l'Abbé Lamourette était un jour à souper chez Mme de Lameth. — Je n'ai jamais confessé qu'une seule fois dans ma vie, se prit-il à dire, et j'ai bien juré qu'on ne m'y reprendrait jamais. C'était une indigne aristocrate ! ah, grand Dieu ! la nièce d'un Prélat de l'ancien régime, et vous n'avez pas d'idée d'un oncle pareil à celui-là..... Ce prudent législateur de la Constituante avisa pourtant qu'il en allait trop dire, et s'arrêta bien à propos, croyait-il. Mais voici précisément M^mo^ de la R....., arrivant en visite, et minaudant et roucoulant pour tout le monde, à son ordinaire.—Eh ! bonjour donc, cher Abbé ! dit-elle à M. Lamourette ; je suis toujours si charmée de vous rencontrer!!!... Vous savez que j'étais

votre première pénitente, et j'arrivais alors de chez mon oncle d'Orléans. . . . . Nous devrions nous voir souvent, mon cher Abbé. — Venez donc souper avec moi jeudi prochain — Nous aurons M. de Lafayette et M. de Condorcet : n'y manquez donc pas (1).

(1) Il est singulièrement prodigieux, il est miraculeux, peut-être, que parmi tous les crimes de la révolution française, on n'ait jamais entendu parler d'aucune révélation pénitencielle et sacramentelle de la part d'aucun prêtre apostat. (*Note de l'Auteur.*)

CHAPITRE V.

Le Duc de la Vauguyon. — Le Dauphin. — Le Comte de Provence et le Comte d'Artois. — Education de ces princes. — Parfaite bonté de Louis XVI. — Sa clémence à l'égard du sieur Thiriot. — Réponse de ce prince à son grand-prévôt de l'hôtel. — Monsieur, frère du Roi. Son caractère pendant sa jeunesse. — Son goût pour les mystifications. — Lettre de ce prince au Duc de Penthièvre. — Enigme et madrigal composés par Louis XVIII. — L'animal fantastique et les œufs de crocodiles. — La Comtesse de Tessé. — Nouvelle école épistolaire. — Lettre pseudonyme sous le nom de Mme de Tessé. — Marivaudage et Crébillonage. — M. de Talleyrand et le style de ses billets. — Le Comte d'Artois adolescent. — Son seul défaut. — Remarque de la Duchesse de Beauvilliers. — Le cardinal de Rohan. — Son ambassade à Vienne. — Cause de son inimitié avec le baron de Breteuil. — Mariage du Dauphin. — Portrait de l'Archiduchesse Marie-Antoinette. — Son arrivée en France. — Le mariage, le bal de la ville, et le feu de joie. — Présages sinistres. — Accidens funestes. — La nuit dans un fossé. — Mot de la Duchesse de Choiseul. Le Prévôt des marchands. — Sa famille. — Bignoniana.

Nous allons rentrer dans le cercle des affaires générales, et nous allons parler d'abord de la famille royale; car vous pensez bien que les petits-fils de France ont eu le temps de grandir depuis la mort de M. le Dauphin jusqu'à celle du Roi. On leur avait donné pour gouverneur le Duc de la Vauguyon, qui les a parfaitement bien élevés,

malgré tout ce qu'on a pu dire (1). On s'en prenait à lui de ce que ces trois jeunes princes n'étaient pas toujours au plus-que-parfait. Mais mon Dieu ! n'en est-il pas de la meilleure éducation comme de la dévotion qui n'a jamais influé sur le fond du caractère ? La religion s'applique incessamment à combattre nos défauts ; mais le mieux qu'elle fasse est d'en adoucir les aspérités et d'en arrondir les angles, on pourrait dire. Elle ne saurait détruire en nous le mauvais germe de certaines dispositions originelles, et tout ce qu'elle peut faire est de le comprimer pour en empêcher la fructification. La dévotion participe de l'humeur naturelle et prend toujours le caractère de la personne qui la professe ; aussi paraît-elle sévère avec les uns, indulgente et facile avec les autres ; mais ce qu'on devrait observer équitablement, c'est que, sans la religion, l'homme sévère aurait été plus rigoureux que de justice, et que cette personne indulgente aurait eu peut-être plus d'aménité que de raison, plus de bienveillance que de charité véritable..... Soyons aussi bien élevés que possible, et deve-

(1) Antoine de Quélen d'Estuer-Caussade, Duc de la Vauguyon, Prince de Carency, Marquis de St.-Mesgrin, etc. ; c'était un homme d'esprit et de conscience, mais il était ce qu'on appelait alors anti-philosophe, et *inde iræ*. (*Note de l'auteur.*)

nons parfaitement religieux, nous n'en resterons pas moins avec nos défauts; mais ils ne prendront pas un libre essor, ils n'augmenteront pas de vigueur en conséquence de leur exercice; c'est un point essentiel aux yeux des théologiens moralistes, mon Enfant; et du moins les personnes qui vivront autour de nous ne souffriront pas continuellement de nos imperfections individuelles et des inconvéniens attachés à notre caractère. A moins d'une vocation toute particulière et d'une parfaite correspondance avec la grace de Dieu, c'est à peu près là tout ce qu'on peut attendre de l'humanité.

Dans la jeunesse de M. le Dauphin, qui a toujours été la sagesse et la vertu mêmes, il avait de la timidité, une apparence de brusquerie dans les premiers mouvemens, un peu de gaucherie peut-être, et par-dessus tout de l'irrésolution; il avait beaucoup de savoir et de modestie, il était compatissant et juste, économe et généreux; il était d'une véracité scrupuleuse et d'une telle sobriété, qu'il ne buvait que de l'eau rougie. Je me souviens qu'on ne pouvait jamais obtenir de lui de ne pas s'endormir dans son carrosse en revenant de la chasse, et quand il en descendait au pied du grand escalier, il en avait toujours pour un demi-quart d'heure à chanceler, trébucher et

se frotter les yeux. Il se trouvait toujours là quelques familiers du Palais-Royal qui disaient d'un air hypocrite et de manière à pouvoir être entendus par les provinciaux et les badauds : — *Il est ivre mort !*

C'est une abominable invention que les d'Orléans ont pourtant trouvé moyen de populariser, et je me rappelle, à cette occasion-là, que, douze ans plus tard, on vint dénoncer à M. le Grand-Prévôt l'insolence d'un individu qui venait de proférer ces mêmes paroles sur le passage du Roi, et ceci dans la galerie de Versailles ! Il se trouva que c'était un neveu du philosophe Thiriot, l'ancien commissionnaire et l'espion de Voltaire. M. de la Suze le fit arrêter, et le Roi, qui le vit passer dans la cour de Marbre, escorté par des gardes de sa Porte, envoya demander ce que ce pouvait être. — Allons donc, répondit Louis XVI en éclatant de rire, je ne veux pas qu'on emprisonne un pareil imbécile ; faites-le seulement conduire en dehors de la grille du château, et qu'on lui dise que je vais boire un verre de limonade à sa santé. Voyez donc ce tyran, farouche héritier des Clothaire et des Childebert ! Hélas ! hélas ! ce n'est pourtant pas sans raison que les Rois sont pourvus de la main de justice et qu'ils sont armés du glaive de Dieu !..... O le meilleur

des hommes et des Princes! O Saint Roi! nous verrons bientôt les déplorables effets de votre insigne clémence; vous recueillerez bientôt les fruits douloureux de votre extrême bonté!

Monsieur n'était pas celui des Fils de France que j'aimasse le mieux: il annonçait plus de faculté mémorative que de raison, plus d'esprit que de jugement et plus de finesse que d'esprit. Il était plus susceptible d'engouement que d'attachement solide; il y avait dans ses airs de dignité quelque chose de factice, et dans son faux air de sérénité je ne sais quoi qui ressemblait à la dissimulation; il aimait à parler, et sur toute chose, à conter des gaudrioles; opération dont il se tirait sans précautions oratoires et sans embarras, parce qu'il ne sentait rien. C'était un gros pansu qui vous parlait tout uniment des flammes et des feux d'amour, à dix-huit ans, comme il aurait fait des glaces du pôle antarctique ou de la frigidité de la lune. Apprêté (sans autre arrangement), il était suffisamment personnel et singulièrement passionné; il était formaliste et cynique. Enfin le duc d'Ayen disait que c'était un drôle de jeune prince, et qu'il y avait en lui de la vieille femme et du chapon, du Fils de France et de l'homme de collège. Il a toujours eu l'aversion la plus décidée pour la famille d'Or-

léans, et j'ai toujours remarqué qu'il était plus judicieux dans ses aversions que dans ses affections. Il a toujours été libéral et magnifique, il aime à donner, et c'est peut-être la principale de ses qualités royales; mais il aime à donner avec ostentation, avec un éclat qui frise le scandale, et de manière à faire supposer qu'il ne donne rien pour rien : c'est un calcul, une affectation vaniteuse, et Dieu sait combien la générosité de ce Prince a toujours été gratuite.

Monsieur, Comte de Provence, avait toujours pris plaisir à se moquer du monde ; mais, comme il ne pouvait se moquer ouvertement de ses officiers ni des autres courtisans, parce que le Roi son grand-père et le Roi son frère aîné ne l'auraient pas souffert, il se moquait du public autant qu'il pouvait. Il avait d'abord entrepris de mystifier les abonnés du *Mercure de France* en y faisant insérer des logogriphes et des énigmes sans mot ; mais si les Œdipe de la province et de l'île Saint-Louis s'en rebutèrent, ce fut sans en rien dire, et comme il ne s'ensuivit ni discussions ni contestation, ce fut Monsieur qui s'en trouva mystifié. En l'année 1773, il avait pris la peine de composer une énigme à mon intention et de me l'envoyer par M. le Duc de Penthièvre ; mais ceci pensa devenir une affaire sérieuse, attendu que

ce dernier voulut en porter plainte au Roi, et que j'eus grand' peine à l'apaiser sur une chose qu'il avait la bonté de considérer plus sérieusement que je ne l'aurais fait moi-même, en la qualifiant de familiarité choquante. M. le Duc de Penthièvre n'admettait pas qu'on pût agir légèrement à mon égard, et c'était pour ce Prince une affaire de dignité personnelle, attendu qu'il n'avait tenu qu'à moi de l'épouser en 1754, après la mort de la Duchesse Marie de Modène. Mais j'avais cinquante et tant d'années! j'étais son aînée de vingt ans, peut-être; et je fus tellement choquée de sa proposition, qu'il me protesta, les larmes aux yeux, de ne jamais retoucher cette corde-là. Vous verrez qu'il n'a pas toujours tenu parole aussi rigoureusement que je l'aurais voulu. Mais revenons à Monsieur, frère du Roi : il est bon de vous prévenir qu'en 1773 il n'était âgé que de 18 ans, et voici la copie de sa lettre à M. de Penthièvre.

« Mon Oncle et Cousin, et je puis « ajouter mon bon et cher ami, je vous « envoie l'énigme en question, pour que « vous la remettiez à son adresse, et « je ne doute pas qu'elle ne soit aisé- « ment devinée par Madame de Créquy

« qui..... Singulier nom que celui de Cré-
« quy qui ne se trouve pas commode
« pour écrire l'histoire généalogique ou
« des mémoires sur cette famille, à moins
« d'employer souvent les mots lequel, la-
« quelle et lesquels, au lieu du qui qui
« viendrait perpétuellement se placer
« après le nom de Créquy, et qui ferait
« des qui-qui fâcheux pour les oreilles dé-
« licates. Bourbons bons ne vaudrait
« guère mieux pour l'euphonie, mais ceci
« ne revient plus aussi souvent que par le
« passé : les écrivains philosophes et les
« poètes de ce temps-ci ne nous gâtent
« pas. Les Montmorency sont si.....,
« vous savez bien quoi, que nos au-
« teurs contemporains n'en parlent ja-
« mais, ce qui ne leur est pas nuisible, et
« tant s'en faut ! Mais laissons la gram-
« maire et revenons à cette commission
« dont je vous ai prié de vous charger.
« Veuillez bien dire à Mme de Créquy que
« j'ai découvert quel était l'auteur de ce
« fameux logogriphe des *Étrennes mi-*
« *gnonnes*, et que je la prie d'y faire insé-
« rer cette énigme-ci à la suite de ses es-
« timables productions. C'est une admi-

« rable chose au moins que ce logogriphe
« de Mme de Créquy ! Quelle fécondité
« chimérique et quelle ingénieuse obscu-
« rité ! que de mystères ! que j'envierais
« les ressources de sa muse, si je pouvais
« être jaloux d'un talent sans pareil et
« que je proclame en toute occasion pour
« infiniment supérieur au mien ! N'est-il
« pas vrai, mon Cousin, que notre genre
« d'esprit n'est pas apprécié ce qu'il vaut?
« Les personnes vulgaires ne peuvent se
« douter de tout ce qu'il en coûte d'ef-
« forts pour bien tortiller une énigme, et
« c'est à qui dira le plus de mal de notre
« occupation favorite. Heureux si la cri-
« tique ne s'étendait pas quelquefois jus-
« qu'à nos personnes !... Convenez aussi
« que, à la réserve de nos productions
« à Mme de Créquy et moi, il ne paraît
« plus rien que de pitoyable ; et, depuis
« la mort de notre pauvre confrère M. Ra-
« melin, on n'a pas vu sur les bonbons,
« ni dans le Mercure un seul rébus qui
« ressemble à rien, ni une charade qui
« ait figure humaine. Je vous avouerai
« avec une franchise qui me coûte beau-
« coup, dont je n'use guère, mais que

« je crois devoir à Mme de Créquy, à titre « de collègue, je vous avouerai que le « mot de son dernier logogriphe me pa- « raît merveilleusement introuvable. Après « un débit si lumineux, j'ai presque « pleuré de la voir se dérober à mon em- « pressement en s'enveloppant de mille « replis. J'en ai pourtant démêlé deux ou « trois mots, mais ils me paraissent si dia- « blement disparates, que je n'en saurais « former un tout qui ait l'air de quelque « chose. Voilà le comble de l'art logogri- « phique, et votre illustre amie peut se « vanter d'en avoir reculé les limites! On « aurait bien voulu me faire entendre que « ce mot était peut-être *buffet d'orgue* ou « *Sardanapale*, à la couronne près; mais « j'ai vu le piège... *Et mon premier n'est ja- « mais mon entier;* Mon Dieu, mon Cousin, « comme cette fin de charade, appliquée « à un logogriphe, est bien une formelle « contravention de nos lois, qui n'a pu « s'opérer sans une raison majeure; mais « quelle est cette raison? voilà ce que j'i- « gnore. Peut-être, me suis-je dit, est-ce un « nom propre extraordinaire qu'il faudrait « chercher dans l'almanach de Gotha;

« peut-être est-ce un objet que la pudeur « ne permet pas de désigner d'une ma- « nière palpable ; peut-être est-ce un être « de raison. Mais non, mon Cousin, non, « cela serait barbare, et malgré les li- « cences de notre code énigmatique, il ne « saurait être permis à Mme de Créquy « de surprendre ainsi la confiance et la « bonne foi de ses nombreux lecteurs. En « vérité, le logogriphe m'intimide ; je « n'ose m'élever jusqu'à sa hauteur, et je « veux me borner à l'énigme : elle est « plus simple dans ses allures ; elle est « mieux assortie à mon caractère enjoué « qui n'a rien de fallacieux ; et, du reste, « il est encore assez glorieux de s'en bien « tirer ; une bonne énigme ne se trouve « pas souvent dans le pas d'un mulet, « comme dirait le comte de Brionne ; car « enfin, mon Cousin, qu'est-ce que l'é- « nigme ? C'est une agréable opération de « l'esprit, par laquelle on veut faire en- « tendre une petite chose qu'on ne veut « pas dire parce qu'elle n'en vaut pas la « peine. Eh bien, je trouve encore d'au- « tres avantages à faire des énigmes : d'a- « bord on prend l'habitude de ne jamais

« parler tout-à-fait, ce qui nous évite une « foule de reproches ou de tracasseries « journalières, sans compter la perte du « temps (qui fuit toujours, comme vous « savez). En outre, on se rend profitable « aux autres par des façons mystérieuses « qui exercent furieusement l'esprit des « personnes; enfin j'ai cru remarquer, en « voyant notre cousin de Saxe, qu'une « réserve honnête embellissait prodigieu- « sement un jeune prince; et, depuis ce « temps-là, je ne dis plus rien qu'à moi- « tié. Je n'aurai pas la fausse modestie de « vous parler humblement de mon petit « ouvrage; car Mme de Créquy, qui a le « coup d'œil très-sûr et très-prompt, ne « manquera certainement pas de le juger « favorablement et du premier coup d'œil. « Je me recommande, au surplus, pour « la prompte insertion de mon énigme à « l'obligeance que je dois supposer à « notre cousine et votre amie, puisque « elle accompagne ordinairement l'esprit « et les talens.

« Puissent les Dieux inconnus, protec- « teurs du double sens, verser abondam- « ment sur vous tous les trésors d'une

« éloquence mystérieuse ! puissent-ils « vous conserver les yeux du Lynx, le « voile d'Isis et les bandelettes d'Horus, « qui mourut vierge, à ce qu'on dit ! « puissent-ils vous accorder une longue « suite de demi-jours, les faveurs d'une « ombre douteuse et quelques nuits allé- « goriques (1). Je vous proteste sans mé- « taphore, etc.

« L. S. X. »

Vous pensez bien que je n'avais jamais ni fabriqué, ni fait imprimer aucun logogriphe ! quand il était seulement question d'une charade, je m'é-

---

(1) ÉNIGME COMPOSÉE PAR LOUIS XVIII
En 1773.

« Je suis un pénible sentier
« Où l'amour fit mainte surprise;
« Je suis non loin du bénitier
« Quoique je sois hors de l'église.
« Je suis féminin, masculin,
« Douteux en grec, neutre en latin;
« En hébreu je ne le puis dire
« Sans vous dévoiler mon secret.
« Avec les mânes, je soupire;
« Je suis voilé, mais indiscret,
« Et c'est la rage qui m'inspire !
« D'émouvoir j'ai reçu le don.
« Je suis présent à la parade.

criais ou m'enfuyais, et quant à l'énigme composée par Monsieur, je vous avouerai que je n'ai jamais essayé d'en trouver le mot. M. de Penthièvre eut la bonté de lui parler de Mme de Créquy, *qui* n'était pas en humeur et dans l'usage de se prêter à des espiègleries d'écolier, et la première fois que j'allai faire ma cour à Versailles, Monsieur n'osa pas me dire un seul mot qui pût me faire songer à sa belle épître et ses prosopopées de collége. Nous avons toujours été bons amis depuis ce temps-là; jusqu'à l'époque du commencement de la révolution, s'entend; car un Prince qui nage entre deux eaux, qui sourit à la plébécule, et qui semble incliner du côté de la démocratie, me paraît un homme insupportable.

« De l'énigme j'ai l'abandon,
« La profondeur de la charade.
« Je sais employer sans abus
« L'importance du hiérogliphe,
« La réticence du rébus
« Et la noirceur du logogriphe.
« Enfin, je suis un malheureux,
« Un sylphe, une ruine, une belle,
« Je suis un disque lumineux
« Et je suis une bagatelle.
« Pour deviner, je suis un lynx;
« Hercule me trouva futile.
« Pour me cacher je suis un sphinx,
« C'est..... une chose fort utile.

(*Note de l'Éditeur.*)

Monsieur ne manqua pas d'organiser d'autres mystifications, qui lui réussirent beaucoup mieux que celle de notre énigme. Par exemple, il imagina de faire parler, dans tous les journaux de Paris, d'un animal, extravagant pour sa conformation, car il avait, disait-on, des pieds d'autruche et des cornes de buffle, avec une queue de singe et la crinière d'un lion. On en fit graver des milliers d'estampes, et l'on nous écrivait de partout pour nous demander quelques détails sur cette bête pharamineuse. Tout le peuple était persuadé que rien n'était plus vrai, ce qui réjouissait beaucoup Monsieur, et ce qui m'ennuya prodigieusement. Une autre fois, il fit insérer dans le Mercure de France une sorte de procès-verbal de la douane de Marseille, au sujet de l'ouverture d'une malle, où notre consul d'Alexandrie avait mis des œufs de crocodile, lesquels étaient éclos pendant la traversée, lesquels étaient sautés sur les douaniers pour les dévorer, etc. Le Journal des Savans se mit à disserter là dessus, et voilà ce qui nous parut divertissant.

Monsieur faisait joliment les vers : il m'avait envoyé sa traduction de la première épître d'Horace, que je suis fâchée d'avoir perdue; je ne retrouve ici que le madrigal adressé par ce Prince à sa belle-sœur (Madame la Dauphine), en lui

envoyant un éventail, et je crois inutile de vous le rapporter, parce qu'il se trouve sur toutes les tablettes (1).

Je suis obligée de convenir, pourtant, qu'une des meilleures plaisanteries du monde est une certaine lettre écrite par Monsieur à la Comtesse de Lussan, au nom de la feue Comtesse de Tessé (2), laquelle épître est datée des *Champs-Elysées*, et laquelle est assurément la meilleure critique de cette sorte d'esprit vide et creux, faux et bruyant, dont cette Comtesse de Tessé nous avait fatigués pendant soixante et tant d'années, de prétentions, de préventions, de précipitations frivoles et d'exclamations glapissantes. Clairaut disait d'elle, que c'était le chaos dans le vide et le néant dans l'agitation. On attribua généralement cette belle épître à la Marquise de Coigny,

(1) 1796. Comme je ne sais plus ce que seront devenues les tablettes avec le quatrain, à cause de la révolution, je vais l'ajouter en marge, afin de vous en éviter la recherche.

« Au milieu des chaleurs extrêmes,
« Heureux d'amuser vos loisirs,
« J'aurai soin, près de vous, d'amener les zéphirs.
« Les amours y viendront d'eux-mêmes. »

(2) Marie de Béthune-Sully, belle-mère d'Adrienne de Noailles, aujourd'hui Comtesse de Tessé, dont je ne vous tiens pas quitte.

(*Notes de l'Auteur.*)

dont le mauvais genre d'esprit est parfaitement analogue à celui de la défunte, et le plus joli de cette affaire était de voir Mme de Coigny s'en appliquer les félicitations ironiques et s'en pavaner injustement. On aurait tellement cru entendre parler Mme de Tessé, ou lire une de ses lettres, que tout le monde s'y serait trompé, si elle n'avait pas été morte, et Mme de Lussan en fut la dupe, au point de se persuader que la défunte avait écrit cette même lettre avant sa mort, et sous la rubrique de l'autre monde, attendu qu'il n'existait plus personne qui fût capable d'écrire avec un pareil agrément !.... Voyez donc la sagacité de cette Comtesse ? Monsieur n'a jamais rien fait qui vaille cette lettre, et je vais la faire copier ici, pour vous donner une idée de la manière de ces Dames, et de ce que nous appelions le Crébillonage Amarivaudé.

Lettre écrite par Monsieur, frère du Roi, sous le nom de la Comtesse de Tessé, à Mme la Comtesse de Lussan d'Aubeterre.

Aux Champs-Élyséens, ce 23 août.

« Mon enfant gâté, ma Louise, de l'au-
« tre monde mon ombre vous souhaite une
« bonne fête : comme je n'ai perdu que la

« vie et que la mémoire m'est restée, je « me souviens que c'est la vôtre, et je « vous envoie pour bouquet deux caisses « de fleurs, qui ne feront pas mal devant les « croisées de votre joli salon bleu, que je ne « connais pas. Sans y être jamais entrée, je « sais qu'il ressemble à un ciel, et cela est « naturel : telle propriétaire, tel logis.

« J'accompagne mon bouquet d'une « lettre, par les raisons que je vais vous « déduire, car j'étais diseuse là-haut pour « parler à ceux que j'aimais, et je le suis « là-bas pour qu'ils y pensent.

« Je veux que vous me regrettiez, mais « que ce soit sans me plaindre, parce que « je suis dans l'Elysée, ma chère enfant. « L'on est bien là. Je me complais à vous « en apprendre les nouvelles.

« On ne m'appelle plus Comtesse, on « m'appelle Manon Tessé, et quelquefois « Tessé tout court; je trouvai cela neuf, « mais juste, parce qu'ici l'on n'est rien, et « tout. Comment cela? On est heureuse.

« Savez-vous qu'est-ce qui m'a reçue? « *Lucrèce* et *Ninon*. J'en ai demandé la « raison : on m'a répondu, elle est sim- « ple; c'est que vous avez tenu un milieu

« entre ces deux fameuses beautés, et vous « aviez raison toutes trois. *Lucrèce* était « folle d'être si sage; *Ninon* était sage d'être « si folle; vous n'étiez trop l'une ni trop « l'autre; mais vous étiez bonnes toutes « trois; et qui reçoit-on? Les bons.

« Et ce vilain *Tarquin*, me direz-vous? « Eh! mon enfant, il n'y est pas. En fait « d'hommes, on n'en reçoit que d'une « sorte, de ceux qui méritent le bonheur, « et non pas de ceux qui l'arrachent. On « ne trouve ici que des gens qui croient le « plaisir une sagesse, et aiment la sagesse « comme plaisir. Ah! Comtesse, quelle « société! point d'ingrats et point de roués! « On est aimable, parce qu'on l'est, et « non parce que l'on cherche à l'être; on « ne quitte jamais, on possède toujours. « Il est vrai qu'on a tout le monde, mais « tout ce monde-là n'est rien qu'un, parce « qu'il n'y a qu'un cœur pour tous.

« On me plaisante sur mon théatin; « c'est *Ninon*, comme vous entendez; mais « elle me plaisante pour rire, et je la dé- « sarme en riant; je réponds par la vé- « rité; et cela prend, parce qu'on l'aime « ici.

« Qu'est-ce que le monde, lui ai-je dit? « Un théâtre de marionnettes, où il faut « que chacun joue son rôle. Qui est-ce « qui le fixe? L'état et l'âge : quand on est « jeune, fraîche et belle, son directeur, « c'est son ami; quand on n'est plus ce qu'on « était, son ami, c'est son directeur; c'est « pour soi qu'on a le premier, on a le se- « cond pour les autres; mais que préfé- « reriez-vous, Louise! Pourquoi cela? « C'est qu'elle est bonne, et qu'elle a de « quoi devenir meilleure.

« A propos, petite libertine, vous allez « donc à Saint-Omer pour faire tourner « toutes les têtes?.... Et la vôtre? Ah! il « est aimable..... Je ne crains rien et ne « vous désapprouve pas.

« Écoutez-moi, chère enfant, dites bien « des choses de ma part à madame de Bou- « lainvilliers. Un des grands torts de votre « bas monde, c'est d'oublier trop vite les « morts; elle ne l'a pas, je lui en sais gré; « je l'aimais là-bas; je l'aimerai ici.

« Vous avez aussi une voisine, madame « la Comtesse de Beauharnois, dont on « raffole dans ce pays-ci; elle n'y est pas « encore, tant mieux! nous aimons que

« les bons vous restent, parce que vous « n'en avez guère.

« Nous avons aussi Dorat, célibataire « qui la chante du matin au soir, et elle « le mérite, je le sais, car elle a de l'es- « prit comme un ange et une âme comme « dans ce monde-ci. Dites-lui, pour lui « faire plaisir, que son ami est très-heu- « reux. Il y a ici deux acolytes qu'on lui « a donnés pour raisons, c'est Anacréon et « Fontenelle ; il marche de pair avec l'un, « et rend déjà l'autre sensible ; c'est un « miracle, mais il l'opère.

« Et ces prudes, comme j'en ris ; et « ces femmes qui venaient souper chez « moi, pour qu'on dît d'elles : *Elles vont « là;* mais je ne ris pas de tout le monde, « au moins.

« Quoi qu'on ne fasse point d'enfans ici, « on s'intéresse beaucoup aux mères qui « s'amusent à faire des Amours ; vous en « connaissez une, n'est-ce pas? Elle rime « en *an* ; elle a raison. Parle-t-on de son air, « on dit *charmant*, son esprit *charmant*, « encore son cœur *intéressant* y rime juste; « la voilà, c'est *Lassan*. Envoyez-la-moi « dans un siècle, je la placerai auprès de

« Rousseau ; son écuyer sera Chaulieu ;
« elle brûlera l'un et fixera l'autre.

« Et le cher Baron de Tott, qu'en faites-
« vous ? Mille excuses, quand vous le ver-
« rez ; je l'ai maltraité sur ma fin, mais
« je me mourais, c'est là le cas de ra-
« doter.

« Que diriez-vous, ma chère enfant,
« de ce vilain Abbé de Modène, qui est
« venu frapper ici ! Un brutal, un débau-
« ché ! Fi donc l'horreur ! Voisenon l'a
« chassé comme profane ; mais nous guet-
« tons l'Abbé de Bernis.

« Adieu, chère enfant, ménagez-vous ;
« je ne vous attends que dans soixante ans
« au plus tôt, parce qu'il faut être assez
« là-bas pour mieux goûter le bien d'ici.

« Plus qu'un petit conseil, et je vous
« laisse : soyez jeune sans crainte de vieillir;
« vieillissez sans crainte d'être jeune ; res-
« tez bonne comme vous êtes aimable ;
« soyez aimante pour être aimée. Le bon-
« heur dans le monde, le voici ; sentir et
« bien placer ce que l'on sent.

« Je vous écrirai au jour de l'an.

« TESSÉ, rajeunie et heureuse. »

On dit que lorsque M. de Talleyrand se recherche et qu'il veut faire l'agréable en écrivant, il y a quelque chose de cette facture-là dans son style. On s'en est moqué comme de juste, il a voulu s'en corriger, mais il aura beau faire, il n'écrira jamais correctement ni agréablement. Il est de l'école de Crébillon.

Je ne vous parlerai pas encore aussi longuement de M. le Comte d'Artois, avec qui j'avais moins de relations qu'avec ses frères, parce qu'il était le plus jeune, et parce que mon fils avait la survivance du grand office de son beau-père dans la maison de Monsieur. Cet enfant royal était rempli de vivacité d'esprit, de bonté naïve et de grâce naturelle. On en rapportait continuellement des gentillesses ou des preuves de sensibilité parfaite; je vous assure qu'il était devenu pour toute la France un objet d'adoration, et c'est assurément la personne de la famille royale que les d'Orléans ont eu le plus de peine à *dépopulariser*, comme disait Mirabeau. Le Duchesse de Beauvilliers, qui grognait toujours, ne trouvait pourtant qu'un reproche à lui faire (en trois parties), c'est à savoir qu'il avait toujours un pied sur l'étrier, qu'il avait toujours la cravache à la main, et qu'il avait parfois la main trop légère. Dans quelques années d'ici, je vous parlerai de son

duel avec un prince du sang, et vous verrez si le Duc d'Orléans, frère de la Duchesse de Bourbon, s'est conduit misérablement dans cette occasion-là ?

Notre cousin, le Prince Louis, depuis Cardinal de Rohan, fut envoyé comme Ambassadeur extraordinaire à Vienne, afin d'y conclure le mariage de l'Archiduchesse Marie-Antoinette avec Monsieur le Dauphin. Mon cousin le Baron de Breteuil, Ambassadeur ordinaire à Vienne, où il avait négocié toute cette affaire d'alliance, eut le dégoût de s'y voir éclipsé par le Prince Louis; il arriva d'Allemagne avec la rage dans l'âme; il fut créé ministre de la Maison du Roi, ce qui l'encouragea dans son esprit de vindicte, au lieu de l'apaiser, et quand je vous rendrai compte de cet horrible procès du collier, qui m'a donné tant de soucis et d'affliction, vous y trouverez l'effet de cette belle rancune de M. le Baron contre le Cardinal de Rohan. Vous verrez tout ce que la considération de la Reine et la réputation du clergé français en ont souffert ! Je n'y saurais penser encore aujourd'hui sans irritation. J'ai eu bien de la peine à m'en réconcilier avec M. de Breteuil. — Ne me parlez jamais de la férocité de votre conduite envers ce malheureux Prince-Evêque, lui dis-je, après sept années de brouillerie,

je vous l'ai pardonné, j'en conviens; mais je désire que Dieu vous le pardonne un peu mieux que je ne le saurais faire!

J'ai trouvé dans les lettres que j'ai conservées du Prince Louis, un portrait, ou si vous voulez une esquisse de l'Archiduchesse Marie-Antoinette. Il est assez mal écrit, comme tout ce qui vient des gens du monde, et particulièrement des grands seigneurs de ce temps de contagion philosophique et de confusion dans les intelligences; misérable temps, où l'arrogante afféterie d'un Grimm et d'un Chamfort, où les sensibleries et les niaiseries de MM. d'Arnaud-Baculard et Marmontel, assistées des boursouffures à la Diderot et des platitudes à la Sédaine, avaient tout-à-fait dénaturé le bon sens, le bon style et le bon goût français, qui n'est que l'expression du bon sens. Du reste, il était fidèlement vrai, ce portrait à l'ébauche, il avait le mérite de la ressemblance, et c'est pourquoi je l'ai gardé.

> L'Archiduchesse-Dauphine est d'une taille proportionnée à son âge, maigre sans sécheresse ni disgrâce; ainsi qu'une jeune personne qui n'est pas totalement formée. Elle est parfaitement bien faite, et tous ses mouvemens agréables. Ses che-

veux sont d'un blond pur et certain, et qui n'a pas le moindre reflet de hasardé, ni tirant sur le roux. Ils sont bien plantés; les sept pointes y sont visibles, car on la coiffe en les relevant à la mode actuelle, mais il est à craindre que son front ne vous paraisse trop dégarni. C'est par suite d'une manie de sa gouvernante, qui aime à voir un grand front, je suppose, et qui faisait serrer le front de cette princesse avec un bandeau de laine qui lui a rongé les cheveux. Elle a donc le front un peu grand, mais très-beau; la forme de son visage est d'un ovale parfait : un peu alongé; des sourcils aussi fournis qu'une blonde peut les avoir, mais d'une nuance plus foncée que ses cheveux, et les cils d'une longueur charmante. Ses yeux sont bleus sans être fades, et jouant avec une vivacité pleine d'esprit. Son nez est aquilin, un peu trop affilé par le bout, peut-être, mais il en résulte une impression de délicatesse et de distinction, ce me semble? Elle a la bouche petite et vermeille comme une cerise. Les lèvres épaisses, et surtout l'inférieure, qu'on sait être le trait distinctif de la maison de Bourgogne.

N'admirez-vous pas que ceci ait pu se perpétuer jusqu'à nos jours, depuis la Duchesse Marie la Grande, c'est-à-dire pendant trois cents ans? C'est la moindre portion de son riche héritage. Ah! Louis XI, Louis XI, qu'avez-vous fait là? La finesse de sa peau tient du prodige, sa blancheur est éblouissante, et elle a des couleurs naturelles et bien placées, qui perdront beaucoup à être couvertes par le rouge qui ne les vaudra pas. Son port est celui d'une personne qui sent qu'elle est Archiduchesse et fille des Césars. Sa physionomie est très-variée, mais toujours très-noble. Sa dignité naturelle est tempérée par sa douceur, naturelle aussi, et par la simplicité de son éducation. Je ne crois pas que les Français puissent se refuser en la voyant, à un sentiment mêlé de tendresse et de profond respect.

Je vous ai déjà parlé des pronostics qui vinrent nous attrister autour du berceau de Louis XVI, et le courrier qui meurt de sa chute, et l'aumônier qui ne peut ondoyer l'enfant parce que la mort vient le saisir, et les nourrices qui meurent, et le Roi qui se reproche de lui avoir donné ce

nom de Duc de Berry qui porte malheur ! Il en fut ainsi pour l'arrivée de l'Archiduchesse Marie-Antoinette. A la frontière, en quittant sa cour allemande, elle remarqua les tapisseries de la couronne qui garnissaient la tente où venait de s'effectuer son échange ; c'était des scènes de carnage, et notamment le massacre des Innocens et celui des Machabées, ce dont elle n'osa parler, mais ce qu'elle montrait en pleurant. La femme d'un valet de garderobe et sa sœur, qui servaient aux Atours, trépassèrent sous la même tente et dans la même soirée ; on dit à cela que c'était de leur faute, et pour avoir mangé des champignons, mais elles n'en moururent pas moins. Voyons maintenant les réjouissances de la ville de Paris, et dites-moi s'il est permis de croire aux mauvais présages ?

Votre père était malade, au point de ne pas quitter son appartement. On avait pensé que je devrais correspondre à l'attention de MM. de l'hôtel-de-ville, qui nous avaient adressé deux invitations pour y souper avec LL. AA. Royales ; c'était l'avis de M. de Penthièvre, et ce fut celui de la Comtesse de Marsan. Ainsi je surmontai je ne sais quel trouble et quel sentiment d'effroi que j'en éprouvais dans l'âme, avec plus d'angoisse et de ténacité qu'aucune autre sorte de

pressentiment. Je me fais habiller et coiffer, suivant la bienséance de mon âge et selon mon habitude, en mère Bobie ; je me fais ajuster un pied de rouge et mon plastron de l'ordre de Malte, en vertu de porte-respect, avec la croix teutonique de St-Jean-Népomucène, en vue de faire ma cour à l'Archiduchesse ; et me voilà sans brillans ni perles, en simple robe grise et sous une coiffe noire, au milieu de cette foule enrubannée et même *endiamantée* de la ville. Les bourgeoises et les échevins n'en revenaient pas ! Lauzun dit à mon fils qu'on s'était beaucoup intrigué pour savoir mon nom, et qu'il avait entendu dire que j'étais *la princesse de Malte.*

Après m'avoir fait la politesse de m'inviter à souper à l'hôtel de-ville, il paraît que M. le Prévôt des Marchands n'avait pas eu celle de s'en souvenir, et comme on n'y savait où me placer ni que faire de moi, le greffier de la ville entreprit de me faire asseoir à table avec les inspecteurs généraux d'armée ; ce que je n'acceptai certainement pas, vous pouvez m'en croire : et ceci me faisait un certain plaisir, à dessein de m'en retourner bien vite, après avoir salué LL. AA. Royales, et pour aller me divertir de ces formalistes qui m'avaient forcé la main ; mais je n'eus pas la satisfaction de cette petite vengeance : M. de

Talaru se mit à dire que M. le Dauphin ne s'asseyerait pas, si Mme de Créquy ne se trouvait pas convenablement bien placée ; mais toujours est-il que je n'aurais pu trouver place à la table de M. le Dauphin, si ma nièce de Tessé ne m'avait pas cédé la sienne, et voilà de ces déconvenues qui ne manquent pas d'arriver souvent aux fêtes de la ville. Je me souviendrai toujours de la Duchesse de Fitz-James qu'on y voulait absolument conduire auprès du Maréchal de Lowendal, pour lui chanter des couplets sur la prise de Berg-op-Zoom, en lui soutenant qu'elle avait une voix superbe, et parce qu'on la prenait pour Mme Lempereur, la femme du joaillier.

Mme la Comtesse de Toulouse et Mme de Carignan, *légitimée* de Savoie, furent assises au plus près de Monsieur le Dauphin, ce qui ne pouvait mécontenter personne. L'illégitimité française à la droite du Prince, et l'étrangère à sa gauche, ainsi que de raison. Ma place était à côté de Monsieur, qui mangea de grand appétit, suivant sa coutume, et qui n'en parla pas moins agréablement. M. le Comte d'Artois n'était pas à ce banquet, et je ne sais plus pourquoi ? Mme de Tessé n'avait pas manqué de profiter de la bonne occasion pour s'envoler à tir d'ailes et s'en aller souper au coin de son feu. Plût à Dieu que j'en eusse fait autant,

car en m'en retournant à deux heures du matin, je fus accrochée par un équipage à la livrée d'Orléans, sur le Pont-au-Change, et mon carrosse y fut culbuté sur un monceau de pavés. Un de mes chevaux ne pouvait s'en relever, mon cocher avait l'épaule démise et j'étais couverte de contusions. Vous pouvez bien supposer que mon carrosse était en mauvais état; mais je ne voulus pas monter dans celui qui m'avait renversée (bien qu'il fût à vide), et je fis dire à ces manans du Palais-Royal, que ce serait une marque de confiance et de familiarité que je ne prendrais certainement pas avec M. le Duc d'Orléans. Ce fut Mme du Poulpry qui me tira d'affaire, et qui me fit coucher au fond de son vis-à-vis. Elle était dans cette voiture avec sa mère la Présidente de Confolens, qui la prit sur ses genoux; et lorsque j'arrivai chez moi, il se trouva que je m'étais évanouie, ce qui ne dura pas moins de cinq à six heures.

Vous dire à présent comment il se fit que huit jours après, je me laissai conduire au feu d'artifice, qui fut tiré sur la place neuve, à l'entrée des Champs-Elysées, c'est une chose inexplicable, autrement que par les supplications et les persécutions du Maréchal de Brissac, gouverneur de Paris, pour qui MM. de la ville avaient eu l'attention de réserver cette grande colonnade,

où se trouve aujourd'hui le garde-meuble (1). Avant de continuer mon triste récit sur ce prétendu feu de joie, je vais vous parler d'une discussion qui s'émut à Versailles à propos du menuet de la cour, et qui me parut d'une impertinence achevée.

On avait appris, ou cru savoir que c'était Mlle de Lorraine, fille de Mme de Brionne, et sœur de MM. de Lambesc et de Vaudémont, c'est-à-dire Princesse du même sang que l'Archiduchesse-Dauphine, qui devait danser le menuet immédiatement après les Princesses de la famille et du sang royal. C'était une distinction qui n'aurait eu rien d'intolérable, et par ma foi, les Princes et Princesses de Lorraine en possédaient bien d'autres, auxquelles on avait eu le temps de s'accoutumer! On ajoutait que le Roi n'avait accordé ceci qu'à la sollicitation du Comte de Mercy, l'Ambassadeur impérial, lequel en aurait fait la demande officielle au nom de l'Impératrice-Reine, ce qui n'avait pas plus de vraisemblance que de vérité. Voilà MM. les Ducs et Pairs en fermentation de résistance, en projet de révolte, pour ainsi dire. Ils s'adjoignirent une quarantaine de gentils-

(1) C'est le ministère de la marine, depuis le pillage du Garde-Meuble, en 1792.

hommes opposans, parmi lesquels on voit figurer M. de la Vaupalière et M. de Villette, afin de représenter l'ancienne noblesse, apparemment? Le premier Pair, Archevêque et Duc de Reims, ne voulut pas entrer dans un pareil tripotage; mais on s'assembla chez M. de Broglie, Évêque de Noyon, et Comte et Pair de France, en cette qualité; enfin, M. de Clermont d'Amboise y rédigea la pièce suivante (il y paraît à la beauté du style); et M. de Noyon s'empressa d'aller présenter ce factum à Sa Majesté. C'était une dissertation sur un menuet; voyez donc l'heureux à propos et la belle convenance de sa présentation par un évêque! Voici le chef-d'œuvre en question, que votre père ne voulut pas signer. Je ne me serais jamais consolée de voir son nom sur une telle pancarte, avec un pareil entourage.

SIRE,

« Les grands et la noblesse du royaume, honorés dans tous les temps, de la protection particulière de Votre Majesté et des Rois ses prédécesseurs, déposent avec confiance au pied du trône, les justes alarmes qu'ils ont conçues. Le bruit s'est répandu que Votre Majesté était sollicitée d'accorder un rang à la maison de Lor-

raine, immédiatement après les princes de votre sang royal, et qu'il avait été réglé qu'au bal paré, qui doit avoir lieu pour le mariage de Monsieur le Dauphin, Mademoiselle de Lorraine danserait avant toutes les dames de la cour : honneur si distingué que, dans votre auguste maison, il n'est pas même accordé aux branches aînées sur les branches cadettes, et qu'il ne l'a jamais été qu'aux filles du sang royal sur les femmes de qualité.

« Ils croient, SIRE, qu'ils manqueraient à ce qu'ils doivent à leur naissance, s'ils ne vous témoignaient combien une distinction aussi humiliante pour eux qu'elle est nouvelle, ajouterait à la douleur de perdre l'avantage qu'ils ont toujours eu de n'être séparés de Votre Majesté et de sa famille royale par aucun rang intermédiaire, et s'ils ne vous représentaient avec le plus profond respect, les raisons qui s'opposent à des prétentions qui ne blessent pas moins la dignité de la nation et de votre couronne, que les prérogatives de la noblesse française. Ils se flattent qu'elles toucheront Votre Majesté, et que sa bonté ne lui permettra pas de

souscrire à une demande dont l'effet ne pourrait que mortifier un corps qui a toujours été le plus ferme soutien de la monarchie, et qui n'a cessé de prodiguer son sang et sa fortune, pour en augmenter la gloire et la splendeur.

» Il n'y a point d'honneur, SIRE, dont la noblesse française soit plus jalouse que d'approcher de ses rois, et elle croit défendre le plus précieux de ses avantages, en défendant le rang qu'elle tient auprès de Votre Majesté. Attachée au trône dès le commencement de la monarchie, elle n'en a jamais été séparée par qui que ce soit : c'est un ordre que les Rois vos prédécesseurs ont toujours maintenu, et lorsque François Ier, *pour faire honneur* au Duc d'Albanie, frère du roi d'Écosse, qui était en France, le fit placer entre un prince du sang et un pair du royaume, il crut devoir déclarer que c'était pour cette fois *seulement*, et ordonner que les Pairs s'asseyeraient dorénavant, en ses cours et conseils, *les premiers et les plus prochains de sa personne;* (il commanda d'en *faire registre*).

» Les puinés de Clèves, dont la mai-

son précédait en Allemagne celle de Lorraine; ceux de Luxembourg, qui comptaient quatre Empereurs et six Rois de Bohême parmi leurs ancêtres; ceux de Savoie, issus d'une maison qui régnait souverainement depuis cinq cents ans, se sont conformés à l'ordre ancien du royaume; ils n'y ont pris d'autres titres que ceux qui sont communs à toute la noblesse, et se sont honorés de marcher au rang des comtés, duchés et pairies qu'ils y ont obtenus.

» La maison de Lorraine elle-même a tellement reconnu cet ordre qu'elle a voulu se prévaloir de dignités de l'État pour précéder les princes du sang.

» C'est cet ordre ancien que Charles IX voulut être suivi à la cérémonie de son mariage, après la discussion la plus scrupuleuse qu'il en fit faire dans un conseil tenu à Soissons en 1570. Il y régla les rangs par l'ancienneté des duchés, comme avaient fait tous les Rois dans les temps passés, et répondit au duc de Nevers, de la maison de Mantoue, qui s'en plaignait, qu'il voulait *suivre ce qu'il avait trouvé*, et qu'il ne pouvait *faillir en le faisant.*

Quel titre, SIRE, pourraient vous présenter messieurs de Lorraine, qui pût changer un ordre si respectable, qui pût leur donner le droit de se placer entre Votre Majesté et les grands du royaume, et d'abaisser au-dessous d'eux les premières dignités de la nation, les dignités dont ils se sont eux-mêmes servis afin de pouvoir décorer, élever de plus en plus et finir par exalter leur maison; dignités par lesquelles ils ont cru devoir précéder les princes de votre sang, qu'ils ne pouvaient incontestablement précéder par leur naissance. S'ils ont joui de quelques préférences momentanées sur les grands du royaume, c'est dans les temps où la faveur et les circonstances leur assuraient le succès de toutes leurs prétentions : doivent-ils les faire revivre dans des temps où la sagesse et la justice de Votre Majesté font le bonheur de ses sujets et la gloire de son règne!

» La grandeur des premières dignités dans tout état marque celle des nations, et la grandeur des nations fait celle de leurs rois. Delà vient, SIRE, qu'aucun de nos voisins ne souffre que des étrangers,

même souverains, aient chez eux la préséance sur les grands de l'État. Aucune Duchesse en Angleterre ne voulut céder le pas, en 1673, à la Duchesse de Modène qui y menait sa fille (depuis Reine d'Angleterre), pour épouser le Duc d'York; les grands d'Espagne n'ont jamais fait aux Ducs de Lorraine d'autre honneur que celui de les laisser asseoir à l'extrémité du même banc qu'eux. MM. de Lorraine n'ont pu obtenir à la cour de Vienne même, où règne le chef de leur maison, d'autres honneurs que ceux qui sont communs à tous les princes de l'empire.

» Les grands de votre royaume, SIRE, ne sont point inférieurs à ceux de tant d'états, qui regarderaient comme une offense pour eux et pour leur nation, la prétention de les précéder chez eux. Ce serait douter de la prééminence de la France en l'Europe que de douter de la prééminence de ceux qui, aux termes de vos ancêtres, font *partie de son honneur et du propre honneur de ses rois*.

» La noblesse française ne le cède et ne doit céder, SIRE, à aucune autre noblesse du monde, à raison de son ancien-

neté, par l'éclat de ses actions, et par les grands hommes qu'elle a produits. Elle compte parmi ses ancêtres des Rois, des Empereurs et d'autres souverains; elle y compte des maisons à qui leurs alliances ont ouvert des droits sur plusieurs trônes de l'Europe; elle ne connaît en un mot au-dessus d'elle que le sang de ses rois, parce qu'elle ne voit que dans ce sang auguste ceux qui, par les lois de la monarchie, peuvent devenir ses souverains.

» Ce sentiment qui fait le caractère propre de la nation, et qui, dans la nation, distingue surtout votre noblesse; cet amour inaltérable pour nos Rois, que les vertus de Votre Majesté ont encore augmenté, ne nous rend que plus sensibles aux moindres atteintes que l'on peut donner au rang que nous avons toujours tenu près du trône; mais, SIRE, votre bonté et votre justice nous rassurent. Si Votre Majesté a bien voulu donner des preuves de sa complaisance dans une occasion qui fait le bonheur et l'espérance de toute la France, elle ne voudra pas qu'un si beau jour soit une époque de douleur pour la noblesse française, et

daignera dissiper ses craintes en déclarant que son intention est de conserver l'ordre établi dans le royaume depuis le commencement de la monarchie, maintenu par tous ses prédécesseurs, et dont elle a bien voulu elle-même, en 1718, garantir la durée, en consacrant par ses propres édits *les anciennes constitutions de cet état, qui ont donné aux premiers officiers de la couronne, auprès des rois, le rang immédiat après les princes du sang.* Elle comblera de reconnaissance les plus fidèles et les plus soumis de ses sujets, ainsi qu'une noblesse qui n'est pas moins prête que ses ancêtres à sacrifier sa vie et ses biens pour la défense de sa patrie et la gloire de votre couronne. »

A Paris, le 7 mai 1770, etc.

Le Roi répondit à peu près en ces termes à M. l'Évêque de Noyon :

« La danse, aux bals de ma cour, est « une chose qui ne saurait tenir à consé- « quence, attendu que le choix des dan- « seurs et des danseuses n'y dépend que de

« ma volonté. Je ne veux rien changer à « ce qui s'y pratique habituellement, mais « si je voulais marquer quelque distinc- « tion sans conséquence à Mademoiselle « de Lorraine, à l'occasion du mariage de « mon petit-fils avec une autre Princesse « de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, « il me semble que personne ne saurait « en être blessé ni surpris. Je compte sur « la soumission de la noblesse de mon « royaume, et surtout dans une circon- « stance où je désire, où je compte fêter « une alliance qui fera, j'espère et n'en « doutons pas, le bonheur de ma famille « et la félicité de vos enfans. » (1)

Cette réponse du Roi ne satisfit aucunement la majorité des réclamans qui complotèrent de ne pas aller au bal de la cour. La plupart d'entre eux n'étaient pas d'étoffe à s'y trouver invités; mais ils ne s'en donnèrent pas moins la belle apparence du refus. La Princesse Charlotte dansa son menuet immédiatement après LL. AA. SS., et le Marquis de Villette en fut profondément courroucé. Voilà tout ce qui résulta de la sus-

(1) A l'Evêque de Noyon, et ceci parut une épigramme contre le choix d'un mandataire ecclésiastique.

ceptibilité de ces gentilshommes et de leur insurrection contre la croix de Lorraine.

Je me rappelle que M. de la Fayette était dans les plus irrités, et qu'il vint m'entreprendre un jour, à l'hôtel de Tessé, sur la tiédeur que je paraissais mettre à cette grande affaire. — Me prenez-vous pour une grue? lui dis-je; apprenez que si j'avais des réclamations à faire signer à mon fils contre les princes Lorrains, ce ne serait pas à l'occasion d'un bal, mais à propos des promotions et des processions de l'ordre du St.-Esprit, où nous les voyons précéder nos maris, nos frères et nos enfans, sans en rien dire. On leur donne à 25 ans le cordon bleu que les seigneurs français ne peuvent obtenir avant 35 ans, aux termes des statuts. Nous les voyons mettre leur chapeau lorsque le Roi se couvre, et nous ne pensons pas à réclamer contre ces prérogatives. Vous nous dites curieusement que MM. de Lorraine les ont obtenus dans un temps où leurs prétentions ont été favorisées par les circonstances, mais on pourrait faire ainsi l'histoire de toutes les prérogatives de ce monde; et du reste j'aimerais mieux faire cause commune avec cette maison-là qu'avec des bourgeois parvenus, comme il y en a dans vos signataires. Laissez-moi tranquille avec la Princesse Charlotte et son menuet.

Il faut vous dire que dans cette année, 1770, les Champs-Elysées n'étaient ni plantés ni percés, que le pont Louis XVI n'existait pas, que le quai des Tuileries n'était pas construit, et que la rue qui conduit de la porte Saint-Honoré sur la place de Louis XV n'était ni tout à fait bâtie, ni alignée, ni pavée. Toute la partie septentrionale de la même rue, qui vient aboutir sur le boulevard, était encore obstruée par de vieilles maisons à moitié démolies; et, de plus, on avait pratiqué, pour la construction d'un égoût, un fossé très-large et très-profond, qui se prolongeait dans toute la longueur de cette rue projetée.

Vous voyez donc qu'il n'existait alors que deux issues pour arriver sur la place de Louis XV, et pour en sortir, c'est-à-dire la route de Versailles (avenue du Cours-la-Reine), et ladite rue Royale, qui avait absolument la forme et tous les inconvéniens d'un entonnoir. En réjouissance du mariage de Monsieur le Dauphin, Le Prévôt des Marchands (c'est toujours M. Bignon) avait eu l'ingénieuse pensée d'établir une foire sur le boulevard du Nord, et de peur qu'on ne le soupçonnât de vouloir accorder aux marchands forains quelques exemptions favorables, à raison de la circonstance, il eut soin de faire afficher et proclamer à tous les coins de rue que cette foire ne serait pas *franche*. Il espérait apparemment que le loyer de

ces boutiques équivaudrait à ses frais d'artifice et d'illumination; voyez la belle économie pour la ville de Paris qui n'a pas moins de 25 millions de rente!

En concordance avec cette foire sur le boulevard de la Madeleine et ses barraques éclairées de petites lanternes, qui firent le plus misérable effet du monde, M. Bignon avait choisi (préférablement à tout autre lieu) la place de Louis XV, pour y faire tirer un feu d'artifice, et comme il ne voulait pas se relâcher de ce qu'il appelait son droit de police prévôtale, il avait écrit à M. de Sartines de se tenir tranquille, et il avait fait dire à Bontemps, qu'il eût à rentrer son pont tournant des Tuileries, parce qu'il ne voulait pas avoir la responsabilité de ce qui pourrait arriver dans le jardin pendant le reste de la nuit. Grâce à la prévoyance de M. Bignon, M. Bontemps fit tourner le pont des Tuileries, ce qui fut encore un inconvénient pour le public, et le feu de joie ne réussit pas autrement bien que le reste. Au lieu de se communiquer aux pièces d'artifice, il s'en prit à la charpente et ce fut un embrâsement formidable. On s'empressa d'envoyer chercher les capucins et les pompiers avec leurs pompes, qui ne pouvaient arriver que par la rue Royale; ainsi vous pouvez imaginer le surcroît d'embarras qui s'ensuivit.

Les ordonnateurs de cette fête auraient dû prévoir que le peuple qui viendrait par le boulevard, ne manquerait pas de se diriger du côté de la place où l'on tirait le feu d'artifice et que la foule qui se trouverait sur la place ne manquerait pas de vouloir se porter, aussitôt que le feu serait terminé, du côté du boulevard où se tenait la foire. Ces deux colonnes opposées devaient inévitablement se rencontrer et s'entrechoquer dans ce défilé, sur le versant d'une excavation profonde et sur un terrain couvert de gravois, de moellons, de solives et autres matériaux de construction. Jugez ce qu'il en advint lorsque les trains des pompes et les cavaliers du guet eurent entrepris de fendre la presse? Ce furent des femmes et de malheureux enfans qu'on écrasait dans la foule, et qu'on renversa dans ce grand fossé de la rue; c'étaient des vieillards abattus et foulés aux pieds des chevaux; des gens qui se débattaient contre les filous, et qui tiraient l'épée contre des voleurs; enfin c'étaient des soldats aux gardes qui faisaient faire place à leurs officiers, ou bien à leur maîtresse, à grands coups de sabre! On n'a jamais poussé des hurlemens plus féroces, et c'étaient des cris d'angoisse à fendre le cœur!

Mon carrosse était parvenu jusqu'à la porte du

garde-meuble par la rue Saint-Florentin, où la belle maison de la Duchesse de l'Infantado se trouvait en construction, ce qui faisait que cette voie n'était pas trop praticable, et comme il était attelé de six chevaux, je n'y voulus pas monter de peur d'augmenter les embarras de la soirée. J'ordonnai qu'on en dételât quatre, et voilà mes gens qui se mirent à me faire je ne sais combien de ramages, à propos des *harnais*, — et si les chevaux restent dételés, on les battra, Madame, et le monde est assez méchant pour les tuer ou les voler.... — Qu'on les enlève ou qu'on les éventre; j'aime cent fois mieux les perdre que d'écraser personne ou d'inquiéter qui que ce soit!.... Sur cette entrefaite, un flot de peuple me sépara de mes gens, et me souleva si bel et si bien que je me trouvai transportée sur le bord du fossé du château, comme la sainte maison de Lorrette, et sans avoir mis pied à terre. Ici j'étais en grand danger d'être écrasée contre la balustrade, et j'avisai par bonheur un petit escalier de planches, au moyen duquel je descendis prudemment, lestement et résolûment au fond de ce fossé. Je fus m'asseoir sous une tonnelle de vigne, où je rendis grâce à Dieu de ma présence d'esprit, c'est-à-dire de sa protection signalée. Je dis mon rosaire, et j'attendis le point du jour avec assez de tranquillité.

Passé deux heures du matin, je n'avais plus entendu d'autre bruit sur la place que celui des patrouilles du guet ou des gardes françaises, et j'avais eu quelque velléité de remonter jusqu'au niveau de la balustrade, afin de leur demander assistance. Mais je fus retenue par une sorte de sentiment que je ne soupçonnais pas en moi. La vieillesse est quelquefois embarrassée, sans être timide, et surtout lorsqu'elle est féminine ou délicate. Il me sembla qu'avec des soldats, et de jeunes soldats peut-être, mon apparition pourrait leur donner des idées impertinentes, et par exemple, celle d'une vieille sorcière qui serait sortie de terre afin de leur sauter aux yeux. Je craignis qu'ils ne se moquassent de moi quand ils verraient mon âge et mon visage : il me parut au-dessous de moi de solliciter du secours à prix d'argent; car enfin, pensai-je, en marmottant mon chapelet, ôtez moi le nom, les titres et la fortune, et vous verrez chacun de ces garçons-là sauver une grosse servante au lieu de songer à me tirer d'embarras. Les vieilles gens ont si mauvaise grâce à redouter l'abandon, la souffrance ou la mort! C'est la raison qui me fit patienter sans rien dire, et je crois bien que si j'avais eu quarante ans de moins j'aurais agi tout différemment. Il paraît que pour dissiper les idées prestigieuses et pour faire des ré-

flexions naturelles, il n'est rien de tel que de passer la nuit dans un fossé? Aussitôt que le jour parut, c'est-à-dire à trois heures et demie du matin, j'escaladai mon degré de planches, et, quoique je ne fusse chaussée qu'en mules *découdées*, j'arrivai sans malencontre à l'hôtel de Créquy, où tout le monde était dans la désolation. (Votre bonne Dupont en prit une jaunisse qui lui dura deux ou trois mois.) C'était la première fois que j'eusse mis la main sur le marteau de ma porte cochère, et je ne savais comment m'y prendre? Je n'avais pourtant pas eu grand' peine à m'orienter jusque chez moi, et bien m'en prit, car j'aurais eu grand' peur de monter dans un fiacre, et je ne rencontrai depuis la rue Saint-Florentin jusqu'à la rue de l'Université, qu'un petit garçon, à qui je demandai s'il ne connaissait pas l'hôtel de Créquy, rue de Grenelle, et s'il voulait m'y conduire? — Tiens, cette religieuse, me dit-il, cette vieille fardée, est-elle donc bête! et il me tira la langue. Je me souviens que je racontai la chose à la Comtesse de Gisors, et qu'elle me répondit si dévotement, — Hélas, mon Dieu, quand nous allons sans laquais, voyez ce que c'est que de nous!....

Il y eut dans cette affreuse bagarre environ quatre mille personnes de tuées ou d'estropiées,

et du nombre de ces dernières étaient le Maréchal-Duc de Biron, la Comtesse d'Estaing, la Marquise de Châteaurenaud (sa mère), et puis MM. d'Argental, de Raze et Trudaine de Montigny, sans parler de toutes les femmes d'Echevins dont l'échafaudage avait été renversé dans le tumulte, et qui furent dépouillées par des filous. On disait que la femme d'un quartinier, qui s'appelait Babelle, avait perdu pour quarante mille écus de diamans, qu'elle avait loués chez Boehmer, lequel était le joaillier du Duc de Chartres. On avait dit, long-temps avant ceci, que dans toutes les occasions solennelles, et surtout quand il devait y avoir des fêtes à l'Hôtel-de-Ville, celui-ci ne manquait jamais de se faire prêter des diamans par M. son père, et qu'ensuite il s'arrangeait avec Boehmer qui prêtait ces diamans à loyer, et qui lui réservait les deux tiers de son profit. Je n'ai su qu'en penser et M. de Penthièvre ne le croyait pas ; mais de toutes les bassesses dont son gendre était capable, celle-ci n'aurait pas été la plus inconcevable et la plus révoltante (1).

Toute la journée du lendemain fut employée à débarrasser la place et la rue Royale des cada-

(1) Vous verrez que ce même Boehmer a joué un grand rôle dans le procès du collier, dont il se disait co-propriétaire. (*Note de l'Aut.*)

vres dont elles étaient couvertes, et à les transporter dans le cimetière de la Madeleine, pour les y faire reconnaître par leurs parens ou leurs amis. On apprit que Madame la Dauphine, ainsi que MESDAMES, filles du Roi, étaient venues de Versailles jusques sur le Cours-la-Reine, et qu'elles avaient rebroussé chemin en apprenant les malheurs qui venaient d'arriver. M. de Sartines m'a dit qu'il avait reçu du Roi, du clergé, des Princes, de la Noblesse, et jusques des fermiers-généraux, plus de deux cent mille francs qu'il avait fait distribuer aux familles les plus malheureuses.

On apprit aussi que M. Bignon, après avoir vu l'effet et le succès de son bel artifice, était rentré chez lui, dans son carrosse, à dix heures du soir; qu'il s'était couché, suivant son habitude, à onze heures précises, et qu'il avait dormi paisiblement jusqu'à sept heures du matin. Le surlendemain, il eut l'attention de se présenter à l'Opéra dans la grande loge de la ville, afin de prouver qu'il n'était ni blessé ni embarrassé de sa position vis-à-vis du public. Je vais avoir l'honneur de vous parler de M. Bignon, Seigneur de Lilebelle-sur-Seine et Prévôt des Marchands de Paris.

Il avait la préoccupation continuelle et l'am-

bition d'être parent d'un certain Jérôme Bignon, qui florissait au milieu du dix-septième siècle : passons-lui cette prétention-là. On avait commencé par le destiner à l'état ecclésiastique ; mais tous les autres Bignon furent enlevés par une épizootie, ce qui fit qu'on s'empressa de le marier avec une demoiselle cauchoise ; je ne me souviens pas de son nom qui ne signifiait rien ; mais toujours est-il que c'était la plus contentieuse et la plus effrontée commère du pays de Caux. Les niaiseries qu'il avait dites et les bêtises qu'il avait faites au séminaire de Saint-Sulpice y fournissent encore à la récréation des tonsurés ; témoin celle de l'examen théologique que je ne vous rapporterai pas, afin de ne pas tomber dans les redites et les ravauderies de Mme Doublet et de M. Bachaumont (1). Il est une autre anecdote absolument inédite et que l'abbé Cochin nous ra-

(1) Voici comment cette vieille anecdote est racontée dans les nouvelles *à la main* de la Présidente Doublet. « L'Abbé Bignon s'était « donc collé contre la porte afin d'écouter et profiter de ce que répon- « drait l'Abbé de Damas qui passait pour un savant. — Mais, lui de- « manda ce maître fou d'évêque de Senlis, si, après la consécration, il « allait tomber dans le calice une mouche, et par exemple une arai- « gnée, qu'en feriez-vous ? — Monseigneur, je tâcherais de l'avaler « ainsi que les saintes espèces, et si j'y sentais trop de répugnance pour « pouvoir la consommer ainsi qu'il se doit, je la prendrais au bout « d'une épingle et je la brûlerais à la flamme du cierge. — C'est bon

contait à peu près toutes les fois qu'il était question de M. Bignon ; c'est encore une historiette de séminariste, et la voici : Il y avait deux jeunes curés du diocèse de Paris qui avaient écrit au supérieur de Saint-Sulpice pour le questionner sur deux cas de conscience ; un d'eux s'informait quel était précisément l'âge indiqué par les canons pour une femme qu'on admettait dans un presbytère à titre de gouvernante, et l'autre demandait s'il était permis de porter perruque et de cacher sa tonsure en officiant, lorsqu'on était sujet à des fluxions sur les yeux. Le supérieur y répondit catégoriquement et donna ses consultations à l'abbé Bignon pour y mettre les adresses des deux curés, comme elle se trouvaient au bas de leurs lettres. Celui-ci commença par prendre lecture des pièces, afin de connaître l'affaire, à laquelle il procéda le plus méthodi-

« à savoir, se dit le petit Bignon, que l'Évêque ne voulait pas admettre « dans les ordres, et comme il avait entendu qu'on remuait à la porte, « et qu'il se douta que l'autre avait écouté l'Abbé de Damas, il lui dit, « pour se moquer de lui : — S'il entrait inopinément dans l'église, un « âne, et qu'il allât boire l'eau du bénitier, que feriez-vous ? — Mon- « seigneur, répondit ce mignon Bignon, je tâcherais de l'avaler, et si « j'y sentais trop de répugnance pour le consommer, je le prendrais avec « une épingle et je le brûlerais à la flamme du cierge. Il paraît que « l'évêque ne put s'en taire avec le Cardinal de Noailles. »

(*Note de l'Editeur.*)

quement du monde, et avec tant de jugement, que celui qui s'informait de la gouvernante reçut pour réponse qu'il la fallait *courte, brune et point frisée ;* et que celui qui parlait de sa perruque apprit qu'elle devait être *âgée de quarante ans, pour le moins.*

Il paraît que son expérience des cas réservés l'avait rendu prodigieusement scrupuleux? Il avait pour héritier présomptif un jeune Bignon qui servait dans la marine et qui tomba chez lui comme une bombe, en lui disant : — Bon jour, mon oncle, j'arrive d'Amérique, où j'ai pensé faire naufrage au milieu d'une tempête infernale. Je ne savais plus à quel saint me vouer, et j'ai promis que vous vous feriez Minime ou Lazariste, à votre choix. C'est un vœu que j'ai fait à votre patron Saint Jérôme ; ainsi voyez ce que vous aimerez le mieux. — Qu'est-ce que vous avez fait là, monsieur? Vous êtes un garçon joliment téméraire !... et le voilà qui s'en va bien vite à l'Archevêché pour y consulter les promoteurs et les officiaux qui lui dirent : — Tenez-vous tranquille et laissez-nous tranquilles.

On fut obligé de lui faire quitter sa charge de l'Hôtel-de-Ville avant l'expiration de ses trois années prévôtales, et c'est pour l'en dédommager que les Maurepas l'ont fait nommer grand-maître

de la librairie du Roi, autrement dit premier gardien de la Bibliothèque Royale à Paris. M. de Maurepas, qui ne pouvait s'empêcher de goguenarder, lui dit une fois : — Bignon, mon ami, vous voilà placé commodément ; c'est une belle occasion pour apprendre à lire.

On nous disait, le printemps dernier, qu'ayant eu les jambes enflées et croyant en mourir, quoiqu'il eût conservé le meilleur appétit possible, il avait fait venir sa péronnelle de femme au bord de son lit pour lui confesser et lui demander pardon d'une faute dont il s'était rendu coupable. — Vous croyez que j'ai toujours été vertueux, mais ce qui vous confondra, lui dit-il en sanglottant, c'est que je vous ai fait une infidélité, il y aura quatorze ans l'été prochain, pendant la canicule, et je ne mourrai pas tranquille si vous n'avez pas l'indulgence et la charité de me pardonner. Cette Cauchoise lui répondit en pleurnichant, qu'elle avait grand besoin de pardon pour elle-même, attendu que, s'étant aperçue de ce qu'il venait de lui avouer, ce qui l'avait rendue furieusement jalouse, elle lui avait fait prendre un poison lent qui serait la cause de sa mort : elle a pourtant soin d'ajouter qu'il n'en mourra pas de cette fois-ci, et la vertueuse dame s'échappe en étouffant de rire.

Je vous paraîtrai peut-être bien dénigrante et bien acerbe à l'égard de ce pauvre M. Bignon? Mais pensez donc que j'étais restée pendant plus d'un quart d'heure à l'Hôtel-de-Ville avant de m'asseoir à table et sans savoir si j'y trouverais place? et debout, toute droite, avec la main sur le dossier d'un fauteuil.... Voyez la belle position pour la veuve de votre grand-père, et voyez si j'ai pu manquer d'écouter et de retenir tout ce qu'on disait contre ce Prévôt des Marchands?

CHAPITRE VI.

Annuaire nécrologique pour 1770. — Le chimiste Rouelle et son horreur du plagiat. Sa définition de l'homme. — Une espièglerie de M. de Buffon. — Le physicien Mairan. — Son thermomètre au vestiaire. — Mot de cet académicien sur M$_{me}$ du Châtelet. — Sa mort et son héritage. — Le philosophe d'Argens. — Mot de Chamfort sur les Marquis philosophes et la *Foire-aux-Marquis*. — Contributions imposées par le roi de Prusse sur ses pensionnaires à l'Académie de Berlin. — Colère de Voltaire et de Maupertuis contre cet impôt fiscal et cette mesure financière. — Gentil Bernard. Son portrait et son caractère. — Le docteur Sénac et M. Sénac de Meilhan, fils du docteur. — L'abbé d'Espagnac au pharaon. — Exécution de cet abbé contre M. de Meilhan.—Moncrif, historiographe de France. — Epigrammes et méchanceté de Voltaire à l'égard de Moncrif. — Le Poete Roy. — Ses épigrammes et sa correction. — Un mensonge de M. de Voltaire, sa découverte et sa punition. — M. de Crône et le Baron d'Hunolstein. — Leur étrange conduite à l'égard de Moncrif et de Voltaire. — Extrême vieillesse de Moncrif. — Ignorance où l'on était sur son âge. — Son épitaphe. — Crébillon fils. — Ses deux portraits. — Le présumable et l'effectif. — Ses ouvrages et son mariage. — Son parallèle avec Jean-Jacques Rousseau. — Le nouvelliste Bachaumont. — Son caractère et ses mémoires. — La Présidente Doublet de Persan. — Le *bureau d'esprit* et les *nouvelles-à-la-main*. — Fâcheux effets de cette sorte de publication. — Tracasseries à propos d'une épigramme. — Réclamation de la famille de l'auteur. — Explication. — Le Marquis de Mirabeau, le Lieutenant de police et le Bailly de Froulay. — Excuses du Marquis. — Véritable épigramme contre lui. — Bouts rimés remplis par Mme de Créquy. — Autre épigramme de l'auteur en forme de dissertation littéraire.

Ladite année 1770 a vu mourir quantité de

personnes célèbres dans les sciences ou connues dans la littérature. Ce fut d'abord le fameux Rouelle et l'académicien Mairan, ensuite le président Hénault, le docteur Sénac et le poète Moncrif; enfin le philosophe d'Argens, Crébillon fils, Gentil Bernard et le nouvelliste Bachaumont. Procédons par ordre.

Ce que je vous dirai sur le célèbre M. Rouelle, c'est qu'il était le chimiste du Jardin du Roi, et qu'il revendiquait toujours toutes les découvertes qui se faisaient de son temps. Il accusait tout le monde et surtout les physiciens allemands, de lui voler toutes ses idées, et le mot *plagiaire* était devenu pour lui le synonyme de *scélérat*. Pour exprimer l'horreur qu'il éprouva pour le crime de Damien, il avait dit que c'était un *plagiaire*, et comme il était grand patriote, il ne manqua pas d'appliquer la même épithète au Maréchal de Soubise, après la bataille de Rosbach. — Mais, lui disait M. de Buffon, ce n'est pas un plagiat que de s'être laissé battre par des Prussiens; c'est une invention nouvelle de M. de Soubise. — Allons donc, Monsieur, ne le défendez pas! s'écriait le chimiste, c'est un animal infime, un double cochon borgne, un mulet cornu! Je suis sûr qu'il a quelque chose de vicié dans la conformation?.... Enfin, c'est un être obtus; il est indigne de porter

le nom de Français; c'est un ignare, un criminel, un *plagiaire!* Si grave et si consciencieux que fut perpétuellement le Comte de Buffon, il avait pourtant fait à M. Rouelle une fameuse espièglerie; mais c'était pour la première et la dernière fois de sa vie, sans doute, et c'était d'ailleurs une mystification scientifique, ainsi que vous allez voir. Il écrivit donc un *Essai sur l'organisation présumable des jeunes Centaures;* dissertation qu'il adressa par la poste à son voisin M. Rouelle, et celui-ci ne manqua pas de crier au voleur! — Il n'est pas, disait-il, une seule observation de ce plagiaire inconnu qui n'ait été pillée, effrontément pillée dans mes discours ou dans mes écrits!!! Quand on l'avait fait sortir de ses cucurbites et de ses matras, il n'avait plus aucune sorte d'idée raisonnable. Toute pensée d'obligation religieuse ou de spiritualité lui était si complètement étrangère, que le mot de *crime* et celui de *péché* ne lui donnaient aucune autre idée que celle du *plagiat.* Dieu, l'Ame et l'Avenir étaient pour lui néant, rien, moins que rien: le doute lui manquait faute d'idée, et la brute n'avait pas plus de sécurité. — *L'homme est un tube actif et digestif, ouvert à ses deux extrémités:* voilà sa définition de l'homme, et c'est tout ce qu'il avait observé dans l'Évêque de Marseille, le Pré-

sident de Coste et le Maréchal du Muy, ses bienfaiteurs. M. de Beauvau m'a conté qu'on parlait un jour, chez M. de Buffon, des *mouvemens naturels*, et que c'était dans son cabinet, au jardin du Roi. — Il m'est impossible, dit le Cardinal de Bernis, de ne pas baisser la tête lorsque j'entre dans une église.—Il y a comme cela des mouvemens matériels et machinaux, qu'il est impossible d'analyser et d'expliquer, observa le professeur de chimie; car enfin, Monseigneur, pourquoi les ânes et les canards baissent-ils toujours la tête en passant sous les portes cochères et sous les arcades les plus élevées? J'en ai fait l'expérience : j'ai fait passer des ânes et des canards sous la porte Saint-Antoine; j'en ai fait passer sous la porte Saint-Denis qui est bien autrement haute; eh bien, Messieurs, vous me croirez, si vous voulez, mais je vous donne ma parole d'honneur, que je n'en sais pas plus que vous. — Monsieur Rouelle, lui répliqua M. de Bernis, d'un air coquet, personne ne vous dérobera pareille idée pour s'en servir : le public ne manquerait pas de lapider le plagiaire!... Le bon curé de Saint-Étienne-du-Mont ne voulait absolument pas enterrer ce pauvre M. Rouelle; mais M. l'Archevêque en fit donner l'ordre, en disant que le savant profes-

seur de chimie, M. Rouelle, était, non pas un *impie*, mais un *ignorant* et un innocent.

M. d'Orthoux de Mairan, secrétaire-perpétuel de l'Académie des sciences, était plus habile dogmaticien que M. Rouelle, et du reste, il était le dernier des Cartésiens. A l'âge de 94 ans, il avait conservé toute la vigueur et la délicatesse de son esprit, ainsi que l'usage de ses jambes et les facultés de son estomac. Il allait dîner hors de chez lui cinq fois par semaine; et s'il n'avait pas aimé les oronges à l'huile, je crois, Dieu me pardonne, qu'il vivrait encore! A cela près de son goût pour cet agaric et pour tous les fongus en général, il était l'homme du monde le plus méticuleux et le plus méthodique. Mme du Châtelet disait qu'il avait fait une échelle de concordance entre les étoffes et les températures, afin d'établir un parfait équilibre entre son thermomètre et l'effet matériel de ses habits. — *Rendu*, demandait-il à son valet, qu'est-ce que dit mon thermomètre, ce matin? *Rendu* lui répondait: — Monsieur, le voilà qui marque *fourrure*, pendant qu'il était hier au soir à *drap de Silésie:* je crois que le temps est devenu fou! J'arrive un soir à l'hôtel du Châtelet

à la suite d'une averse ; on avait fermé toutes les fenêtres à cause de M. de Mairan, qui m'interrogea d'un air soucieux sur la perturbation qui pouvait être survenue dans l'atmosphère. Je lui répondis à la manière de Rendu : — Monsieur, habit, veste et culotte de ratine : voilà ma façon de penser ! Ma cousine avait fini par se brouiller avec lui pour le cartésianisme, et c'était à l'instigation de Voltaire, ancien disciple de M. de Mairan, tout aussi bien que Mme du Châtelet, qui n'en tinrent compte aussitôt qu'ils furent initiés à la théorie du Chevalier Newton. Voltaire avait écrit sur *les forces vives*, et sous le nom de Mme du Châtelet, je ne sais plus quoi qui méritait réplique, et peu s'en fallut que le sage et docte académicien n'y répondît sérieusement. — N'allez donc pas tirer l'épée contre cette pauvre Émilie, lui disions-nous ; — je vous supplie d'observer que ce ne serait pas une épée, ce serait un compas, reprenait-il ; c'est assez pour opposer à des coups d'éventail. M. de Mairan mourut le plus chrétiennement possible, assisté de Mme Geoffrin qu'il avait instituée sa légataire universelle, et qui recueillit environ cent mille écus de cette succession. Il est vrai qu'elle en a rendu quelque chose à M. d'Orthoux, neveu du défunt ; mais il est certain qu'elle a gardé le reste, en disant que

c'était pour le distribuer à des gens de lettres nécessiteux. — Mon Dieu, comme il a de l'ordre et comme il est rangé, Mairan ! disait souvent Mme Geoffrin ; je l'aime à cause de cela : l'ordre et l'arrangement sont *les diamans de l'esprit !* C'est une comparaison que je ne comprends pas bien, mais les philosophes ont toujours dit que c'était admirable !

Le philosophe M. d'Argens était un Marquis de la même fabrique que MM. de Condorcet, d'Albaret, du Pourcet, de Luchet, etc. Chamfort avait dit, rudement pour eux, que les bureaux de l'Encyclopédie étaient devenus le Pont-aux-ânes, que c'était dans la salle à manger de Mme Geoffrin que se tenait le Marché-aux-veaux, et que le cabinet de M. d'Holbach était la Foire-aux-marquis. Il faut convenir que MM. les Ducs ont été bien heureux de ce que le Roi s'était réservé l'application de leur titre, car chacun de ces anoblis n'aurait pas manqué de se faire appeler philosophiquement Monsieur le Duc. Celui-ci fut porter ses talens et ses lumières à la cour de Berlin, où jamais il n'a rien fait qui pût justifier le brevet d'académicien dont l'avait gratifié le roi de Prusse.

Voltaire en disait des choses épouvantables, et notamment à l'occasion d'un procès qu'il avait eu dans sa jeunesse et dans le comtat Venaissin. Toujours est-il que ce roi philosophe avait fini par le prier de s'en retourner en Provence, avec madame la marquise, laquelle avait été danseuse à la comédie de Francfort. C'était (disait-on), le couple le plus affamé, le plus sollicitant, le plus philosophiquement cynique et le plus méprisable de la terre. Le Roi de Prusse n'en a pas moins fait une belle épitaphe latine en l'honneur de M. d'Argens, qu'il y qualifie son chambellan. Il aurait bien dû lui faire, au lieu d'une épitaphe, une pension de quelques mille florins, et surtout la lui payer sans retenue! car je vous dirai que le grand Frédérik était sujet à l'exercice de la retenue sur ses pensionnaires; Maupertuis ne lui pardonnait pas de l'avoir obligé de contribuer à la construction d'une caserne et la réparation de la citadelle de Spandau, pour une somme de mille florins brandebourgeois. Voltaire disait aussi que sur sa pension de deux mille écus, on lui avait retenu quatre mille francs pour établir un polygone à Neufchâtel.

Nous allons passer brusquement et sans aucun

artifice de transition grammaticale (ce qui serait par trop difficile,) à Messire Charles-Jean-François Hénault, Seigneur de Belmont, Président aux Enquêtes du Palais, Chancelier de la Reine et Surintendant de la maison de Madame la Dauphine, l'un des quarante de l'Académie française et membre de celle des Inscriptions et belles-lettres, lequel était né le 29 décembre 1684, et mourut le 24 novembre 1770. (— Je laisse toujours dire et penser que je ne suis né qu'en 1685, parce que je ne fus baptisé que sept mois après ma naissance, nous disait-il un soir, et c'est toujours autant de gagné pour la perpétuité de ma réputation de *galantin:* il avait alors à peu près soixante et douze ans.) C'était un homme aimable et poli. Son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France* était le beau fleuron de sa couronne et le cimier de son casque; c'était, ce livre à la main, qu'il avait été frapper à toutes les portes académiques, mais j'ai toujours pensé que si quelque pauvre diable avait composé cet abrégé chronologique, il en aurait tiré douze ou quinze louis d'un libraire, et puis, voilà tout. C'est un ouvrage qui n'est pas dépourvu de quelque mérite, et dont le mérite a toujours été fort exagéré par les amis du Président. Rulhières disait qu'il avait été fort utile à Mme et M. Geoffrin, parce

qu'ils y avaient appris qu'Henry IV n'était pas le fils d'Henry III, et que Louis XII n'était pas le père de Louis XIII, ce qui les avait étonnés au dernier point. Ce bon Président Hénault ! je le verrai toujours corrigeant, soignant et multipliant les éditions de son abrégé chronologique. Il y mettait son ame et sa vie ; il y trouvait sa gloire et sa joie ; la Gazette de France en parlait avec éloge ; on en parlait dans l'Année littéraire.... il en a passé soixante et six années de sa vie dans un parfait bonheur ! Il avait fait un bel héritage à la mort du Président de Montesquieu, à raison de ce que dans la société de la Duchesse de Damville, on appellait celui-ci le PRÉSIDENT, tout court et par excellence, ce qui ne laissait pas de chagriner le Président Hénault. Mais aussitôt que le Président de l'Esprit des lois ne fut plus en lumière, le Président de l'Abrégé chronologique recueillit la succession du Président législatif. Le Président Molé de Champlâtreux en desséchait d'envie ; mais l'hôtel de la Rochefoucault tint ferme, et lorsque la Présidente Meynière y parlait tendrement du PRÉSIDENT, il était bien entendu qu'elle ne parlait pas de son mari.....

Sept à huit jours avant sa mort, on nous raconta que Mme du Deffand (son amie de jeunesse) était allée s'asseoir auprès de son lit, en lui demandant

s'il ne la reconnaissait plus? — En aucune façon, répondit-il, et tout ce que j'y vois, c'est que vous me faites souvenir d'une méchante aveugle..... Mme du Deffand s'empressa de l'interrompre et se mit à lui parler (pour le dérouter) de la Baronne de Castelmoron qu'il avait beaucoup aimée. — Ah! quelle différence, se prit-il à dire, entre la chère Baronne et cette vilaine égoïste du Deffand! Elle était belle, elle était bonne celle-là, elle était franche, elle avait des dents superbes et n'avait pas la peau comme du chagrain.... Jamais elle n'a fait ni mauvais trait de noirceur, ni, j'en suis sûr, un seul mensonge..... La Duchesse de Choiseul m'a dit que la nièce du Président Hénault, Mme de Jonzac, n'avait jamais pu réussir à lui faire changer de conversation pendant toute la soirée; quand il avait fini sur le panégyrique, il argumentait sur le parallèle, et Mme du Deffand se donnait au diable en faisant bonne contenance autant qu'elle pouvait. Elle avait renvoyé son carrosse et vous pouvez juger de son embarras. Le Président Hénault était tombé en enfance dès l'âge de 80 ans, et ceci peut expliquer l'idée qu'il avait eue de me faire un legs de cent louis *pour m'acheter une bague.*

Je vous parlerai présentement d'un personnage dont je ne vous ferai pas l'éloge et pour qui je vous demanderai votre indulgence. Désiré Bernard, surnommé *le Gentil*, était un beau garçon robuste comme un chêne et fleuri comme un rosier, il était franc comme un jonc et doux comme un bon fruit. Mais il était toujours ce qu'on appelle *entre deux vins*, ce qui ne l'empêchait pas de garder une contenance et de rester dans une mesure parfaites, et ce qui lui donnait seulement je ne sais quel air indifférent ou préoccupé qui ne lui messieyait pas du tout, bien loin de là. Il avait servi sous les ordres de votre grand-père en Italie, et c'était nous qui l'avions fait nommer Secrétaire général des Dragons, ce qui lui valait 12 mille livres de rente avec un logement sous la galerie du Louvre et l'habit d'Officier. Il avait pris toutes les apparences et les habitudes de la meilleure compagnie, ce qui ne l'empêchait pas d'aller souvent dans la plus mauvaise. Il avait eu des succès inconcevables autant pour la qualité que pour la quantité ; mais la vanité ne pouvait rien du tout sur sa discrétion, et quand ses amis les dragons l'entreprenaient sur ses bonnes fortunes, il s'en impatientait et se débattait comme un diable. Il avait du caractère de M. de Létorières et de la tournure de M. de

Lauzun, en plus naïf et plus solide. Je n'ai jamais vu que lui qui fût parfaitement heureux de sa position sociale et pleinement satisfait de sa fortune. Il n'était pas, disait-il, assez *pauvrement petit* pour ne pouvoir approcher des grands, ni assez *grand* pour ne pouvoir s'associer avec les plus petits. — Je suis deux fois plus heureux qu'un grand seigneur, ou qu'un petit bourgeois, par la raison que j'ai deux facultés, deux cordes à mon arc, et parce que je vis double, me disait-il un jour; il y a du plaisir et de l'intérêt pour moi dans la confiance et la familiarité des petites gens; c'est pour les émotions du cœur et pour l'esprit comme une excursion champêtre; et si la fatigue me prend, je monte en voiture; j'ai l'honneur de venir vous faire ma cour, Madame, et j'ai celui de me trouver chez vous côte à côte avec Mgr le Duc de Penthièvre et Mme la Landgrave de Hesse. Il n'est rien de tel que de changer de côté, pour éviter la fatigue et l'engourdissement! Il avait été l'intime ami de Mme de Pompadour avant sa faveur auprès de Louis XV, et si elle ne l'eût pas fait nommer bibliothécaire du Roi, en son château de Choisy, personne ne se serait jamais douté que Gentil Bernard eût connu Mme de Pompadour? Il a fait des poésies délicieuses et n'a jamais fait imprimer aucun de ses ouvrages (à l'exception

de son opéra de *Castor et Pollux*, attendu que la chose était d'ordonnance et de nécessité rigoureuse). Il avait refusé d'entrer à l'Académie française, en disant qu'il n'avait aucun titre pour établir et justifier cette prétention-là. Il n'a jamais voulu me lire son poème de l'*Art d'aimer* qu'il a gardé manuscrit jusqu'à sa mort. La philosophie de ce bon garçon (c'est le mot propre,) ne l'avait pas pourtant empêché de tomber dans une décrépitude anticipée. Toutes les femmes le reprochaient à Bacchus et tous les hommes s'en prenaient à Vénus. Comme je n'étais ni homme ni femme, j'en accusais l'un et l'autre.

Le vieux Sénac était un Conseiller de S. M. Très-Chrétienne en ses conseils d'état et privé, Officier de sa couronne et Surintendant des eaux minérales ou médicinales de tout son royaume, et membre de l'Académie royale des sciences, et Chevalier de l'ordre de St.-Michel, avec brevet d'anoblissement pour lui *comme aussi pour ses hoirs;* le tout en vertu de la charge qu'il exerçait. Vous en conclurez, s'il vous plaît, que l'office de Premier Médecin du Roi de France est la principale dignité du monde médical. Le vieux Sénac était presque toujours sombre et silencieux

comme un sépulcre. Il était savant, mais il ne croyait guère à l'utilité de la médecine, et l'exercice de sa profession n'était pour lui qu'un moyen de fortune avec le plaisir d'expérimenter et celui d'ajouter à son instruction. J'ai connu bon nombre de médecins pareils à lui, mais à la science près. Je me rappelle que lorsqu'il parvint à la charge de premier médecin, il se fit remplacer au Palais-Royal par un docteur de Montpellier nommé Fizès, qui était un bavard et qui fut remercié par le Duc d'Orléans au bout d'un mois. — « Je lui avais prescrit, nous disait Sénac, d'ap-« procher gravement de son malade, de tâter le « pouls, de faire tirer la langue et de regarder « sérieusement dans les bassins; de ne point par-« ler, de s'enfoncer dans sa perruque et d'y res-« ter un moment les yeux fermés, de prononcer « son arrêt et de s'en aller sans penser à faire la « révérence. Au lieu de cela, mon imbécile a ja-« botté comme une pie; il a parlé politique et « littérature, en disant *Votre Altesse Sérénissime* « à tout moment. Il n'a que ce qu'il mérite, et « voilà ce qui doit arriver à ceux qui n'écoutent « pas leurs anciens! » Quant à l'examen des empiriques et la surveillance des charlatans dont il avait le monopole en vertu de sa charge, il abandonnait l'administration de cette partie du casuel

à Mme Sénac, à qui tous les marchands d'onguent céleste et d'eau merveilleuse allaient s'adresser pour obtenir un brevet de son mari, moyennant rétribution. Elle en retirait plus de quatre-vingt mille livres par an. Elle était associée pour moitié dans l'entreprise de la fameuse *poudre capitale* des frères Aumer, et l'on disait que la belle terre de Meillan avait été payée sur le profit que les Sénac avaient tiré de cette poudre infernale. L'unique héritier de ce couple honnête est M. de Meillan, qui se pavane aujourd'hui dans son intendance avec tant de fatuité ! C'est à lui qu'on prenait la liberté d'appliquer cette vilaine épigramme de Piron, « il était blême et blond comme un pou d'hôpital : » ce que je n'ai pu vérifier qu'à moitié, bien entendu. Je vous dirai cette aventure de l'Abbé d'Espagnac avec M. l'Intendant, qui tenait la banque au pharaon, chez M. Girardin, d'Ermenonville, et qui voyant l'Abbé s'avancer avec un écu, lui cria du haut de sa tête et de sa voix insolente et grêle : — Monsieur, je ne tiens que de l'or. Voilà ce grippe-sou d'Abbé qui s'approche de lui, tenant son écu pincé du pouce et de l'index et qui va lui faire une croix sur le front, en lui disant comme au jour des cendres : — *Memento, homo, quia pulvis es*, etc. « Souviens-toi que tu es un homme de

poudre et que tu reviendras en poudre! » Je reparlerai de M. Sénac de Meillan qui faisait les délices et l'admiration de l'hôtel de Liancourt!

Je vous ai déjà dit du Sieur de Moncrif (on prononçait Moncri), qu'il était Lecteur de la Reine et qu'il était puriste. Il ne faudra pas en inférer que ce fût un pédant, car il était l'homme de France et l'académicien le moins prétentieux, le plus simple et le plus naturellement aimable. Il me semble que ses poésies fugitives, et surtout ses romances, ne laissent rien à désirer pour la perfection du style et la délicatesse de sentiment? Il avait fait un *Essai sur les moyens de plaire* qui n'avait pas trouvé celui de nous charmer autant que ses poésies: il écrivait mal en prose, et voilà ce que je ne saurais m'expliquer de la part d'un bon versificateur. Qu'un prosateur habile ne sache pas bien écrire en vers, on conçoit cela; mais un bon poète qui ne sait pas faire de la bonne prose, c'est-à-dire un superlatif sans le positif? Je vous avoue que c'est une chose incompréhensible à mon sens naturel, à mon instinct mathématique et ma raison grammaticale! Moncrif avait écrit une *Histoire des chats* dont Voltaire et tous ses amis ne manquaient jamais l'oc-

casion de se moquer ; mais c'était de partis pris et sans nulle raison, car c'est un recueil de plaisanteries fort amusantes. Voltaire agissait toujours comme un enragé pour les écrivains qui ne l'adulaient pas, et surtout contre les gens de lettres à qui les communs de Versailles étaient ouverts. Sa préoccupation continuelle était celle de la cour, et le plus beau jour de sa vie fut, sans contredit, celui où il reçut de Mme de Pompadour un brevet de gentilhomme ordinaire, honoraire et surnuméraire de la chambre du Roi. Il en pleurait, il en pâmait, il en délira! mais il ne tarda pas à reconnaître la vanité creuse et la légèreté de cette qualification sans exercice ; et du reste Mme du Châtelet qui savait le monde et la cour (si ce n'est l'algèbre et la géométrie), n'avait pas manqué de se moquer de l'extrême satisfaction qu'il en montrait. C'était pour en modérer l'éclat, disait-elle, et pour qu'il n'en restât pas marqué d'un ridicule ineffaçable..... — Le voilà magnifiquement récompensé pour sa dédicace à cette Mme Le Normand d'Etioles! nous disait-elle. — Et comment trouvez-vous qu'un si habile et si grand homme ait pu solliciter (en cachette de moi) cette misérable place de gentilhomme ordinaire? — Ne m'en parlez pas, disait la M^ale^ de Luxembourg; j'en suis confondue; c'est comme

un géant dans un entresol! Quand il apprit que Moncrif avait obtenu l'emploi d'historiographe de France, il se mit à crier: — *historiographe?* Il est impossible que la Reine ait voulu compromettre son crédit à ce point-là! c'est *historiogriffe*, que vous voulez dire.... Je me rappelle encore à propos de cette *Histoire des chats*, que Moncrif avait entrepris d'appliquer des coups de canne sur le dos d'un insolent et mauvais poète appelé Roy. Ce dernier, qui était le plus jeune et le plus ingambe, opérait sa retraite à reculons devant son agresseur, bien assuré que celui-ci ne manquerait pas d'observer la *convenance*, et ne voudrait pas lui porter un seul coup, s'il n'avait pas le dos tourné; c'est qu'on n'aurait pas voulu dans ce temps-là s'exposer à frapper avec un bâton sur le visage d'un homme; on n'y pouvait toucher qu'avec la main : c'était une affaire de charité, de lèse-humanité, de respect humain; enfin c'était la règle établie. Mais il y avait une chose dont l'offensé Moncrif, historien des chats, ne pouvait jamais s'empêcher de rire, et c'était que ce plat et méchant faiseur d'épigrammes lui disait encore en s'enfuyant : — Patte de velours, Minet; patte de velours.... Moncrif avait toujours eu de la piété, de la dignité dans les habitudes et des mœurs irréprochables. —

Mais on m'a conté hier une belle histoire de M. de Moncrif, disait un jour Voltaire, après souper, chez sa bonne amie Mme Moreau d'Orsay. Il est allé jeudi dernier à l'Opéra, derrière le rideau, après la dernière pièce, et lorsqu'il a pensé que tout le monde devait être sorti de la salle, alors cet honnête dévot s'est approché d'un groupe de Nymphes, en leur disant discrètement entre haut et bas : « Si quelqu'une de ces demoi-« selles était tentée de souper avec un petit vieil-« lard bien propre, il y aurait quatre-vingt douze « marches à monter, un petit souper assez bon et « dix louis à gagner. » C'est la jolie petite Melle Vigu qui m'a dit ceci hier au soir; elle connaît parfaitement bien ce grand poète, et d'autant mieux qu'elle a déjà grimpé cinq ou six fois dans le haut de son pavillon de Flore, au sommet de son Olympe, ou son Hélicon, si vous préférez... — Je pense qu'elle en a menti pour jeudi dernier, interrompit M. de Crône, attendu que M. de Moncrif est bien certainement en Normandie depuis plus de deux mois. Il est à Médavy, chez Mme Thiroux, ma grand'mère, et j'ai reçu précisément jeudi matin une lettre de lui, pour me demander de faire renouveler son abonnement à l'Année littéraire. — Vous dites à l'*Année littéraire* ? ah, c'est un lecturier de l'Abbé Desfon-

taines et de cet exécrable Fréron! Voilà ce que je ne savais pas, et je ne m'étonne plus de son hypocrisie!... de son infâme conduite!... — Calmez-vous donc, M. de Voltaire, apaisez-vous, écoutez-moi, s'il vous plaît, lui dit le Baron d'Hunolstein qui était un vieux pince-sans-rire. — La demoiselle Vigu dont vous parlez est morte en couches. Je puis vous assurer qu'elle a été enterrée mardi dernier, c'est-à-dire la surveille du jour où elle aurait vu Moncrif à l'Opéra. J'en suis certain, et je puis ajouter que je n'en suis pas fâché, parce qu'elle était la maîtresse de mon fils, qui lui donnait beaucoup trop d'argent. Je crains que vous n'ayez été la dupe de quelque mystification..... Ce qu'on découvrit de plus amusant dans tout ceci, c'est qu'il ne s'y trouvait pas un mot de vérité, de part ni d'autre. Voltaire avait fait un indigne mensonge, et quand on voulut éclaircir la chose, il se trouva que ces deux Messieurs, de Crône et consort, avaient (sans se concerter ni s'entendre le moins du monde) fabriqué chacun leur histoire, à dessein de se moquer de Voltaire et de sa méchante invention. Il en prit la fièvre de colère, à ce que nous dit le Baron. M. de Moncrif devait avoir au moins cent ans quand il est mort en 1770. Son père avait été Doyen des Conseillers à la Cour des Monnoyes, et sa mère était la nièce du fa-

meux La Calprenède. M. de Maurepas disait toujours à propos de l'âge de Moncrif, dont celui-ci ne parlait jamais, que Moncrif avait appris le manège et l'escrime en même temps que M. de Pontchertrain, qui était le père de M. de Maurepas, et qui était Secrétaire d'état sous Louis XIV, en 1693. Un littérateur angevin, nommé le sieur de la Place, avait fait à l'occasion de la mort de ce bon Moncrif, un quatrain dont j'ai pris note et que je vais copier avec plaisir.

« Réalisant les mœurs de l'âge d'or,
« Ami sûr, auteur agréable,
« Ci-gît, qui vieux comme Nestor,
« Fut moins bavard et plus aimable. »

Il me reste à vous parler de l'auteur de Tanzaï, d'Alcibiade et du Sopha, Prosper Joliot, sieur de Crébillon, lequel était frère aîné de la sauvage Electre et de Rhadamiste et Zénobie, qui sont, bien certainement, les trois personnages les plus sombrement farouches et les plus rudement incuphoniques de notre scène tragique! Lorsque vous aurez lu quelques-unes de ses productions, œuvre de licence et d'impertinence, vous ne manquerez pas de vous représenter le fils Crébillon comme un papillon sémillant, brillant et

triomphant de la pudeur de toutes les fleurs, de toutes les roses et du tendre jasmin, qui prodiguaient à ses vœux les trésors de leur sein (il y a toujours de ces mauvaises rimes-là dans sa prose). Mais voici le portrait de l'auteur du Sopha tracé par la demoiselle Beauvoisin qui le connaissait de reste : « Pédant, vilain pédant, tu « es si pédant, si sérieux, si sec et si gourmé, « si composé, si empesé et si ennuyeux, que je « ne veux pas que tu viennes souper avec moi « chez Monticour ; les demoiselles Avrillet ont dit « à Collé que tu n'avais pas trouvé autre chose à « leur dire, que *j'ai l'honneur de vous présenter* « *mon très-humble hommage*, ou bien *mes de-* « *voirs les plus respectueux*, pour changer. Va, « tu n'es qu'un manche à balai galonné ! tu ne « fais pas autre chose que des révérences à la « vieille mode, etc. » Si vous êtes surpris de me trouver si bien au fait de la correspondance de la Beauvoisin, je vous dirai que sa lettre avait circulé dans tout Paris, par la raison que la fin du billet que je ne saurais vous rapporter, était la chose du monde la plus originale. Ce Crébillon n'avait aucun autre inconvénient dans la société que celui d'être ennuyeux ; on le rencontrait quelquefois à l'hôtel de Surgères et chez une anglaise appelée Mme Wortley, qui était parente

de sa femme. Ecrivain licencieux et pédant frivole, il était, ce qui pourra vous étonner, *Censeur royal*, à l'effet d'examiner les mauvais livres et d'accorder les *priviléges* du Roi. Un jour, il voit arriver dans son cabinet de censure, à l'imprimerie royale, une assez belle personne qui lui dit, entr'autres choses, qu'elle avait lu le Sopha, qu'elle éprouvait pour lui, M. Crébillon, l'auteur d'un si bel ouvrage et Censeur royal, un sentiment d'admiration, d'estime et d'amour insurmontable ; qu'elle arrivait d'Angleterre exprès pour le demander en mariage, et qu'elle était la fille aînée de Milord Halfort ; ce qui était l'exacte vérité sur tous les points (1). Comme elle était fille majeure, elle devint Miladi Crébillon dans la quinzaine, et l'on ne s'est jamais aperçu qu'elle se soit repentie du choix qu'elle avait fait ; l'auteur du Sopha la rendit aussi parfaitement heureuse que peut l'être une Anglaise avec des révérences. Il est résulté du Sopha, du mariage et des révérences une grande fille toute noire, qui vient d'épouser je ne sais quel autre Milord, à qui

(1) L'éditeur de la Correspondance de Grimm ainsi que plusieurs articles biographiques lui donnent le nom de Stratford, et c'est une erreur. Elle s'appellait Lady *Anna Black de Halfort*, *fille d'Edward Lord Halfort et de très honorable Suzanna Russell.* C'est ainsi qu'elle est qualifiée dans son acte de mariage. (*Note de l'éditeur.*)

j'en fais mon compliment. N'admirez-vous pas que l'effet d'un conte libertin, d'un misérable opuscule et d'un mauvais petit livre, ait été de faire épouser à son auteur une fille de distinction, et (pour le plus essentiel au bonheur et l'exigence de M. Crébillon,) une honnête fille, à la même époque où l'amant de Julie, le délicat, l'ardent, le passionné St.-Preux, finissait par épouser une infâme servante (1); il est à remarquer aussi que l'auteur des *Egaremens du cœur et de l'esprit* a marié sa fille unique avec un Pair d'Angleterre, tandis que l'auteur du Contrat social et du Traité sur l'éducation d'Émile a fait porter ses trois enfans à l'hôpital des Enfans-trouvés; mais il est juste d'observer aussi que ce pauvre M. Crébillon n'était pas philosophe, il n'était que futile; et grâce à la philosophie, ce n'est pas J.-J. Rousseau qui s'est montré le plus raisonnable des deux.

---

(1) Thérèse Levasseur a fini par épouser un laquais d'Ermenonville appellé Nicolas Montretout; mais son maître en avait fait un garde-chasse, à cause de son alliance avec la veuve de l'illustre Rousseau, disait-il.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu dans le monde un niais comparable à ce compositeur d'inscriptions et de points de vue champêtres? Et je crois bien que sans l'enthousiasme encyclopédique et la philanthropie qui vinrent s'adjoindre à sa niaiserie naturelle, on n'aurait jamais rien vu de cette force-là! (*Note de l'auteur.*)

Pour en finir avec les oraisons funèbres, je vous dirai quelques mots sur le sieur de Bachaumont, qui était un imbécile dans le genre de l'historien Suétone, et qui n'a jamais su faire autre chose que d'écouter et d'enregistrer des bruits de carrefour. Il est mort en 1770, âgé de 82 ans; les notes manuscrites qu'il a laissées ne commencent qu'à l'année 1759 et finissent en 1766, ainsi les prétendus Mémoires de Bachaumont qui vont jusqu'à la fin de l'année 1787, (c'est-à-dire plus de 22 ans après la mort de ce nouvelliste,) sont nécessairement apocryphes. On disait qu'il était fils naturel du Maréchal de Villars, et dans tous les cas il n'avait aucune espèce de rapports avec cet autre Bachaumont, l'un des auteurs du voyage en Provence et le compagnon de l'aimable Chapelle. Il passait sa vie chez Mme Doublet de Persan qu'il avait aimée constamment et sans distraction depuis sa jeunesse; et l'on peut dire qu'il est mort en adoration devant elle. Elle avait de l'esprit, la Présidente Doublet, et si elle avait eu l'usage d'un autre monde, elle aurait été bien aimable. Elle est morte en 1772, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, et depuis quarante-deux ans elle n'était pas sortie de sa chambre à coucher. On la rencontrait jadis à l'hôtel de Béthune et chez les d'Aligre, où j'étais fâchée de ne plus la trouver; mais je n'ai jamais

pu me résoudre à la voir chez elle. Je n'ai jamais pu supporter les bureaux d'esprit, les lectures et les preneurs de notes. Je vous ai déjà dit que les *Nouvelles à la main* sortaient de chez Madame Doublet, et voici comme on y procédait régulièrement. Le secrétaire de la Présidente enregistrait les anecdotes et toutes les nouvelles de la soirée, ses deux laquais (qui devaient absolument savoir écrire,) en faisaient six copies, ce qui les occupait souvent pendant toute la nuit; on envoyait ces bulletins par des commissionnaires et dans la matinée, à tous les principaux amis de la maison, qui étaient MM. de Mirabeau, de Mairan, Falconnet, de Bachaumont, Trublet et Trudaine; mais ce qui ne manquait pas d'arriver souvent, c'était que ces Messieurs manquaient de prudence, et que leurs valets recopiaient ces bulletins dont ils se faisaient un bénéfice en les distribuant aux Ambassadeurs, aux étrangers de marque, et même à des financiers, se disait-il! il en résultait des tracasseries insupportables, on chassait des laquais, on cherchait à s'expliquer, on envoyait faire des excuses, et tout cela finissait par une visite où l'on se disait les plus aimables et les meilleures choses du monde, en ayant soin de ne se parler de rien. Ce qu'il y avait de plus ennuyeux, c'est que c'était

toujours à recommencer. En 1757, on m'avait attribué (dans les *Nouvelles à la main*, s'entend) une épigramme contre le Maréchal de Soubise, que je ne voudrais pas copier et que je n'avais assurément pas faite! ceci devint une grande affaire, et le Lieutenant de Police avait envoyé parler à Mme Doublet. Le Bailly de Froulay fut le prier de vouloir bien se tenir tranquille, attendu qu'il y avait en nous-mêmes assez d'autorité pour ne pas avoir besoin de lui. Il se trouva que l'épigramme en question n'était jamais sortie de chez la Présidente, et que c'était M. de Mirabeau qui l'avait fait ajouter sur l'exemplaire de son bulletin, qu'il avait envoyé courir le pays. Comme on avait décidé que je le recevrais lorsqu'il viendrait m'en faire excuse (1), il eut la gaucherie d'entamer une explication à laquelle je répondis par une véritable épigramme en quatre paroles; il me semble que c'était sur les amis de l'humanité qui ne sont pas les amis des femmes, mais je ne me rappelle plus comment je lui tournai ce compliment-là. Ce n'était pas la première et ce n'est pas la dernière fois

(1) L'inscription de son nom sur la liste du suisse n'aurait pas été suffisante, et l'on devait retourner chez la personne offensée jusqu'à ce qu'on la trouvât chez elle. Tel était l'ancien usage, en pareil cas.

(*Note de l'éditeur.*)

qu'on m'ait attribué des épigrammes, et ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il ne m'est jamais arrivé de faire des vers qu'une seule fois pendant toute ma vie, et que ces vers étaient des bouts-rimés. Il faut que je vous les fasse connaître mes bouts-rimés : J'arrivais des eaux de Forges en 1790, et le Chevalier de Boufflers, excité par Mme de Lénoncour, voulut absolument que je leur fisse des vers et me donna ces rimes du diable.

J'ai quatre-vingt-dix ans, j'arrive — d'*Epidaure ;*
Esculape a reçu mon premier — *Ex-voto.*
On aime ses vieux jours autant que son — *Aurore :*
Chacun sur mon voyage avait crié — *Haro !*
L'espérance soutient et le succès — *restaure ;*
Me voici rajeunie et presque sans — *bobo.*
Mon front était ridé, mon teint celui d'un — *Maure,*
Quand je parlais, mes dents partaient — *ex abrupto.*
Une seule restait, servant de — *memento.*
A peine ai-je eu touché le serpent qu'on — *adore,*
Vieille comme Baucis et sourde comme — *Io,*
Je deviens aussi leste, aussi belle que — *Laure !*
Remerciant le Dieu, j'ai promis — *in petto,*
Au moins cinq ou six fois d'y retourner — *encore.*

Comme je ne veux pas être suspectée par vous d'aveuglement maternel, et de prétention littéraire, encore moins ! je vais agir avec une loyauté parfaite, en vous faisant un aveu pénible. — J'ai conservé presque toutes mes dents, j'ai, grâce

à Dieu ! l'oreille très fine, je ne crois pas que la nymphe Io fût sourde, et j'avoue que c'est une licence..... j'aurai la précaution d'ajouter que la particule incidente était indispensable pour la correction de mon avant-dernière période, et que je n'ai su comment l'y placer ? Enfin, mon dernier vers est doublement défectueux, en ce que c'est par inversion qu'on y trouve une cheville, et cette inversion des *cinq ou six fois*, ne me satisfait pas du tout !.... je vous avais parlé des assemblées littéraires de Mme Doublet, et j'ai été bien aise de vous y faire assister.

CHAPITRE VII.

M. Necker et MM. Thélusson. — M. Bouzard. — Lettre du Comte de Lauraguais à M. Necker. — Rancune et vengeance de ce dernier. — Exil de M. de Lauraguais. — Mme Necker. — Son portrait, sa pruderie, ses logomachies ridicules, etc. — L'hôtel Thélusson. — L'hospice Necker. — Mme Necker à l'Académie française. — La famille Necker à l'hôpital des fous. — Mme Trudaine. — Histoire d'une victime de l'*arbitraire*. — M. de Guitry. — Désapointement philanthropique. — Le Baron de Peyrusse. — Désapppointement amoureux. — Plusieurs anecdotes sur la famille Necker. — Épitre de Voltaire à Mme Necker. — Mme de Staël. — Épigramme du Comte de Sesmaisons. — Benjamin Constant. — Reproche que lui fait Mme de Staël.—Ses habitudes inhospitalières, et son amour de l'économie.— MM. de Narbonne et de Montmorency. — Mme de Staël à l'hôtel de Breteuil. — Sa visite au château de Conflans. — Son enthousiasme pour un portrait, pour une épigramme et pour un madrigal. — L'Abbé Maury et Mme de Staël. — Accusation grave. — Citation de *Delphine*, etc.

Les premières paroles que l'on ait ouï dire à Paris sur M. Necker, ont été des incriminations et des récriminations qui ne m'importaient guères, attendu qu'il était question de son aptitude à certains profits illicites et de son ingratitude envers MM. Thélusson, dont il avait été le commis. Jusque-là, personne ne se serait douté

de son mérite et de ses vertus? Ensuite on entendit parler des travers de sa femme et de leur engouement pour le philosophisme; et puis on parla de l'étrange éducation qu'ils donnaient à leur fille; ensuite, on a reparlé de M. Necker, à propos de sa lettre au sieur Bouzard, qu'il avait fait insérer dans toutes les gazettes, et qui parut un modèle achevé d'arrogance et de niaiserie boursouflée. Je me souviens que le début de cette ridicule épitre était BRAVE HOMME! *je n'ai appris qu'hier, par l'acclamation publique, avec quelle honnêteté vous vous conduisez!* Cependant le commis était devenu banquier; le banquier, financier; le financier, millionnaire; et le vieux Maurepas, qui détestait le bon Turgot, s'ingénia du savoir-faire de ce marchand d'écus pour en user au profit de sa rancune. Le Roi Louis XVI avait résisté long-temps à lui faire ouvrir les portes de sa trésorerie, mais le vieux dictateur y mit une persistance inconcevable? une persécution sans exemple! il obtint, premièrement, son entrée dans le conseil des finances, et finit par en faire un ministre du Roi Très-Chrétien. Devant Dieu soit son âme!

Comme il est indispensable que je fasse un choix parmi toutes les *corrections* qui furent administrées à ce Genevois, je me décide pour

l'historique de ses démêlés fiscaux avec M. de Lauraguais.

Le Duc de Brancas, son triste père, avait trouvé bon de composer avec le contrôleur général, au sujet d'une action de retrait que celui-ci prétendait exercer au nom de S. M. sur le comté de Lauraguais, engagé pour une misérable somme de deux cent mille livres, et, nonobstant les clauses de substitution où ce domaine se trouvait assujéti. C'était un acte de fiscalité judaïque, mais pour en déguiser l'âpreté, M. Necker avait imaginé d'en écrire au Comte de Lauraguais, et voici la copie de sa lettre, qui n'est guères moins ridicule que son épître à M. Bouzard.

« Monsieur le Comte,

« Je crois devoir vous prévenir que « l'intention du Roi est de rentrer en pos- « session du domaine de Lauraguais, en- « gagé par contrat, du 21 octobre 1726, « pour la somme de 195,600 liv.

« La conservation des droits du domaine « de la couronne, contestés pour la plu- « part à M. le Duc de Brancas, les procès « qu'il a soutenus à cet égard, et les diffi- « cultés qu'éprouve au parlement de Tou-

« louse l'enregistrement des lettres-paten-
« tes, relatives au droit des leudes, sont
« la base des motifs qui ont déterminé
« cette résolution.

« J'aurai soin que les droits de la substi-
« tution, qui vous concerne, soient con-
« servés, et que l'emploi des deniers qui
« en sont l'objet en soit fait d'une ma-
« nière convenable.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« NECKER. »

M. de Lauraguais prit sa plume (qui n'était pas mal affilée d'habitude), et voici la réponse qu'il fit à M. Necker.

« Je ne vous fais, ni ne vous ferai au-
« cuns remerciemens, Monsieur, sur les
« peines que vous voulez bien prendre
« pour débarrasser mon père des procès
« et des embarras qu'entraînent toujours
« les grandes propriétés, non plus que
« des soins que vous me promettez, pour
« veiller à la conservation des droits de la
« substitution à laquelle je suis appelé, en
« faisant vous-même, d'une *manière con-*
« *venable*, l'emploi des deniers qui en sont

« l'objet. Je devais compter sur vos bons
« procédés, et même sur votre reconnais-
« sance, à cause de la manière dont j'ai parlé
« de vous pendant tout l'hiver dernier ; j'ai
« mérité l'empressement que vous me té-
« moignez, autant que je l'ai pu, et néan-
« moins je refuse absolument vos services.
« Ce serait vous compromettre imprudem-
« ment que de ne pas s'opposer à vous
« faire brusquer et vous laisser immoler
« la grande question des domaines, pour
« éviter à mon père quelques embar-
« ras, et pour me laisser une substitu-
« tion plus claire et plus nette. C'est un
« reproche que je n'aurai certainement
« pas à me faire. Ce que vous entreprenez
« ébranle tous les principes de la législa-
« tion, et j'ai trop ouï dire à tous les gens
« du conseil de S. M., que vous ne saviez
« et n'entendiez pas un mot d'administra-
« tion, pour ne pas appréhender d'exciter
« des clabauderies contre le généreux ci-
« toyen de Genève, qui veut bien se mêler
« des affaires du royaume et des miennes
« avec tant de gratuité. Ainsi, Monsieur,
« je vais avoir l'honneur d'écrire à M. le
« Comte de Maurepas, et je vais ordonner

« à mon avocat au conseil de s'opposer,
« autant que possible, à toutes les faveurs
« dont vous voulez m'accabler.

« BRANCAS-LAURAGUAIS. »

M. Necker alla se plaindre au Roi, comme si l'on eût enlevé Mlle sa fille. Il annonça qu'il allait se retirer des affaires et s'en aller dans son pays, s'il n'obtenait vengeance et satisfaction; enfin M. de Lauraguais fut exilé de Paris à cause de cette réponse, et je ne sache pas que dans cette occasion-ci, les encyclopédistes et les Necker aient déblatéré contre les lettres de cachet?

Mme Necker était la fille d'un prédicant de Genève, de Berne ou du pays de Vaud, ce qui n'importe guère. Elle avait été bonne d'enfans, gouvernante, ou je ne sais quoi d'approchant. Elle avait affecté pendant long-temps le puritanisme et la bigotterie calviniste les plus austères; mais elle avait fini par aller s'établir et se reposer dans un scepticisme absolu, ce qui lui fit beaucoup d'amis parmi les encyclopédistes.

Mademoiselle Churchod, devenue femme de M. Necker, avait grand'peine à supporter les Thélusson, auxquels elle ne pouvait pardonner ni le tort qu'ils faisaient à son mari dont ils se plaignaient, ni, surtout, la connaissance qu'ils avaient

de ses antécédens. Tout le monde connaît cette maison, bâtie dans la rue Neuve d'Artois, pour la veuve de M. Thélusson, le banquier de Genève à qui M. Necker avait dû sa fortune (1). Il est à savoir que cette femme, un peu maniaque, était pour le mauvais air et les maladies cutanées dans un état d'effroi continuel et d'angoisse mortelle.

Mme et M. Necker imaginèrent donc, pour faire pièce à la veuve de leur bienfaiteur, de fonder et de faire élever un *asile*, uniquement destiné pour des scrophuleux, des dartreux, des galeux, des teigneux et des lépreux (si l'on pouvait en trouver); et c'était précisément sur un terrain qui joignait et dominait les jardins de l'hôtel Thé-

(1) Cet hôtel, ouvrage de N. Ledoux, était composé d'une immense arcade hémisphérique, à travers de laquelle on apercevait une belle colonnade en rotonde, élevée sur des mammelons de roche abruptes, entremêlés d'arbrisseaux. Il était situé précisement en face de la rue d'Artois, rue de Provence, et l'effet de cette construction pittoresque était ce qu'on peut imaginer de plus grandiose et de plus riant. C'était pour les dessinateurs et les architectes un sujet d'études. C'était pour les amateurs un but de promenade, et j'en ai connu qui faisaient le voyage ou qui se dérangeaient de leur chemin pour avoir le plaisir de regarder encore une fois le grand cintre et les rochers, les colonnes et les ormeaux de l'hôtel Thélusson. C'est un abominable tailleur appelé Berchut qui l'a fait démolir pour y bâtir des maisons de plâtre, et tous les Parisiens de cœur et d'ame en ont gémi! C'était la plus élégante habitation de cette capitale, et c'était le seul monument du quartier d'Antin. La destruction de ce charmant édifice est encore un bienfait de l'industrialisme. (*Note de l'éditeur.*)

lusson, dont la magnificence et l'originalité les offusquaient, d'autant plus, que tout le monde en parlait, et que d'une chose à l'autre, on arrivait naturellement de l'hôtel à sa propriétaire, et de la vieille dame à l'ancien caissier de son mari, lequel était exclu de son beau salon. (C'est le commis qui n'était pas admis.)

Pour s'abriter contre la philanthropie de ces deux Genevois, Mme Thélusson fut obligée d'acheter les mêmes terreins, qui restèrent long-temps incultes, et sur lesquels on a fini par édifier le côté septentrional d'une rue, qui porte le nom de M. de Chantereine.

Cependant, ces bons et charitables Necker avaient long-temps et souvent parlé de leur projet de fondation pour un établissement de bienfaisance. Tous les brochuriers de leurs amis et tous les habitués de leur coterie avaient, comme à l'ordinaire, été leurs porte-voix auprès du public, et tous les journaux philosophiques en avaient retenti! — Comment donc faire? — Il a fallu s'exécuter pour ne pas donner gain de cause à tous les ennemis personnels de M. Necker, aux détracteurs de son épouse, aux adversaires de sa fille et aux antagonistes de son *compte rendu*. Sa femme a fini par se décider à fonder l'Hospice de Madame Necker, appellation d'une modestie pro-

digieuse! Mais comme il n'a pas été possible de l'établir dans le voisinage de Mme Thélusson, il est à remarquer que les teigneux n'y sont pas admis et que les galeux en sont exclus à perpétuité!

On aimait à contrôler dans la famille Necker, et tandis que le mari contrôlait si désastreusement nos finances, la femme contrôlait pédantesquement toutes nos coutumes et jusqu'à nos manières de parler.

Elle avait imaginé que rien n'était si distingué que de se découvrir excessivement la poitrine : c'était à ses yeux le comble du bel air et la marque assurée d'une grande élévation dans les habitudes aristocratiques; voilà du moins ce que disaient les personnes qui cherchaient à l'en excuser : mais comme c'était une mode qui n'était plus suivie par les *femmes de qualité*, tout donne à penser que ces *exhibitions* pectorales de Mme Necker avaient encore un autre motif.

Elle se recherchait prodigieusement en fait d'expressions élégantes et pudibondes, en voulant toujours raffiner sur les délicatesses du langage; de sorte qu'elle disait un *ensevelissement*, au lieu d'un *enterrement;* une *jambe* de perdrix pour une *cuisse;* le *porte-feuille* d'un artichaud; une *mître* de volaille, au lieu d'un *croupion* de dinde, etc. Il est bon d'observer que c'était en

étalant toute sa gorge au vent, qu'elle affichait une si belle pruderie sur les bienséances.

Elle disait un jour à Mme de Meulan : — Je ne m'explique pas comment vous pouvez aller en voiture coupée? et j'aimerais mille fois mieux passer ma vie dans un fiacre que d'aller dans toute autre chose qu'une berline. — Dites-moi donc pourquoi, répondit l'autre. — C'est qu'on est plus loin des chevaux et qu'on ne les voit ni ne les entend faire... — Et quoi faire? — Des ordures et des bruits révoltans! répliqua Mme Necker avec un air de dégoût et d'indignation sans égale.

Mme Necker (née Churchod), ce qu'elle faisait mettre attentivement sur ses cartes de visite, avait été si bien élevée, qu'elle ne se mouchait jamais qu'à l'envers de son mouchoir, ce qu'elle regardait chaque fois à l'ourlet avec une attention scrupuleuse; petite manœuvre dont elle avait toujours la mine de vouloir tirer quelque satisfaction de vanité puérile et honnête en faveur de son éducation parfaite et de ses antécédens distingués.

C'était une grande femme apprêtée, corsée, busquée, toujours endimanchée, tirée, comme dit le peuple, à quatre épingles, et ficelée comme une carotte de tabac. Laharpe assurait l'autre jour que je lui avais dit, à propos de Mme Necker,

qu'elle était taillée comme une caisse d'épargnes, qu'elle avait la physionomie d'un registre en partie-double et que c'était la ville de Genève en fourreau de satin nacarat; je ne m'en souvenais pas, et je ne m'en dédirai point; mais ce qu'elle avait de plus *excentrique* et de plus *exotique*, c'était d'être une machine à galimathias double, avec des ronflemens évangéliques en style *réfugié*, avec des modulations flûtées pour la philanthropie, et des éclats de sévérité pédagogique à n'y pas tenir! On ne disait pas que ce fût (tout-à-fait) une honnête personne, mais, dans tous les cas, c'était une insoutenable pédante! Quand le Duc de Lauzun se mettait sur son beau dire (après le dessert), il se répandait contre elle en torrens d'exécration, et disait toujours qu'il ne mourrait jamais satisfait s'il n'avait pas eu le plaisir de la *souffleter!* Je n'ai jamais vu sentiment d'animadversion comparable à celui qu'il avait pour cette ennuyeuse, et ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il ne la connaissait pas autrement que par l'impatience qu'il en avait prise en la *regardant s'écouter parler*, disait-il; car il n'aurait eu garde de s'approcher d'elle, et il s'enfuyait à toutes jambes aussitôt qu'elle entrait dans un salon. Enfin c'était une exagération d'horreur et d'aversion tout-à-fait inconcevable de la part de ce pauvre Lauzun, qui

était la bienveillance et l'indulgence même, excepté pour les Necker. On dirait aujourd'hui que c'était par un pressentiment du sort qui l'attendait dans la révolution que cette malencontreuse famille allait organiser dans notre pays.

Nous ne nous sommes jamais rien dit, Mme Necker et moi, si ce n'est un jonr à l'Académie française. J'étais à la recherche d'une place qui m'était gardée par la Duchesse de Narbonne, et je passais devant Mme Necker à qui je ne songeais pas, lorsqu'elle me dit avec un air de condescendance et de protection : — Madame, *vous êtes la maîtresse* de prendre cette place que j'avais gardée pour l'Ambassadrice de Suède qui vient de me faire dire qu'elle ne pourrait venir. — Puisque j'en suis *la maîtresse*, et que vous voulez bien m'en laisser la liberté, madame, lui répondis-je avec un air de simplicité modeste, j'irai m'asseoir à côté de Mesdames, tantes du Roi.

Chamfort disait qu'il se disputait continuellement avec elle, et qu'il en était toujours tancé pour la familiarité de son langage. — *Enterré!* s'écriait Mme Necker, est-il possible de s'habituer à des locutions semblables! Souvenez-vous donc, monsieur de Chamfort, qu'il ne doit être loisible de se servir d'une pareille expression que pour les *chiens* et jamais pour des *humains!* — Eh bien,

Madame, je dirai dorénavant *encrotté* quand il s'agira d'un chien, mais laissez-moi vous dire que votre mot pharisien d'*ensevelissement* ne signifie pas du tout l'action de *mettre en terre*..... Alors c'étaient des discussions interminables. Mais M. Necker avait la sagesse et la dignité de n'y jamais intervenir, à moins que ce ne fût par un sourire important ou par quelques mots oraculeux : tout cela pour réformer la langue française d'après le vocabulaire des Genevois.

Un jour que Mme Necker était malade, et qu'elle ne s'en était pas moins engainée dans un de ses foureaux de satin nacarat, elle dit à Chamfort, en lui montrant son corsage échancré : — Comment voulez-vous que l'on puisse être en bonne santé, quand on est l'épouse d'un Ministre, et qu'on est condamnée à se sacrifier continuellement ainsi, pour la convenance officielle et les exigences de la représentation ?.....

Chamfort se mit à lui chanter impertinemment cette vieille chanson de Bussy-Rabutin :

« Églé, vous vous moquez tout bas
« Du feu qui nous consume,
« Et vous vous croyez des appas;
« — C'est ce qui vous enrhume ! »

Mme Necker avait, ainsi que son mari et madame leur fille, la fureur des relations aristocra-

tiques, la passion des belles manières et la rage des grands noms historiques ; ils étaient ravis de recevoir familièrement chez eux le Vicomte de Montmorency ; ils avaient toujours quelque chose à dire sur le Vicomte de Montmorency ; ils ne parlaient que du Vicomte, et Rulhières avait su qu'ils avaient fait à eux trois un recueil d'observations sur les manières de faire et les façons de parler de Mathieu de Montmorency, qui était alors le Vicomte de Mme de Staël, en tout bien tout honneur s'entend, car s'il était bien tourné, ce n'était pas du côté de la galanterie (1).

Une excellente aventure est celle de Mme Necker avec un monsieur qu'elle avait supposé devoir être amoureux d'elle parce qu'il lui avait écrit deux jours de suite pour lui demander un rendez-vous. — C'était un *homme de qualité*, disait-on mystérieusement ; c'était sans doute un

(1) On dit qu'il est bien revenu de ses erreurs politiques depuis qu'il est en émigration, et j'en serais charmée, car, avant de se laisser dénaturer et pédantifier par la famille de M. Necker, il avait toujours été le meilleur enfant, le plus agréable adolescent et le plus aimable jeune homme du monde. (*Note de l'auteur.*)

C'est M. Necker qui s'est chargé de publier le *Recueil d'Observations* dont parle Mme de Créquy, ce qu'il a fait dans ses Mélanges. Tout ce qu'on y trouve de plus intéressant et de plus curieux, c'est que M. Mathieu de Montmorency disait quelquefois NOUS AUTRES en parlant de sa famille. (*Note de l'éditeur*).

enthousiaste de M. Necker, et c'était infailliblement un homme éperdu d'amour passionné (la mère et la fille imaginaient toujours que tous les hommes étaient dévorés et consumés d'un ardent amour pour elles). Afin de ne laisser au nouveau soupirant aucune espérance, et pour se délivrer de ses persécutions forcenées, la vertueuse épouse de M. Necker se détermina à donner une audience à cet amant téméraire!... Mais pour la décence et pour la sécurité de M. Necker, pour le bon exemple et pour l'édification de leurs intimes, il fut décidé qu'un appelé M. Bonstetten et le jeune M. Thélusson assisteraient invisiblement à la conférence, étant placés dans une embrasure de fenêtre et cachés sous un rideau. Mme Necker avait mis sa plus belle robe rouge et s'était fait crêper tant qu'elle avait pu; elle avait fait provision de préceptes moraux et d'argumens irrésistibles; elle avait fait des versions d'éloquence admirable, avec des préparatifs de délicatesse exquise et de moralité superbe! Enfin la porte s'ouvre, et M. le Baron de Peyrusse est annoncé (1).

C'était un petit bonhomme de soixante-cinq à

(1) Louis Marie de Peyrusse des Princes de Carcucy, Baron de Francastre et de Mirande. Il était de la même famille que MM. d'Escars qui l'avaient fait *interdire*. (*Note de l'auteur*).

soixante-dix, qui avait l'œil égaré, et dont le regard était parfaitement d'accord avec la cervelle. — Madame, lui dit-il avec la précipitation d'un aliéné qu'il était, j'ai une déclaration à vous faire et j'ai voulu vous prévenir d'une chose que vous avez l'air d'ignorer, et dont il me paraît très-utile que vous soyez instruite !..... J'ai vu pendant ma vie qui a déjà été assez longue.....—Quel âge me donneriez-vous, Madame ? — M. le Baron, je n'ai point à me prononcer.....—Comme il vous plaira, ma chère dame, et toujours est-il que je suis allé bien souvent..... ma foi ! quarante ou cinquante fois peut-être !..... Ah ! oui, je crois bien que je suis allé aux eaux minérales environ quarante ou cinquante fois..... — Mais, Monsieur.....—Ah ! Madame, ayez la bonté de ne pas m'interrompre, attendu que je ne viens ici que pour vous rendre service !.....— J'y ai donc vu des mourans, des malades, des convalescens, et ce qu'ils appellent des valétudinaires. Ah ! mon Dieu ! les étranges figures que celles de ces valétudinaires, et les singulières toilettes qu'on voit aux eaux ! C'est à n'y pas croire, et si je vous disais que j'ai vu M. de Monfontaine et Mme de Mazarin en chapeaux de paille avec des couronnes de fleurs, et couchés tous les deux dans le même lit ?..... — Monsieur, vous oubliez..... — Lais-

sez-moi donc continuer, Madame, et ne faites pas la mijaurée, s'il vous plaît... — Je vous disais donc que ces baigneurs et ces baigneuses ont souvent des coiffures et des accoutremens inconcevables. — Mais, Monsieur, quel intérêt voulez-vous que je prenne?..... — Madame, vous me croirez si vous voulez, mais je vous donne ma parole d'honneur que je n'ai jamais vu figure de femme aussi singulièrement, et, permettez-moi de vous le dire, aussi ridiculement ajustée que vous l'êtes. — Allez, Monsieur, vous êtes un fou. — Pas du tout, Madame, et je viens ici pour vous conseiller de ne plus vous habiller et vous coiffer de cette manière-là : toute la dépense que vous faites pour votre toilette est de l'argent perdu!..... Mme Necker étouffait de colère, et ses préparatifs de sermon la suffoquaient. Cet extravagant lui dit ensuite que la taille et la figure de Mlle sa fille étaient trop massives et trop communes pour qu'elle pût avoir aucune prétention raisonnable à l'élégance ou la distinction, et que ce serait charité que de l'en avertir (Mlle Nancy-Necker). Elle eut toutes les peines du monde à se débarrasser de cet amoureux supposé qui voulait absolument la décoiffer. La frayeur avait fini par la prendre; les deux confidens intervinrent, et le petit M. Thélusson trouva la chose telle-

ment comique, qu'il ne put s'empêcher de la raconter à ses amis.

Une autre fois, c'étaient M. Necker et Mme Necker, assistés de Mme Trudaine, autre philosophe éclairée, qui promenaient leur philanthropie dans la cuisine et les cabanons, les corridors et les cours de l'hôpital des fous; c'était pour inspecter le régime alimentaire, hygiénique et curatif de ces détenus, et c'était aussi pour y contrôler cette partie de l'administration du Ministre de la maison du Roi, M. de Breteuil.

Mme Necker faisait toujours semblant d'être convaincue que les criminels étaient des innocens et que la plupart des pendus n'avaient pas mérité de l'être; mais elle était réellement persuadée que les trois quarts des gens renfermés aux Petites-Maisons n'étaient pas des insensés : c'était des infortunés sans crédit et sacrifiés à l'avidité de leurs parens dénaturés; c'était quelquefois des prisonniers par lettres de cachet! et dans tous les cas, c'était des victimes de l'arbitraire! Cette imagination de Mme Necker était sa lubie prédominante, une idée fixe, une véritable folie.

On avait parlé d'un mauvais coucheur, appelé M. Daunou de Guitry, que sa femme avait, disait-on, fait conduire à l'hôpital et loger à l'étroit,

pour avoir ses coudées plus franches et le champ plus libre. Aussi la première chose que firent nos redresseurs de torts, en arrivant à Bicêtre, ce fut de se faire représenter ce malheureux époux qui répondit à leur interrogatoire avec toute la raison, la tranquillité d'esprit et la résignation possibles. C'était, disait Mme Trudaine, un homme de 50 à 60 ans, qui paraissait très-sérieux, très-discret et très-compassé ; mais, sur toute chose, il était respectueusement formaliste ; il ne proféra pas le nom de sa femme et ne la désigna pas même indirectement ; il dit seulement qu'il avait eu le cerveau dérangé, croyait-il, à la suite de plusieurs émotions pénibles, mais qu'il était guéri depuis plus de quatre ans, et qu'on abusait de l'état où il avait été pour le retenir indéfiniment dans cette maison, afin d'administrer sans contrôle et d'user plus commodément de sa fortune, apparemment ? M. le Contrôleur-Général avait les larmes aux yeux, et sa bienfaisante épouse était radieuse ! On promit d'en parler directement au Roi, et M. de Guitry ne manqua pas de se confondre en actions de graces, en remerciemens les mieux mérités et les plus légitimes, on en conviendra sans difficulté ! La grosse Trudaine en pleurait d'attendrissement. — Excellente amie, disait-elle. — O couple

unique ! — Précieux êtres, à qui l'on devrait élever des autels dans le temple de l'Humanité !!!

La scène avait lieu dans la grande cour de Bicêtre, auprès de la grille, et tandis que Mme Necker inscrivait sur ses tablettes, avec un crayon, les nom et prénoms du prisonnier, avec certaines dates, et sous sa dictée, M. de Guitry lui dit à l'oreille et d'un ton mystérieux : — *Savez-vous ce que je fais dans ce moment-ci?...* — Comment cela, Monsieur ? — *Je pisse sur vous*, poursuivit-il avec un petit air goguenard et malicieusement familier... Elle s'encourt, et le voilà qui la poursuit jusqu'à sa voiture, où M. Necker était déjà monté sur le marchepied..... — *Il m'est impossible d'y résister !* s'écria la victime de l'arbitraire en donnant au sensible M. Necker un grand coup de pied qui le fit tomber sur le nez en travers de sa berline ; — *on n'a pas deux fois une occasion pareille à celle-ci, je n'ai jamais vu postérieur aussi prodigieusement large !...*

Mme Necker aura dû penser que tout cela n'était pas des plus raisonnables.

M. Necker était véritablement d'une obésité difforme ; Maréchal de Bièvre aurait dit que Mme Necker n'était pas des agréables ; chacun disait que Mlle Necker était des plus laides, et je vous dirai surabondamment qu'ils faisaient très-

maigre chère : ils avaient prié mon fils à dîner (à cause de sa charge), et c'était un vendredi de carême. — Ah çà ! lui disait le comte de Guichen, fameux gourmand, j'espère bien qu'on ne vous aura servi au contrôle-général que des œufs de faisan, des primeurs de serre-chaude et des monstres marins? Mon fils répondit qu'il y avait des monstres assurément, mais autour de la table, et que c'étaient des amphibies.

Mme Necker est la première personne à qui soit venue l'heureuse idée de frapper des médailles à l'effigie de M. de Voltaire et d'ériger des statues en son honneur; mais ce ne fut pas tout-à-fait à ses dépens : elle en fut quitte pour un double louis qui reluisait en tête de la souscription dont M. Necker avait rédigé le prospectus avec toutes les formules de précautions qu'il aurait apportées à la confection d'un acte de *commandite*. On débuta par la statue en attendant l'autorisation de battre monnaie; Mme Necker y fit contribuer *toutes ses connaissances* (*sic erat in prospectu*), l'abbé Raynal y fut inscrit pour vingt-quatre sous; Pigale acheta son marbre; Voltaire aiguisa sa plume afin de riposter convenablement à la galanterie de Mme Necker, et voici l'épitre de ce vieux perfide :

Quelle étrange idée est venue
Dans votre esprit sage, éclairé ?
A moi, chétif, une statue?
D'orgueil je vais être enivré !
L'ami Jean-Jacques a déclaré
Que c'est à lui qu'elle était due;
Il la demande avec éclat!
L'univers, par reconnaissance,
Lui devait cette récompense;
Mais l'univers est un ingrat!
En beau marbre, d'après nature,
C'est vous que je figurerai.
Lorsqu'à Paphos je reviendrai
Et que j'aurai la main plus sûre.
Ah! si jamais de ma façon,
De vos attraits on voit l'image?...
On sait comment Pygmalion
Traitait autrefois son ouvrage ?...

Il me reste à vous parler de Mlle Necker dont l'heureuse enfance et l'adolescence avaient été si parfaitement bien dirigées du côté de la pudeur, qu'elle ne voulait pas faire sa toilette devant le petit chien de sa mère; mais pour la chienne de son papa, c'était différent : elle s'habillait en sa présence, à raison du genre femelle et sans la moindre difficulté ; c'était Mme Necker qui contait cela. Le premier jour où le Baron de Staël ait paru dans leur salon, l'innocente fille était à regarder des images de la Bible. — Eh !

comment voulez-vous, dit-elle aux petites demoiselles Pictet, que je puisse vous faire distinguer la figure d'Ève d'avec celle d'Adam? Il est impossible de les reconnaître puisqu'ils ne sont pas *habillés*..... Représentez-vous donc cette grosse pouponne de dix-neuf ans qui avait des appas comme une Cauchoise, et voyez un peu le joli disparate entre l'ignorance qu'elle affectait sur les choses humaines et son bel esprit d'observation sur le sexe des chiens.

La fille de Mme Necker avait donc commencé par imiter sa mère en affectant la pruderie la plus renchérie, et c'est au printemps de sa vie qu'il faut rapporter ces vers du Comte de Sesmaisons :

« Armande a pour esprit l'horreur de la satyre!
« Armande a des vertus dignes de ses appas.
« Elle craint les railleurs que toujours elle inspire.
« Elle fuit les amans qui ne la cherchent pas, etc. »

Mlle Necker ou Mme de Staël était ridiculement jalouse de sa mère, et particulièrement à l'endroit du cœur de M. Necker, qu'elles se disputaient et voulaient s'arracher de manière à le déchirer par lambeaux (1). La mère et la fille vi-

(1) Mme de Staël a cru devoir confier au public que, lorsqu'elle se représentait M. Necker dans sa jeunesse, c'est-à-dire lorsqu'il était *si*

vaient si mal ensemble, qu'elles passaient des mois entiers sans s'adresser la parole; mais, lorsque Mme de Staël a perdu sa mère avec laquelle elle se conduisait si tendrement, elle en a fait des lamentations interminables, et c'est toujours autant pour la gloire de la famille ! Le père et la fille ont fait arranger le corps de Mme Necker, avec de l'esprit de vin, dans un grand bocal de verre, comme si c'était une curiosité d'histoire naturelle. Il est déposé dans un pavillon du jardin de Coppet, et l'on dit que c'est la chose du monde la plus horrible à voir.

Ce fut la Reine Marie-Antoinette à qui vint la pensée de faire épouser Mlle Necker au Baron de Staël, Ambassadeur de Suède à Paris. — Elle est bien laide et c'est un bel homme, disait cette Princesse ; il est très-pauvre, mais elle est très-riche, et, comme ils sont protestans tous les deux, c'est un mariage qui ne sera pas des plus mal assortis. Mlle Necker et sa famille n'auraient eu garde de refuser une alliance qui devait lui procurer le titre d'Ambassadrice ; aussi la chose fut-elle arrangée sans difficulté ; mais l'Ambassadeur avait toujours l'air embarrassé de sa femme. . . . . Comme leurs

beau, si jeune, et si seul, elle éprouvait toujours un *regret inconsolable de n'être pas née sa* CONTEMPORAINE. (*Note de l'éditeur*).

appartemens, au contrôle général, étaient séparés par une grande cour, on disait qu'ils ne se voyaient que par la fenêtre, et l'on ajoutait que M. de Staël ne s'y mettait pas souvent.....

.....

Aussitôt qu'elle eut à songer à l'éducation de ses enfans, dont elle ne s'occupait pas beaucoup plus que de sa mère et de son mari, elle se mit à faire des recherches pour leur trouver un précepteur et une gouvernante, et c'était avec l'ostentation la plus ridicule. Vous pensez bien qu'il ne fallait pas moins qu'un Phénix de précepteur et une Merveille de gouvernante pour suppléer Mme de Staël dans les soins qu'elle ne pouvait prendre, absorbée comme elle était dans ses occupations philosophiques et politiques. La principale chose qu'elle exigeait pour la gouvernante et le précepteur de ses enfans, c'est qu'ils *eussent connu l'amour* et qu'ils *ne le connussent plus*, ce qui n'était pas facile à constater. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

On disait aussi que sa fille avait une ressemblance parfaite avec M. de Constant, ce qui me rappelle une plaisante réplique du petit de C., à qui je ne sais quelle amie de Mme de Staël avait dénié la chose, en disant que Benjamin Constant lui paraissait d'une laideur ignoble, tandis que Mlle de Staël était belle comme un ange! — Prenez-la par le bras, répondit-il, cassez-lui les dents, arrachez-lui les cheveux et traînez-la dans le ruisseau pendant trente ans, vous verrez qu'elle lui ressemblera comme deux gouttes d'eau.....

. . . . . .

. . . . . .

C'est depuis la mort de son mari que Mme de Staël s'est avisée d'ajouter à son nom celui de Holstein, ce que les trois branches de la maison royale de Holstein n'ont jamais pu s'expliquer, et ce que son mari, sujet d'un Prince de Holstein, n'aurait sûrement pas autorisé.

Avec son goût pour l'emphase et ses préoccupations héréditaires en fait d'aristocratie, Mme de Staël-Holstein n'a pas le moindre goût pour la magnificence. Il paraît qu'elle est restée bourgeoise de Genève et fille de banquier pour tout

ce qui tient à l'argent. Ses ennemis l'accusent de ladrerie, et ses amis sont obligés d'avouer qu'on meurt de faim chez elle. On a beaucoup parlé d'une scène avec son ami Benjamin Constant, devant sept ou huit personnes, à propos de vingt-deux mille francs qu'il ne pouvait ou ne voulait pas lui payer. — Vous avez les plus beaux yeux possibles et des mains superbes! lui disait-il pour l'apaiser.—C'est vrai, lui répondit-elle à moitié vaincue, mais j'ai eu le plaisir de m'entendre dire tout cela *pour rien*.

Je n'ai jamais rencontré Mme de Staël que deux fois dans ma vie, et c'était, premièrement, à l'hôtel de Boufflers, où j'arrive un soir au milieu d'une belle conservation de Mlle Necker avec M. Bailly. Elle avait commencé par dire qu'elle ne pouvait estimer ni supporter l'immense majorité, la généralité, la presque totalité des hommes, attendu qu'ils étaient sans ressort, sans enthousiasme de l'humanité, sans énergie dans les affinités électives, et qu'ils n'avaient rien du tout dans la région du cœur, à moins que ce ne fût une pierre silexile, un caillou roulé, un pavé fangeux!..... Ensuite elle se mit à parler à Bailly de son livre sur l'Atlantide, et puis du nouveau traité sur le Monde Primitif, et de l'Histoire véritable des temps fabuleux, sans oublier de parler du feu

central de Mairan et du Système de M. de Buffon sur le refroidissement du globe. Elle n'avait pas eu l'air de prendre garde à mon entrée dans le salon, ce qui ne l'empêcha pas de me dire assez brusquement. — Mme de Créquy, ne croyez-vous pas qu'il ne saurait exister aucun monument lapidaire antérieur au grand cataclysme? — Mme de Luxembourg se mit à rire, et me dit : — Qu'en pensez-vous? — Je dois penser, répondis-je à ma cousine, avec un air sérieux et préoccupé de la dissertation, je dois penser qu'il n'existe plus aucun monument lapidaire, antérieur au déluge et contemporain de la création, si ce n'est le cœur de l'homme?... — Mlle Nancy se mit alors à dire au Chevalier Smittson, qui parlait du faubourg St-Germain. — Ne me parlez plus de votre ruisseau de la rue du Bac, je n'en donnerais pas deux sous!.....

Lorsque j'ai vu pour la seconde fois Mlle Necker, elle était devenue Mme de Staël, et c'était à l'hôtel de Breteuil, à l'époque où elle venait de publier son livre de la *Paix intérieure*, qu'elle avait dédié au *peuple français*. Opuscule assez brillant, mais absolument dépourvu de bon sens. Tous ces ouvrages de pur esprit et d'imagination spéculative ne sont presque jamais établis sur un grand fonds de raison, et c'est comme ces jets

d'eau, qui ne sont pas toujours alimentés par des rivières; j'étais donc à l'hôtel de Breteuil, assise entre Mme d'Esclignac et ma belle-fille, lorsque nous entendîmes, avec l'explosion d'une forte voix : — *Que me fait l'opinion, cette ennemie dédaigneuse et méprisable?.... La féodalité me poursuit de ses plaintes!.... Ah! la France, la France! je ferai ma destinée de son bonheur!* Mon Dieu, quelle est cette patriote emphatique? me dit Mme votre mère. La Marquise d'Esclignac ne la connaissait pas plus que moi, mais nous décidâmes que ce ne pouvait être que la fille de Mme et de M. Necker, et d'autant mieux qu'elle était en colloque avec le Duc d'Aiguillon, à qui personne ne parlait jamais, et de plus, avec cette Mme de Lameth, qu'on appelait Dondon Picot. Mme d'Esclignac se leva pour s'en aller souper chez elle avec ses dattes de Smyrne, et voilà Mme de Staël assise à sa place, à côté de nous, et au-dessus de moi, c'est-à-dire au plus près de Mme de Matignon, qui faisait les honneurs de la maison de son père, et cela, sans autre cérémonie de la part de cette ambassadrice, et sans m'en adresser un mot d'excuses! Vous voyez comme elle avait bien pris les habitudes du grand monde avec MM. Louis de Narbonne et Mathieu de Montmorency.

— Madame de Créquy, me dit-elle avec une

familiarité charmante, je suis enchantée de faire connaissance avec vous. Il y a long-temps que j'en désirais l'occasion, et je vous avouerai que j'ai pour votre famille une prédilection singulière, un culte de lâtrie ! Elle me dit ensuite qu'elle était allée la veille au château de Conflans, pour y faire une visite à l'Archevêque de Paris, et qu'elle y avait vu un superbe portrait du Duc de Créquy-Lesdiguières, dont elle ne pouvait parler qu'avec une sorte d'admiration frénétique. — Ah ! je comprends parfaitement, depuis que j'ai vu son portrait, qu'il ait fait tourner toutes les têtes, et qu'il ait été l'idole des plus aimables femmes de son temps, et voilà qu'elle se met à nous chanter à mi-voix :

« Si j'avais la vivacité
« Qui fait briller Coulanges,
« Si je possédais la beauté
« Qui fait régner Fontanges,
« Ou si j'étais, comme Conty,
« Des grands le modèle,
« Tout cela serait pour Créquy,
« Dût-il m'être infidèle !

— Il y a, poursuivit-elle, dans cette déclaration d'une femme (elle ignorait que ces vers étaient de l'Abbé de Choisy), il y a dans cette déclaration d'une femme une sorte de dévouement gé-

néreux et d'abnégation passionnée qui me fait toujours tressaillir et qui me fait venir les larmes aux yeux! C'est un madrigal adorable, c'est le plus parfait modèle de cette sorte de poésie, c'est le type du genre! Mais je trouve qu'il est encore à cent piques au dessous de la charmante épigramme contre Ninon! Ah! quelle ironie délicate et délicieuse! Ne pensez-vous pas que ce soit le chef-d'œuvre des épigrammes (1)? Et ne pensez-vous pas aussi que ce jeune Duc de Lesdiguières était véritablement le fils de l'Archevêque de Paris, M. de Harlay? Car, sans cela, comment son portrait serait-il au château de Conflans, et dans un panneau d'attache, encore? Je suis persuadée que ce bel Archevêque était son père!

(1) « Tu vis un Duc dans Lesdiguières,
« Il était beau comme le jour!
« Moi, je n'avais que mon amour...
« — Encore, je n'en avais guères. »

Je crois que l'auteur de cette épigramme est Pélisson, et du moins c'est la tradition de votre famille. Votre grand-père disait toujours qu'il était bien heureux pour mon repos et celui de votre mère, que Ninon ne fût plus de ce monde, attendu qu'elle avait eu pour amans tout autant de Créquy qu'elle en avait pu trouver. Le Grand Prieur de Froulay m'a dit avoir connu 63 personnages qui avaient été dans les meilleures grâces de Mlle de Lenclos, et qui étaient restés ses très affectionnés serviteurs. (Je compte bien qu'on ne vous laissera lire ceci qu'en âge de raison!) (*Note de l'auteur*).

Mme votre mère était jeune alors, et je vis qu'elle était sur le point d'éclater de rire. J'étais bien aise de donner un exemple de savoir-vivre à ma belle-fille, et je ne fus pas autrement fâchée d'avoir occasion de manifester à cette ambassadrice parvenue, que le sans-gêne et les sans-façons, d'elle à moi, n'étaient pas de mon goût. Je la regardai sérieusement d'abord, et puis je lui répondis avec un demi-sourire que, si j'avais cru la chose dont elle me faisait l'honneur de me parler, je n'aurais pas épousé M. de Créquy. Je vous assure qu'elle en demeura tout-à-fait décontenancée. Elle s'en alla bientôt dans une autre chambre, où l'on nous dit qu'elle s'était mise à disputer avec l'Abbé Maury qui lui fit entendre les vérités les plus dures au sujet de M. Necker et de son *compte-rendu*. Cet Abbé lui dit notamment qu'il n'y avait en France que *cinq cent mille* protestans, au lieu de 2 millions, sur *trente millions sept cent mille* habitans régnicoles, au lieu de 24 millions; ce qui faisait voir assez clairement que M. Necker avait altéré la vérité, sciemment, et à dessein de faire croire que chaque tête de sujet français payait au Roi *vingt-quatre* francs d'impôt, tandis qu'on n'en payait en réalité que *dix-sept*. C'était donc pour en arriver à cette misérable combinaison d'un homme de

comptoir, que M. Necker avait fait un faux rapport à Louis XVI, en y réduisant la population du royaume à *vingt-quatre millions* d'individus.

Un des principaux méfaits politiques de Mme de Staël, est d'avoir été l'agent et le mobile de la première effusion du sang humain qui ait eu lieu dans la révolution française. M. Foulon d'Escottiers avait adressé au Roi un mémoire dont il était l'auteur, et dans lequel il conseillait et proposait à S. M. de faire arrêter les principaux députés révolutionnaires. Ce malheureux Comte Louis de Narbonne en eut connaissance, et commit l'indiscrétion de le confier à Mme de Staël, qui eut l'indignité de le faire dire à Mirabeau. Le meurtre de M. Foulon fut résolu, ainsi que celui de M. Berthier de Sauvigny, son gendre. Mme de Staël aura beau se retrancher dans son intention patriotique, on aura toujours à lui reprocher d'avoir été la cause de ces deux assassinats.

On a dit de cette fille de M. Necker, qu'elle avait *plus d'esprit qu'une femme ne peut en conduire*, mais je ne sache pas que les frégates soient plus en péril de sombrer que les gros vaisseaux, par un gros temps. La bonne conduite et le salut du navire ne dépendent que de la voilure qu'il ne faut pas enfler et déployer avec témérité. Je dirais plutôt de Mme de Staël qu'elle a

plus de passions qu'une femme ne doit en produire (1).

(1) Mme de Staël vient de publier encore un livre où l'on trouve un éloge de M. Necker, un éloge de la révolution française, un éloge de Mme Necker, un éloge de l'adultère et un éloge du suicide. C'est un ouvrage en style iroquois, où l'auteur avance une foule de singularités surprenantes. On y voit notamment que *les femmes n'ont d'existence que par l'amour*, et que *l'histoire de leur vie commence et finit avec l'amour*, ce qui n'est certainement pas vrai pour les femmes honnêtes ou raisonnables. On est allé lui dire que je m'étais moquée de cette proposition-là. — Votre Madame de Créquy n'est plus une femme, a-t-elle répondu. (Elle croit apparemment qu'en vieillissant les femmes deviennent des licornes.) Du reste, il paraît que Mme de Staël avait commencé par *interroger la vie qui passait sans lui répondre*, et qu'ensuite elle a *éprouvé la vie qui lui a tout dit*, ce qui ne l'a pas empêchée d'*avoir manqué la vie*. Il paraît aussi qu'après *s'être livrée à des émotions sans bornes*, elle est *une ame exilée de l'amour*, *qui a fermé tout espoir sur elle!* Pauvre petite exilée de l'amour, à 49 ans!

(*Note de l'auteur.*)

CHAPITRE VIII.

Mme Dubarry et les Barrymore. — Mme de Mirepoix et le Vicomte de..... — Arrangement de famille au sujet de Mme Dubarry. — Résultat d'un souper dans les petits appartemens de Versailles. — Laharpe chez Mme Dubarry. — Mme de St.-Jullien, surnommée le *papillon philosophe*. — Lecture de Voltaire chez Mme de St.-Jullien. — Brouillerie qui en est la suite. — Lettre d'éloges adressée par Voltaire à Mme Dubarry. — Mort du Maréchal d'Armentières et du Marquis de Chauvelin. — Pressentimens du Roi. — Sa maladie. — Sa mort. — Exil de Mme Dubarry. — Rappel du Comte de Maurepas.

J'avais cessé d'aller faire ma cour en 1771, et vous en comprendrez la raison que vous ne sauriez certainement désapprouver..... Je n'ai vu Mme Dubarry qu'une seule fois pendant la vie de Louis XV, et c'était à la revue de la maison du Roi dans la plaine des Sablons. Mme de Mirepoix était dans le même carrosse, à la gauche de cette belle dame, et je demandai quelle pouvait être cette princesse inconnue qui traitait si familièrement la veuve d'un Prince de Lorraine et d'un Maréchal de France? Le Vicomte de ..... me dit, comme si de rien n'était: — C'est Madame la Comtesse du..... Barry;

car il eut la délicatesse charmante et la courtisanerie de séparer l'article du nom, pour le bon exemple. — Je tire le cordon (sans répondre au Vicomte), et je m'écrie : — Chez moi !..... Mon cocher ne manqua pas de couper cette voiture où se trouvait la Maréchale que je ne saluai point, à qui je n'ai reparlé de ma vie, et à laquelle on m'a plusieurs fois reproché de n'avoir pas rendu ses révérences. Le Maréchal de Beauvau son frère, et la Maréchale, sa belle-sœur, ne la traitaient pas différemment. Elle était devenue pour sa famille et dans notre société comme une brebis galeuse ; mais elle allait s'en consoler avec le Passe-dix et le Macao du Roi. Pauvre joueuse ! A présent que notre irritation s'est apaisée, nous disons souvent, en parlant de Mme de Mirepoix, son frère et moi : — Quel dommage ! Et c'était le refrain général de son temps ; car on ne pouvait s'empêcher de l'aimer, tout en la blâmant avec amertume ; elle avait été pendant quarante ans mon amie la plus intime, et c'est précisément pourquoi je lui montrais plus de sévérité.

Mme Dubarry me parut belle à la façon des images, ou plutôt des figures de cire, avec des yeux fixes et des paupières mal garnies. Sa toilette était en dehors de la mode, avec la prétention de la diriger ou de la devancer, ce qui est

toujours une enseigne de mauvais goût. Nous la retrouverons vingt-quatre ans plus tard à la Conciergerie, la malheureuse, et vous verrez que ses toilettes de prison n'étaient guère moins recherchées que ses toilettes de cour.

Cet imbécile de Vicomte, à qui tout le monde jetait la pierre, avait une étrange manière de se disculper. Il racontait que son père l'avait fait guetter à son arrivée d'Allemagne, pour le faire prévenir qu'il aurait à lui parler d'une chose importante, avant d'avoir vu personne à Paris, et le plus tôt possible ! Il accourut en grande hâte, et voici comment lui parla son père, qui avait la réputation d'une rigidité sans pareille, et qui, du reste, avait été comblé de bienfaits par Louis XV : — Vous avez connu, m'a-t-on dit, une jeune personne appelée Mademoiselle Lange?... Et pourquoi ne me répondez-vous pas? — Mais, mon père..... — Eh bien donc? — C'est que..... — Mais quoi? — C'est que c'est une personne..... — Mais c'est une personne dont il est bon de cultiver la connaissance. Elle a épousé M. le Comte du Barry, qui est un gentilhomme de très-bonne origine irlandaise, et qui s'est trouvé parent des Lords Barry, Comtes de Barrymore : il a été reconnu par eux ces jours derniers, de sorte qu'on a présenté Mme la Comtesse

du Barry à Versailles. Le Roi la traite avec une bonté particulière; elle a tout le crédit qu'on peut avoir, ainsi ne manquez pas d'aller lui faire votre cour assiduement et aussi respectueusement que possible. Je la tiens bien certainement pour une fort honnête personne; mais, comme il se pourrait qu'autrefois vous auriez entendu dire quelque chose d'injuste et de malséant à son égard, j'ai voulu vous avertir de sa position nouvelle et de mes intentions, pour que vous ne disiez rien du tout qui soit de nature à lui déplaire. J'ai voulu vous prévenir aussi qu'il est question de nommer des Maréchaux; ainsi vous voyez l'intérêt que je puis avoir à vous indiquer cette manière d'agir. Il a été convenu que votre frère, le Marquis, prendrait parti contre cette dame, ce dont il se tire le mieux du monde et très-naturellement : c'est une chose arrangée, parce qu'il est bon de songer à M. le Dauphin; vous avez moins de consistance que votre frère, parce que vous êtes le plus jeune et le plus étourdi, ce qui me semble un motif de sécurité pour vous, n'importe ce qu'il arrive. J'aurais eu le désir et l'intention de rester dans une sorte de neutralité qui convient à mon âge ainsi qu'aux habitudes de toute ma vie; mais nous sommes bien embarrassés, votre mère et moi, parce que

le Roi nous a fait l'honneur de nous désigner pour un souper dans ses cabinets, où nous avons l'inquiétude de nous trouver avec Mme du Barry. Vous ne sauriez imaginer le chagrin que cela fait à votre mère : elle en est malade et n'a fait autre chose que d'en pleurer depuis deux jours et deux nuits; mais j'ai beau m'en creuser le cerveau, je n'y trouve aucun remède; il faudra que votre pauvre mère y vienne, et c'est une grande affliction pour nous.

Ce qui résulta du souper dans les cabinets, c'est que la mère du Vicomte y fit si mauvaise mine à Mme Dubarry, qu'on s'empressa de la rayer de la liste des petits appartemens : et ceci n'empêcha pas le mari d'obtenir un bâton de Maréchal de France. Ce dernier personnage était à peu près aussi recommandable et aussi considérable que peut l'être un homme qui manque tout-à-fait d'esprit; on n'en parla que pour le disculper en disant bonnement : — C'est qu'il est si bête! exclamation qui suffit toujours à la malignité. La Maréchale était la vertu même : on attribua cet unique faux pas dans sa démarche à la douceur et la faiblesse de son caractère; mais il est à remarquer que ce fut la seule *dévote* à qui l'on eut à reprocher un pareil acte de complaisance.

M. de Laharpe avait fait jouer mille ressorts pour être admis à faire une lecture devant Mme la Comtesse. M. de Brissac arrangea cette grande affaire, et Laharpe arriva chez elle, une de ses tragédies à la main ; c'était *les Barmécides*, et Mme Dubarry commença par s'écrier dès la première scène : — Ah ! que c'est beau ! que c'est beau ! que c'est donc beau !!! Mais avant la fin du premier acte, elle se mit à bâiller comme une huître. Ensuite elle interrompit la lecture en disant qu'elle serait bien aise de revoir quelque chose sur le cahier..... Elle y jeta les yeux, toujours en bâillant : — Ayez la complaisance de me lire seulement les dernières scènes, dit-elle à M. de Laharpe en lui rendant son manuscrit avec un aimable sourire..... Figurez-vous l'humiliation de ce vaniteux personnage et la colère de ce poète irascible. Ceci me rappelle une autre lecture qui avait pensé brouiller Voltaire avec Mme de St-Jullien, laquelle était beaucoup plus occupée du souper qu'elle devait nous donner que de la tragédie de *Tancrède*. Un valet de chambre était arrivé sur la pointe du pied pour attiser le feu, et, pendant qu'il était baissé près de sa maîtresse, on entendit qu'elle lui disait à l'oreille : — A-t-on pu se procurer des oreilles de sanglier? — Ah ! tant mieux, répondit-elle ; j'en suis bien aise ! Ensuite

elle le rappela de l'autre bout de la chambre, en lui criant : — Botard ! Botard !... Mais Botard était déjà trop loin pour entendre, et le Marquis de la Tour-du-Pin s'élança pour le ramener auprès de sa tante. — Dites donc qu'on ne les serve pas en *menus-droits*, et qu'on n'oublie pas d'y faire une sauce à la moutarde sucrée...—Mille pardons, Voltaire, ayez la bonté de continuer. — Ah ! Madame... de la moutarde !... lui répondit ce philosophe outragé, qui roula son manuscrit et s'en alla sans vouloir achever sa lecture et sans vouloir attendre sa voiture, malgré toutes les excuses et les coquetteries de Mme de St-Julien. Ce fut une brouillerie sérieuse, et Mme de Mauconseil, assistée de M. de la Tour-du-Pin, son gendre, eut bien de la peine à réconcilier Voltaire avec son *papillon philosophe* (1).

Voici la copie d'une lettre adressée par ce grand homme à Mme Dubarry ; et, comme la mort de Louis XV arriva peu de temps après, je ne fus pas étonnée d'apprendre que Voltaire était désespéré de l'avoir écrite.

(1) Cette anecdote est rapportée dans les *Mémoires de M. de Pougens*, à qui Mme de Créquy l'avait racontée. Cet ouvrage, nouvellement publié, contient plusieurs détails intéressans sur la personne et la famille de Mme de Créquy. (*Note de l'Editeur.*)

« MADAME,

« Monsieur de la Borde, qui est assez heureux pour avoir l'honneur et le bonheur de vous faire souvent sa cour, m'a, j'oserai vous l'assurer, comblé de joie ! car il m'a dit que vous lui aviez ordonné de m'embrasser de votre part, et des deux côtés.

Quoi! deux baisers sur la fin de ma vie;
Quel passeport vous daignez m'envoyer!
Deux ! c'en est trop, adorable Egérie;
Je serais mort de plaisir au premier!

« Il m'a montré votre portrait; ne vous offensez pas, Madame la Comtesse; car j'ai pris la liberté de lui rendre les deux baisers avec un transport de passion que mon profond respect avait grand' peine à tempérer.

Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
Faible tribut de quiconque a des yeux :
C'est aux mortels d'adorer votre image;
L'original était fait pour les Dieux.....

« M. de la Borde m'a fait entendre plusieurs morceaux de *Pandore* : ils

m'ont paru dignes de la protection dont vous honorez le compositeur. La faveur accordée par vous, Madame, aux véritables talens est la seule chose qui puisse augmenter l'éclat dont vous brillez. Daignez, Madame, agréer l'hommage et le tribut d'admiration d'un vieux solitaire, dont le cœur n'a presque plus d'autre sentiment que celui de la reconnaissance, etc.

« VOLTAIRE. »

L'évêque de Senez, dont je vous ai parlé, avait prêché devant le Roi sur un texte rigoureux, car c'était « *Malheur à celui par qui le scandale arrive !* » et l'on remarqua que ces paroles sévères avaient fait beaucoup d'impression sur l'esprit de S. M.

Le Maréchal d'Armentières et M. de Chauvelin avaient été frappés de mort subite en présence du Roi, dans son cabinet (1), et l'on découvrit

(1) Louis de Conflans, Marquis d'Armentières, Maréchal et vice-Amiral de France, né en 1711 et mort en 1774.

Claude-François Chauvelin, Seigneur du Marquisat de Grosbois, ancien Ambassadeur de France à Gênes, etc. La république de Gênes l'avait fait inscrire au livre d'or de sa noblesse en 1753, ce qui fit tant de peine au Prince de Monaco, Noble génois, qu'il en mourut d'apoplexie en apprenant cette triste nouvelle. (*Note de l'auteur.*)

que ce prince en avait conçu les pressentimens les plus sinistres.

Mme Dubarry s'occupa de lui procurer des distractions bien dignes d'elle et bien indignes de lui, comme on peut croire..... Il alla s'enfermer à Trianon pendant quelques jours, et l'on apprit avec effroi qu'on venait de le transporter à Versailles parce qu'il avait *gagné* la petite vérole. La première chose que fit S. M. quand elle fut établie dans son appartement, ce fut d'ordonner qu'on n'y laissât pas entrer M. le Dauphin ni sa famille ; ensuite elle dit à M. de Duras : — Je vous prie d'envoyer prévenir la Duchesse d'Aiguillon qu'elle me ferait plaisir d'emmener la Comtesse du Barry hors du château : je craindrais qu'elle n'y fût insultée, ce qui serait bien injuste, car elle n'a jamais fait de mal à personne. J'ai peur qu'on ne la rende malheureuse, et je la recommande à votre amitié pour moi. Jamais le Roi ne s'était exprimé de la sorte ; on supposa que ce devait être un signe de mort prochaine, et M. de Duras envoya dire au Grand-Aumônier ce qu'il en pensait. Le même Duc de Duras sortit ensuite de la chambre du Roi, dont il avait fait laisser la porte ouverte et s'avança jusqu'au milieu de la salle du conseil où se tenaient les Princes et les courtisans, auxquels il fit une sa-

lutation profonde, en disant à très-haute voix et de manière à pouvoir être entendu par S. M. :— Messeigneurs et Messieurs, je vous prends à témoin que le Roi demande à voir M. l'Abbé Mandoux, Confesseur ordinaire de Sa Majesté.

Après une séance d'une demi-heure avec cet ecclésiastique à qui Mesdames, filles de France, avaient fait dire à l'avance de ne pas sortir du château, Louis XV eut une conférence particulière avec le Cardinal Grand-Aumônier, à la suite de laquelle Son Éminence ordonna d'aller chercher le Saint-Sacrement et de préparer ce qu'il fallait pour l'extrême-onction. Avant d'administrer le viatique à S. M., le Cardinal de la Roche-Aymon vint chercher toutes les personnes qui se trouvaient dans la première salle, et quand elles furent entrées dans la chambre du Roi, il se prit à leur dire en fondant en larmes : — « Messeigneurs et Messieurs, quoique le Roi « ne doive compte de ses actions qu'à Dieu « seul, il n'en est pas moins fâché d'avoir causé « du scandale à ses sujets ; il me charge de vous « déclarer qu'il en éprouve une contrition dou- « loureuse, un repentir sincère ; il m'ordonne « de vous protester en son nom que, si Dieu « lui laisse la vie, il ne veut plus vivre désormais « que pour l'édification de son peuple, pour la

« manifestation de la foi chrétienne et pour la « gloire de notre sainte religion. Unissons nos « prières à celles du Roi pour demander à Dieu « le pardon de ses péchés, le bienfait de la péni- « tence et la prolongation des jours de Sa Ma- « jesté. »

La châsse de Sainte Geneviève avait été descendue, et le peuple affluait dans toutes les églises, et principalement celle de Notre-Dame, pendant les prières des quarante heures qui ne purent sauver la vie de ce malheureux prince dont les tristes jours étaient comptés. On a toujours dit que l'Evêque de Senez s'était réveillé brusquement au milieu de la nuit, et qu'il avait sonné son valet de chambre en lui disant de rester auprès de son lit jusqu'au point du jour. Quand ses amis cherchaient à le questionner, il en éprouvait une contrariété visible, et détournait toujours la conversation ; mais ce que j'ai su par Mme de Gisors, c'est qu'il avait cru entendre proférer à son oreille avec un accent lamentable : — *Malheur à celui par qui le scandale arrive !* et qu'il avait dit à son valet : — Le Roi vient de mourir ; prions pour le repos de son ame.

Le premier acte que le Roi Louis XVI ait fait

de son autorité royale, ce fut d'exiler Mme Dubarry au monastère de Pont en Brie, et le même jour il écrivit en ces termes à M de Maurepas qui avait passé les deux tiers de sa longue vie dans l'exil (1).

« Mons le Comte de Maurepas, dans la « douleur qui m'accable et que je partage « avec tout le royaume, j'ai de grands « devoirs à remplir : je suis Roi, et ce « mot dit assez quelles sont mes obliga- « tions. Mais je n'ai que vingt ans, hélas ! « je n'ai pas les lumières et l'expérience « qui me seraient nécessaires, et de plus, « je ne puis communiquer avec aucun des « ministres, parce qu'ils ont tous vu le « feu Roi pendant sa dernière maladie. La « certitude que j'ai de votre probité, de « votre connaissance des affaires et de « votre prudence, m'engage à vous dire

(1) Si cette copie de la lettre du Roi diffère essentiellement de celle de certains annalistes, ce n'est pas la faute de ma version, car je la tiens directement de la Comtesse de Maurepas, Marie Phelippeaux de Saint-Florentin, laquelle est morte en 1791, âgée de 89 ans.

(*Note de l'auteur.*)

« de venir m'aider de vos conseils. Reve-
« nez donc le plus tôt qu'il vous sera pos-
« sible à la Muette où je vous attends,
« priant Dieu, mons le Comte de Maure-
« pas, qu'il vous ait en sa sainte garde.

« LOUIS. »

CHAPITRE IX.

M. de Maurepas. — Inconvéniens de son caractère. — Mme de Maurepas. — Ses habitudes de langage et d'économie. — Retour de son exil. — L'hôtel de Phélippeaux. — La mode de la régence. — Le vieux mobilier. — Les Phélippeaux, c'est-à-dire le Duc de la Vrillière, le Comte de Maurepas, le Comte de Pontchartrain, l'Archevêque de Bourges, et le Marquis d'Herbaut, son frère. — Leurs dettes payées par Mme de Maurepas. — La Comtesse de Beauharnois et sa famille. — Mme de Miramion et les Miramiones. — Mylord Goys et Mlle d'Eon. — Mystification organisée par un ministre. — Le trompeur mystifié. — Les ordres royaux et le respect pour leurs insignes. — Le libelliste Morande. — Une intrigue de Beaumarchais. — Mystification pour un ministre. — L'abbé d'Espagnac et la force du sang. — Plusieurs autres mystifications chez le Duc d'Orléans, chez M. de Tymbrune, etc.

M. de Maurepas ne justifia point du tout la confiance du Roi son maître. Ce vieux ministre de la régence n'avait rien perdu de son ancienne légèreté, et n'avait acquis aucune sorte d'expérience ; il avait seulement augmenté de suffisance et de causticité, et comme il se jugeait absolument nécessaire, il se montra d'une exigence intraitable. J'ai toujours pensé qu'il n'avait guère de religion, mais je crois bien qu'il avait de la

bonne foi dans les transactions sociales et de la probité pécuniaire. Il avait d'ailleurs une sorte d'instinct malicieux et d'esprit corrosif, à la manière des Broglie ; et c'était du reste l'incapacité dans l'arrogance, et la fatuité dans la décrépitude.

Comme je ne compte pas vous écrire un *abrégé chronologique* de l'histoire de France, je ne vous détaillerai pas journellement les fautes politiques et les bévues administratives de M. de Maurepas, dont la folle confiance et l'engouement pour M. Necker ont déterminé la révolution française. Je ne compte pas discuter ici toutes ces grandes questions qui sont du domaine de l'histoire, et qui demanderaient plus de temps et d'étendue que je ne puis leur en accorder. Je vous parlerai seulement des choses qui seront à ma connaissance. Quand il est question d'émettre un avis sur un acte politique, tout le monde ne saurait en parler avec les mêmes détails et la même autorité, ce qui fait que mon récit ne s'accordera pas toujours avec les écrivains de mon temps. Quand il est question de juger un premier ministre, chacun a ses motifs d'indulgence ou ses griefs contre lui ; mais vous pensez bien que M. le Duc de Penthièvre et le Baron de Breteuil auront pu me donner des informations plus certaines et

plus exactement précises que celles de MM. Grimm et Diderot, par exemple. Ce sont les menus détails qui forment l'ensemble, et nous allons commencer par les petites choses.

Le caractère de Mme de Maurepas, qui était sœur du Duc de la Vrillière, et Phélippeaux dans l'ame, nuisait beaucoup à la considération de son mari par ses lésineries, sa parole acerbe et sa domination revêche. Je l'avais beaucoup vue chez sa belle-sœur et ma bonne amie, Mme de Saint-Florentin; je connaissais fort bien ses défauts, qui ne me déplaisaient pas beaucoup, parce qu'elle était très naturelle, et je ne la haïssais pas du tout, parce qu'elle avait un véritable attachement pour moi; j'avais beau la gronder ou la rebuter, rien n'y faisait.

— *Mon Dieu! faut-y que j'aye eu du guignon pour aller m'affectionner à une mauvaise comme vous, qui me malmène sans fin ni cesse et sans rime ni raison*, me disait-elle dans son beau langage du temps de la régence, car elle et M. de Richelieu s'étaient perpétués dans cette affectation de vulgarité qui était devenue pour eux une seconde nature. — *Vous criez sus moi parce que j'tracasse, à ce que vous dites, et que j'rùchonne toujoux; mais quèque vous voudriez*, poursuivait cette drôle de femme en se revêchant,

quèque vous voudriez que j'aurais pris l'habitude de faire à Pontchartrain, quarante années durant par lettres d' cachet, sinon de m'en r'chigner, d' grogner tout le monde et d' ménager pour payer nos dettes avec celles de M. de Pontchartrain, qui fait l' Salomon, de M. de la Vrillière, que Dieu confonde !... et puis celles de l'Archevêque de Bourges qui fait r'bâtir des châteaux pour son imbécile de frère; et jusqu'à M. le Marquis de Phélippeaux, qui se trouvait avoir des dettes. C'est que j'en ai payé pour onze millions, si vous plaît, tout en lésinant comme vous dites; et j'avais tout d' même cent treize domestiques à payer et cent dix-sept personnes à nourrir tous les jours! c'est indigne à vous de jeter la pierre à moi, qui vous aime tant! Riez donc, riez donc!.... Vous n'avez ni cœur, ni foye, ni mou, ni rate!

En arrivant dans son vieux palais, nommé l'hôtel de Phélippeaux, rue de Grenelle, après quarante ans d'absence, elle y trouva des meubles un peu fanés, comme vous pouvez croire, et d'autant plus que les contrevens et les volets de toutes les chambres étaient restés ouverts pendant tout ce temps-là. C'était en exécution d'un ordre que M. de Maurepas avait donné en s'en allant, et que la femme de charge avait cru de-

voir exécuter au pied de la lettre, lequel ordre consistait à tenir les volets ouverts et les persiennes ouvertes, afin que le ministre ne trouvât pas les appartemens humides à son retour de Versailles (où son beau-frère et son cousin-germain M. le Comte de Saint-Florentin, Duc de la Vrillière, l'attendait avec une lettre de cachet à la main). La femme de charge était morte après avoir donné les mêmes instructions et transmis la même ordonnance à ses enfans qui lui succédèrent, et quand les Maurepas rentrèrent chez eux, il se trouva que toutes les tentures et les meubles qui étaient à portée des fenêtres étaient complètement décolorés, tandis que la dégradation dans les couleurs allait en se ravivant insensiblement jusqu'au fond des chambres, qui ne l'était pas du tout. C'était comme un effet d'optique, et rien n'était plus singulier, sinon les reproches que la Comtesse en faisait à son mari, qui riait toujours des colères de sa femme.

Il est bon de vous dire que dans la grande salle au nord, il y avait un certain meuble de cent pièces qui n'avait eu rien à souffrir du soleil, mais qui n'en sentait pas moins son ancien temps, car il était composé d'un assemblage de petits morceaux de velours de toutes sortes de couleurs, lesquels étaient encadrés par un cordonnet en fils d'or, qui recouvrait toutes les coutures

et qui brochait sur le tout comme une espèce de grillage. Je crois bien que ce meuble était contemporain du Phélippeaux d'Henri III, qui était le grand-père du Chancelier de Pontchartrain, ce qui n'empêchait pas la Comtesse de Maurepas de chercher à s'en défaire, afin d'en acheter un autre à la dernière mode, supposait-elle, et c'est-à-dire à larges raies de velours vert, alternées avec des bandes de tapisserie blanche à petites figures : elle avait cette élégance-là dans l'imagination. — J'y mettrai jusqu'à deux mille pistoles, disait-elle, et voyez la belle somme pour meubler toute une galerie !

— *Vous devriez me rendre un service, et voyez-vous bien cette nouvelle mariée ?* me dit-elle un soir, en me montrant la C^sse^ de Beauharnois qui venait d'arriver dans cette grande salle, — *Vous devriez bien aller vous asseoir à côté d'elle et lui faire entendre qu'elle devrait acheter notre grand meuble d'ici, qui est de cent pièces, pour envoyer dans son château des Roches en Poitou, que son mari va faire remeubler. Dites-lui donc finement que ce serait superbe à la campagne, et faites-lui penser que nous consentirions peut-être à le lui céder, parce que MM. de Beauharnois sont parens des Phélippeaux d'Herbaut, par les Nesmond, du côté*

de cette Mme de Beauharnois de Miramion, qui a fondé les Miramiones ; — mais dites-moi donc, vous qui savez tout, n'est-elle pas sanctifiée ? Il me semble qu'elle a été sanctifiée ?....

— Ma bonne Comtesse, lui répondis-je, c'est à moi que vous venez proposer d'aller faire la revendeuse de vieux meubles, la brocanteuse en friperies, et l'engeôleuse de jeunes femmes, en l'honneur de la Bienheureuse Marie de Miramion ! Est-ce que l'air de Pontchartrain vous a tout-à-fait.....

— *Allons*, s'écria-t-elle, *voilà Notre Dame la Princesse et la Grande d'Espagne qui va monter sur son grand cheval de Navarre ! Dirait-on pas que ce serait une coquinerie que je lui demanderais ? Ah, terrible femme ! est-y permis d'être si moqueuse et si chicaneuse avec ses amis !*

Si j'en parlai quelque temps après à Mme de Beauharnois, ce fut à propos d'une autre combinaison mercantile du Marquis de Beaupréau, son vieux oncle, et nous en rîmes de grand cœur (1).

Pour vous donner une idée de la futilité de

(1) Françoise-Marie Mouschard de Chaban, Comtesse de Beauharnois et des Roches-Baritaut. Je la voyais souvent chez la Comtesse de la Tour d'Auvergne et la Maréchale d'Aubeterre, qui étaient ses cousines-germaines. Depuis l'abolition des titres de noblesse, elle est

ce premier ministre, il suffira de vous dire qu'il organisait, pour se divertir, des mystifications contre sa vieille femme. Il y avait dans la société financière et tout à fait en dehors du monde, un personnage appelé M. Goys, qui avait le plus grand talent pour la pantomime grimacière et celui de contrefaire tout le monde en perfection ; il imitait supérieurement bien les Anglais, et les jeunes gens l'appelaient, à cause de cela, Milord Goys. M. de Maurepas voulut s'en donner la récréation, il invita quelques personnes à souper, parmi ses plus intimes; il eut soin de fermer sa porte à tout le reste du monde, ensuite il alla dire à Mme de Maurepas que la chevalière d'Eon viendrait lui faire une visite avant souper.

— *Je ne veux point d'ça dans mes salons! C'te virago! c't' aventurière!.... Est-ce que la tête vous tourne? Allons donc, fi donc! voulez-vous bien..... Mais que..... Qu'est-ce que?..... Mais que?..... Bou-rou-blou-blou.....*

— Ma foi, Comtesse, lui dit son mari, j'avais cru vous faire plaisir en invitant cette Chevalière pour vous en donner la représentation comme

connue sous le nom de Mme Fanny de Beauharnois. C'est une aimable personne, et j'aurai l'occasion de vous reparler d'elle.

(*Note de l'Auteur.*) 1797.

d'une curiosité; elle était venue me présenter un placet, j'ai cru bien faire, et tout ce que je vous demande est de la traiter avec un air de bonté.....

— *Pour celui-là, j' vous en souhaite! allez donc faire des politesses à c'te vilaine fille! et j' vous promets bien que j' vas la recevoir si poliment et si tendrement que vous ne la r'verrez d' la vie chez moi!* et *bou-rou-blou-blou*, toute la soirée.

Quant à Bou-rou-blou-blou, je vous dirai que c'était l'onomatopée littérale et la mélodie notée par M. de Pezay, pour imiter les grogneries de Mme de Maurepas, quand elles n'arrivaient pas à bon terme, et quant à M. de Pezay, c'était encore un des estimables protégés de M. de Maurepas.

Sa femme alla se mettre à son tresset comme une véritable fée Grognon, et quand son huissier vint amener auprès d'elle et lui nommer Mlle d'Eon, elle ne leva seulement pas la tête. La Chevalière avait approché de cette table en faisant mille révérences et force complimens les plus respectueux pour Madame la Comtesse de Maurepas, qui lui répondit sans la regarder, — *C'est bon, c'est bon, Mam'selle; allez vous asseoir au coin du feu pour vous sécher les pieds.*

La Chevalière alla s'établir auprès de la cheminée, où tout ce qui se trouvait dans la chambre,

à l'exception des trois joueurs de tresset, s'était rassemblé pour écouter les plus sauvages et les plus étonnantes choses du monde qu'elle y débitait avec une hardiesse inconcevable. La Comtesse faisait semblant de ne rien entendre, et quand on venait lui en rapporter quelque chose, elle y répondait paisiblement — *Je ne vois pas dans tout ça le mot pour rire, et je ne comprends rien à M. de Maurepas qui a l'air de s'en amuser ?*

Quand la demoiselle eut tout-à-fait désespéré de se faire écouter par la dame du logis, elle se mit à crier comme une louve, en disant mille sottises, et notamment qu'elle était saisie d'une colique abominable et qu'elle allait sûrement faire une *fausse couche* avant de pouvoir sortir du salon. Elle ajouta, comme en pleurant, qu'elle était grosse de cinq à six mois, sans pouvoir dire si c'était du fait de Mgr le Duc de la Vrillière ou de M. de Phélippeaux, l'Archevêque, parce qu'elle ignorait lequel des deux? C'était, disait-elle, à ce propos-là qu'elle était venue présenter à M. de Maurepas une requête contre ses deux parens, qui l'avaient séduite et déshonorée ! Enfin elle se mit à protester que son accident proviendrait certainement de son affliction, pour se voir aussi mal accueillie par Mme de Maurepas ; ce qui l'avait

tellement humiliée, blessée et désespérée qu'elle en mourrait de chagrin ! — Ayez pitié de ma situation !.... s'écria-t-elle en se traînant à genoux sur le tapis.

Mme de Maurepas posa froidement ses cartes, et chacun fut bien étonné du beau sang-froid avec lequel elle se mit à dire à cette chevalière agenouillée, — *Monsieur d'Eon, mam'selle d'Eon, ou plutôt monsieur ou milord je ne sais comment, si j'étais M. le Comte de Maurepas, je vous ferais mettre à la porte à cause de votre insolence, et surtout pour avoir osé parler comme vous l'avez fait devant nous, de M. l'Archevêque de Bourges, notre neveu! — Je n'ai jamais été, dit-elle aigrement à son mari, si malicieuse et si ricaneuse, mais j'ai toujours été plus fine que vous, grand ridiculiseux d'codindes! — Si vous laissez continuer cette vilainie, je vas m'en aller me coucher sans souper!*

M. de Maurepas s'en tenait les côtes à force de rire, et du reste, M. de Maurepas riait toujours de tout ce qui pouvait arriver. Singulière infirmité pour un premier ministre et pour un octogénaire !

M. Goys s'esquiva précipitamment ; le ministre fit rouvrir sa porte, et toute la cour arriva pour se ranger, comme à l'ordinaire, autour du tresset de Mme de Maurepas, dans sa grande salle

à deux cheminées, et sur les cent pièces de son meuble en arlequin. Vous pensez bien qu'il ne fut pas plus question de Milord Goys que de sa tentative en mystification, sur laquelle il avait toujours été convenu de garder le silence. Ce fut Mme de Maurepas qui m'en fit le récit un ou deux jours après, en me disant que ce qui l'avait empêchée de s'y laisser tromper, c'est qu'elle avait remarqué du coin de l'œil que cette prétendue chevalière d'Eon ne portait pas la croix de l'ordre de Saint-Louis, ce qui l'avait éclairée suffisamment. — *J'ai tout d' suite pensé qu'on n'avait pas voulu compromettre une croix qui est sous le vocable d'un Saint (et qui est la croix d'un ordre royal), sur un farceur et pour attraper l' monde, ce qui serait une abominable prostitution que M. de Maurepas n'aurait pas soufferte chez lui.*

— Mais je le crois bien, répliquai-je, il est Chancelier des ordres et Ministre du Roi ! N'est-ce pas lui qui a fait mettre le comédien Brizard en prison, parce qu'il avait profané la croix de St-Michel en la mettant sur sa poitrine en plein théâtre ?

— *Mais à propos d' croix*, me dit-elle, *est-ce que votre oncle le Bailly n'a pas encore gagné son procès contre les comédiens qui s' déguis' en Chevaliers de Malte ?*

— Si fait, si fait, répondis-je; il a poursuivi cette affaire au nom de son ordre, et le Maréchal de Richelieu nous a bien promis que, si les acteurs du Théâtre-Français s'avisent d'arborer la croix de Malte, ils peuvent être bien assurés d'aller coucher au Fort-l'Évêque.

— *Tant mieux! tant mieux!* reprit-elle; *on n'a jamais vu des incongruités ni des scandales comme sur les théâtres de ce temps-ci* (1).

Un libelliste appelé Morande avait fait contre M. de Maurepas un œuvre de son métier; ce premier ministre en fut averti par le sieur Caron de Beaumarchais, qu'il envoya courir après le pamphlet et son auteur, par toute la Hollande et l'Angleterre. On eut le bonheur de pouvoir atteindre Morande et celui de pouvoir acquérir son manuscrit pour la somme de 48 mille livres. On fit constituer quatre mille livres de pension sur le trésor au profit dudit Morande, et M. de Beaumarchais (qui n'a pas toujours été bien riche) en gagna six mille écus pour sa peine et les autres frais de sa négociation. Ce prétendu libelle était un tissu de niaiseries les plus insipides. C'est une mystification qui doit compter parmi toutes celles que

(1) Louis Gabriel de Froulay, Grand-Croix, Grand-Bailly et Général des galères de Malte, était alors Ambassadeur de la Religion près la cour de France. (*Note de l'auteur.*)

ce Beaumarchais a fait subir à M. de Maurepas, dont il était un des confidens les plus favorisés.

C'était le beau temps des mystifications, et l'on n'entendait parler d'autre chose. M. Dejean mystifiait toute sa famille en dictant de son lit un testament en sa faveur, comme s'il avait été son oncle moribond, M. Chalut. Ceci pensa finir par le tabouret et la marque, pour M. Dejean.

M. de Vergennes et M. de Castries furent mystifiés par Mme de Lamothe qui préludait ainsi à toutes ses intrigues pour le vol du fameux collier, et qui recueillit plus de vingt mille écus de la crédulité de ces deux ministres. S'il n'en fut pas fait mention dans le procès du collier, ce fut par excès d'égard et de complaisance pour ces bons messieurs.

M. le Duc d'Orléans venait de mystifier M. Quatremère (au Palais-Royal): en l'y faisant recevoir *Chevalier du Bain* par un Duc de Cumberland qui n'était autre chose que M. Goys. Ceci manqua devenir très-sérieux, parce qu'on avait fait prendre un bain froid à ce vieux académicien, ce qui lui fit avoir une fluxion de poitrine au mois de décembre. Toute la ville était révoltée d'une pareille marque d'inconsidération pour une personne et pour une famille aussi notables dans la plus ancienne et la plus haute bourgeoisie de

Paris ! M. de Maurepas ne sut trouver nulle autre chose à faire que d'envoyer à ce pauvre mystifié le cordon noir de M. de Buffon qui venait de mourir, et ce fut en y joignant des paroles extrêmement aimables de la part du Roi, avec prière d'excuser son cousin d'Orléans et ses familiers, pour la *légèreté* de leur conduite ; c'était l'*inhumanité* et l'*indignité* qu'il fallait dire ! On ne saurait excuser l'insolent dévergondage et la barbarie de ces dissolus à l'égard d'un vénérable homme à qui son âge avancé ne laissait plus ses facultés de jugement et de présence d'esprit.

A propos de cette maladie des mystifications, qui avait tous les caractères d'une épizootie, je vous dirai que l'Abbé d'Espagnac (celui qui s'était révolté contre M. de Meillan) avait fait un traité sur *la force du sang dans les familles*. C'était un ennuyeux livre, et son auteur était d'une cupidité si sordide et si dénaturée, qu'il avait vendu les papiers de famille de ses neveux, dont il était tuteur, à un nouvel enrichi qui s'appelait Despanat.

M. de Tymbrune avait envoyé prier l'Abbé d'Espagnac à souper chez lui, dans une petite maison qu'il avait auprès de l'École militaire. c'était un lieu que je ne saurais qualifier. Quand les hommes les moins sévères et les jeunes gens

les moins timorés en parlaient devant nous, c'était en échangeant entre eux des regards de mépris, et l'on a dit qu'il s'y passait des choses analogues aux réunions philosophiques d'Ermenonville.

La compagnie ne se composait pour ce jour-là que de M. le Duc d'Orléans, de Milord Hamilton, de MM. de Saisseval, de Boisgeslin, de Sillery, du Crest, de la Touche-Tréville, et de mon neveu de Lauzun, qui nous raconta les nouvelles de la soirée.

L'Abbé commença par demander le nom de ce vieux seigneur étranger qu'il ne connaissait pas, et qui se tenait assis au coin de la cheminée d'un air si triste? On lui dit que c'était le Duc d'Hamilton, Premier Pair d'Écosse et Chevalier de l'ordre du Chardon. Il demanda curieusement s'il était riche? et Lauzun lui répondit, — d'où venez-vous donc pour ne pas savoir qu'il est plus riche que le Roi d'Angleterre? Ensuite il se mit à lui parler d'autre chose, mais le Duc d'Orléans vint le reprendre en sous-œuvre, en disant que ce misérable Hamilton n'avait aucune philosophie, que c'était une pauvre tête, et qu'il voulait absolument se laisser mourir de chagrin parce qu'il avait perdu sa femme et tous ses enfans. — Ah! la douceur et la force des liens du

sang..... s'écria l'Abbé ; — Mais, Monseigneur en parle fort à son aise, interrompit le Marquis de Boisgeslin, et s'il était dans la même position que ce malheureux Anglais... — Mais comment peut-il être si malheureux, avec une si grande fortune, interrompit le d'Espagnac ? — Mon Dieu, Monsieur, répondit l'autre avec un air de reproche et de surprise, comment pouvez-vous parler de la sorte, après tout ce que vous avez écrit sur *la force du sang!* — Mais enfin..... — Laissez donc! — Mais encore.... — Allons donc, vous dis-je; allons donc, Monsieur l'Abbé; comment pouvez-vous être étonné qu'on ait du chagrin quand on.... — Mais de quelle espèce, et qu'est-ce qu'il a donc? — Il a, morbleu ! il a que tous ses *liens du sang* ont été rompus ! qu'il est resté le dernier de toute sa famille, qu'il n'a conservé aucun parent de son nom, et que les fils de sa sœur unique, qui devraient être ses héritiers, sont deux scélérats !..... que voulez-vous qu'il fasse de son immense fortune? Est-ce que vous voulez qu'il s'amuse à bâtir des églises?

L'Abbé s'éloigna sans dire une parole, en se retournant du côté du vieux richard, et s'en approchant par une suite de circonvolutions prudentes, avec un air affriandé comme un gros reptile ; mais l'Anglais, qui était absorbé dans son

profond chagrin, ne lui donna pas signe de vie, et l'on aurait dit une cruche de terre au coin du feu ; il avait une inconcevable figure, à ce que nous dit Lauzun.

Pendant que l'Abbé procédait en silence à son opération d'enchantement, un des compagnons se mit à crier — M. d'Espagnac, Monseigneur veut vous parler, M. d'Espagnac... M. d'Espagnac !... et le Duc d'Hamilton avait bondi sur son siége aussitôt qu'il avait entendu ce nom-là. L'Abbé fut obligé de s'éloigner du Duc d'Hamilton, bien à contre-cœur, et l'on s'arrangea de manière à l'empêcher de retourner auprès de la cheminée jusqu'au moment du souper.

On avait placé M. d'Espagnac en face du seigneur écossais qui ne mangea point et qui ne cessa d'attacher sur lui des regards fixes, persévérans et profondément scrutateurs. Il en résulta d'abord de la surprise, et puis de l'embarras, de la contrainte, de la gêne, et finalement un profond silence, en dépit des efforts que faisait M. de Tymbrune pour égayer ses convives et pour alimenter la conversation.

— Le Duc d'Orléans buvait et mangeait sans parler, en regardant toute la compagnie d'un œil offensé, de ces yeux qu'il avait obliques, éteints et lâchement courroucés; car le regard de ce

d'Orléans était une horrible chose (1) ! — Il est impossible d'y tenir, murmura-t-il au bout d'une heure, et je n'entends rien à ce diable de souper que nous faisons.....

Le Duc d'Hamilton se mit alors à tousser pour se dégourdir les organes de la parole; ensuite il se mit à parler en anglais mêlé de dialecte écossais, que M. le Duc d'Orléans comprenait aisément, comme vous pouvez croire, et dont M. de Boisgeslin, qui savait tout, fut chargé de faire la traduction pour le reste de la société.

« Milord désire savoir si Monsieur l'Abbé d'Es-
« pagnac est de la même famille que Madame la
« Baronne d'Espagnac qui se trouvait à Strasbourg
« pendant l'hiver de l'année 1744 à 1745. »

— Mais c'était ma mère, ma propre mère !...

« Milord oserait-il se flatter, peut-il espérer que
« Madame d'Espagnac aura bien voulu parler à
« Monsieur son fils d'un gentilhomme anglais qui
« portait alors le nom de Sir Arthur Scott ?... »

— Ah ! je ne saurais..... Mais effectivement, je crois me souvenir..... Mais oui, oui vraiment ! maman m'a parlé de Milord Artusco; je me rappelle très-bien ce nom-là, et même elle m'a tou-

(1) C'était Louis-Philippe Egalité; tout le monde a pu remarquer que le regard de M. son fils est le miroir de sa belle ame et de la franchise de son caractère. (*Note de l'Auteur.*) 1799.

jours parlé de Milord Artusco dans les termes les plus... Enfin je me souviens très-bien qu'elle m'a parlé très-souvent de Milord Artusco...

« Milord-Duc d'Hamilton, autrefois sir Arthur « Scott, demande à savoir, au sujet de Monsieur « l'Abbé d'Espagnac, une chose de la plus haute im- « portance! il espère, il conjure, il supplie Monsieur « l'Abbé de vouloir bien répondre avec franchise, « en conscience, ingénuement et loyalement à « cette question-ci, — QUEL AGE AVEZ-VOUS? »

— J'ai..... quarante-quatre ans....., répondit M. d'Espagnac avec une émotion toujours croissante, en appuyant la main sur son noble cœur afin d'en comprimer les palpitations, et en fixant deux yeux attendris sur un gentilhomme anglais qui avait connu sa mère en 1744.....

« Monsieur l'Abbé d'Espagnac ne ferait-il au- « cune difficulté pour en donner sa parole d'hon- « neur, en présence de son Altesse Sérénissime? »

— Je la donne, je vous la donne, Milord! j'ai quarante-quatre ans! quarante-quatre ans!... »

Et voilà l'Anglais qui se met à crier: — O vô « ÉTÉ VÉRITABELMENTE LÉ FILZ ET LHÉRITER DÉ « MOA QUE VOS AURÉE TOUTE MON FORTUNE!!!!! » Et les voilà qui se précipitent dans les bras l'un de l'autre et qui se mettent à se reconnaître, à s'embrasser et se pâmer d'attendrissement. — Ah!

la force du sang!..... disait l'Abbé d'Espagnac ; — ce que c'est que la force du sang!..... Nous ne nous étions pourtant jamais vus ; voyez quelle émotion j'éprouve!..... Allez, Messieurs, il n'y a de sentimens vrais que les sentimens naturels ; je ne veux plus reconnaître et je ne connais plus que les sentimens naturels et vrais, les sentimens vrais et naturels manifestés par la force et par la voix du sang!..... Ah! quel coup du ciel! Je ne m'en doutais guère... Je ne me serais guère douté ce matin que cet excellent, ce vénérable Milord Artusco, qui était l'ami de ma mère..... et qui certainement.....; et encore qu'il aurait eu le malheur d'avoir perdu toute sa famille, excepté ces deux scélérats!.....

L'Abbé d'Espagnac finit par en tomber en syncope ; on fut obligé de l'inonder d'eau froide, et quand il eut repris connaissance, il apprit avec un peu de contrariété que M. son père était allé se coucher dans un hôtel garni, où il donnait rendez-vous à son fils naturel pour le lendemain matin. M. du Crest lui remit une petite boîte que ce Milord avait par hasard dans une de ses poches, et qu'il avait laissée pour ce cher Abbé, comme un *avancement d'hoirie*, car il avait dit à ces Messieurs qu'elle était pleine de diamans. Ce d'Espagnac avait bonne envie de forcer le coffret

dont la petite clef n'était pas à la serrure; mais on lui fit des reproches ou des observations qui le décidèrent à prendre patience, et M. du Crest le ramena chez lui dans un trouble et dans un délire de joie qu'on ne saurait exprimer. — Vous savez que c'est pour déjeuner qu'il vous attend : n'oubliez pas de vous y trouver avant dix heures, etc.

Il se fit annoncer le lendemain, passé midi, chez M. le Duc d'Orléans qui le fit attendre pendant deux heures et qui sortit malhonnêtement par une autre porte, ainsi qu'il avait coutume de faire. L'Abbé d'Espagnac alla successivement chez tous ces autres Messieurs qu'il ne put jamais trouver chez eux pendant plus de trois semaines; enfin il eut le bonheur de rencontrer le Duc de Lauzun qui se promenait au Cours-la-Reine avec votre père. — Est-il possible, lui dit-il, que je n'aie pas encore pu vous rencontrer! Il paraît que M. du Crest n'avait pas bien retenu l'adresse de Milord Hamilton; car on ne le connaît point du tout dans cette maison de la rue du Colombier qu'il m'avait indiquée. — A propos, savez-vous ce qu'il y avait dans cette petite boîte?

— Mais des pierreries, je suppose, et tout au moins des perles.

— Pas du tout; c'étaient des pillules de rhu-

barbe et de soufre : elles avaient une odeur infernale.

— Je vous dirai sérieusement, répondit M. de Lauzun, que je n'en suis pas surpris. Je vous conseille de ne plus vous occuper de cet homme-là ; c'était un imposteur, et l'on n'a jamais pu savoir ce qu'il est devenu.

CHAPITRE X.

L'île St.-Louis. — L'ancien hôtel de Mesmes, aujourd'hui l'hôtel Lambert. — La Présidente de Mesmes. — Mlle de Thou et Mme Brisson. —La famille le Boulanger.—Origine de ce surnom.—MM. de Nicolaï. — L'abbé de Pomponne. — La Société du Parlement et la Société du Châtelet. — Ridicules de cette dernière coterie. — M. Lenoir et Mme Leblanc. — La famille Daine.—Le régiment des gardes avec un Monsieur du Châtelet, en coq-à-l'âne. —Les financiers ridicules. — Beaujon, Bouret, Pâris, etc. — Sentiment de l'auteur sur Mme de la Poupelinière et Mme d'Epinay. — Mme de la Reynière. — Son portrait par Mme de Genlis. — Mot de l'Évêque d'Orléans (M. de Jarente.)

Il faut, mon Enfant, que je vous conduise dans un quartier de Paris que vous ne connaissez pas encore. Allez faire attacher votre écharpe; nous allons remonter les quais jusqu'aux Miramiones, et nous allons entrer chez la veuve d'un de mes amis, à l'heure de ses visites. Voyez la belle maison pour être à la pointe de l'île Saint-Louis; la première porte-cochère en face de soi quand on arrive d'Auxerre (par le coche.) Un large escalier tout en marbre de Languedoc, et dont la coupole est peinte en camayeux par le célèbre Devitt. Une enfilade de vingt-quatre sa-

lons, sans compter la grande galerie, la vaste bibliothèque et la belle chapelle (1). Voyez les plafonds de Lebrun et les tableaux de Lesueur, avec les portraits de Mignard et les curieuses tapisseries à grands personnages; voyez donc ces immenses rideaux et ces hautes portières en velours amaranthe, avec leurs rebrasses en forme d'épitoges et de larges bordures d'hermine, en place de crépines et autres superfluations (style de palais), car il faut vous dire que les étoffes brochées et les franges d'or ne seraient pas de costume ici. Vous êtes chez un magistrat de l'ancien temps, dans un logis noblement austère, et la vieille Dame auprès de qui je vous amène, est la veuve du Premier Président de Mesmes, Elizabeth de Harlay. Elle est bien et duement Comtesse douairière d'Avaux et de Beaumont-le-Roger, Marquise de St.-Etienne-en-Forez et Vicomtesse de Neufchâtel-en-Vexin; mais il en est céans pour les titres féodaux comme pour les tissus brillans et les franges d'or; on les possède en nature et sans affiche; on garde les

(1) Ce magnifique hôtel avait été bâti par le célèbre Claude de Mesmes, Comte d'Avaux, négociateur de la paix générale de Westphalie, en 1642. Il a été dévolu par héritage à la famille de Lambert d'Herbigny, dont il a pris le nom d'hôtel Lambert qu'il porte aujourd'hui.
(*Note de l'auteur.*)

uns dans ses archives, et la valeur des autres est dans le coffre-fort. Remarquez bien cette vieille cousine de la Présidente, dont l'air est si bienséant et si digne, c'est Mademoiselle de Thou, la dernière de cette illustre famille. Cette jolie personne à l'air dévot et modeste, s'appelle Madame Brisson, c'est un nom vénérablement historique, et pour qui j'éprouve une telle considération, que j'adresse toujours quelques mots d'excuse à cette jeune femme avant de me laisser placer au-dessus d'elle (1). Voici M. le Président le Boulanger, lequel est beaucoup plus fier de ce surnom populaire que de son vieux nom seigneurial de Montigny (2). Voilà M. Potier de No-

(1) Voltaire avait omis de parler, dans la Henriade, de ces vertueux magistrats qui furent suppliciés en 1591, et notamment de Barnabé Brisson ; ce qui tenait fort à cœur au vieux Baron de Breteuil, dont ce Premier-Président était l'ancêtre maternel. Mme du Châtelet, fille de M. de Breteuil, en parla vraisemblablement dans les mêmes termes, et Voltaire introduisit dans son poème les quatre vers qui suivent :

« Vous n'êtes point flétris par ce honteux trépas,
« Mânes trop généreux ! vous n'en rougissez pas;
« Vos noms toujours fameux vivront dans la mémoire,
« Et qui meurt pour son Roi, meurt toujours avec gloire ! »

(2) Il est assez connu que Raoul de Montigny, Seigneur d'Hacqueville et capitaine des gardes du Roi Charles VII, avait nourri les malheureux Parisiens pendant l'hiver et la famine de 1439; il avait engagé toutes ses terres afin d'envoyer acheter des grains en Flandre. Le

vion, de la même famille que les Ducs de Gèvres, et simple conseiller à la cour des aides. Ce petit jeune homme à l'air si chétif et la mine si grave, est M. de Nicolaï, Premier Président de la chambre des comptes; il a déjà quatorze enfans, et ce qui ne vous surprendra pas moins, c'est que le frère cadet de son père est Maréchal de France! Et ce grand Abbé si sec et si droit, à qui vous voyez l'ordre du Saint-Esprit qu'il tient de Louis XIV; savez-vous bien que votre grand'-mère de Sévigné parle de lui? Il est âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, c'est le dernier de la famille Arnauld, et tout janséniste qu'il est, regardez-le avec une sorte de considération; c'est le fils du Marquis de Pomponne. Je vous présente à la Comtesse de Fénélon qui se tient dans l'île Saint-Louis, parce qu'elle est native de cette paroisse, et qu'elle est née Lefèvre d'Ormesson (de la famille de St.-Vincent de Paule); c'est la seule personne de ce quartier-ci qu'on puisse rencontrer au château de Versailles.

Je vous dirai présentement qu'il y a dans ce même quartier, ou plutôt cette petite ville, deux

Roi l'en récompensa par la dignité de Grand Pannetier de France, et le peuple de Paris par le surnom du *Boulanger*, que l'aîné de la famille de Montigny a toujours porté depuis ce temps-là.

(*Note de l'auteur.*)

sociétés assez disparates et tout-à-fait distinctes; l'une est celle du *Parlement*, composée de quelques familles indigènes et glorieusement insulaires, qui n'ont pas encore voulu céder à la folle exigence et la tyrannie de la mode, en allant s'établir dans le Marais, tandis que l'autre coterie dite du *Châtelet*, est une agrégation de citadins exotiques et fraîchement implantés sur ce fortuné rivage à l'orient de Paris. (Quelle orgueilleuse ambition!) Il paraît que le défaut d'usage du monde et la prétention magistrale de ces petits procéduriers du Châtelet les rend insupportables à ces hauts-justiciers du Parlement, qui ne les reçoivent jamais chez eux et qui ne manquent jamais de les tenir à distance. Il en résulte que je ne pourrai vous parler de la société du Châtelet que sur la foi d'autrui.

C'est la charmante et opulente madame Leblanc qui est la *merveilleuse* de cette coterie. — Elle se fait coiffer par Léonard. — Imaginez qu'elle a fait faire un *pouf* par mademoiselle Bertin! — On assure qu'elle change de souliers deux fois par jour?.... On parle sans relâche et l'on parlera long-temps dans l'île St.-Louis de l'élégance et de la prodigalité de madame Leblanc!

C'est M. Lenoir, Procureur du Roi en son Châtelet de Paris, qui est *la coqueluche* de toutes

les dames du Châtelet, et particulièrement de madame Leblanc. On pourra vous dire, assez méchamment, qu'ils ont été soupçonnés d'être allés ensemble au bal de l'Opéra,... mais on ne manquera pas d'ajouter finement et de vous répéter, pour la cent-millième fois, que ce ne peut être un sujet de scandale, attendu que monsieur *Lenoir* et madame *Leblanc* ne sauraient faire que des *œuvres pies.*

Il y a grand nombre de noms plébéiens qui peuvent prêter au ridicule, et s'ils ne paraissent que dans la bourgeoisie, c'est que la nouvelle noblesse y met bon ordre; témoin cette curieuse manœuvre de MM. de Coigny, pour opérer la transformation de leur nom de *Guillot* en celui de *Franquetot;* ce qui fut un joli tour de force! Je me souviendrai toujours d'un bon maître des requêtes appelé M. Daine (intendant de la généralité de Tours, en 1777), lequel avait pour frères un gros chanoine de la Sainte-Chapelle qui se nommait nécessairement l'Abbé Daine, avec un génovefain jovial et bon compagnon, qu'il était impossible de ne pas appeler Dom Daine.

Il y avait déjà deux ou trois mois que le Duc du Châtelet, mon neveu, était colonel des gardes françaises, lorsque le bruit se répandit dans la société de madame Leblanc que le Roi venait

de donner le commandement de son régiment des gardes à un monsieur du Châtelet.—Grande surprise!—On se demande quel peut être ce magistrat si favorisé?—On suppose, on discute, on calcule, on fait observer,.... on croit se rappeler effectivement.... Enfin, on finit par décider (à l'unanimité), que ce *monsieur du Châtelet* ne saurait être que M. Lenoir, le Procureur du Roi.

En quittant le quartier de ces honnêtes gens, nous allons traverser celui des gens de finance au pas de course, à raison du mauvais air, et pour ne pas nous arrêter en trop mauvaise compagnie. Je ne voudrais pas faire monter mon petit-fils chez Mme la Poupelinière, et je n'oserais pas non plus vous faire entrer chez Mme Lalive d'Épinay. Le vieux Beaujon, qui vient d'acheter l'hôtel de Pompadour, est au-dessous d'une épigramme. Il est si ras-terre et si platement bénêt, que personne n'a le courage de s'en moquer, et que ce serait grêler sur le persil. Les frères Bouret n'ont pas non plus assez d'importance ou de considération pour qu'on leur fasse la grace de s'occuper d'eux et l'honneur de les citer pour le ridicule. Enfin, le dernier des Pâris, l'honnête et généreux Duverney, n'est plus de ce monde, et c'était le seul fermier-général qui ne me parût pas déplacé dans un salon. Reste donc la maison de

Mme de la Reynière où je ne vas jamais, quoiqu'elle m'ait fait assurer que la famille de son père était alliée de la mienne. Au reste, il est à considérer que Mme de la Reynière est un personnage à part dans la finance : c'est un phénomène et comme une perle dans un tas d'huîtres, à ce que dit son oncle, M. l'Évêque d'Orléans. La Comtesse de Genlis en a fait un portrait si fidèle et si naturellement vrai, qu'au lieu d'y trouver un encouragement d'émulation, j'en perdrais courage ; elle en avait retranché quelques-uns des traits les plus saillans en le faisant insérer dans un de ses premiers ouvrages ; mais voici ce portrait de Mme de la Reynière, ainsi qu'il avait été composé du premier jet, en 1769, et comme je le tiens de Mme de Genlis (aujourd'hui Marquise de Sillery).

« Olympe est une grande personne « sans beauté, sans grace et sans agré- « ment d'aucun genre. Elle a tout juste « assez de bonté pour ne pas être appe- « lée méchante, et assez de jugement « pour ne pas faire de sottises irrépara- « bles. La fortune immense qu'elle pos- « sède n'a pu la consoler encore du cha- « grin d'être la femme d'un financier;

« n'ayant point assez d'esprit et de dignité « dans le caractère pour surmonter une « pareille faiblesse, elle en souffre d'au- « tant plus qu'elle ne voit absolument « que des gens de la cour, dont la con- « versation lui rappelle assiduement ce « grand malheur dont elle gémit en se- « cret. On ne parle jamais du Roi, de la « Reine, de MESDAMES, d'une présenta- « tion à Versailles et d'un *grand-habit*, « qu'elle n'en éprouve des angoisses inté- « rieures si violentes, qu'elle ne peut sou- « vent les dissimuler qu'en changeant de « conversation. Elle a, d'ailleurs, pour « dédommagement, toute la consistance « ou la considération que peuvent don- « ner beaucoup de faste, une superbe « maison, un excellent souper, de bril- « lans équipages et des loges à tous les « spectacles. Au reste, elle n'aime rien, « s'ennuie de tout, ne juge jamais que « d'après l'opinion d'un autre, et joint à « tous ces travers de grandes prétentions « à l'esprit, beaucoup d'humeur et de ca- « prices, et néanmoins une extrême insi- « pidité. Quoique fort orgueilleuse d'être « une fille de condition, et quoiqu'elle

« ait fini par se persuader qu'elle était « fille de qualité, elle ne montre pas les « moindres égards pour son père, parce « qu'il a quitté le service et le monde, et « qu'elle n'en attend plus rien. Elle aime « infiniment celui de ses oncles qui rem- « plit un ministère de confiance à Ver- « sailles, où la feuille des bénéfices se « trouve confiée à la sagesse de ce prélat, « ce qu'on aurait de la peine à s'expliquer « raisonnablement. Elle ne s'occupe ja- « mais et n'aime pas du tout Mme d'O....., « sa sœur, qu'elle ne regarde que comme « une provinciale. Allez donc lui rappeler « qu'elle a une autre sœur religieuse et « que vous êtes chargé de lui demander « un entretien à ce sujet-là. Olympe vous « fera dire qu'elle est chez elle tous les « matins; on vous fera traverser une « longue et superbe enfilade de pièces « dorées, au bout de laquelle est un char- « mant petit cabinet; vous y trouverez « Olympe nonchalamment assise sur un « canapé, et lisant plus nonchalamment « encore une brochure nouvelle qu'elle « ne prend, j'imagine, que lorsqu'elle « entend un carrosse entrer dans sa cour.

« Elle avancera vers vous avec un air de « bienveillance exagérée : vous connais- « sez ce sourire forcé et cette fausse dou- « ceur que la politesse imprime sur quel- « ques visages. Au seul nom de sa sœur, « Olympe quittera subitement cette ex- « pression factice, et la froideur avec « l'embarras auront obscurci sa physiono- « mie d'une manière aussi prompte que « marquée. Ce que vous avez à lui de- « mander, c'est qu'elle donne asile à cette « bonne religieuse dont le monastère est « interdit par suite de quelque dissension « théologique entre la Supérieure et son « Évêque. Olympe vous répondra *qu'elle* « *connaissait bien peu ses deux sœurs;* « *qu'elle en a été fort négligée; mais* « *qu'elle n'en conserve pas moins le désir* « *de pouvoir leur être utile; cependant* « *qu'il lui paraît infiniment difficile de* « *garder chez elle une religieuse; et que,* « *d'ailleurs, elle n'imaginerait pas où elle* « *pourrait la loger*..... Si vous prenez la « liberté de lui faire observer que sa mai- « son paraît assez grande pour y pouvoir « placer une personne qui, depuis dix « ans, se contente d'une cellule, Olympe

« vous répondra sèchement : — *Madame,*
« *je dois loger ma sœur convenablement,*
« *ou ne point la loger du tout.* Elle aura
« pensé que cette réponse était si noble
« et si spirituelle, qu'elle en prendra,
« n'en doutez pas, un air de satisfaction
« capable de vous ôter le peu d'estime et
« patience qui aurait pu vous rester. »

Je vous ai déjà parlé de M. Grimod de la Reynière à propos de sa gourmandise et du bon exemple qu'il donnait à M. son fils ; il me reste à vous dire un mot sur la frayeur qu'il avait du tonnerre. Aussitôt que le ciel annonçait un orage, il allait s'enfermer dans une grande et belle cave qu'il avait fait construire sous la terrasse de son hôtel (1), et dont il avait fait revêtir en damas le plus épais, toutes les parois, la voûte et les pavés; c'était pour s'isoler de l'électricité, supposait ce brave homme, car c'était un préjugé dont la mort de M. de Quintin, qui fut pulvérisé dans son lit de soie, n'avait pu guérir certaines gens. Ce lieu de refuge n'avait qu'une seule ouverture sur

(1) Cette belle maison de M. de la Reynière est occupée maintenant par l'Ambassade de Russie, et la grande salle voûtée dont parle l'auteur, est un café souterrain qui s'ouvre sur les Champs-Élysées, à droite du pavillon Perronet.

les Champs-Élysées ; mais, pour en détourner la foudre, on la fermait hermétiquement au moyen d'un matelas d'étoupe imbibée d'huile ; M. de la Reynière s'y faisait toujours accompagner par trois ou quatre vigoureux garçons qui se relayaient pour battre du tambour ; j'ajouterai qu'il y buvait de l'eau d'orge, et tout sera dit. Je n'ai pas le courage de vous parler de son fils (1).

(1) M. de la Reynière, à qui l'auteur ne rend pas justice et à qui l'éditeur de cet ouvrage a l'honneur d'offrir l'assurance de sa considération, existe encore en disposition de grand appétit, et grace à l'usage de la médecine du Dr Leroy, en état de santé parfaite. Il a publié, depuis la mort de Mme de Créquy, son *Almanach des Gourmands* et ses *Légitimations gastronomiques*, opéra culinaire en trois actes. (*Notes de l'éditeur.*)

CHAPITRE XI.

Littérature du temps. — Le connétable de Bourbon, tragédie de M. de Guibert. — Jugement de l'auteur sur cette pièce. — Le Duc d'Aumont et Mme de Villeroy, sa fille. — Séance de l'Académie française. — Élection de l'Évêque de Senlis. — Sa réception. — Note sur M. l'Abbé de Pradt. — Citation de l'Abbé de Voisenon. — Discours de Condorcet. — Un opéra de Marmontel. — Un drame de Laharpe. — Saisie d'un ouvrage après sa publication. — Protection du Comte de Provence en faveur du poète. — Citation d'un passage retranché dans *Mélanie*. — La tragédie de Manco-Capac. — Citations d'Helvétius, de Mercier, de Diderot, etc. — Prévision du Dauphin Louis IX. — Oraison trouvée dans ses heures. — Passage d'un sermon de l'Abbé de Boismont. — Un possédé. — L'exorcisme.

Je ne vous parle pas souvent de littérature, parce que je n'aimais guère m'occuper de celle de ce temps-là qui m'ennuyait ou me déplaisait mortellement. Il me fallut assister au château de Versailles à la représentation d'une tragédie qui me fit éprouver l'un et l'autre, et c'était la trahison du Connétable de Bourbon qui se trouvait en scène. Les répétitions de cette pièce venaient d'être applaudies au théâtre de la comédie française avec un enthousiasme, et l'on pourrait dire un sentiment d'hostilité sans pareil. Elle était

annoncée comme un effort de génie, et voici mon opinion sur ce chef-d'œuvre. Le plan mal conçu, mal combiné, mal exécuté, me sembla *difforme* et d'une obscurité fatigante; la versification de cette pièce me parut plate et barbare. Le style de M. Dubelloy le boursoufflé serait, à mon avis, moins incorrect et moins ignoble que celui de M. de Guibert, et celui du vieux Crébillon n'est certainement pas plus rocailleux. Ajoutons que cette pièce était d'une longueur assommante, car elle ne dura pas moins de trois heures et demie; mais l'ennui que j'en éprouvais était dominé par l'impatience et l'irritation de voir retracer sur le théâtre de Versailles, en présence de nos Princes, et devant les Ambassadeurs étrangers (à l'occasion d'un évènement auguste), une épisode aussi fâcheuse de notre histoire; c'est-à-dire une suite de faits injurieux au nom de Bourbon, par le spectacle continuel d'un traître, et par un enchaînement de circonstances où les bons Français étaient représentés comme ayant été vaincus, humiliés et *dégradés*, suivant l'expression de l'auteur.

Le Roi s'aperçut trop tard de l'inconvenance et de l'inconvénient qu'il y aurait à laisser jouer cette mauvaise pièce. Il annonça hautement qu'il avait été trompé par le rapport du premier gentil-

homme de sa chambre, et qu'il ne souffrirait pas que cette tragédie reparût sur aucun théâtre. Ce premier gentilhomme était le Duc d'Aumont, qui n'était guère en état de juger d'une tragédie, et se laissait diriger en ceci par la Duchesse de Villeroy, sa fille écervelée. Vingt ans avant la même époque, il aurait eu grand soin de soumettre une pièce qu'il voulait admettre au répertoire de Versailles, à la lecture d'un comité de gens de lettres et d'un censeur prudent; on n'aurait pas risqué pareille inconvenance au temps du Cardinal de Fleury, ni même sous le ministère du Duc de Choiseul; et ceci vous prouvera combien les liens de la sujétion respectueuse étaient déjà relâchés.

Il ne m'était pas possible non plus d'aller aux séances de l'Académie française, où l'on proférait des panégyriques en faveur de Julien l'apostat, et où M. d'Alembert faisait des homélies pour engager les Évêques à la *résidence*. M. l'Archevêque de Paris se fâchait tout rouge, et MM. du Parlement le poursuivaient sur *appels comme d'abus*. M. de Malesherbes n'entendait pas s'opposer à l'inondation des mauvais livres, et les mauvais livres infestaient l'esprit public en dénaturant le caractère français. M. de Maurepas ricanait et ne savait faire autre chose que

d'exalter M. Necker : il était persuadé que l'opinion publique est toûjours soumise à l'état des finances, et que la moralité d'un peuple est inutile à la prospérité d'un gouvernement.

Je vous disais qu'il ne nous était plus possible d'assister aux séances de l'Académie française, et voici pourquoi. Cette malheureuse compagnie se trouvait dominée par la coterie des philosophes encyclopédistes, et c'était M. d'Alembert et surtout Melle Lespinasse, qui s'étaient emparés de sa direction : d'Alembert, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie, et sa demoiselle, à titre de présidente en chef *des prôneurs* philosophiques. On aurait bien pu les déjouer en les affrontant, mais parmi les gens en crédit, personne ne voulait s'en donner la peine, à l'exception du Maréchal de Richelieu, quelquefois; et comme il y parut en 1771, à l'élection de M. de Roquelaure, Évêque de Senlis. Le Maréchal avait laissé tranquillement le parti philosophique intriguer et quêter des voix pour le sieur Gaillard, mais la veille de l'élection, le Maréchal alla faire sa tournée de visites en grand équipage, et ceci détermina l'admission de M. de Senlis, sans aucun autre embarras de négociation.

On n'entendra jamais rien d'aussi ridicule que que le discours dicté par d'Alembert en réponse

à celui de l'académicien récipiendaire. On lui donnait des louanges comme ÉVÊQUE, parce qu'il était bon chrétien; comme COURTISAN, parce qu'il était Aumônier de Mesdames; comme MAGISTRAT, parce que tous les Évêques de France ont le titre de *Conseillers du Roi en tous ses conseils*, et surtout parce qu'il avait bien voulu siéger parmi les Conseillers-clercs au Parlement Maupeou; et puis des complimens comme ORATEUR, parce qu'il avait fait une Oraison funèbre de Madame Henriette de France; comme INTIME AMI de feu M. le Dauphin, parce qu'il avait porté son cœur à Saint-Denis sur un carreau de velours; enfin comme un homme qui se trouvait appelé à soutenir, représenter et remplacer dignement toutes les GLOIRES LITTÉRAIRES de notre pays, parce qu'il était désigné pour prêcher dans l'église des Carmélites à Saint-Denis, le jour de la profession de Madame Louise de France (1).

Une autre fois c'était M. de Condorcet que le

(1) M. N. de Roquelaure, mort Archevêque de Malines en 1808. Il n'est pas trop mal à propos de noter ici qu'un écrivain politique, appelé M. de Pradt, se trouve cité dans plusieurs biographies comme ayant été le successeur de M. de Roquelaure; mais la dignité dont il se pare ne doit imposer à ses lecteurs aucune espèce de soumission. Il peut avoir été proposé par Buonaparte pour obtenir l'archevêché de Malines, mais il n'en a jamais occupé le siège; il n'a jamais pu triompher de la

Maréchal de Richelieu laissait parvenir au fauteuil académique, ou c'était le Prince de Beauvau qu'il y faisait arriver. L'Abbé de Voisenon complimentait M. de Beauvau sur les *honneurs qui lui étaient dus*, en ajoutant que *son extrême exactitude ne le rendait imposant qu'en le rendant irréprochable*, ce qui pouvait être bien joli, mais ce qui n'était pas clair. Ensuite on entendait M. de Condorcet, emphatique et misérable orateur, métaphysicien ténébreux et philosophe athée, qui vous disait d'un air maussade, avec une voix creuse et fausse : « Nous sommes « témoins des derniers efforts de l'ignorance et « de l'erreur ! nous voyons la raison sortir victo- « rieuse de cette lutte si longue et si pénible. La « vérité a vaincu ! le genre humain est sauvé ! Un « jeune homme aujourd'hui, qui sort des écoles, « a moins de préjugés et réunit plus de connais- « sances réelles que tous les plus grands génies, « je ne dirai pas seulement de l'antiquité, mais

résistance du chapitre et des grands vicaires de cette métropole, qui lui ont toujours demandé l'original de ses bulles et les preuves de sa juridiction qu'il ne pouvait leur montrer parce qu'il ne les avait pas. M. de Pradt n'a jamais eu la satisfaction de se voir assis sur un trône archiépiscopal; il avait pris le titre d'Archevêque avec empressement, il le porte avec obstination; voilà toute sa biographie *pontificale*.

(*Note de l'éditeur.*)

« encore des siècles modernes. Oui, Messieurs, « chaque année, chaque mois, chaque jour sont « marqués à ses yeux également par une décou- « verte nouvelle et par une invention utile; et le « moindre avantage de notre époque n'est pas « l'emploi dans le discours et les écrits de la pré- « cision philosophique qui rend à la vérité les « langues moins hardies et moins figurées, mais « qui leur communique et leur imprime une « heureuse exactitude avec plus de sécheresse et « d'austérité. »

M. Helvétius (qui n'était pas philosophe optimiste) avait fait un livre pour nous déclarer qu'il n'existait qu'un seul moyen de rendre la France heureuse, et c'était celui d'en faire faire la conquête par un souverain étranger à la nation, parce qu'il aurait un intérêt personnel à s'occuper continuellement de son bonheur.

Quand M. Mercier, qui n'était pas moins philosophe que MM. Helvétius et Condorcet, eut pris connaissance des choses, il se mit à faire un livre pour indiquer un moyen de prospérité plus patriotique et moins embarrassant pour les puissances étrangères; c'était la guerre civile, attendu qu'elle *dérive du juste rigide, lorsque partie de la nation veut sommeiller dans une inaction molle.*

On ne savait auquel entendre ; c'était un chaos inextricable, et lorsque nous disions qu'on devrait s'en effrayer et s'en occuper sans relâche, on se moquait de nous.

Le désordre moral et politique était fomenté, non-seulement par les gros livres encyclopédiques et les romans orduriers, par les brochures impies et les tragédies en cinq actes, mais jusque par les almanachs des muses et les petits opéras-comiques. Marmontel avait fait une comédie mêlée d'ariettes à l'italienne, dont le but et la moralité consistaient à prouver qu'il était bon d'épouser sa servante et qu'il fallait laisser braconner ses paysans. Cet opéra, nommé *le Sylvain*, contenait mille déclamations folles contre l'inégalité parmi les humains et les préjugés de la naissance. C'était une œuvre de parti, et toute la corporation des encyclopédistes avait voulu contribuer à la confection de cet opéra, où le manque de naturel et les entorses à la vérité se trouvaient à profusion.

Pour nous donner l'idée d'un brave et bon seigneur, on lui fait permettre la chasse à tous les paysans de ses terres; mais c'est un moyen qui n'est pas bien trouvé, Messieurs les philosophes! un bon seigneur qui a du bon sens et qui veut faire le bien de ses vassaux, craindrait,

en leur accordant pleine liberté pour la chasse, de les détourner des soins qu'exige l'agriculture, et de leur faire perdre l'estime et le goût de leur métier. Il ne voudrait pas les exposer à laisser leurs femmes et leurs enfans dans un dénuement continuel, et par-dessus toute autre chose, il aurait la crainte d'en faire une troupe de vagabonds et de mauvais sujets.

Un bon seigneur se contente de faire tuer par ses gardes assez de gibier pour que la culture des terres et les récoltes des pauvres gens n'en souffrent pas. Quand il veut faire du bien dans son village, il accepte pour filleul un enfant de son fermier, ce qui lui donnera le droit et l'obligation de surveiller sa conduite. Il donne aux uns, prête aux autres; il avance quarante écus au tisserand pour acheter du chanvre; il fait donner un arbre au vigneron pour en surcharger la *basche* de son pressoir; il marie, au moyen d'une dot et d'un trousseau qui ne lui coûteront pas quatre cents livres, la fille de ce bon vieillard qui a besoin d'un gendre pour cultiver son champ d'orge. Il donne une vache à la pauvre veuve qui demeure au bout de l'avenue du château. — *Vous ne glanerez point dans votre propre champ!* il a lu la Bible, et sur toute chose, il ne fait jamais ramasser le bois tombé dans ses futaies; enfin la

lingerie, la cave et la pharmacie du château sont toujours ouvertes aux sœurs de la charité pour les pauvres de son domaine, et la châtelaine a toujours soin de faire de petits cadeaux à tous les enfans qui vont à l'école de M. le Curé. Vous voyez combien nous différons d'avis, M. Marmontel et moi; il est tout simple que nos traditions ne soient pas les mêmes; mais comme ses opinions me paraissent déraisonnables et qu'elles ne sont pas sans inconvéniens pour nous, j'aurais voulu qu'il ne les publiât pas avec *privilège du Roi.*

M. Delaharpe avait fait un drame intitulé *la Vestale*, et les comédiens n'osaient pas l'accepter à cause des déclamations contre la vie monastique et d'autres allusions plus impertinentes encore. M. Delaharpe en change le titre, il place le lieu de la scène dans un couvent de Paris; de ses personnages de l'ancienne Rome, il fait une novice amoureuse, un curé philanthrope, un père avare et cruel, un amant en délire..... Enfin, M. Saurin censure la pièce et ne trouve rien dans tout cela *qui puisse en empêcher l'impression.* M. de Malesherbes en autorise le débit : — Ne choquons pas l'esprit philosophique, et tout ira le mieux du monde !

La première édition de ce drame en cinq actes n'en fut pas moins arrêtée, saisie, et mise au

pilon, par ordre du Roi, directement, et si M. Saurin n'en perdit pas son emploi de censeur, il ne dut cette grace-là qu'à la sollicitation de Monsieur, frère du Roi, pour qui ce genre de publication n'avait rien d'impardonnable. On fit une histoire intéressante en faveur de M. Saurin qui avait eu la ferme intention de supprimer un passage qu'il avait omis de rayer à l'encre rouge, en conséquence d'une migraine, etc., etc. Tout s'arrangea pour le mieux dans la deuxième édition de *Mélanie*, moyennant la suppression de la tirade suivante. Je vous la rapporterai, non pas à cause de la beauté des vers et parce qu'elle manque dans les œuvres de M. Delaharpe, mais à raison de ce qu'elle avait appelé l'attention du Roi Louis XVI et la désapprobation de ce prince. (*C'est la novice amoureuse qui parle au curé philosophe.*)

« Un père... Il m'en faut un... Que n'ai-je un père, hélas!
« Il plaindrait mes tourmens et m'ouvrirait ses bras.
« Un père, au cri du sang, est-il inaccessible?
« Et vous, à mes transports vous vous montrez sensible.
» N'êtes-vous pas pourtant au rang de ces mortels
« Qui ne prêchent jamais que des devoirs cruels,
« Qui m'ont tous annoncé, d'une voix formidable,
« Dieu toujours irrité, l'homme toujours coupable,
« La nature en souffrance et le ciel en courroux:
« Le ciel, par un traité qui s'est fait malgré nous,

« Entre notre faiblesse et sa toute-puissance,
« Nous laissant le malheur et gardant la vengeance?
« Ils m'ont dit que celui qui nous a formés tous
« Du pouvoir d'opprimer se montre si jaloux,
« Qu'après avoir soumis sa faible créature
« Au tribut de douleur qu'exige la nature,
« Aux besoins renaissans, aux ennuis, aux travaux,
« Il lui commande encor d'ajouter à ses maux....
« Ils m'ont dit qu'on ne peut apaiser sa colère
« Qu'en s'imposant soi-même un fardeau volontaire,
« Et qu'enfin, les objets devant lui préférés,
« Ce sont... des yeux en pleurs et des cœurs déchirés.
« Eh bien, s'il est ainsi, j'ai le droit de lui plaire,
« Je veux éterniser mes tourmens!.....

Tout ceci n'était rien encore à côté de la magnifique imprécation contre les rois qui se trouvait dans cette belle tragédie de *Manco-Capac*, *Inca du Pérou*, qui disait si mélodieusement à l'usurpateur de ses Etats.

« D'un forfait croirais-tu Manco-Capac capable?
« Que la mort te replonge en cette égalité
« Dont sortit un moment ton orgueil indompté,
« Et qu'elle éteigne enfin dans une nuit profonde
« Le nom de roi..., ce nom qui fait l'horreur du monde!

En apprenant que M. Diderot avait fait une satire contre l'*insecte usurpateur du nom de majesté*, et qu'il y prescrivait philosophiquement d'*étrangler le dernier prêtre avec les boyaux du*

dernier roi, je vous avouerai que ceci fut trouvé trop dégoûtant pour être dangereux, plus insolent que de coutume, à la vérité, mais trop ridiculement fou pour être jugé criminel et punissable.

Les sophistes étrangers ne me paraissaient pas aussi déraisonnables que les français. Les Anglais Hume et Gibbon, par exemple, ne manquaient presque jamais de franchise historique et de probité dans la discussion. L'Abbé Galiani me disait à propos de Franklin, qu'ils se trouvaient un jour ensemble chez Mme Necker, et que d'Alembert s'était mis à crier avec sa voix d'eunuque abyssin, que le règne du christianisme était anéanti ! Franklin lui répondit que la révolution qui menaçait le monde, était au contraire l'application du christianisme primitif, auquel on arriverait infailliblement après un *demi-siècle* d'impiété. Cet Américain disait que le retour à des institutions primitives aurait des résultats déplorables, et qu'il avait grand peur des anabaptistes ! Qui vivra verra ?

Quant à ce M. Franklin qui avait arraché la foudre aux Dieux et le sceptre aux Tyrans, disait le Mercure, en ajoutant que les Dieux étaient les Tyrans de l'Olympe, et que les Tyrans étaient les Dieux de la Terre; je vous dirai que je n'ai jamais eu l'honneur de le voir qu'une seule fois.

C'était à souper chez Mme de Tessé qui ne m'en avait rien fait dire, et qui m'avait joué le tour de le faire placer à table à côté de moi. Je leur fis la malice de le regarder sans dire une parole, et du reste, il me sembla que je n'aurais su que dire à cet imprimeur-libraire? Il avait de longs cheveux comme un diocésain de Quimper; il avait un habit brun, veste brune et culotte du même, avec les mains de pareille couleur; il avait une cravate de toile; et ce que j'ai vu de plus remarquable en lui, c'était sa manière d'arranger les œufs frais. Ceci consistait à les vider dans son gobelet en y mettant du beurre avec du sel et du poivre et de la moutarde; il en employait cinq ou six à confectionner ce joli ragoût philadelphique, dont il se nourrissait à petites cuillerées (1). Il est bon de vous dire aussi qu'il ne détachait pas avec une cuillère et qu'il coupait avec un couteau les morceaux de melon qu'il voulait manger; item, il mordait dans les asperges au lieu d'en trancher la pointe avec son couteau sur son assiette, et de la manger proprement : vous voyez que c'était un vilain sauvage? Et du reste, mon fils, comme chaque peuple a ses institu-

(1) On voit dans le nouvel ouvrage de Mistriss Trollope que cette étrange manière de manger des œufs frais est encore usitée généralement dans tous les États-Unis. (*Note de l'éditeur.*)

tions, son climat, ses élémens, ses habitudes et ses coutumes à lui propres, chaque nation doit avoir ses délicatesses morales et ses grossièretés physiques, avec des recherches de politesse et des négligences habituelles qui lui sont particulières, et qu'une autre n'a pas. Ce qui me fit prendre garde aux faits et gestes de ce philosophe américain, c'était l'ennui d'en entendre parler comme d'un parangon social et d'une merveille de civilisation cosmopolite. — Qu'il a d'esprit! le voilà qui vient de dire la chose la plus délicieuse, à propos de M. Goesman! il a dit qu'il est plus facile à un âne de nier, qu'à un philosophe de prouver!!! — *Plus negaret asinus quam probaret philosophus*, répondis-je à Mme de Coigny. — Voici tantôt mille ans qu'on a dit cela pour la première fois; vous n'en avez pas eu l'étrenne.

Le Dauphin, père de Louis XVI, n'avait pas autant de sécurité que MM. de Malesherbes et de Maurepas. Il avait eu la triste prévision des obstacles et des dangers qui devaient environner le trône de son fils, et l'on voit dans l'oraison funèbre du Maréchal du Muy par l'Evêque de Senez, qu'on avait trouvé la prière suivante, écrite de la main de ce prince sur une page de son livre d'heures :

« O, mon Dieu, protégez et conservez-
« nous votre fidèle serviteur Victor du Muy,
« afin que, si vous m'obligez à porter le
« pesant fardeau de cette Couronne, ou si
« vous y destinez mon fils Louis-Auguste,
« Victor du Muy puisse nous assister et
« nous soutenir par ses conseils et l'exem-
« ple de ses vertus.

« Ainsi soit-il ! »

Le clergé français ne s'était pas endormi dans un lâche silence. Le corps épiscopal n'avait pas cessé de combattre, et il n'a reculé devant aucun effort du zèle, aucun labeur de la charité. Les évêques s'adressèrent collectivement au Roi très-chrétien; ensuite ils parlèrent aux peuples confiés à leur sollicitude, aux ignorans séduits par ces philosophistes ennemis de Dieu, ennemis du Roi; et sur tous les points du royaume, on entendit éclater la grande voix de l'Église gallicane. Je vous prie, mon Enfant, de lire les lettres pastorales des Archevêques de Lyon, de Paris et de Cambray; vous conviendrez avec moi que ce sont des chefs-d'œuvre de raison, de pathétique et de véritable éloquence.

Écoutez ce fragment d'un sermon qui s'adresse à ces prétendus philosophes, et qui fut prêché par l'Abbé de Boismont dans la chapelle royale

du Refuge, en 1782. Vous allez voir si M. d'Alembert et Mme Necker ont eu raison de reprocher à ce Vicaire-Général du diocèse de Paris son *défaut de logique* et son *manque de modération charitable.*

« Terminons cette guerre scandaleuse; « assignez à Jésus-Christ son partage : « vous lui avez ravi au milieu de nous une « portion de son héritage céleste, souf- « frez qu'il règne au moins sur les géné- « rations futures; laissez-leur nos fêtes, « nos cérémonies, nos enseignemens, nos « promesses et nos consolations; gardez « pour vous l'espérance du néant; nous ne « vous troublerons point dans cette pous- « sière éternelle où vous vous promettez « de descendre; mais s'il est un Dieu ré- « munérateur, s'il est une félicité sans me- « sure, attachée à des vertus produites et « consacrées par une foi soumise et géné- « reuse, ne nous l'enviez pas. Le champ des « sciences naturelles et des arts est assez « vaste! portez-y vos talens et vos lumières; « étendez les découvertes profitables, di- « rigez le commerce et l'industrie; mais « laissez-nous, abandonnez à nous le

« monde invisible que vous ne connaissez « pas ; mais ce peuple ignorant, pauvre et « languissant, qui souffre et qui gémit, « pourquoi vous obstinez-vous à lui dis- « puter un Dieu pauvre et souffrant comme « lui ? Erreur pour erreur (vous me forcez « à cette sorte de blasphême que ma foi « désavoue, mais l'horreur de cette sup- « position impie ne laissera du moins au- « cune ressource à votre fausse doctrine) ; « erreur pour erreur, celle que nous pro- « fessons et que nous avons mission d'an- « noncer, ne pénètre-t-elle pas dans les « ames avec plus de douceur et d'effica- « cité que toutes les vaines déclamations « que l'esprit d'indépendance accumule ? « Nos secours, nos remèdes, ne sont-ils « pas plus populaires, plus actifs, plus « universels ?

« Ah ! que les heureux du siècle se « permettent de ne rien croire, je puis « me rendre compte de ce délire ; mais « où sont-ils, les heureux ? Quelle horrible « collection de misères que ce monde ! Dans « les conditions brillantes, que de joies « fausses ; que de désirs rongeurs, que de « plaies saignantes et désespérées ! Si l'œil

« d'un philosophe perçait tous les replis « de tous ces cœurs dont la surface est si « calme, il en frémirait et voudrait peut-« être y replacer lui-même la pensée de « Dieu qu'on s'efforce aujourd'hui d'en « arracher. Dans les conditions obscures, « surtout parmi cette foule d'indigens « pour qui la Providence semble n'avoir « balancé le malheur de naître que par le « bonheur de mourir, si vous détruisez la « pensée de Dieu, quel adoucissement « restera-t-il à des privations douloureuses, « à des peines cuisantes? Est-ce donc un « si grand bienfait que d'ajouter au tour-« ment de vivre pour souffrir, la certitude « de n'avoir rien à espérer après la mort?

« C'est pour cette portion d'hommes « que nous invoquons votre pitié; laissez-« nous les malheureux; vous n'avez d'au-« tre présent à leur faire que le triste « problème de je ne sais quel sombre ave-« nir. Quelle attente pour de pauvres cap-« tifs, accablés sous le poids de leurs « chaînes! Nous, du moins, nous soule-« vons ces chaînes et nous en partageons « le poids, nous le supportons avec eux; « voilà notre plus grand avantage sur vous,

« et c'est à ce titre que je ne crains point
« de réclamer ici, je ne dirai pas seulement
« votre justice, mais votre compassion,
« votre humanité, votre pitié miséricor-
« dieuse! »

On a dit et souvent répété, que les *dévots* avaient laissé le poète Gilbert mourir de faim, tandis que le Roi, les Princes et les ministres n'accordaient jamais aucune espèce de récompense ou d'encouragement aux écrivains qui militaient contre le philosophisme. C'est encore une injustice, et je connais plusieurs de ces écrivains qui manquent de mémoire ou de véracité. Le prétendu scandale occasioné par la mort de Gilbert est une invention philosophique. Il est vrai qu'il avait commencé par être malheureux, ce qui n'a rien de contraire à l'ordre naturel des choses, attendu qu'un jeune poète inconnu qui n'a rien, ne gagne rien ; mais, à l'époque de sa mort, il était en pleine jouissance, et ceci depuis trois ou quatre ans déjà, d'une pension de huit cents livres sur la cassette du Roi, d'une pension de cent écus sur le Mercure de France et d'une autre pension de cinq cents livres sur la caisse épiscopale des économats. Il recevait en outre, au nom de Mesdames, tantes du Roi, un

mandat de six cents livres, que ces bonnes princesses lui faisaient adresser régulièrement pour étrennes. Aussitôt qu'on eut appris qu'il était malade et qu'il avait fait des dettes, on lui fit allouer, par le ministère de la maison du Roi, une gratification de cinquante louis dont il est resté plus de la moitié dans son secrétaire. On y trouva même un papier qu'il avait écrit trois jours avant sa mort, et par lequel il avait fait un legs de dix louis à un jeune soldat aux gardes françaises, appelé Bernardote (1). Vous pouvez être assuré qu'il est mort dans les sentimens de piété les plus édifians; qu'il ne chercha pas à s'étrangler avec *la clé d'une cassette;* qu'il n'est jamais entré comme malade à l'Hôtel-Dieu de Paris; qu'il est mort dans sa chambre, rue de la Jussienne, et non pas à l'hôpital; enfin, qu'il avait à l'époque de son décès un revenu bien assuré de *deux mille deux cents livres tournois.*

Je m'étais beaucoup mêlée des affaires de Gilbert, je l'avais fait de grand cœur, et voici la copie d'une lettre que Madame Louise de France (fille de Louis XV) avait eu la bonté de m'écrire en 1775 (2).

(1) On dit qu'il est devenu général de la République.

(2) L'éditeur est en possession de la lettre autographe de cette princesse.

† J.-M. ce 15 septembre, au couvent de Saint-Denys.

« Je vous prie, Madame, de vouloir « bien accorder votre protection au sieur « Gilbert, en le recommandant à Mon- « sieur votre cousin, pour qu'il puisse ob- « tenir la première pension qui viendrait « à vaquer sur la Gazette de France, ou « sur toute autre chose qui soit applicable « aux gens de lettres, dans son départe- « ment. On m'assure que c'est un jeune « homme qui, ayant les plus grands ta- « lens pour la poésie, les a entièrement « consacrés à la défense de la religion; « mais qu'il n'a pas de pain, et que non- « seulement il en trouverait dans le parti « opposé, mais qu'il pourrait encore, « comme tant d'autres qu'on m'a cités et « qui ne le valent pas, y faire une fortune « brillante. C'est une tentation dont il faut « le préserver. Vous n'avez besoin, Ma- « dame, pour vous y engager, que de « votre propre attachement pour la reli- « gion et pour le bien de l'État; mais j'ai « été bien aise de prendre part, autant « qu'il m'est possible, à une si bonne « œuvre, en vous priant d'y contribuer, en

« vous disant que je vous en aurais une « obligation véritable, et vous assurant, « Madame, que je suis humblement votre « affectionnée, Sœur Thérèse de Saint-« Augustin, R. C. I. » (Initiales qui signifient *Religieuse carmelite indigne.*)

Le haut clergé de France se composait alors de dix-huit Archevêques, dont six Primats titulaires et celui des Gaules, Archevêque et Comte de Lyon, Primat effectif: de cent douze Évêques, seigneurs temporels, et presque tous possessionnés féodalement de leur ville épiscopale ; de treize cent soixante-quinze Abbés, *crossés*, *mitrés* et possesseurs de fiefs, enfin de quatre grands Abbés généraux d'ordres, et de quatre Supérieurs-Généraux de congrégations monastiques.

Parmi tous ces Prélats, il ne s'en trouvait guère que quatre qui pussent être suspectés d'intentions coupables, ou de propension favorable au philosophisme. L'Évêque de Grenoble et l'Archevêque de Sens ont péri de la manière la plus horrible et la plus scandaleuse. L'Évêque de Viviers n'avait pas l'usage de sa raison, ce qui doit faire excuser sa conduite ; l'Évêque d'Orléans a fini misérablement, mais l'Évêque d'Autun nous reste ; il affronte le mépris universel

avec un phlegme véritablement philosophique; mais si je vous rapportais certains passages de ses nombreux mandemens, contre les philosophes et le matérialisme du siècle, vous en seriez bien étonné! il en serait peut-être surpris lui-même; car il ne se souvient jamais de ce qu'il a dit dans ses discours d'apparat, ni de ce qu'il a publié dans ses écrits, par la bonne raison qu'il n'en a jamais été l'auteur (1).

M. de Beauvau racontait qu'à l'Académie française, il avait entendu M. de Talleyrand s'extasier sur la beauté de je ne sais quelle phrase qui venait d'être citée par le discoureur académique. C'est un mot charmant! se prit-il à dire; et d'où cela vient-il? Le Maréchal de Beauvau lui répondit que c'était de M. l'Évêque d'Autun, et le Comte de Senneterre (qui était aveugle, et qui ne connaissait pas la voix de M. de Talleyrand) répondit au Maréchal : — Holà, Prince, vous manquez de justice, vous deviez dire que la phrase est de M. de Chamfort.

Étant plus jeune, il avait eu l'envie, M. de

(1) J'ai conservé la collection des mandemens épiscopaux et des lettres pastorales de M. de Talleyrand, qui se faisaient presque toujours remarquer par une affectation de rigorisme et d'âpreté virulente. Voyez mes pièces justificatives au treizième numéro de ces cahiers.

(*Note de l'auteur.*)

Talleyrand, de s'attribuer la composition d'un conte nouvellement publié sans nom d'auteur, et qui s'appelait *Aline*, *Reine de Golconde*. Il avait été s'en vanter à la M^ise^ de Coigny qui savait à quoi s'en tenir, et qui lui fit la malice d'aller dénoncer la chose au Prince de Craon. Celui-ci fut dire à M. de Talleyrand : — Mon Dieu, Monsieur, je viens d'apprendre que vous êtes l'auteur d'Aline, et je vous promets que je vais joliment tancer mon neveu de Boufflers, qui nous avait dit tout autre chose !

Quelque tems après le véritable auteur et son compétiteur se rencontrèrent à l'hôtel de Choiseul. — Monsieur de..... *Périgord*, lui cria M. de Boufflers, de l'autre côté du cercle et pendant un moment de profond silence, — connaissez-vous les œuvres de Rabelais ?..... — Apparemment..... répondit l'autre avec sécheresse et non pas sans alarme. — Apparemment..... pas trop! dit le Chevalier. — Oserais-je vous demander pourquoi ? — Monsieur l'Abbé, lui répliqua l'auteur d'Aline en s'inclinant, je vous ai demandé si vous connaissiez les œuvres de Rabelais, parce que je voulais vous dire que c'est moi qui les ai faites.

L'abbé de Talleyrand ne trouva pas un mot à répondre ; il a toujours été facile à interloquer,

pour peu qu'on lui montre de la franchise et de la résolution. Je vous ai déjà dit qu'il n'avait pas la faculté de bien écrire en français, et du reste, il n'a jamais eu celle de pouvoir écrire ou parler (de son cru), pendant plus de quatre à cinq minutes. On a prétendu qu'il devait composer et publier les mémoires de sa vie, ce qui serait chose édifiante pour nous, et ce qui serait une ressource pour lui, dans la misère où il est retombé; mais sans argent pour payer un rédacteur de ses Mémoires, je vous réponds qu'il est incapable d'en écrire autre chose que des sommaires de chapitre et la table des matières.

Pour se venger d'une exécution pareille, autant que possible, il allait disant partout que le Chevalier de Boufflers était d'une laideur intolérable, et c'est une chose dont je ne pouvais convenir. M. de Boufflers n'a pas dans la figure un seul mouvement qui ne soit digne et noble, intelligent ou spirituel: c'est tout ce qu'on peut demander à la figure d'un homme, et même c'est tout ce qu'on peut exiger de la figure humaine.

M. de Craon me disait une fois: — Mais Boufflers a la physionomie d'un honnête homme et d'un bon vivant; qu'est-ce qu'il a donc à parler toujours de la figure de mon neveu, cet abbé périgourdin qui a l'air d'un *remords injecté?*

Il faut que je vous rapporte un autre épisode de la vie de M. de Talleyrand, qui est beaucoup plus extraordinaire, et qui n'est pas moins difficile à bien expliquer *philosophiquement*.

C'était dans les premiers jours d'août 1790, et M. de Talleyrand se trouvait dans sa ville épiscopale, ce qui n'était guère son habitude. On entendit une rumeur épouvantable sur la place de l'Évêché; on vint dire au prélat d'Autun que la populace assiégeait la porte de son palais, et M. de Talleyrand commença par aller s'enfermer et se barricader dans une soupente avec M. l'abbé Goutte, son secrétaire (1). Il avait grand'peine à s'expliquer un mouvement populaire et d'hostilité contre un évêque aussi constitutionnel que lui, et comme il était resté sans Grands-Vicaires et sans conseil épiscopal, il aurait été bien empêché pour trouver un autre parlementaire ecclésiastique que M. Goutte, qui ne voulait pas du tout sortir de leur petite cachette. Il est à savoir que cet évêque du Champ-de-Mars inspirait si peu de confiance et avait conservé si peu de crédit sur la conduite politique et les opinions

(1) Le citoyen Jean Louis Goutte fut institué par l'assemblée constituante et fut sacré Évêque constitutionnel de *Saône-et-Loire*, par M. de Talleyrand, le 3 avril 1791, afin de le remplacer sur le siège d'Autun. (*Note de l'éditeur.*)

religieuses de ses diocésains, que sa cathédrale était restée, depuis la cérémonie fédérative et tricolore du 14 juillet, sans clergé, sans chanoines et sans lutrin, sans enfans de chœur, sans organiste et même sans *donneux d'eau b'nite*. On n'en avait pu trouver dans le pays.

Cependant le tumulte augmentait de la manière la plus effrayante, il était question de briser les grilles, et les valets vinrent dire à leur maître (au travers de sa porte) que tout le peuple de la ville et les paysans d'alentour, car c'était un jour de marché, étaient dans la ferme résolution de parler à Monseigneur, à qui, du reste, ils ne voulaient faire aucun mal, car c'était pour lui demander, à défaut d'autre officiant, puisque toutes les églises catholiques étaient devenues veuves, le secours de son ministère pour exorciser un possédé du diable, un *meneux d' loups* du Morvan, une espèce de vampire. Il était à redouter que ces Bourguignons ne se portassent aux dernières extrémités contre le prétendu maléficier et contre les domestiques de l'Évêché qu'ils accusaient injustement de ne pas faire parvenir leur requête à Monseigneur. Les bourgeois et les villageois de l'ancien Augustodunum ont toujours eu beaucoup de rapports avec cette peuplade de la Béotie, dont la moitié de la population se croyait sorcière, et

dont l'autre moitié se croyait ensorcelée. L'Abbé Goutte alla regarder par une lucarne et vit au milieu de la foule un malheureux homme avec les cheveux hérissés, les yeux hagards et les mains attachées derrière le dos, qu'on accablait de malédictions atroces et qu'on assommait d'horribles coups; il revint auprès de son maître, et son rapport était alarmant. Les deux constitutionnels se concertèrent; le pillage pouvait être la suite de la violence, et M. de Talleyrand finit par se décider à l'administration de l'exorcisme. Il ne savait comment s'y prendre, mais l'inexpérience ne le fit pas tomber dans l'imprévoyance, et il ordonna de conduire le sorcier dans son cabinet. — Dans la chapelle de l'évêché! s'écria le peuple. — Dans la chapelle! Dans la chapelle!

Ceci n'arrangeait pas du tout le pontife de juillet, parce que de la chapelle il avait fait faire un garde-meubles, et qu'elle était encombrée par des bois de lit, des transparens nationaux, des monceaux de guirlandes civiques, des matelas, des drapeaux tricolores et des tables de nuit. Il envoya l'abbé Goutte en négociation, mais le peuple lui députa douze ou quinze représentans qui triomphèrent de sa résistance; on leur ouvrit la ci-devant chapelle, et l'on convint réciproquement que la cérémonie ne pourrait avoir lieu que sur

le perron de l'évêché. M. de Talleyrand se traîna sur le pavé du grand vestibule appuyé sur sa crosse ; on fit avancer le sorcier, et le patriarche des intrus commença par marmotter du latin de rencontre. — Le bénitier, où est le bénitier? dit-il à l'abbé Goutte. Hélas ! mon Dieu, il ne fut pas possible de trouver un bénitier dans les appartemens de ces deux ecclésiastiques et l'Évêque envoya chercher cet ustensile indispensable pour exorciser, dans la sacristie de l'église de Saint-Lazare. On en rapporta le bénitier des aspersions dominicales avec son goupillon, mais il ne se trouva pas une seule goutte d'eau bénite dans la cathédrale d'Autun.... — Chez Mme d'Albon, porte St.-André ! — Chez Mme d'Albon ! cria-t-on dans la foule, allez lui demander de son eau bénite ; elle en aura de la meilleure, Mme d'Albon ! c'est la mère des pauvres ; ce n'est pas une dame comme ça qui resterait sans eau bénite et sans bénitier, non plus ! . . .

Voilà qu'on va chez la Comtesse d'Albon, qui ne voulut pas donner de son eau bénite, en disant qu'elle en avait fait venir de Lyon (parce qu'elle ne voulait pas de celle d'un intrus), et que, si M. de Talleyrand n'avait pas d'eau bénite constitutionnelle, il pouvait en faire !

Une femme du peuple en apporta, qu'elle avait

pieusement et précieusement conservée depuis l'intronisation de M. de Montazet, prédécesseur de M. de Talleyrand; c'est une dévotion du pays. Celui-ci commença par en verser dans le bénitier de sa cathédrale; il y trempa le goupillon pour en asperger le sorcier qu'on avait fait mettre à genoux et qu'on maintenait agenouillé devant cet étrange exorciste. On était obligé de le soutenir pour l'empêcher de tomber à la renverse. Cet homme avait le regard inanimé, terne et fixe. Il ne proférait pas une parole et n'avait pas fait une seule plainte, un seul cri, malgré les brutalités, les outrages et les coups affreux dont on l'accablait. On ne sait pas de quelle sorte d'émotion M. de Talleyrand se sentit troublé; mais il s'évanouit dans les bras de son valet de chambre, en laissant tomber l'eau bénite avec le bénitier sur la tête de ce malheureux, qui fit entendre un gémissement lugubre et qui rendit l'ame.

Soit à raison des mauvais traitemens qu'il avait subis, soit par un saisissement de frayeur naturelle ou par un effet occulte et sacramentel de l'aspersion; toujours est-il que ce pauvre diable en était tombé raide mort et que son corps avait roulé sur les marches du péristyle épiscopal, avec la mitre, le bénitier et la crosse de M. de Talleyrand qui se brisa sur le pavé. Ce fut le dernier acte de son ministère ecclésiastique.

Presque tous les prêtres constitutionnels se marièrent l'année suivante. On a vu dans tous les journaux du temps que l'abbé Goutte avait épousé la citoyenne Aspasie Samson, nièce du bourreau de Paris, et qu'il eut un procès avec la citoyenne Iphigénie Martin, à laquelle il avait fait une promesse de mariage. On y voit aussi que le ci-devant Évêque de Saône-et-Loire fut condamné à faire des réparations civiques et à payer une indemnité de cinq francs, en assignats, à la citoyenne Paméla Ducroc, parce qu'il avait osé la traiter d'*Aristocrate* et de *Gourgandine*. Heureusement que M. de Talleyrand ne s'est pas marié! Pour couronner ses œuvres, il ne lui manquait plus que d'épouser une gourgandine, mais il a eu trop d'esprit pour se rendre coupable d'une aussi lâche infamie (1). Ce sont MM. d'Alais et de Lezay-Marnézia, Comtes de Lyon, qui m'ont envoyé le procès-verbal de cette fonction pastorale en exorcisme.

(1) Le mariage de M. de Talleyrand doit être postérieur à l'époque où l'auteur écrivait ce paragraphe. Tout en professant et n'ayant jamais cessé de professer, à l'égard de M. de Talleyrand, la même opinion que Mme de Créquy, l'éditeur de cet ouvrage aura soin de faire observer qu'elle s'est trompée sur la *délicatesse* de sentiment et la *quantité* d'esprit qu'elle attribuait à ce diplomate.

CHAPITRE XII.

Quatre suicides et quatre mésalliances en 1784. — L'auteur y voit un mauvais présage. — Les Jansénistes parlementaies. — Leurs poursuites contre l'Archevêque de Paris. — Une enquête au couvent des Capucins. — Interrogation de l'auteur à M. de Talleyrand. — Mort du Garde-des-Sceaux, M. de Lamoignon. — Réflexion sur les familles de magistrature qui quittent la robe pour l'épée. — Madrigal pour Mme d'Aguesseau. — Geneviève Galliot et le Prince de Lamballe. — Mme la Duchesse douairière d'Orléans. — Un portrait de femme. — Une confidence. — Un mariage secret.

Parmi les symptômes de dissolution qui menaçaient l'ordre social, on était principalement effrayé de la fréquence des suicides et de l'effronterie des mésalliances. Dans une période de moins de dix-huit mois, il y eut à Paris quatre exemples de suicide, avérés et constatés.

Un neveu du Président Le Rebours s'était brûlé la cervelle; l'acte criminel et les circonstances du crime étaient manifestes, mais la famille était parlementaire et janséniste; aussi, le Procureur-Général de Fleury ne poursuivit point, ce qui nous parut un déni de justice abominablement scandaleux! Le peuple voulut em-

pêcher l'admission du cercueil dans l'église paroissiale de St.-Séverin, et le Curé, qui avait fait les obsèques, fut interdit par M. l'Archevêque, mais le Procureur-Général eut mission du Parlement pour informer contre ce Prélat qui ne s'en embarrassa guère et qui maintint fermement son arrêt d'interdiction.

Un vieux frère-lai, du couvent des Capucins, s'était coupé la gorge avec un rasoir; il était notoirement prouvé que c'était dans un accès de fièvre chaude; mais les bons chrétiens du Parlement n'en voulurent pas moins instrumenter contre le défunt, pour le faire traîner sur la claie, en conséquence duquel bon vouloir, ordre d'enquête, cédule en commission rogatoire et nomination d'un conseiller rapporteur, et puis descente de justice aux Capucins du faubourg St.-Jacques. Le Père Gardien (qui était le Prince Adrien Grimaldi), répondit humblement et raisonnablement à ces enquesteurs séculiers, qu'il était institué supérieur de cette maison pour y maintenir la règle monastique en y faisant la police de conscience, et qu'il n'avait rien autre chose à dire à l'autorité laïque en cette occasion-ci. Quand on voulut aller vérifier et constater le corps du délit, on ne le trouva point, parce qu'il était déjà dans le cimetière, et qu'aucun des religieux ne vou-

lut désigner la fosse du vieux frater. Ainsi, nul moyen d'enquête ni de procédure, ou de procès-verbal. Le supérieur fut assigné *pour être ouï*, et fut ensuite décrété de prise de corps, ce qui fut une chose non moins scandaleuse que les funérailles de St.-Séverin. Le Roi fit évoquer l'affaire à son grand conseil, et c'était le seul moyen qui fût resté pour pouvoir soustraire les personnes religieuses à l'usurpation tyrannique et à l'animosité des jansénistes parlementaires.

Si le jansénisme et le protestantisme, le déisme et le matérialisme, sont choses distinctes, elles ne s'en tiennent pas de moins proche; elles sont adhérentes; elles se croisent pour se fortifier; elles se précèdent pour se succéder inévitablement, un peu plus tard, un peu plus tôt, suivant les degrés de perversité dans l'intelligence et les volontés du cœur. Ce sont les anneaux d'une chaîne dont l'athéisme est le dernier. On ne saurait nier que la révolution française ait été préparée, produite et soutenue par les jansénistes. La constitution civile du clergé, de M. de Talleyrand, était du protestantisme tout pur. Je voudrais bien que l'abbé Grégoire et l'abbé de Talleyrand, l'oratorien Fouché de Nantes et le franciscain Chabot, nous dissent à quel anneau de la chaîne ils se sont arrêtés? Si je revoyais

jamais le citoyen Talleyrand (ministre de la république française), je le prierais de me le dire en son ame et conscience! il me répondrait sans doute qu'il a commis un suicide moral, en immolant à son ambition son honneur et sa conscience. Il me dirait peut-être aussi qu'il est devenu tout-à-fait..... Allons, pas de jugemens téméraires! il n'est question pour aujourd'hui que des mésalliances et des suicides matériels, tristes avant-coureurs de la révolution de 89 et de la séance du Jeu-de-paume!

M. de Lamoignon (le Garde-des-Sceaux), qui n'était jamais sans inquiétude ministérielle, avait été passer quelques jours à sa terre de Basville. On le vit sortir du château, habillé comme un chasseur, en veste de ratine verte, avec un chapeau gris, des guêtres de peau fauve et le reste du costume à l'avenant; ce qui devait être bien joli pour un Garde-des-Sceaux! Il avait dit qu'il allait se promener dans son parc afin d'y faire de l'exercice et d'y chasser sous bois. On l'attendit inutilement pour dîner; on passa toute la nuit à le chercher avec des flambeaux, et l'on trouva qu'il était mort d'un coup de feu dans la poitrine. Son fusil n'était plus chargé, les traces du coup démontraient assez qu'il avait été tiré de haut en bas; et l'on en conclut judicieusement qu'il

avait péri par un accident involontaire. Vous imaginez bien que le Parlement de Paris ne s'ingéra pas d'en informer. Un ministre de la justice ! et ce qui paraissait bien autre chose en Parlement, un Lamoignon !... Je ne manquerai pas d'ajouter que c'était un magistrat philosophe, à qui l'exemple de son cousin de Malesherbes avait faussé la judiciaire, et ce dénouement de la vie d'un ambitieux n'affligea personne, excepté la veuve de ce magistrat (1). Depuis que cette honnête famille de robe avait quitté son vieux hôtel de la rue du Chaume, pour venir s'établir avec les Duchesses et les Marquis dans notre faubourg St.-Germain, c'était à n'y rien entendre? Voyez

(1) Mme de Lamoignon, qui vit encore, est un modèle de vertus ainsi qu'un exemple de longévité remarquable. On doit penser qu'elle est au moins centenaire, attendu que sa fille, dont on parle ici, n'a pas moins de soixante et dix-huit ans. Une chose à laquelle on *n'entend rien*, c'est à cette phrase de l'auteur au sujet de Mme la Marquise d'A..... qui mérite sans doute une considération parfaite, et qui est encore aujourd'hui d'une amabilité charmante!

Nous citerons avec plaisir un quatrain qui fut adressé prophétiquement à Mme la Marquise d'A..... par M. Groubert de Groubental, dans l'*Almanach des Grâces* de l'année 1788.

« Sous les roses de la jeunesse
« Votre bonté vous fit chérir,
« Et dans l'âge de la sagesse
« Vos grâces ne pourront vieillir. »

(*Note de l'éditeur*)

donc Mme d'A....., Regardez son frère (avec des épaulettes), et dites-moi si ces gens-là peuvent représenter les bons vieux Lamoignon de l'ancien temps?

Le dernier évènement qui me reste à vous raconter fut bien autrement douloureux pour moi que la fin volontaire et prématurée de ce Garde-des-Sceaux. Il ne s'agissait pourtant que d'une jeune orpheline, une simple paysanne ; mais avant d'arriver à Geneviève Galliot, il faut que je vous parle de Louis-Stanislas de Bourbon, fils unique et malheureux héritier de M. le Duc de Penthièvre.

Le jeune Prince de Lamballe avait du jugement, de l'instruction, de la mémoire et de l'esprit, mais c'était une sorte d'esprit sérieux dont nous disions qu'il aurait pu se passer. Il était bienveillant et bienfaisant; il avait tous les agrémens et les inconvéniens d'un homme déterminé, ce qui me paraît terrible et qui m'effraie toujours dans l'âge de l'inexpérience. Il était régulièrement bien fait, grand et robuste ; sa figure était l'expression de son cœur agité, généreux, passionné, sincère. Ses deux yeux n'étaient pas de la même couleur, ce qui donnait à sa physionomie quelque chose d'incompréhensible, et du

reste, il était aussi beau qu'il est possible de l'être avec des cheveux roux.

Le Prince de Lamballe avait conservé de son éducation parfaite et de son instruction solide, un profond respect pour la religion, tout aussi bien que l'amour et l'habitude de la bienséance, ce qui dit assez l'horreur du scandale; mais par-dessus toute chose, il a toujours gardé pour son père un sentiment de vénération tendre et craintif.

— Je ne lui montre pas toute la tendresse que je sens pour lui, me disait M. de Penthièvre, il a besoin de me craindre; s'il pouvait imaginer à quel excès je l'aime, et les combats que j'éprouve, et toutes les violences que je me fais pour lui dissimuler quelquefois mon attendrissement, il m'en aimerait encore mieux, je le sais bien; mais il en perdrait la frayeur de me mécontenter, et c'est un frein salutaire; il en prendrait trop de confiance : à son âge, avec son ardeur et sa véhémence, il outragerait la providence de Dieu; il offenserait le prochain; il se corromprait, peut-être?... ah! ma chère amie, si vous saviez tout ce que j'en souffre, et combien cette contrainte journalière avec un fils si cher est un rude effort pour moi!..... Je me dis que c'est pour son plus grand bien! c'est pour son bonheur que je me

torture (il en pleurait cet admirable homme!); et si je ne l'aimais pas autant, je n'en aurais jamais le courage! si je ne mettais pas, comme dit l'apôtre, une sentinelle à mes lèvres qui s'ouvrent si naturellement pour lui dire avec douceur des paroles d'amour et de jubilation paternelle; et si la prudence ne venait pas raidir mes bras qui brûlent de s'ouvrir pour l'embrasser, pour le presser sur mon cœur, il serait bien étonné des sentimens qu'il m'inspire et de la faiblesse que j'ai pour lui!

M. le Duc de Penthièvre avait consenti, non pas sans répugnance et sans appréhension, je vous assure! à donner la main de sa fille unique à ce Duc de Chartres, qu'on a vu successivement Duc d'Orléans, anglomane et patriote, démocrate et terroriste. Le père de cette malheureuse Princesse a souvent eu l'occasion de se reprocher la déférence qu'il avait montrée, dans cette occasion-ci, pour la volonté du Roi; car il n'est sorte de bienfaits dont cette indigne et perverse famille d'Orléans n'ait été comblée par les petits-fils de Louis XIV!

Le Duc de Penthièvre ne voulait pas fomenter l'aversion que M. de Lamballe avait naturellement pour son beau-frère; mais quand on osait parler équitablement de son gendre en présence

de son fils, on voyait qu'il en éprouvait une espèce de sécurité pénible et d'approbation douloureuse.

Sœur affligée, épouse outragée, mère de douleurs! j'aurai souvent à parler de vous tristement et les larmes aux yeux, Princesse inconsolable! digne et vertueuse fille de M. de Penthièvre, vous que j'appelais quelquefois ma fille et qui m'appeliez toujours ma *mère*, avec une si douce confiance, avec cet accent d'affection que vous teniez de votre père, et que vous avez, tout comme lui, si touchant, si naturel et si vrai!

M. de Tessé protégeait beaucoup le peintre Greuze, et me l'avait envoyé pour me montrer de ses tableaux. Ceux qu'il apporta chez moi consistaient dans une scène champêtre qui lui fut achetée cinq cents louis par M. de Penthièvre, et dans plusieurs portraits, de fantaisie, supposai-je, au nombre desquels il y avait une tête de jeune fille que je trouvai d'une beauté si noblement et si religieusement naïve, que j'en voulus faire acquisition pour la mettre dans mon oratoire, en guise d'image ascétique; mais—c'était un portrait..... il n'appartenait pas au peintre..... et Greuze avait l'air contrarié de ce que cette peinture attirait à ce point-là mon attention. Il y avait quelque chose de mystérieux dans l'embarras de ses réponses, — il ne savait pas trop..... — il

ne pouvait pas dire..... et l'idée que je ne reverrais jamais cette charmante figure était un véritable chagrin pour moi, j'en éprouvais une espèce de sentiment mélancolique et pénible, ainsi qu'une jeune fille romanesque qui verrait un admirable garçon pour la première et la dernière fois, sans savoir son nom?... sans avoir eu la consolation d'en être remarquée!... On vint m'annoncer M. le Duc de Penthièvre : il acheta le grand tableau sans en demander le prix (Greuze était persuadé, bien justement, qu'il n'aurait qu'à s'en féliciter); mais S. A. S. le pria de lui faire une copie de ce tableau que j'aimais, et ce fut de si bonne grâce, avec tant de persistance et de courtoisie, que ce même tableau m'arriva tout justement pour la veille de ma fête, c'est-à-dire au bout de quinze jours. Je remerciai l'anonyme obligeant qui me faisait une galanterie de cette image archangélique, et je la fis d'abord exposer à l'adoration de mes fidèles, à côté de moi, dans mon second salon.

Deux ou trois jours après, j'écrivais le matin dans mon oratoire, on vient m'annoncer une visite, et j'entends que c'était M. de Pombal. Je réponds qu'on ait à le prier de m'attendre, et j'arrive au bout d'un quart d'heure, sans avoir sonné pour qu'on vînt m'ouvrir les portes, at-

tendu que je n'avais que ma chambre à traverser. J'ai toujours été de cette force-là ! (La Reine m'a conté que Mme de Maurepas lui disait un jour. — *La douairière de Créquy, Madame! elle est courageuse et résolue comme un dragon! si les sonnettes étaient dérangées chez elle, elle est capable de m'ouvrir les deux battans de sa porte, à elle toute seule, et je suis sûre que les ampoules ne lui seraient de rien?*) J'étais donc arrivée dans mon salon dont la porte était ouverte, et c'était sans aucun bruit par la raison que vous savez, puisque je ne fais jamais ôter mes tapis. J'aperçois M. le Prince de Lamballe, et non pas le Comte de Pombal, Ambassadeur portugais, qui regardait fixement cette figure de femme avec une expression tellement étrange.....

— Ma chère maman !.. qui vous a donné ce portrait, et comment se trouve-t-il ici?....

— Monseigneur,... c'est Monsieur le Duc de Penthièvre qui me l'a donné !....

— Mon père?.... c'est mon père !.... Et le voilà qui tombe comme un foudroyé, sans avoir eu le temps de chanceler ni de pâlir.

Mon premier soin fut d'envoyer défendre ma porte, et je ne le voulus faire soigner que par notre fidèle Dupont, sa femme et leur neveu, parce que ce sont des gens à l'épreuve, et que

je craignais qu'il ne parlât plus qu'il ne le voudrait.

Son évanouissement se termina par une hémorragie tellement violente, que tous ses vêtemens, et surtout sa veste et sa cravate, étaient couvertes de sang, au point qu'on fut obligé d'envoyer à à l'hôtel de Penthièvre afin d'en rapporter d'autres habits.

J'aurais voulu pouvoir le consoler et le rassurer, ce pauvre jeune prince; je l'aimais comme s'il avait été votre frère! Il voulut rester avec moi toute la journée; je ne reçus personne au monde, et voici la confidence qu'il me fit.

« Vous savez que dans mon enfance et pendant « mes promenades avec mon gouverneur, je m'é- « chappais souvent dans la campagne. Quand je « me sentais en liberté, mon cœur en tressaillait « de joie! J'allais me cacher dans nos belles forêts « du Vexin français (1); j'allais m'asseoir au bord « d'un ruisseau pour y rêver; j'entrais dans une « chaumière pour y manger du pain bis avec du « lait; je m'arrêtais à causer avec une vieille « paysanne, ou bien je suivais le convoi d'un « pauvre manouvrier, derrière les parens du dé-

(1) Le Prince de Lamballe avait passé son enfance et sa première jeunesse au château d'Anet, dont son père était possesseur à titre de Prince d'Anet et Comte du Vexin. (*Note de l'auteur.*)

« funt, jusqu'au cimetière de leur village. Aussitôt « qu'on me regardait avec un air étonné, je m'en- « fuyais. J'entendis que mon père disait un jour « à l'Abbé de Florian : — Laissons-le faire, si nous « le tourmentons, il s'en ira peut-être si loin, que « nous aurons peine à le retrouver? Il est agité « par un esprit de mouvement et de liberté dont « il ne sait que faire et dont il ne fait pourtant « pas mauvais usage; et par exemple, hier, il « est allé dire ses prières du soir avec l'ermite de « la Chesnaye. Surveillez-le bien, mais ne le pu- « nissez pas, je le défends. »

« Il me semble que j'avais alors de douze à treize « ans; mais ces paroles de mon père, prononcées « avec cette voix du cœur que vous lui connaissez, « firent beaucoup d'impression sur le mien. Mes « évasions devinrent moins fréquentes; je crai- « gnais d'inquiéter mon père et d'abuser de sa « bonté; je n'obéissais pas toujours à cette bonne « disposition, mais lorsque j'avais cédé à mon « premier mouvement d'indépendance et d'im- « pétuosité, je me le reprochais et j'en restais « malheureux et troublé, ce qui ne m'arrivait pas « autrefois.

« En m'en revenant, par un beau soir d'été, « d'une de ces excursions, je m'étais arrêté sur les « rochers de la Thymerale, auprès de notre châ-

« teau d'Anet. C'était, je crois bien, pour regarder « le coucher du soleil, mais je vis passer à côté de « moi une charmante petite fille qui conduisait une « chèvre et comme la pauvre enfant n'avait pas la « force de faire obéir cette bête rétive et quinteuse, « et qu'elle ne voulait pas lâcher la corde qui « l'attachait, elle fut entraînée parmi des quar- « tiers de roche où je la vis tomber..... Je m'étais « élancé près d'elle, et je vis qu'elle avait une « blessure au front.... J'essuyai son joli visage avec « mon mouchoir, et c'était ses larmes qui ser- « virent de vulnéraire. Elle me souriait tout en « pleurant; je n'oublierai jamais son adorable « sourire, et je crois encore l'entendre dire avec « une voix enfantine, avec un accent de bonheur « et de sensibilité radieuse : *Ce n'est rien du tout*, « *rien du tout!*..... Je voulus soumettre et con- « duire ce capricieux animal : je m'emparai de la « corde qui rompit; je détachai mon écharpe, « et j'amenais la chèvre en triomphe, lorsqu'en « tournant à l'angle de la Venerie, je me trouvai « face à face avec mon père qui allait faire une « promenade, et dont la suite était nombreuse. « J'en fus interdit, de prime-abord, et puis je « racontai fidèlement et simplement notre aven- « ture...

« Mon père ordonna qu'un gentilhomme à lui

« vînt m'accompagner. — Allez, mon fils, je ne « vous gronderai pas pour aujourd'hui, dit-il en « me souriant; M. de Fénélon valait mieux que « vous; on l'a vu reconduire au bercail (en habit « d'évêque) une pièce de gros bétail qui s'était « échappée de l'étable d'une pauvre veuve! »

« La petite fille n'avait pas osé s'approcher, de « sorte qu'elle n'entendit rien de ce que disait mon « père.

« La mère de Geneviève Galliot était malade « de la poitrine, et la pauvre jeune femme en « mourut quelques mois après. Elle était veuve « d'un garçon de charrue qui servait dans notre « ferme de la Vicomterie, et qui avait été tué par un « taureau. C'était, disait-on dans le pays, un honnête « jeune homme et le plus beau garçon de la prin- « cipauté. La veuve de Remy Galliot ne possédait « pour tout bien que leur chaumière, un petit jar- « din planté d'arbres fruitiers et quelques ruches « avec un arpent de terre ensemencé d'orge et « de seigle. Elle aurait gagné la vie de sa fille et « la sienne avec sa quenouille, mais la maladie « l'empêchait de filer..... Excusez tous les dé- « tails que je vous donne sur cette pauvre famille « et ne vous en étonnez pas.....

« Je dis à Baudesson, notre gentilhomme, que je « me sentais bien fatigué, que je le priais d'aller me

« chercher mon carrosse et que j'irais le rejoindre « à l'entrée du sentier qui conduisait au Fresnoy; « c'était le nom de ce petit hameau. Je n'avais à « ma disposition qu'un louis d'or, et je dis à la « mère de Geneviève, avec embarras et par je ne « sais quel instinct de sentiment confus et d'af- « fection délicate à l'égard de sa fille, que c'était « ma mère, à moi, qui lui envoyait cette pièce « d'or, et qu'elle ne la laisserait manquer de rien. « Elle commença par nous combler de bénédic- « tions et puis elle me demanda qui était ma « mère?..... Je vous avouerai que je fus profon- « dément troublé de cette question si naturelle « et si facile à prévoir; il me sembla que ma ré- « ponse allait peut-être élever une muraille ou « creuser un précipice entre cette pauvre fa- « mille et moi. Je lui dis en balbutiant et bais- « sant les yeux, que le nom de ma mère était « *Modène*, et la malade reprit d'une voix lan- « guissante en regardant sa fille : — *Il y a tant de* « *bourgeois par ici que nous ne connaissons point*! « — Nous demeurons *tant* loin du bourg! ajouta « la jeune fille avec une expression de recon- « naissance et d'amitié dont mon cœur fut dilaté.

« Geneviève Galliot ne manqua pas de revenir « sur les rochers de la Thymerale avec sa chèvre, « et je ne manquai pas de m'y trouver le lende-

« main, les jours suivans, et jusqu'à la fin de « l'automne. Je n'avais qu'une petite porte du « parc à franchir. J'arrivais presque toujours le « premier; j'apportais de l'herbe pour la chèvre « qui s'en retournait les mamelles remplies. Nous « faisions des chapelles et des cabanes avec des « branchages, et nous faisions des bouquets et « des guirlandes avec des fleurs des champs. Je « lui disais : Geneviève, voilà de l'argent pour ta « mère, et je te donnerai pour tes étrennes une « belle croix d'or....— Avec un cœur d'argent, « disait-elle en éclatant de joie. — Avec un cœur « d'or comme la croix! — je t'aime tant ma Gene- « vière, je t'aime tant, que je voudrais pouvoir « te donner tout ce que je possède et ce que « j'aurai jamais! — Oh! moi aussi, monsieur « Louis!... Mais c'est que je n'ai rien pour vous, « reprenait-elle avec un air de tristesse et de ré- « signation douce et confiante.

« Je me souviens qu'un jour elle me fit pré- « sent d'un bouquet de primevères des bois, des « primevères d'un jaune pâle, qu'elle avait cueil- « lies pour moi. Je l'ai toujours gardé, ce bou- « quet, il est dans une cassette où j'ai serré tout « ce que j'ai de plus précieux : une prière écrite « par saint Louis, une relique de la vraie Croix, « une lettre de notre aïeul Henry IV, un bra-

« celet de perles avec un portrait de ma mère,
« enfin des cheveux de ma sœur, avec l'anneau
« de mariage de Suzanne Faure et les primevères
« de ma jeune amie, ma première amie, ma chère
« Geneviève !

« Un jour, à la fin d'octobre, elle ne vint pas
« à nos rochers où je l'attendis jusqu'au soir. Je
« rentrai au château à la nuit close et dans un
« état d'agitation fiévreuse ; je laissai procéder à
« mon coucher comme à l'ordinaire, et je me
« relevai tout aussitôt que les deux valets de ma
« chambre se furent éloignés. Il était tout au
« plus dix heures du soir, mais comme mes pa-
« rens se trouvaient à Rambouillet avec leur
« cour, il n'y avait dans le château que les gens
« nécessaires à mon service, et je me promettais
« bien de sortir de mon appartement avec assez
« de précaution pour ne pas leur donner l'éveil.
« Il me semble, au reste, que personne n'aurait
« eu assez d'autorité sur moi pour me retenir.
« On ne me voyait jamais faire aucun acte de
« puérilité dangereuse ou déraisonnable; tous les
« domestiques de la maison de mon père m'af-
« fectionnaient beaucoup et me craignaient un
« peu ; enfin, mon Gouverneur était à jouer au
« trictrac avec l'Abbé de Florian, dans mon
« grand cabinet, ce qui les empêcha de m'en-

« tendre ouvrir la fenêtre de ma chambre; je
« descendis en me cramponnant avec les mains,
« les pieds et les dents, à tous les reliefs et les
« ornemens sculptés sur les murs de ma tourelle;
« j'atteignis bientôt la petite porte qui s'ouvre
« sur la Thymerale et je m'élançai hors du parc,
« en bondissant comme un daim!

« Je ne sais comment je ne fus pas surpris
« d'apercevoir de la lumière dans cette petite
« maison où Geneviève et sa mère auraient dû
« se trouver endormies dans l'obscurité, au vil-
« lage, à l'heure qu'il était et pendant l'hiver?....
« Mais rien ne devait me sembler dans l'ordre
« naturel, parce que Geneviève n'était pas venue
« sur les rochers de la Thymerale, et quand on
« a le cœur troublé, vous savez qu'on ne songe
« à rien, on ne pense qu'à soi.

« Je restai plus d'un quart d'heure à contem-
« pler, par-dessus la haie du petit jardin, la porte
« de cette chaumière; je n'osais pas en appro-
« cher, mais dussé-je attendre jusqu'au lende-
« main matin, j'étais sûr de la voir: elle me di-
« rait la cause de son absence; elle était là,
« j'étais ici, tout auprès d'elle, et les mouvemens
« de mon cœur étaient apaisés. Il en avait be-
« soin: j'avais senti battre le cœur d'un homme
« dans la poitrine d'un enfant, et j'aurais cru

« qu'il allait se briser contre mes côtes!.... Il me « sembla que je n'avais plus rien à désirer, rien « à craindre, et qu'il me suffisait, pour éprouver « un bonheur parfait, de me tenir tranquille où « j'étais jusqu'au point du jour.

« Cependant, je vis s'ouvrir la porte de la « maison; il en sortit une petite vieille femme avec « une lampe allumée qu'elle avait grand' peine à « préserver du vent; je la vis arriver auprès de « de la haie qui nous séparait, pour y couper « une branche d'arbuste..... Je ne sais quelle « idée sombre traversa mon ame, et j'entrai dans « la chaumière à la suite de cette vieille femme... « Geneviève, car je ne m'occupai d'abord et je « ne vis qu'elle; Geneviève, était à genoux au- « près du lit de sa mère à qui le vieux Curé de « Rouvres administrait l'extrême-onction. Je « vins m'agenouiller à côté d'elle; mais Gene- « viève ne jeta sur moi qu'un regard fugitif et « presque indifférent. Ses yeux étaient fixés sur « la pâle figure de sa mère, en contemplation « douloureuse, en désolation de ce qui lui sur- « venait sans avoir été prévu par cette pauvre « enfant. Le bon vieux prêtre se mit ensuite à « réciter les prières des agonisans.... Mon Dieu! « que c'est beau, les prières des agonisans! — « Les avez-vous jamais entendues, ma bonne « mère?....

« — Mon cher enfant, continuez-moi votre « récit, lui répondis-je, et ne venez pas me dis- « traire de vos peines par le souvenir de mes pro- « pres afflictions. »

« J'étais absorbé, reprit M. de Lamballe, « dans cette grande vision de la mort, qui m'ap- « paraissait pour la première fois, et certes la « plus admirable chose de la terre est une mort « chrétienne! Le lieu de la scène était une cabane « isolée, où l'on entendait mugir l'aquilon qui « tourmentait et venait raffaler jusque dans les « flammes de l'âtre, tandis qu'il agitait l'huis rus- « tique et le vitrail à petits compartimens garnis « de plomb; il y avait là-dedans une villa- « geoise qui se mourait sur un lit de serge verte, « deux enfans, un prêtre de campagne et une « paysanne qui tenait un rameau de buis; mais « lorsque la malade ne respira plus, et quand « l'homme de Dieu se leva pour dire avec une « expression d'autorité surhumaine: — Je vous « absous, au nom du Père et du Fils et du Saint- « Esprit; partez, Ame chrétienne et allez rejoin- « dre votre créateur; il me sembla que les cieux « venaient de s'ouvrir, et je m'écriai d'une voix « forte: — Amen! Le curé qui ne m'avait pas « encore aperçu, retourna la tête en me disant: « —C'est vous, Monseigneur?... — Oui, mon bon « Monsieur, c'est moi, répondis-je en lui ser-

« rant les mains, prenez soin de Geneviève ;
« prenez-la chez vous, Monsieur le Curé ; je
« vous en prie ! je vous paierai la pension de Ge-
« neviève ; vous l'emmenèrez chez vous pour
« qu'elle ne couche pas seule ici, n'est-ce pas ?...

« Cet ancien Curé de Rouvres, qui est aujour-
« d'hui Prieur d'Anet, a toujours été le plus
« simplement charitable et le meilleur des hom-
« mes. — J'accepte volontiers, me dit-il, et sans
« rétribution d'argent, la charge d'élever cette
« pauvre orpheline. L'idée ne m'en serait peut-
« être pas venue ; mais la Providence a ses inten-
« tions qui dirigent nos opérations, comme dit
« saint Thomas ; et je pense que c'est le bon Dieu,
« qui vous a fait venir ici tout juste pour me
« recommander Geneviève au moment de la
« mort de sa mère, à côté des reliques de cette
« sainte femme ; car son ame est devant le bon
« Dieu, Monseigneur, et cétait un ange de
« vertu !

« Geneviève me sourit encore une fois à tra-
« vers un déluge de larmes ; elle ne s'étonna
« point et ne se réjouit pas du tout de savoir qui
« j'étais ; elle avait toujours su que j'étais un
« *bourgeois*, et la qualité de Prince ne lui pa-
« raissait rien de plus.

« Elle aurait voulu rester auprès du corps de

« sa mère, mais je la fis conduire par cette bonne « vieille au presbytère de Rouvres aussitôt que « le Curé fut parti ; car il avait été mandé pour « un autre malade à l'extrémité de cette pa- « roisse. Ce ne fut pas sans difficulté qu'on put « la faire sortir de cette chaumière, où son ber- « ceau se trouvait encore auprès du lit de la « veuve. (Imaginez que c'était précisément dans « ce berceau qu'elle avait pris l'habitude d'ar- « ranger tous les petits présens que je lui faisais. « Pardonnez-moi la puérilité de cette observa- « tion ; vous savez combien les moindres détails « deviennent précieux, quand ils se rapportent « à ceux q'on aime parfaitement ?)

« J'avais dit que je *le voulais* avec une gravité « si ferme, que la vieille femme avait pris le « parti de m'obéir et que la jeune fille en resta « saisie. C'est qu'il était survenu dans mon ame « une révolution complète ; je me trouvais « chargé de Geneviève, j'étais devenu subite- « ment un homme, un être puissant par la vo- « lonté, et je vous puis assurer qu'à partir de ce « moment-là, je n'ai pas eu, depuis l'âge de qua- « torze ans, une seule pensée d'enfance.

« Lorsque je me trouvai seul et face à face « avec le corps de Suzanne, il me fut d'abord « impossible de prier; il me semblait que j'avais

« à remplir, avant toute chose, un autre sorte
« d'obligation plus urgente et non moins obliga-
« toire. — Oh ! fus-je dire à cette chair inani-
« mée, à cette figure morte, à ce cœur inerte
« et ces entrailles muettes ; — Oh ! soyez en
« paix ! j'aime votre fille, je l'aime, votre enfant !
« je la respecterai, je l'aimerai comme on aime
« les anges du ciel, avec qui votre esprit veillera
« sur nous deux !. .....—Je l'épouserai..... (lui
« dis-je avec l'accent d'une voix si profonde et
« si mâle, que j'en fus surpris moi-même et que
« ma propre voix me fit tressaillir, comme si j'a-
« vais entendu parler un autre que moi ?) — J'é-
« pouserai Geneviève, Geneviève Galliot, votre
« fille ! je le jure sur la sainte image du Christ
« que je fais toucher à vos lèvres..... Et puis je
« me sentis le cœur inondé d'attendrissement
« et dominé par le respect; je m'agenouillai sur
« le bord de la couche mortuaire, je décou-
« vris discrètement le corps de la défunte et je
« pris sa main rurale et gercée, sur laquelle j'ap-
« pliquai religieusement un baiser filial.

« Pauvre Suzanne Faure, veuve Galliot, je vous
« ai tenu parole, et le nom du mari de votre fille est
« Louis de Bourbon, Prince de Lamballe et de
« Corentin. — Vous ne me connaissez pas, Mar-
« quise de Créquy ; vous connaissez la modestie

« de mon père, mais vous ne savez pas combien « mon cœur a de simplicité? c'est à me faire « douter quelquefois que je suis né du sang « royal..... »

Je lui répondis de ne pas tomber dans les déclamations philosophiques et les amplifications d'écolier. Il me raconta les funérailles de Suzanne et la bonne éducation de Geneviève, et l'histoire de leurs amours, et comment leur mariage secret avait été béni par un chapelain du Palais-Royal..... Vous sentez combien les confidences d'un jeune amoureux furent prolixes; les détails en seraient interminables, et je n'ai pas besoin de vous les répéter, car cette partie du récit de M. de Lamballe avait justement la même physionomie que ce qui se trouve dans tous les romans.

Il avait donc épousé cette paysanne à l'insu de M. le Duc de Penthièvre, ce qui va sans dire, et moyennant l'assistance du Duc d'Orléans, qui n'avait pas manqué de calculer que les enfans provenus d'un mariage secret ne pourraient jamais être considérés comme apanagistes et comme héritiers de l'immense fortune de M. de Lamballe dont il avait épousé la sœur, laquelle Duchesse d'Orléans deviendrait nécessairement l'unique héritière de M. de Penthièvre en conséquence d'un pareil mariage. Sordide et crapuleux

personnage! Vous verrez bientôt jusqu'où pouvait aller sa bassesse et sa corruption dans la cupidité!

— Regardez le portrait de Geneviève et dites-moi comment vous la trouvez?

— Je ne répondrai pas à cela, Monseigneur; je ne saurais vous approuver et je trouve inutile de vous adresser des paroles de blâme. Vous savez qu'on doit compter sur ma discrétion, dans tous les cas, et surtout quand on a ma parole; mais votre père!.... ayez pitié de la douleur de votre père!.... la douleur d'un prince!.... Et si le Duc d'Orléans vous trahissait?.... et si le Roi, le chef de votre maison, allait faire sévir contre cette pauvre jeune femme que vous m'avez fait aimer, sans la connaître, parce que je vous connais pour un prince véridique et loyal, un véritable prince français.....

— « Je l'aime, répliqua-t-il en battant la cam-« pagne Amoureuse et la plaine de Tendre; — je « l'aime et je l'aimerai toujours de toutes les « puissances de mon ame! J'aime toute chose en « elle, et jusqu'à l'infériorité de sa naissance. « En pensant à la distance qui devrait nous séparer, « je l'en aime encore plus tendrement et plus « fortement! Tout ce qui touche à sa famille est « devenu pour moi cher et sensible, et presque

« vénérable. Si je vous disais que j'ai fait exhumer « son père et sa mère, et qu'ils sont ense- « velis dans l'église d'Anet, entre le mau- « solée de la Duchesse Diane et le cénotaphe « d'Henri II..... Je vous avouerai pourtant que, si « les parens de Geneviève n'avaient pas été des « gens honorables et respectés dans leur pays, « c'est une chose qui m'aurait arrêté peut-être, « et qui, du moins, m'aurait torturé !... — J'ai peine « à croire, encore aujourd'hui, que j'eusse pu « supporter cette espèce de chagrin !..... mais le « mépris public ne saurait atteindre..... — Si l'on « osait s'attaquer à la femme de mon choix, à « celle que je veux, que je dois défendre, je me « roidirais contre les obstacles du rang et du sang; « mais le Roi n'est pas un tyran, Madame ! — Le « Duc d'Orléans est un lâche ! — C'est vrai, « Monseigneur, mais il est un traître.... — Et du « reste, poursuivit-il avec énergie, je connais mon « père et je vous connais; si la persécution nous « atteignait, c'est à vous que j'irais confier ma « femme, et vous seriez les premiers à plaider « pour nous ! »

CHAPITRE XIII.

Le Prince de Lamballe et Geneviève Gallot. (*Suite.*) — Inquiétudes de M. de Penthièvre. — Un souper chez le Duc d'Orléans (Philippe Egalité.) — Suites d'une mésalliance. — Mme de Saint-Paër. — Encore un suicide. — Bonté de M. de Penthièvre. — Les caveaux de l'église de Dreux. — La Princesse de Lamballe. — Son mariage et sa mort.

M. de Lamballe avait espéré le bonheur et ne l'avait pas trouvé. Les exigences de son rang, la difficulté de se soustraire à l'attention, si ce n'est à la curiosité d'un nombreux domestique, la crainte qu'il avait d'alarmer et d'affliger son père, sa frayeur de provoquer la surveillance ou la malignité d'une foule d'oisifs, sans compter la certitude d'attirer tous les regards sur Geneviève en la laissant se montrer à Paris, ne fût-ce que dans une église ! enfin la difficulté de la soustraire à tous les yeux, en l'y retenant (comme prisonnière), et peut-être aussi le sentiment d'inquiétude et d'exclusion qui suit toujours un amour excessif, tout cela, dis-je, avait déterminé ce jeune prince à l'établir modestement dans une

petite maison de campagne qu'il avait achetée de M. Bouret de Valroche, à Clamart-sous-Meudon; ce qui faisait que M. de Lamballe allait le plus souvent possible au château de son père, à Sceaux-Penthièvre.

Madame de Saint-Paër (c'est le nom d'un fief de la principauté de Lamballe, et c'est ainsi qu'on appelait Geneviève), Mme de Saint-Paër avait commencé par se croire heureuse; et si l'amour le plus vrai pouvait procurer le bonheur parfait, elle en aurait certainement joui; mais comme toutes les choses de ce monde ont été disposées suivant un système d'ordre et d'*arrangement* général, on pourrait dire, il est dans la nature des choses qu'on n'en saurait intervertir l'ordre providentiel sans en éprouver et faire éprouver du malaise et des chagrins. Les arrangemens de M. le Duc de Penthièvre, la prudence du Prince de Lamballe, et les devoirs de sa position, exigeaient souvent qu'il fût à Paris et à Versailles pendant sept ou huit jours, sans pouvoir venir à Clamart, ou qu'il n'y restât quelquefois que dix minutes. Mme de Saint-Paër écrivait tous les matins et souvent deux fois par jour à son mari, qui n'avait nul autre embarras que de recevoir ses lettres, attendu qu'elles arrivaient par la petite poste; mais pour envoyer une lettre

de M. le Prince de Lamballe à sa femme, il y avait tant de précautions à prendre et de mesures à garder, qu'il en résultait un embarras prodigieux. Une lettre mise à la poste de Paris n'arrivait alors dans la banlieue que le troisième jour. Il n'y avait dans toute la livrée de l'hôtel de Penthièvre qu'un seul domestique en qui M. de Lamballe eût assez de confiance pour oser l'envoyer à Clamart. Le frère de cet homme était valet de chambre de Mme de Saint-Paër, et pour éviter de leur part un jugement défavorable à l'honneur de cette jeune femme, M. de Lamballe avait cru devoir leur confier le secret de sa position. Si c'était une imprudence, elle attestera du moins sa moralité charitable et la délicatesse de son noble cœur.

La douce Geneviève, devenue Mme de Saint-Paër, se trouva donc obligée de passer des journées interminables, ainsi que la plupart de ses nuits, dans la solitude. Vous direz que son état n'avait que l'apparence de l'abandon; mais qu'il était triste! L'inquiétude ne manqua pas de succéder à l'ennui..... — Un beau jeune homme, un prince!.... — Un père irrité, une famille omnipotente, et vindicative peut-être?..... — Des séductions pour lui, des rigueurs pour elle, et puis l'abandon, l'oubli, sans doute!.... Enfin la mal-

heureuse enfant gémissait et pleurait sans relâche et sans terme. Pendant l'absence de son mari, c'était parce qu'il n'était pas là ; quand il était arrivé, c'était parce qu'il allait repartir ; et quand elle ne recevait pas de lettres de lui, c'était assurément parce qu'il était prisonnier, parce qu'il était malade, ou parce qu'il ne l'aimait plus !..... Le prince en était désolé pour elle et pour lui : — Souffrez et patientez, lui disais-je, on ne manque jamais impunément aux obligations de son état ; voilà pour vous, Monseigneur ! et quant à Geneviève, innocente et faible créature que vous n'auriez pas manqué d'éloigner et d'éviter avec soin, si vous l'aviez aimée parfaitement, au lieu de lui faire le malheureux présent de votre cœur et de votre main ! sachez donc, mon pauvre enfant, que lorsqu'on est déplacé dans sa position sociale, on n'est jamais sans trouble ! Il en est des êtres sociaux comme des individus matériels, il ne leur est pas bon de sortir de leur élément. Joignez-y donc les alarmes ! et les frayeurs et les angoisses mortelles !..... Vous n'avez pensé qu'à vous, mon Prince ; vous avez cru faire un généreux trait de véritable amour en épousant une villageoise, et vous n'avez fait qu'un acte d'égoïsme ! Au demeurant, vous êtes un homme, un véritable homme, et qui plus est, un amou-

reux des mieux conditionnés, mon cher ami, vous n'avez songé qu'à vous, c'est la coutume, et ce serait encore une preuve que vous êtes de sang royal.

M. de Penthièvre me dit un jour que son fils avait eu la faiblesse et le malheur de se réconcilier avec son beau-frère, qu'il avait su que M. de Lamballe était allé souper au jardin de Mousseaux, et que ce devait être en fort mauvaise compagnie, car il y avait là cinq ou six hommes de la société de M. le Duc d'Orléans, avec autant de personnes de la société de Mlle Duthé. Je n'en voulais rien croire, mais le père du jeune Prince ajouta tristement qu'on l'avait ramené chez lui dans un état déplorable, qu'il en avait gardé le lit pendant 48 heures, et qu'il en était resté dans un état de santé des plus fâcheux..... M. de Penthièvre ajouta que le prince était d'une tristesse mortelle, et qu'il ne voulait pas sortir de son appartement. Les facteurs de la poste apportaient continuellement pour lui des lettres ou des billets au timbre de Sceaux, et la maladie d'un de ses gens, nommé Champagne, avait l'air de l'affecter péniblement... Ce jeune domestique était son inspecteur du manège, son filleul et son favori, son homme de confiance, et M. de Pen-

thièvre ajoutait que son fils envoyait demander de ses nouvelles au moins dix fois par jour.

Je souffrais (par obligation de ne pouvoir répondre à la confiance de M. de Penthièvre) les mêmes tourmens qu'il éprouvait lorsqu'il aurait voulu correspondre ouvertement à la tendresse de son fils ; mais j'avais promis de garder le secret : je tremblais qu'il ne finît par échapper, j'avais scrupule de le retenir avec un si bon père, et l'obsession que je ressentais devint tellement visible, qu'il me dit avec un air de surprise et d'effroi : — Comme vous êtes contrainte avec votre meilleur ami ! Vous me cachez quelque chose !..... — C'est vrai, lui dis-je en sanglotant, ne m'en demandez pas davantage et dites à votre fils que j'irai le voir demain matin.

Ce qui me reste à vous faire connaître est aussi déplorablement calamiteux que difficile à raconter. J'essaierai pourtant de le faire avec une résignation pénible, sans fiel, autant qu'il me sera possible, et sans paroles d'animadversion contre le Duc d'Orléans. On l'a traité suivant ses œuvres. Quand il a rendu l'âme, il était ivre... il a paru devant son dernier juge ; il a satisfait à la justice divine : Hélas ! c'est plus qu'il n'en faudrait pour apaiser et pour assouvir sur lui

toutes les haines et les passions vindicatives de l'enfer!

Après avoir encouragé son beau-frère à contracter un mariage illicite, cet homme avait calculé que le Duc de Penthièvre allait devenir vieux, et que son héritier, le Prince de Lamballe, était précisément du même âge que lui, Duc d'Orléans (ils étaient nés tous les deux en 1747, à quatre ou cinq mois d'intervalle). Le Chancelier du Palais-Royal avait dit effrontément, devant M. de Fourcy, que le Prince de Lamballe était *coulé*, mais qu'il était de force à *vivre long-temps*, ce qui serait grand dommage, attendu que M. le Duc d'Orléans ne pouvait manquer de se trouver, par la mort de M. de Lamballe, en pleine hérédité pour toute la fortune du Duc de Penthièvre qui ne se portait pas trop bien. M. de Fourcy, conseiller-d'état, ainsi que M. de Monthyon, Chancelier de Monsieur, et beau-frère de M. de Fourcy, pourront vous certifier la réalité de ce mauvais propos. Comme ce familier du Duc d'Orléans ne s'était pas expliqué assez nettement pour donner l'idée d'un mariage illégal et secret, on en avait supposé toute autre chose, et toujours fut-il avéré que ce méchant homme ne voyait dans la personne et la vie du Prince que le seul obstacle qui pouvait se trouver désormais

entre la convoitise de son maître et l'immense fortune de son parent.

Le Duc d'Orléans, qui se délectait dans la dépravation, avait souvent dirigé lui-même et fait diriger contre son beau-frère et son cousin toutes les tentatives de corruption les plus perversives ; mais le Prince de Lamballe en avait été préservé par un sentiment d'amour passionné, solide et pur; par le dégoût peut-être; et certainement par le mépris et l'aversion qu'il avait conçus pour le mari de sa pauvre sœur et pour les affidés de cet indigne prince.

Ils avaient été complètement brouillés pendant plusieurs années; le Duc d'Orléans s'en inquiétait, non-seulement à raison des propos du monde, mais à cause de l'attention du Roi, et, sur toute chose, à raison de ce que M. le Duc de Penthièvre avait refusé d'employer sa médiation pour ménager entre son fils et son gendre un raccommodement qu'il ne désirait en aucune manière, et qu'il aurait tout au plus toléré sans l'approuver. Mme la Duchesse d'Orléans m'a dit souvent qu'elle n'avait jamais pu triompher de la résistance de son père, et qu'elle avait eu l'innocente bonté de s'en affliger immodérément.

Le Duc d'Orléans faisait toujours, et pour toutes choses, emploi de l'espionnage, mais c'était pré-

notablement contre l'hôtel de Penthièvre et les deux Princes de cette maison. Il avait fini par être informé de cette passion du Duc de Rambouillet, comme on l'appelait dans ce temps-là, pour la fille d'un paysan ; il ne manqua pas d'en solliciter la confidence et d'applanir avec hypocrisie tous les sentiers détournés qui pouvaient aboutir à leur mariage ; car il a fait consacrer chez lui le mariage de son beau-frère, par l'Abbé Maguire, aumônier de sa chapelle, et le Duc d'Orléans voulut être un des témoins de cet acte d'exhérédation !

Quelque temps après, ses espions ne manquèrent pas de lui rapporter que le nouveau marié n'allait pas souvent à Clamart, et que Mme de Saint-Paër en éprouvait une jalousie continuelle. Il en conclut (lui qui ne ménageait rien) que M. de Lamballe était déjà fatigué de sa femme, qu'il ne manquerait pas de l'abandonner, que la chose allait arriver incessamment, sans aucun doute, et que lui, Duc d'Orléans, allait se trouver à la merci d'une indiscrétion du mari de Geneviève, en butte à l'irritation de M. de Penthièvre, à la colère des autres Princes, à la défaveur de LL. MM. devant lequelles il ne paraissait jamais alors que sous le masque du sujet le plus exactement fidèle et du courtisan le plus soumis ; on pourrait ajouter le plus obséquieux.

Il est inutile de vous parler des séductions qui furent employées pour attirer le Prince de Lamballe à Mousseaux, et j'y répugnerais !....

Il paraît qu'on avait mélangé quelque drogue cyprine ou quelques mélanges de spiritueux dans la boisson que le Duc d'Orléans fit servir à son beau-frère, lequel avait l'habitude de boire et manger chez les autres, ainsi que chez lui, précipitamment et sans prendre garde à ce qu'il faisait (1); mais il avait conservé le souvenir avec le regret de certaines choses . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . (*Il se trouve ici deux pages soigneusement raturées et complètement illisibles*). . . . .
. . . . . .
. . . . . également la basse indignité d'une pareille conduite envers cet honnête Champagne qu'on avait fait enivrer et auprès duquel on avait envoyé manœuvrer la même per-

(1) A la suite d'une maladie sérieuse, et n'ayant pas moins de 20 ans alors, son père l'avait fait dispenser du maigre, et le faisait placer à table à côté de lui pour surveiller son régime alimentaire et lui faire prendre les eaux de forges. M. de Lamballe était là-dessus d'une insensibilité si parfaite, ou d'une distraction tellement exemplaire, qu'il ne s'était pas aperçu qu'il avait bu des eaux minérales et mangé de la viande pendant tout le carême. (*Note de l'auteur.*)

sonne afin que le domestique ne fût pas moins invalide que son maître. On a su depuis que c'était dans l'intention d'empêcher les relations directes et d'entraver les communications épistolaires de M. de Lamballe avec Mme de Saint-Paër. Il était possible que le Duc d'Orléans fût effectivement amoureux de Geneviève, et c'était l'opinion de Mme de Tessé qui s'y connaissait; mais je ne sais qu'en penser pour mon compte, et je croirais plutôt qu'il avait agi par animadversion contre M. de Lamballe, que par un sentiment de prédilection criminelle et désordonnée pour Mme de Saint-Paër.

Si coupable et si déréglée que puisse être une ardeur amoureuse, je crois que Philippe Égalité n'était pas capable d'éprouver un autre sentiment que celui de la haine excitée par l'avarice et l'envie.

. . . . . .

. . . . . et vous pouvez juger quelle aurait été la désolation de son père et l'affliction désespérée de Mme de Saint-Paër, s'il avait fait connaître à ce méchant Bordeu la nature et la

gravité de sa maladie. Pour s'affranchir du blâme, il aurait eu le bon moyen d'en faire connaître la cause; mais il pensait que la personne et la famille de son beau-frère en seraient diffamées à tout jamais, et du reste il n'aurait pas voulu faire une telle révélation sans en avoir obtenu l'autorisation du Roi. On se ménageait alors entre Princes du sang, et M. de Lamballe a toujours dit : — Je ne le verrai plus, mais je n'en parlerai point : je ne veux pas déshonorer les enfans de ma sœur.

Il était donc renfermé dans son appartement de l'hôtel de Penthièvre, où je le trouvai comme anéanti dans le plus sombre chagrin. Il n'osait aller à Clamart, où les tristes nécessités de sa situation n'auraient pu manquer d'exciter de la surprise, et puis des alarmes, et puis des tourmens jaloux..... (Je ne sais si vous me comprenez?) Il avait reçu de Mme de Saint-Paër une lettre délirante et déchirante. Ils ne s'étaient pas vus depuis quinze jours, elle allait arriver à l'hôtel de Penthièvre!.... Il avait pris le parti de lui répondre avec sévérité. — Je vous le défends, Madame; il y va de l'honneur d'un Prince!.... — Qu'avez-vous fait là? m'écriai-je; vous la donnez belle à Mme de Saint-Paër, avec l'honneur de ce Prince que vous voulez ménager à ses dépens.... et quelle interprétation effrayante et lamentable ne

va-t-elle pas tirer de cette ambiguité!.... Mme la Duchesse d'Orléans vint nous interrompre, et nous dit que son mari était *malade*, à ce qu'elle croyait, la chère Princesse, mais ce qui n'était nullement vrai. Il avait fait dire la même chose à M. de Lamballe, apparemment dans l'intention de faire supposer qu'il avait été plus étourdi que méchant et plus imprudent que criminel. Il avait même eu la fourberie d'écrire à son beau-frère une longue lettre que celui-ci ne voulut pas ouvrir et qui lui fut renvoyée sans daigner y joindre un mot de reproche ou d'explication. J'entrai chez M. de Penthièvre où je trouvai la Princesse de Conty. On y parla de cette maladie de M. le Duc d'Orléans qui ne l'empêchait pas de donner dans son appartement de joyeux soupers de quinze à vingt personnes, avec lesquelles il passait le reste des nuits autour d'une table de creps. Cette Princesse ne pouvait cacher l'irritation qu'elle éprouvait de sa conduite. Il avait gagné, trois jours auparavant, seize mille louis contre son fils, le Comte de la Marche. On avait eu soin de l'enivrer; on avait fait venir des courtisanes... enfin, la grand'mère et le beau-père du Duc d'Orléans en étaient dans la consternation. Je les écoutai silencieusement, de peur d'en trop dire, et je m'en retournai chez moi, la mort dans l'ame, avec un pressentiment

funeste et l'appréhension de quelque grand malheur.

Dans la matinée du surlendemain, M. de Penthièvre m'écrivit qu'il ne pourrait pas venir chez moi, parce qu'il ne voulait pas s'éloigner de son fils dont la maladie paraissait avoir changé de caractère. Il me disait que, pendant toute la journée de la veille, il avait eu le transport au cerveau; que pendant la nuit dernière, il était tombé dans un assoupissement léthargique : Borden s'en inquiétait, il avait déjà fait appeler en consultation Poissonnier, Lassuse et Bitaume; il était question d'envoyer chercher Bouvard; enfin Borden craignait une fièvre capitale et pernicieuse. M. de Penthièvre avait la bonté d'ajouter que sa porte ne serait ouverte que pour sa fille et pour moi.

Dix minutes après, je vois entrer Dupont qui me dit, avec un air étrange et d'une voix troublée, qu'il y a dans l'antichambre un frère aîné du jeune Champagne, de Champagne qui est à Mgr le Prince de Lamballe, et que cet homme me conjure de vouloir bien le faire entrer, parce que c'est une affaire de vie et de mort!.... C'était le valet de chambre de Mme de Saint-Paër, qui fond en larmes et qui me dit que sa maîtresse s'est empoisonnée. Il arrivait de l'hôtel de Penthièvre (1) où il n'a-

(1) C'est aujourd'hui l'hôtel de la Banque de France, et l'emplacement

vait eu garde de parvenir jusqu'au Prince à cause de sa maladie. Son frère était à l'infirmerie du Refuge; enfin, connaissant la nature du lien qui subsistait entre le Prince et Madame de Saint-Paër, et connaissant l'intimité de mes rapports avec le Duc de Penthièvre auquel il n'osait s'adresser, cet homme avait eu l'idée de venir chez moi.... « Vous avez bien fait, lui dis-je; » et mon parti fut bientôt pris; j'envoie chercher Baudret, mon chirurgien, qu'on trouva chez lui; on me l'amène, et vingt minutes après nous étions auprès du lit de Geneviève.

Sa femme de chambre avait perdu la tête; elle avait appelé tout le village au secours de sa maîtresse, et la chambre se trouvait remplie d'une foule de curieux à qui mon arrivée n'en imposa pas médiocrement. J'en profitai pour tâcher de faire maison nette en les envoyant chercher un prêtre; mais le tabellion me répondit que M. le Curé n'y consentirait peut-être pas, attendu que cette pauvre dame était *la propre cause de sa mort*. Je leur dis de me laisser seule avec Mme de Saint-Paër, et lorsque mes gens s'en mêlèrent en leur disant fièrement et

de cette magnifique habitation couvre tout le terrain qui se trouve compris entre la place des Victoires et les trois rues de la Vrillière, des Bons-Enfans et Croix-des Petits-Champs. (*Note de l'éditeur.*)

solennellement que j'étais Mme la Mise de Créquy, dont ils n'avaient jamais entendu parler, ils se retirèrent avec soumission.

—Ah! madame!... Ah! quel excès de bonté!... C'est vous, madame?... Ah! madame!... Et voilà tout ce que pouvait me dire cette belle et douce Geneviève, dont j'aurais voulu prolonger les jours aux dépens des miens... Hélas! il était trop tard, le poison qu'elle avait pris et qu'elle avait trouvé moyen de se procurer je ne sais comment, avait déjà brûlé ses entrailles; elle ne pouvait pas vivre plus de sept à huit heures, et Baudret m'avait prédit que la torpeur allait succéder à l'état convulsif.....

Elle implorait l'assistance de son confesseur à grands cris, mais c'était le vicaire de Sceaux qui n'arrivait pas.... — Votre mari, lui dis-je, a beaucoup de confiance dans un des prêtres de cette paroisse... — Mon mari! s'écria-t-elle avec un égarement terrible... Vous savez qu'il est mon mari! il vous a dit que j'étais.... Ah! pardonnez-moi, grand Dieu! pardonnez-moi mon crime!.... — Il avait dit à Madame de Créquy, à l'amie de son père..... — Il avait dit que j'étais.... — Et comment n'ai-je pas su qu'il avait dit..... — Ah! Dieu de miséricorde! et j'avais pu douter de votre bonté! pardonnez-

moi mon défaut de lumière ! pardonnez-moi mon ignorance et mon aveuglement, mon défaut de confiance en vous ! — Voilà tout le monde qui sait à présent que je me suis empoisonnée... Madame ! ayez la bonté de faire en sorte que mon pauvre corps ne soit pas traîné sur la claie... — Malheureuse enfant, lui dis-je en pleurant ! mettez-y de l'humilité, du courage et de la résignation ! je ne saurais vous promettre de l'empêcher et peut-être ne le voudrais-je point, si notre créateur ne vous permet pas de vous réconcilier avec lui.... Faites-en le sacrifice à Dieu et au prochain, pour le bon exemple ; je ne saurais en conscience entraver la justice du Roi, quand elle agit en vue de la justice de Dieu. Repentez-vous de ce grand péché que vous avez commis.. — Et Monseigneur, Madame ?... — Il est aussi malade que vous... — Ah ! tant mieux ! Nous allons nous rejoindre !..... — Voyez ces papiers, me dit-elle, en m'indiquant deux lettres dont je reconnaîtrais les écritures entre deux cent mille, et dont je ne me rappellerai jamais le contenu sans éprouver un sentiment d'horreur et de terreur.

La première en date était un billet insidieux, modéré dans les termes, où l'on représentait les précautions, la prudence et toute la conduite

d'un jeune prince *que l'on n'osait pas nommer à l'adorable Mme de St.-Paër*, sous un jour perfide, comme étant le symptôme assuré d'un naturel inconstant, d'un cœur volage et d'une rupture inévitable à laquelle il était nécessaire et prudent de se préparer...

Dans la seconde lettre, à deux jours de distance, on parlait insolemment des amours du Prince de Lamballe avec madame V.... de F.... et Dieu sait quels affreux mensonges à l'appui de cette folle calomnie ! On ajoutait sur une liste de maîtresses imaginaires. . . . . *(Rature de deux lignes)*. . , , . . .

. . . . . .

en témoignage de ses infidélités, et puis arrivait le récit du souper de Mousseaux, qui se trouvait suivi d'un résultat si honteux pour M. de Lamballe, qu'il était obligé de ne pas sortir de son appartement, ce qui pouvait durer pendant six mois..... Toute cette lettre était libellée d'un style impudent et cynique, mais on y voyait à l'air familier dans l'outrage et à la connaissance de certains détails de localité, que l'auteur anonyme devait être un des convives de Mousseaux; le pied fourchu s'y montrait. — Etonnez-vous donc que le sieur de Laclos, secrétaire intime et confidentiel de M. le Duc d'Orléans,

ait pu faire un ouvrage tel que les *Liaisons Dangereuses?* On accusera peut-être ce roman d'invraisemblance et d'exagération, et pourtant c'est un tableau très fidèle, en admettant qu'on ait voulu peindre les mœurs de la société d'Orléans, et qu'on en restreigne le cadre à celui du Palais-Royal.

Le Vicaire de Sceaux nous arrive.... — Ne m'abandonnez-pas, s'écrie Mme de St.-Paër en apercevant que j'allais sortir. — Restez, Madame, ah! restez auprès de mon lit, auprès de moi! que je ne meure pas comme une abandonnée! Je vais mourir toute seule! — Ah! restez, vous pouvez entendre ma confession!...

— Ma bonne Geneviève, lui dis-je en fondant en larmes, il faut que je retourne à Paris; mais vous me reverrez, je vous l'assure; et j'espère que je ne reviendrai pas seule....

— Geneviève! Geneviève! entendez-vous et reconnaissez-vous ma voix? (C'était au bout d'une heure et demie d'absence, et la malade était tombée dans l'affaissement narcotique immédiatement après avoir reçu l'absolution.) — Voici M. le Duc de Penthièvre, il m'a dit: —Comment? la femme de mon fils, de mon pauvre enfant, mon fils bien-aimé!... — Allons! je vais à Clamart, je veux la voir et la bénir, sa femme!

— Sa femme.... articula-t-elle avec les lèvres et sans aucun accent de la voix ; mais comme j'étais assurée qu'elle n'était pas encore privée de connaissance, et qu'elle ne serait pas insensible à ces paroles de consolation : — C'est M. le Duc de Penthièvre, lui dis-je encore, il est auprès de vous !...

Elle ouvrit alors les yeux ; elle regarda sans voir d'abord ; ensuite elle suivit, en soulevant péniblement ses paupières, un rayon de soleil qui faisait scintiller la plaque de diamans que portait M. de Penthièvre... — Elle se mit à sourire avec une douceur ineffable, en lui disant : — Comment... ai-je pu... mériter?... — Pardonnez-moi, Monseigneur !... — Votre fils !... C'est tout ce que put dire Geneviève expirante.

— Mon fils? Ne vous a-t-il pas élu pour sa compagne en présence de Dieu ?... — N'avez-vous pas reçu la bénédiction du Père universel ?... — Je vous bénis, ma fille ! — Je vais prier avec vous et pour vous.

Elle avait rendu l'ame avant qu'il eût cessé de prier, et d'après la beauté, la candeur et la sérénité de sa figure, on aurait dit que c'était de joie qu'elle était morte.

Geneviève Galliot, dont j'espère que vous

conserverez le portrait, est inhumée dans les caveaux de l'église collégiale de Dreux, à côté de la mère de M. le Prince de Lamballe, Marie-Thérèse d'Est de Modène.

Toutes les fois que je vais à Montflaux, je ne manque jamais de m'arrêter à Dreux, pour aller faire ma prière à son intention dans l'église de St.-Etienne.

La maladie de M. de Lamballe fut longue et pénible, mais la convalescence de ce malheureux Prince fut plus longue et plus pénible encore; il en sortit comme l'or du creuset, épuré, solide, et sa résignation fut égale à sa douleur. Par déférence pour les désirs de son père, à la sollicitation de sa sœur et par condescendance à mes avis, peut-être, il se résolut, dix ans plus tard, à épouser Mademoiselle de Carignan. Funeste alliance et sinistres fêtes! Je verrai toujours dans la chapelle de cet hôtel de Penthièvre, qu'on avait décorée superbement avec des milliers de lustres, des fleurs et de riches tentures brochées; je verrai toujours cette belle figure du Prince de Lamballe, avec des larmes dans ses yeux; et ces deux familles consternées, et cette jeune fille qui pleurait en voyant la tristesse de son fiancé. Il n'était ni plus pâle, ni plus *défait*, comme dit le peuple, après sa mort, laquelle ne manqua

pas d'arriver peu de temps après son mariage. Je ne vous rapporterai rien des bruits publics, à ce triste sujet, je n'ai rien su d'indubitable, et je me suis promis de ne jamais parler sur le Duc d'Orléans avec témérité. Madame de Lamballe était la beauté, la bienveillance et la vertu mêmes. Vous verrez que sa douceur et sa bonté n'ont pu fléchir les tigres qui l'ont déchirée sur l'autel de l'Egalité (1).

(1) Marie-Louise-Thérèse de Savoie-Carignan, Princesse douairière de Lamballe et Surintendante de la maison de la Reine. Elle s'était réfugiée dans les États de Savoie au commencement de la révolution; mais quand elle apprit les malheurs dont la famille royale était accablée, elle se hâta de revenir à Paris pour y demander la faveur de partager sa captivité. Elle a été massacrée dans la cour de sa prison en 1792. On lui coupa les seins d'abord, et puis la tête dont on fit crêper et poudrer les beaux cheveux blonds par un perruquier de la rue St-Antoine; on la mit ensuite au bout d'une pique, avec un horrible trophée, car on avait ouvert son corps profané pour en arracher le cœur et les entrailles..... se rendit sous les fenêtres de la Tour-du-Temple, et les municipaux forcèrent la famille royale à s'y présenter aux *acclamations du peuple français.* Je prends mon récit dans une gazette à la livrée d'Orléans. Mme de Lamballe n'avait jamais fait dans toute sa vie une seule action qui pût exciter la haine du peuple : elle était la belle-sœur de Philippe Égalité; elle avait un douaire de 460 mille livres de rente, et c'est, en verité, la seule raison qu'on puisse trouver pour expliquer l'assassinat de cette princesse au *commencement* de la révolution.

(*Note de l'Auteur.*)

CHAPITRE XIV.

Les mésalliances. — Procès de MM. de la Bédoyère contre la Demoiselle Sticoti. — Mariage secret du Prince de Carignan. — Lolotte, autrement dite Mme d'Hérouville. — Mlle Mazzarelli, ou la Marquise de St.-Chamond. — La procession des Cordons-Bleus. — La demoiselle Simonnet devenue Comtesse de V..... — Ses procès avec le juge d'armes de France. — Les *Vous* et les *Tu*.

Le premier scandale dont je me souvienne (en fait de mésalliance), ce fut le mariage d'un jeune M. de la Bédoyère avec une chanteuse italienne, qui d'ailleurs était une honnête personne, et qui s'appelait Agathe Sticoti (1). Les parens attaquèrent la validité de ce mauvais mariage, et le jeune homme se défendit si bel et si bien qu'on se surprenait quelquefois à faire des vœux en sa faveur. (Nous en rougissions, Mme de Marbœuf et moi!) C'est un procès dont toute la France et toute l'Europe ont retenti pendant longues années, et Voltaire assurait que le Roi de Prusse avait eu l'envie d'écrire au Parlement de Bretagne à l'effet

(1) Il n'en est pas resté de postérité, ce me semble.

d'y recommander M. de la Bédoyère, auquel il avait ouvert un crédit chez son ministre, à Paris, et qu'il avait décoré d'une de ses clés de chambellan. Le jeune homme trouvait avec raison que ce serait la plus mauvaise recommandation du monde auprès des magistrats bretons, qui n'aimaient assurément ni la philosophie, ni les calvinistes, ni les amis de Voltaire, et les rois philosophes, encore moins! Le Président de Kuillé disait toujours que, si le roi de Prusse avait eu *le malheur* de se permettre une pareille incartade, on aurait *décrété* contre lui!

Ceci me rappelle que le Parlement de Normandie avait assigné le même roi Frédéric pour *comparoir* à sa barre, à propos d'une réclamation d'argent, *considérant* qu'il était vassal du Roi de France à cause de la principauté de Neufchâtel et de ses prétentions sur le comté de Montbelliard. C'est qu'il faut vous dire que toute la terre avait été révoltée de ce titre de Roi de Prusse, que la famille de Brandebourg venait d'extorquer on ne savait pourquoi ni comment? Toutes les vieilles gens, et surtout les justiciers, s'obstinaient à lui refuser leur *recognition*. — Qu'est-ce que c'est, disaient-ils, qu'un royaume de Prusse? Est-ce que l'on peut faire un roi sans royaume? Est-ce que l'Empereur a voulu se mo-

quer du monde et des princes chrétiens?..... Toujours est-il que les princes chrétiens ne se souciaient pas non plus de reconnaître cette promotion de rois de Prusse, et je vous dirai notamment que l'Almanach de la cour de Rome ne les mentionnait encore, en 1792, que sous la qualification de *Marquis de Brandebourg*. Maupertuis m'a dit que son grand Frédéric en était quelquefois si dépité, qu'il ne pouvait s'en taire, et qu'il en criait comme un ache-pie : mais ne parlons plus des mariages sans fruit (comme était celui de ce Roi de Prusse).

Le Prince Eugène de Savoie-Carignan, second frère de Mme de Lamballe, avait épousé secrètement une jeune fille de condition, qui s'appelait Mademoiselle Mâgon de Boisgarin. Elle était d'une ancienne et fort honorable famille originaire du diocèse de Saint-Malo; mais comme cette famille était bien loin d'être princière, ou d'être seulement chapitrale, les Rois de Sardaigne, aînés de la maison de Savoie, n'ont jamais voulu reconnaître le mariage de leur cousin. Il a fallu pourtant s'occuper d'assurer un état nobiliaire à ses enfans qui ne sont non plus bâtards que vous et moi, et le Roi Victor-Emmanuel a fini par leur accorder la qualification de Comtes de Carignan, en leur concédant les armes de leur nom, chargées d'une brisure sur

la croix de Savoie. Leur mère a été titrée Comtesse de Villefranche, et voilà toute l'histoire de cette branche des Carignan qui n'a rien de *princier*. Vous prendrez garde à ne pas vous y tromper, et je vous le recommande (1).

Il y avait eu, dans le monde galant des mousquetaires et des abbés coquets, une jolie demoiselle appelée Lolotte. Elle épousa le comte d'Hérouville, ancien officier aux gardes, ce qui n'étonna pas grand monde, et ce qui n'affligea que les neveux de ce gentilhomme. MM. d'Hérouville étaient énormément riches, ils n'ont jamais eu d'enfans, et la Présidente Molé voulait absolument hériter d'eux. Il en résulta qu'elle se permit d'inviter chez elle M. le Comte d'Hérouville avec sa Lolotte, à l'occasion d'une signature de contrat, et je crois bien que c'était celui du mariage de Mlle Bernard de Boulainvilliers avec le fils du Vicomte de Florensac. On arriva poliment à ce qu'on appelait l'Hôtel Molé, car les gens de robe avaient fini par usurper les honneurs de l'exergue en

(1) Les journaux italiens ont annoncé dernièrement que le Roi de Sardaigne Charles-Albert, aujourd'hui régnant, venait de concéder le titre de Prince au dernier rejeton de ce rameau, et qu'aux termes du même décret, il se trouverait appelé à la succession de la couronne Sarde, en cas d'extinction de la branche royale.

(*Note de l'éditeur.*)

marbre avec les majuscules en or, et je me souviens de la révolte qui s'ensuivit contre les Molé, qui ne sont pas des plus considérables et des plus anciennes familles du Parlement, à beaucoup près! ils ne tirent leur consistance que de leur Mathieu Molé, ce vieux frondeur, intrigant à double rôle et double face, à qui la Reine régente aurait fait bonne justice en le faisant pendre à la grille du Palais! Le Grand-Prieur, mon oncle, et tous ses contemporains ne pouvaient entendre parler de cet homme-là sans en éclater de colère, et quand on s'avisa de le représenter sur une tapisserie des Gobelins, le Roi s'en étonna beaucoup. Je me rappelle aussi que le Maréchal de Noailles se prit à dire à M. d'Antin : — Le président Molé? Mathieu Molé? Je ne savais pas qu'il eût mérité l'honneur que vous lui faites, et je l'avais toujours regardé comme un traître. Mais revenons à la soirée de Mme Molé qui mariait sa nièce avec le Baron de Crussol.

Il y avait là du beau monde à cause des Crussol d'Usez, de Montauzier, de St.-Sulpice, de Florensac et d'Amboise; mais le côté des Molé faisait peine à voir. On y trouvait des femmes de la chambre des comptes et des conseillères aux enquêtes et requêtes du Palais, qui avaient des figures inimaginables. On n'y savait le nom de

personne, et chacnn se regardait en souriant.

On aperçut pourtant M. d'Hérouville qui se tenait auprès d'une belle personne fort parée, et tout aussitôt qu'on eut appris que c'était sa femme, il y en eut une insurrection générale dans le quartier des Crussol. Les Duchesses d'Usez, de la Vallière et de Chastillon se levèrent, saluèrent et s'en allèrent sans mot dire; Mme de Coislin se mit à crier en s'en allant, Mme de Beauvau s'encourut, le prince Louis s'esquiva, Mmes de Rohan s'enfuirent, et cette vilaine Mlle de Puysieulx trouva moyen d'ajuster un coup de pied sur la petite chienne de Mme Molé (qu'elle appela *Lolotte*) en lui disant qu'elle eût à se ranger du passage, à s'aller cacher, et que les animaux de cette espèce-là *se fourraient partout!*.....

Ce qu'il arriva de plus désappointant pour la maîtresse du logis, ce fut qu'en voyant cette émigration des plus grandes dames, toutes ces femmes de robe imaginèrent que ce devait être l'usage de la cour, et qu'elles se mirent à défiler à la queue-lou-lou, révérencieusement et silencieusement, devant la Présidente Molé qui ne savait que devenir. Le contrat de mariage ne fut signé par personne. On parla rudement de cette Présidente, et ce n'était pas sans raison; mais ce qui fut universellement et principalement blâmé, ce fut

cette méchanceté de Mme de Puysieulx. Harangère, avec la langue d'un Serpent et le cœur d'une Harpie!

Melle Mazzarelli, qui était une amie de MM. de Moncrif et Saurin, venait de remporter un prix à l'Académie française, pour l'éloge de Descartes, lorsqu'on apprit qu'elle allait épouser le Marquis de Saint-Chamond, lequel était de la maison de la Vieuville et le neveu du mari de ma tante. Grande rumeur et furieux projets de vindicte, où je ne voulus participer en aucune façon. C'était une honnête femme d'esprit, et quand on avait dit qu'elle était sans fortune et sans naissance, on n'en pouvait dire aucune autre chose. Il n'est pas vrai qu'on eût à lui reprocher une mauvaise conduite avant son mariage : elle a vécu le mieux du monde avec son mari; elle a très bien élevé ses deux enfans; et parlez-moi de cette femme-là pour se tirer d'affaires et pour se maintenir dans son rôle de grande Dame avec une parfaite aisance! Elle n'avait pas été présentée, ce qui va sans dire, et voilà qu'un jour de la Pentecôte, elle avait amené ses enfans dans la galerie de Versailles, afin d'y voir passer la procession des Chevaliers du St.-Esprit; je remarquai dans l'embrasure d'une fenêtre une femme toute seule, une femme en bel et riche habit bien

porté, avec du rouge autant qu'une princesse, et des airs de physionomie si naturellement distingués, si spirituellement nobles et si parfaitement intelligens, que je n'avais des yeux que pour elle. Deux beaux enfans qui se trouvaient en haie derrière nous, se retournaient souvent pour la regarder; je leur demandai le nom de Mme leur mère, et tout aussitôt que j'eus entendu que c'était Mme de St.-Chamond, je m'en fus la prier de venir s'asseoir sur notre banquette au premier rang. — Je suis le mieux du monde ici, me dit-elle. — Vous serez encore mieux là-bas. — Cela n'est pas certain. — Mais pourquoi donc pas? — Madame, puisque vous me faites l'honneur de m'interroger, je vous dirai que je n'oserais m'approcher trop près du Roi.... — C'est moi qui vous servirai de chaperon. Elle baissa les yeux en disant froidement avec un air de fierté polie : — Je ne saurais m'approcher du Roi, Madame, et je me trouve obligée de vous prévenir que mon mari a été forcé de quitter un régiment dont il était colonel, afin de m'épouser. — Venez toujours, ma cousine, il ne s'agit pas de vous faire porter le manteau de la Reine.... — Ah! mon Dieu! je suis sûre que vous êtes Mme de Créquy! s'écria-t-elle! et j'ai déjà mille grâces à vous rendre pour avoir eu la justice et la bonté de prendre mon parti comme

vous l'avez fait à Choisy, devant LL. MM. le Duc de Nivernais m'a rapporté.... — Venez toujours vous asseoir à côté de moi : entre honnêtes femmes et gens d'esprit, il n'y a que la main, lui dis-je en prenant la sienne et la conduisant auprès de Mme de Tessé, qui lui fit place entre nous deux et qui la traita parfaitement bien. Je la trouvai piquante et raisonnable et naturelle ; mais lorsque le Roi passa, le cœur nous battit, car il regarda notre voisine, et puis M. de Beauvau qui lui dit un mot à l'oreille. — Marquise de Saint-Chamond, lui dit Sa Majesté, je suis bien aise de vous voir. Ce fut une marque de bonté dont je fus touchée jusqu'au fond de l'ame, et la pauvre femme en pleura de joie. Elle habite les terres de son mari depuis plusieurs années, et c'est une contrariété pour nous deux.

Je terminerai mon chapitre des mésalliances en vous parlant du mariage du Comte de V..... avec Mlle Julie Simonnet, surnommée *Philis*; elle avait été figurante à l'Opéra; son père était un infirmier de l'Hôtel-Dieu ; sa mère vendait des souricières, et sa sœur était danseuse de corde. Son imbécile de mari s'était figuré qu'avec cent mille écus de rente, il ne pourrait manquer d'amener l'opinion publique à composition ; mais il avait beau donner des bals parés et masqués et

des concerts italiques avec des soupers d'Apicius, il ne s'y rendait absolument que de l'égrefinage, et c'étaient des magnificences en pure perte. Cette femme eut un singulier démêlé avec le Président d'Hozier, Juge d'Armes de la Noblesse de France, et voici pourquoi : elle avait fait mettre les armes de son mari sur ses carosses, et (pour faire comme tout le monde) elle y fit ajouter des armes de communauté ; mais il se trouva qu'elle avait choisi celles de MM. de Mauléon, qui sont des gens de qualités du duché de Guyenne. On procéda contre elle, et toutes les fois que la Comtesse Philis se hasardait à sortir dans un carosse armoirié *doublement* (le Président d'Hozier la faisait guetter), on l'obligeait à mettre pied à terre au milieu de la rue, sur le pavé du Roi, si crotté qu'il fût? on conduisait la voiture de cette Comtesse en fourrière ; elle était confisquée sans contestation possible ; et sans vous parler des amendes qu'on lui faisait payer pour ce délit héraldique ; je vous dirai qu'elle en avait perdu pour environ vingt mille écus de carosses en moins d'un an. Pour ne pas avoir l'air d'une *courtisane* dans la voiture d'un *seigneur*, disait-elle, elle avait pris le parti de faire mettre les armes de son mari sur un losange

ainsi qu'une Demoiselle, et M. le Juge d'Armes était obligé de convenir qu'il n'y pouvait plus rien du tout.

Depuis la mort de son mari, Mme de V.... a fini par donner dans le bel esprit et par tomber dans le philosophisme, ce qui n'empêcha pas Voltaire de composer les *Vous* et les *Tu*, à l'intention de cette Philis. J'ai vu dans un recueil de ses pièces fugitives imprimées à Amsterdam, que cette épitre de Voltaire était une satyre contre Mme de la Vieuville, ce qui n'a pas l'ombre du sens commun, attendu qu'aucune personne de ce nom-là ne s'est jamais trouvée dans la situation passée de Julie Simonnet. Voltaire y a fait depuis ce temps-là plusieurs variantes, mais voilà les Vous et les Tu, comme je les tiens directement de l'auteur, avec la date de 1768.

« Philis, qu'est devenu ce temps
« Où, dans un fiacre promenée,
« Sans valets, sans ajustemens,
« De tes graces seules ornée,
« Contente d'un mauvais souper
« Que tu changeais en ambroisie,
« Tu te livrais à la folie
« De l'amant heureux et trompé
« Qui t'avait consacré sa vie?
« Le ciel ne te donnait alors,
« Pour tout rang et pour tous trésors,
« Que les agrémens de ton âge,

« Un cœur tendre, un esprit volage,
« Un sein d'albâtre et de beaux yeux.
« Avec tant d'attraits précieux,
« Hélas! qui n'eût été friponne ?
« Tu le fus, objet gracieux !
« Et, que l'amour me le pardonne !
« Tu sais que je t'en aimais mieux.
« Ah ! Madame, que votre vie,
« D'honneurs aujourd'hui si remplie,
« Diffère de ces doux instans !
« Ce large Suisse à cheveux blancs
« Qui ment sans cesse à votre porte,
« Philis, est l'image du Temps;
« On dirait qu'il chasse l'escorte
« Des tendres amours et des ris :
« Sous vos magnifiques lambris
« Ces enfans tremblent de paraître.....
« Hélas! je les ai vu jadis
« Entrer chez toi par la feuêtre
« Et se jouer dans ton taudis !
« Non, Madame, tous ces tapis
« Qu'a tissus la Savonnerie,
« Ceux que les Persans ont ourdis
« Et toute votre orfèvrerie ;
« Tous ces plats si chers, que Germain
« A gravés de sa main divine;
« Tous ces cabinets où Martin
« A surpassé l'art de la Chine;
« Les fleurs et les cristaux brillans,
« Toutes ces fragiles merveilles,
« Et les deux lustres scintillans
« Qui pendent à vos deux oreilles,
« Ces riches carcans, ces colliers
« Et cette pompe enchanteresse,

« Ne valent pas un des baisers
« Que tu donnais dans ta jeunesse (1) !

(1) On a cru devoir reproduire cette version d'après un autographe de Voltaire. On verra qu'elle est préférable à celle de l'édition de Kelh, et tout donne à penser que les premiers éditeurs n'avaient connu cette pièce que d'après l'ancien recueil d'Amsterdam.

(*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE XV.

Une femme célèbre. — Anciens rapports de sa famille avec celle de l'auteur. — Son portrait pendant sa jeunesse et pendant la révolution. — Excursion dans les temps révolutionnaires. — M. Roland sollicitant la noblesse, et M. Roland ministre de la république. — Nicolas Bezuchet. — Le citoyen Bourbon-Montmorency-Créquy. — Une audience du ministre Roland. — Procès étrange.

Puisque je vous parle aujourd'hui de mésalliance, je vous dirai que le Commandeur de Froulay, mon oncle, avait eu jadis un cuisinier très-distingué, lequel était devenu fort à son aise, attendu qu'il était voleur. Ce n'est pas ceci qui lui méritait distinction, mais il avait inventé des gourmandises admirables, et notamment les *pattes d'oie bottées, à l'intendante* (sautées à la graisse de cailles, et bien frites après avoir été panées). Mon oncle conseillait toujours d'y faire ajouter le jus d'une orange amère; mais son chef de cuisine s'en indignait et s'en désespérait, parce qu'il en résulte, disait-il, un inconvénient inévitable, en ce que le contact d'un acide a pour effet naturel d'amollir ces sortes de préparations gastronomiques, et parce que l'apparence de la friture

en souffre toujours. Vous pourrez choisir entre la prescription du Commandeur et la proscription du Cuisinier.

C'est à celui-ci qu'on doit rapporter l'invention des saumons *à la Régence* et des brochets *à la Chambord*, et si l'on garnit encore aujourd'hui les timbales de *Béatilles* avec des *frangines* et des *crépinettes* de moelle épinière, et si l'on appelle *amourette* la moelle épinière des veaux et des agneaux, c'est encore à lui qu'on doit attribuer la délicatesse de cette recherche et celle de son expression physiologique. A qui l'aurait voulu laisser dire, il aurait osé soutenir la prétention d'avoir inventé les potages *à la jambe de bois* (« *décharnez proprement et piquez votre os à moelle au milieu de vos croûtons gratinés* »); mais il en était rudement démenti par le Premier Maître de l'hôtel de M. le Régent, M. le Vicomte de Béchameil de Nointel, qui réclamait la priorité de la découverte, et qui a eu l'honneur de donner son nom à la sauce blanche que vous savez. — Est-il heureux, ce petit Béchameil! disait toujours le vieux d'Escars; j'avais fait servir des émincés de blanc de volaille *à la crême cuite* plus de vingt ans avant qu'il ne fût au monde, et voyez pourtant que je n'ai jamais eu le bonheur de pouvoir donner mon nom à la plus petite sauce!...

Toujours est-il que cet habile homme de bouche avait nom *Rotisset*, et qu'il nous était provenu d'un pari que mon oncle avait gagné contre le Maréchal de Saxe, qui l'avait envoyé chez nous, malgré qu'il en eût, pieds et poings liés. Il en pleurait à chaudes larmes en arrivant de Chambord, et même il avait eu la mauvaise pensée de s'en révolter, mais comme on l'avait menacé de le faire mettre à Saint-Lazare ; il avait fini par accepter la gageure.

Je suis fâché d'avoir à vous dire que le nom de Rotisset n'était pour lui qu'un surnom d'office, et qu'il n'avait aucun nom patrimonial, attendu qu'avant d'entrer dans les cuisines de Chambord, il était sorti du réfectoire des enfans-trouvés.

Il avait pourtant fini par épouser la sœur de Mlle Dupont, ma première femme, et depuis votre berceuse ; mais les Dupont, qui sont des bourgeois du Maine, très heureusement et très honnêtement nés, avaient d'abord été profondément irrités de cette mésalliance !

Il en arriva premièrement une demoiselle Fanchon Rotisset qui s'allia convenablement avec un ouvrier bijoutier nommé Filippon (on disait *Flipon* dans l'usage habituel de la famille) ; et je vous dirai, pour n'y rien omettre, que Mlle Flipon, née Rotisset, avait une sœur *germaine*, fille de

garde-robe chez Mme de Boismorel, qui était une richarde du Marais (1). Elle avait en outre un frère *utérin*, nommé Bénard, qui était au service de M. Haudry, le fermier-général, en qualité de chef d'office-entremêtier, et c'était la fleur des pois, celui-là! Il me semble aussi qu'ils avaient un neveu *consanguin*, croisé du Rotisset et du Flipon, qui devait être garçon de cuisine ou cuisinier chez M. Toynard de Jouy, (le père de Mme d'Esparbès) mais je n'oserais plus vous en répondre.

En voyant que je vous déroule cette généalogie comme la chaîne d'un tournebroche, vous allez peut-être imaginer que je suis devenue folle; mais patientez encore un instant, mon Prince, et vous allez voir à quel propos je vous ai tracé la filiation des Rotisset et des Flipon?

Pour éclaircir mon préambule, je vous dirai d'abord que M. Dupont, mon valet de chambre-secrétaire, ainsi que Mlle Dupont sa tendre épouse, avaient toujours quelque chose à me dire à la louange et à la gloire de Manon Flipon, qui était la fille du bijoutier, et qui, d'après leur témoignage, était une merveille de la nature! Je me

(1) Anne Rousseau de Balagny, veuve de Charles Roberge, sieur de Boismorel, et ancien payeur des rentes sur le clergé de France; lorsque Mme Roland parle d'elle, c'est toujours comme d'une personne de la première qualité. (*Note de l'auteur.*)

souviens qu'il avait été question d'un mariage pour elle avec le boucher qui fournissait l'hôtel de Créquy, lequel avait imaginé de m'écrire à cette occasion-là (c'est le boucher, bien entendu). Les Dupont se jetèrent à la traverse pour m'en donner une explication satisfaisante et respectueuse; mais je leur signifiai qu'ils eussent à se tenir tranquilles avec leur aimable nièce, et que je ne voulais plus entendre reparler de Manon Flipon.

Un an, deux ans se passent, et les Dupont n'y sauraient tenir! il faut absolument qu'ils me parlent du mariage de leur nièce, en me demandant si je n'aurai pas la bonté de signer au contrat : ce que j'acceptai sans la moindre hésitation, parce que c'était l'habitude de MM. de Créquy à l'égard de leurs domestiques et des parens de leurs domestiques qui n'étaient pas gens de livrée.

Il y eut un malentendu pour le jour et l'heure où je devais donner ma signature; j'étais à Versailles, ou je ne sais pas quoi. On voulut bien se contenter de faire signer ledit contrat par Madame votre mère et par mon fils, et je n'y songeais plus du tout, lorsque Dupont vint me supplier d'accorder une audience à Mme Roland de la Plattière.

— Qu'est-ce que c'est? et qu'est-ce qu'elle me veut?

— Mais, Madame, c'est Manon Flipon qui a épousé un monsieur du Bureau de Commerce de Lyon; une place superbe avec quatre bonnes mille livres de rente en fermes, et une maison de campagne dans le Forez. Comme Madame n'a pas signé leur contrat, ma nièce a pensé que Madame aurait peut-être la bonté.....

— Vous pouvez lui dire de venir; je la verrai.

Mme Roland de la Plattière était la plus belle personne du monde. Elle était bien faite et bien tournée; bien mise, avec une élégance modeste. Son visage éblouissait de fraîcheur et d'éclat, comme un bouquet de lys et de roses (je vous demande grace pour la comparaison qui est surannée, mais je ne sais rien pour la remplacer; et, du reste, celui qui a dit pour la première fois qu'*il n'y a pas de roses sans épines*, avait dit une chose charmante!) son visage était admirablement régulier pour les traits, et pour son contour du plus bel ovale. Elle avait des yeux!... quels yeux bleus! sous des sourcils, et de longs cils noirs, avec une forêt de cheveux bruns. L'amabilité de la physionomie ne répondait pas toujours à cette régularité charmante; il y avait parfois dans les mouvemens de la bouche et des sourcils quelque chose de mécontent, de malveillant et même de sinistre... Lorsque j'eus signé

le contrat qu'elle m'apportait et que je vis qu'elle ne s'en allait pas, je devinai qu'elle avait envie de me dire quelque chose et je la voulus faire asseoir; mais comme elle aurait été mortifiée de me voir sonner Dupont (son oncle) pour lui avancer un siége, je me levai pour me diriger du côté des fauteuils, en lui disant : — Asseyez-vous donc, mon enfant.

— Voilà cette belle jeune femme qui conçoit la délicatesse de mon intention, qui me regarde avec des yeux attendris, et qui me dit avec un accent énergique et passionné : — Vous êtes bonne, Madame! vous êtes véritablement bonne et généreuse! et, ce disant, elle fait un saut de gazelle à l'autre bout de la chambre, afin d'y saisir un tabouret qu'elle apporte d'une seule enjambée et qu'elle établit en face de mon canapé.

Ce qu'elle avait à me demander, c'était de faire obtenir des lettres de noblesse à son mari qui possédait en roture un petit fief noble, appelé la Plattière, lequel relevait de la châtellerie de Beaujeu, et se trouvait dominé par M. le duc d'Orléans en sa qualité de Comte de Beaujolais.

Tous les bourgeois de Lyon avaient la fureur de l'anoblissement, et Mme Roland m'en cita pour exemple celui d'une belle Mme de la Verpillière qui avait trouvé moyen de faire de son

mari un gentilhomme *de trois races*, au lieu d'un anobli *au premier degré :* elle avait arrangé son affaire de manière à faire donner des lettres de noblesse au bisaïeul de son mari, lequel bisaïeul était âgé de 95 ans et en enfance, à ce que disait Mme Roland, et ce qui n'était pas hors de vraisemblance. Elle disait aussi que le père et le grand-père étaient morts depuis plusieurs années, ce qui lui faisait observer, avec assez de malice et d'esprit, que les deux générations nobles, intermédiaires entre l'Écuyer, premier anobli, et son arrière-petit-fils, le Chevalier, gentilhomme *de trois races*, ne subsisteraient jamais ; ce qui serait toujours d'une singularité surprenante. Du reste, elle ajouta que madame de la Verpillière faisait *l'insolente*, et sa manière de prononcer et d'accentuer ce dernier mot lui donna tellement la figure d'une Euménide, que je crus lui voir pousser, non pas des *cornes au front*, comme disait votre grand'mère de Sévigné, mais *des cheveux de serpens !*

Mme Roland voulut ensuite me faire entendre, avec un certain air d'exigence et de jalousie concentrée, qu'il était possible que la famille de son mari fût descendue du Maréchal de la Plattière, ce qui brouilla ses cartes et son enjeu sur mon tapis. Je lui répondis que le nom de famille de

ce Maréchal était *de Bourdillon* et non pas *Roland* (1); et quand elle vit que j'accueillais cette supposition chimérique avec un air de froideur impassible et peut-être un air de hauteur incrédule, elle en prit une physionomie de haine en révolte et d'orgueil blessé que je n'oublierai jamais! Je l'éconduisis discrètement et assez poliment, ce me semble; mais je dis à son oncle Dupont que Mme de la Plattière se moquait du monde, que son mari descendait de trop haut lieu pour avoir besoin d'être anobli, qu'il n'avait qu'à faire ses preuves, etc.

Je fus encore quelques années sans avoir à m'occuper du ménage Roland. M. de Breteuil, alors ministre de la maison du roi, me dit seulement qu'il était persécuté pour eux par un déluge de recom-

(1) Cette assertion de Mme de Créquy, ordinairement si bien informée, ne s'accorde pas exactement avec le *Nobiliaire* du Père Anselme, ouvrage dont elle parle toujours comme du recueil généalogique qui mérite le plus de confiance. Imbert de la Plattière, Maréchal de France sous le règne de Charles IX, et son ambassadeur auprès de l'empereur Maximilien, était Seigneur de *Bourdillon*, mais son nom patronymique était *de la Plattière*. Il est mort en 1567, sans postérité de ses deux femmes Claude de Damas et Françoise de Birague, fille du Chancelier de ce nom. Il est assez singulier qu'on ait eu besoin de compulser et de citer le *Dictionnaire des Grands Officiers de la Couronne de France*, à propos d'une prétention aristocratique de Mme Roland. (*Note de l'éditeur.*)

mandations des Montazet, des Lezay de Marnézia et des autres Comtes de Lyon ; car Mme Roland, qui ne manquait pas d'intrigue, avait trouvé moyen de faire manœuvrer en faveur de son mari l'Archevêque de Lyon et tous ses chanoines de Saint-Jean. M. de Breteuil leur fit répondre que le seul moyen d'obtenir des lettres de noblesse pour leur protégé, c'était qu'il se fît agréger à la prévôté municipale de Lyon, afin d'y parvenir à l'échevinage, ainsi que MM. Tholosan, la Verpillière et tant d'autres ; mais il paraît que la haute bourgeoisie de cette grande ville ne voulut pas admettre le sieur de la Plattière à la participation de ses priviléges, et *indè iræ*.

Laissez-moi faire une petite excursion dans les tems révolutionnaires.

A l'époque de notre odieuse et stupide affaire avec le citoyen Bourbon-Montmorency-Créquy, que j'étais accusée d'avoir fait déposséder, infibuler, saigner des quatre membres, etc. (1), je pris enfin mon parti d'en aller parler à son protecteur et son ami, le Citoyen Roland, que je trouvai dans les dispositions les plus farouches et les plus hostiles contre nous. C'était un écueil

(1) *Voyez* le tome sixième et les pièces justificatives à la fin de l'ouvrage.

inabordable, escarpé; c'était un amas de scories intraitables et réfractaires! on ne saurait dire que ce fût un homme de fer, car il n'en avait ni la solidité ni l'utilité; c'était un homme de bois, mais de ces bois si durs qu'ils font rebrousser le fer des haches.

Mme Roland survint dans le cabinet de cet étrange ministre, avertie qu'elle avait été par mon excellent Dupont, dont le respect et la fidélité pour moi ne se sont jamais démentis. La physionomie de cette femme avait une expression d'ironie triomphante et mal déguisée par quelques paroles de considération bienveillante auxquelles je ne voulus correspondre en aucune façon, ce que vous croirez facilement, car il est assez connu que je n'ai jamais su dissimuler et que je ne l'ai jamais voulu.

Mme Roland me parut encore assez belle, mais il me sembla que ses manières et son langage étaient devenus très-ignobles et risiblement affectés. Elle disait, par exemple, avec un air de satisfaction prétentieuse: — *A l'heureux*, *l'heureux*, — *dans le tems* pour *alors*, — *d'encore en encore* et *faites excuse*; — *nous deux le ministre*, et *c'est embêtant*, enfin cent autres locutions de la vulgarité la plus insipide ou de la trivialité la plus dégoûtante. Je

me souviens notamment qu'elle parla d'un citoyen à qui l'on avait *chippé* sa carte de sûreté, et qu'elle me demanda si je connaissais leur ami Barbaroux, qui était beau *à lui courir après*. Jugez du ton qu'elle avait pris dans ses relations révolutionnaires et ses intimités girondines ; car, en vérité, ce n'est pas ce ton-là qu'elle avait quelques années auparavant, ou du moins elle avait eu la vanité bien placée de s'observer, de se contenir et de ne pas s'exprimer ainsi devant une personne de bon goût. — Voilà donc la femme d'un ministre de la république? disais-je en moi-même. On descend toujours et l'on marche vite en révolution ! Pour le ton du monde et les traditions polies, il y avait aussi loin de Mme Roland à Mme Necker, que de Mme Necker à la Duchesse de Choiseul ; imaginez ce que devait être la femme du ministre de la justice, la citoyenne Danton, à qui madame Roland paraissait une précieuse aristocratique, une sorte de princesse.

A leur manière de me parler de ce misérable aventurier, c'est-à-dire de mon dénonciateur, je vis tout aussitôt que je n'avais aucune justice à espérer de ces gens-là ; aussi je me contentai de leur dire, froidement et sèchement, que, si la nation confisquait mes biens, ce ne pourrait

jamais être au profit d'un imposteur aussi facile à démasquer que le Citoyen Bourbon-Montmorency-Créquy, autrement dit Nicolas Bézuchet, leur protégé. Je ne leur adressai pas une parole qui pût avoir l'air d'une sollicitation ; mais cette fausse démarche ne me contraria pourtant pas autant qu'on devrait l'imaginer, car je les trouvai si ridiculement déraisonnables, que leur chute me parut infaillible, indubitable, et nécessairement prochaine. Je me délectai malicieusement dans la contemplation de leur sotte arrogance, de leur infimité, de leur insuffisance à gouverner un pays quelconque, et surtout un pays tel que la France! Nous nous quittâmes avec l'air d'un mécontentement réciproque. — Je te salue, Citoyenne, me dit le ministre, avec une maussaderie pitoyable, et sans daigner seulement faire semblant de m'accompagner jusqu'à la porte de son cabinet que je fus obligée d'ouvrir toute seule. Sa femme avait évité de me tutoyer, mais elle n'aurait eu garde de compromettre sa dignité personnelle et la dignité de la république française en *reconduisant* une *fanatique* (c'était le principal grief contre moi). Elle se leva majestueusement pour me faire un geste de civilité romaine, avec une espèce de mouvement de la tête et des paupières, en guise de salut.

Quatre mois après, nous étions prisonnières ensemble à Sainte-Pélagie.

Retournons en arrière, en vertu du privilége que je me suis réservé d'empiéter sur les tems futurs, et de rétrograder *ad libitum*.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

Pages

CHAPITRE PREMIER. — M. le Dauphin. — Son portrait. — Le Duc et la Duchesse de Gramont. — Le château de Mouchy. — Apparition nocturne. — Le vieux Louvigny. — La Maréchale de Lautrec et le Comte de Guiche. — Anecdote sur le Chevalier de Gramont et le grand Condé. — Mort du Dauphin. — Comment Louis XV annonce cette mort à la veuve de son fils. — Comment la Dauphine Marie-Antoinette annonce à son mari la mort de Louis XV. — Le Maréchal du Muy. — Sa mort et l'inscription de sa tombe. — Enfance de Louis XVI, et conversation de ce prince avec ses jeunes frères. — Le Duc de Berry, le Comte de Provence et le Comte d'Artois. — Le Duc de Chartres chez les enfans de France. — M ts du Comte d'Artois. — Mesdames de Mailly, de Vintimille et de Châteauroulx. — Insolence de Linguet et sa correction. — Mme de Talleyrand, mère de l'Evêque d'Autun. — Ses parties de piquet avec les camélistes de Versailles, etc. 5

CHAP. II. — M. de Létorières, surnommé *le Charmant*. — Éducation de ce gentilhomme. — Générosité d'un cocher de fiacre et délicatesse de la femme d'un tailleur. — Les créanciers de M. de Létorières. — Ses succès judiciaires et autres. — Sa faveur auprès du Roi. — Sa faveur populaire, — Costume de M. de Létorières en 1772. — Sa tante Mlle d'Olbreuse et son mari le Duc de Brunswick. — Dernière maladie de Louis XV. — Dévouement du Marquis de Létorières et son aventure avec Mlle de Soissons. — Mort du Marquis dans un couvent de filles. — Préjugé relatif à la cause de sa mort. — Singulier mariage de Mlle de Soissons avec un prince étranger. — La tombe de Mme d'Egmont. — Le prieur de St.-Réné. — Pari téméraire. — Anathème oriental. — Jean-Jacques et M. Dupin. — Le rabot et le marteau. — singulière mort d'un séminariste. — Réflexions sur les défis impertinens. 25

Pages.

Chap. III.—Les portraits de famille et les traditions.—Un tableau de Van Goyen. — Un Cardinal-Patriarche. — Un voyage en France au XVIIe siècle. — Le Comte de Vendôme et le Chevalier Bienheuré. — Scène populaire. — Singulier privilége des Cardinaux.—L'Abbaye de la Trinité, la tour Magne et le château de Vendôme. — La fleur de lys du Pinde au miroir des histoires. — La famille de Musset. — Origine et durée de ses relations avec celle de Créquy. — Souvenir honorable. — Exhortation de l'auteur. — Mademoiselle de Musset et le chevalier de Créquy. — La belle du coche. — Galanterie désappointée. — Une visite chez un avare. — La confession sur un échafaud. — Grace accordé par le Cardinal de Créquy. 40

Chap. IV. — Une dame de province en 1750. — Les chemins vicinaux. — Une gentilhommière du Maine. — Mauvais gite. — Accident en voyage et souper ridicule. — Effet d'un bon arrangement pour rétablir sa fortune.—Ruine et restauration du château de Fontenay-sur-Sarthe. — Maxime de Mme de Maintenon sur le bon goût. — Le meurtrier pénitent. — Sentence de mort contre un curé. — Sa grace obtenue par l'auteur. — Indiscrétion de l'abbé Lamourette au sujet d'une confession de Mme de la R.—Remarque sur le secret gardé par les prêtres apostats depuis la révolution. 60

Chap. V. — Le Duc de la Vauguyon.—Le Dauphin.—Le Comte de Provence et le Comte d'Artois. — Education de ces princes. — Parfaite bonté de Louis XVI. — Sa clémence à l'égard du sieur Thiriot. — Réponse de ce prince à son grand-prevôt de l'hôtel. — Monsieur, frère du Roi. — Son caractère pendant sa jeunesse. — Son goût pour les mystifications. — Lettre de ce prince au Duc de Penthièvre. — Enigme et madrigal composés par Louis XVIII. — L'animal fantastique et les œufs de crocodiles. — La Comtesse de Tessé. — Nouvelle école épistolaire. — Lettre pseudonyme sous le nom de Mme de Tessé. — Marivaudage et Crébillonage, — M. de Talleyrand et le style de ses billets. — Le Comte d'Artois adolescent. — Son seul défaut. — Remarque de la Duchesse de Beauvilliers. — Le Cardinal de Rohan. — Son ambassade à Vienne. —Cause de son inimitié avec le Baron de Breteuil. — Mariage du Dauphin. — Portrait de l'Archiduchesse Marie-Antoinette.—Son arrivée en France. — Le mariage, le bal de la ville, et le feu de joie. — Présages sinistres. — Accidens funestes. — La nuit dans un fossé. — Mot de la Duchesse de Choiseul. — Le Prévôt des marchands. — Sa famille. — Bignoniana. 77

Chap. VI. — Annuaire nécrologique pour 1770. — Le chimiste Rouelle et son horreur du plagiat. — Sa définition de l'homme.

Pages.

— Une espièglerie de M. de Buffon. — Le physicien Mairan. — Son thermomètre au vestiaire. — Mot de cet académicien sur Mme du Châtelet. — Sa mort et son héritage. — Le philosophe d'Argens. — Mot de Chamfort sur les Marquis philosophes et la *Foire-aux-Marquis*. — Contributions imposées par le roi de Prusse sur ses pensionnaires à l'Académie de Berlin. — Colère de Voltaire et de Maupertuis contre cet impôt fiscal et cette mesure financière. — Gentil Bernard. Son portrait et son caractère. — Le docteur Sénac et M. Sénac de Meilhan, fils du docteur. — L'abbé d'Espagnac au pharaon. — Exécution de cet abbé contre M. de Meilhan.—Moncrif, historiographe de France. — Épigrammes et méchancetés de Voltaire à l'égard de Moncrif. — Le Poëte Roy. — Ses épigrammes et sa correction. — Un mensonge de M. de Voltaire, sa découverte et sa punition. — M. de Crône et le Baron d'Hunolstein. — Leur étrange conduite à l'égard de Moncrif et de Voltaire. — Extrême vieillesse de Moncrif. — Ignorance où l'on était sur son âge.—Son épitaphe. — Crébillon fils. — Ses deux portraits. — Le présumable et l'effectif.—Ses ouvrages et son mariage. — Son parallèle avec Jean-Jacques Rousseau. — Le nouvelliste Bachaumont. — Son caractère et ses mémoires. — La Présidente Doublet de Persan. — Le *bureau d'esprit* et les *nouvelles-à-la-main*. — Fâcheux effets de cette sorte de publication. — Tracasseries à propos d'une épigramme. — Réclamation de la famille de l'auteur. — Explication. — Le Marquis de Mirabeau, le Lieutenant de police et le Bailly de Froulay. — Excuses du Marquis. — Véritable épigramme contre lui. — Bouts rimés remplis par Mme de Créquy. — Autre épigramme de l'auteur en forme de dissertation littéraire. 132

Chap. VII — M. Necker et MM. Thélusson. — M. Bouzard. — Lettre du Comte de Lauraguais à M. Necker.—Rancune et vengeance de ce dernier. — Exil de M. de Lauraguais. — Mme Necker.—Son portrait, sa pruderie, ses logomachies ridicules, etc. — L'hôtel Thélusson. — L'hospice Necker. — Mme Necker à l'Académie française. — La famille Necker à l'hôpital des fous. — Mme Trudaine. — Histoire d'une victime de l'*arbitraire*. — M. de Guitry. — Désappointement philanthropique. — Le Baron de Peyrusse. — Désapppointement amoureux. — Plusieurs anecdotes sur la famille Necker. — Épitre de Voltaire à Mme Necker. — Mme de Staël. — Épigramme du Comte de Sesmaisons. — Benjamin Constant. — Reproche que lui fait Mme de Staël. — Ses habitudes inhospitalières et son amour de l'économie.—MM. de Narbonne et de Montmorency.—Mme de Staël à l'hôtel de Breteuil. — Sa visite au château de Coulans. — Son enthousiasme pour un portrait, pour une épi-

Pages

gramme et pour un madrigal. — L'Abbé Maury et Mme de Staël. — Accusation grave. — Citation de *Delphine*, etc. 162

Chap. VIII. — Mme Dubarry et les Barrymore.—Mme de Mirepoix et le Vicomte de..... — Arrangement de famille au sujet de Mme Dubarry. — Résultat d'un souper dans les petits appartemens de Versailles.—Laharpe chez Mme Dubarry.—Mme de St.-Jullien, surnommée le *papillon philosophe*. — Lecture de Voltaire chez Mme de St.-Jullien. — Brouillerie qui en est la suite. — Lettre d'éloges adressée par Voltaire à Mme Dubarry. — Mort du Maréchal d'Armentières et du Marquis de Chauvelin. — Pressentimens du Roi.—Sa maladie. — Sa mort. — Exil de Mme Dubarry. — Rappel du Comte de Maurepas. 196

Chap. IX. — M. de Maurepas. — Inconvéniens de son caractère. — Mme de Maurepas. — Ses habitudes de langage et d'économie. — Retour de son exil. — L'hôtel de Phélippeaux. — La mode de la régence. — Le vieux mobilier.—Les Phélippeaux, c'est-à-dire le Duc de la Vrillière, le Comte de Maurepas, le Comte de Pontchartrain, l'Archevêque de Bourges, et le Marquis d'Herbaut, son frère.—Leurs dettes payées par Mme de Maurepas. — La Comtesse de Beauharnois et sa famille. — Mme de Miramion et les Miramiones. — Mylord Goys et Mlle d'Eon. — Mystification organisée par un ministre. — Le trompeur mystifié. — Les ordres royaux et le respect pour leurs insignes. — Le libelliste Morande. — Une intrigue de Beaumarchais. — Mystification pour un ministre. — L'abbé d'Espagnac et la force du sang. — Plusieurs autres mystifications chez le Duc d'Orléans, chez M. de Tymbrune, etc. 210

Chap. X.—L'île St.-Louis.—L'ancien hôtel de Mesmes, aujourd'hui l'hôtel Lambert. — La Présidente de Mesmes. — Mlle de Thou et Mme Brisson.—La famille le Boulanger.—Origine de ce surnom.—MM. de Nicolaï. — L'abbé de Pomponne. — La Société du Parlement et la Société du Châtelet.—Ridicules de cette dernière coterie. — M. Lenoir et Mme Leblanc. — La famille Daine.—Le régiment des gardes avec un Monsieur du Châtelet, en coq-à-l'âne. — Les financiers ridicules. — Beaujon, Bouret, Pâris, etc. — Sentiment de l'auteur sur Mme de la Poupelinière et Mme d'Epinay. — Mme de la Reynière. — Son portrait par Mme de Genlis.— Mot de l'Évêque d'Orléans (M. de Jarente). 233

Chap. XI. — Littérature du temps.—Le connétable de Bourbon, tragédie de M. de Guibert. — Jugement de l'auteur sur cette pièce. — Le Duc d'Aumont et Mme de Villeroy, sa fille. — Séance de l'Académie française. — Élection de l'Évêque de Senlis. — Sa réception. — Note sur M. l'Abbé de Pradt.

Pages.

Citation de l'Abbé de Voisenon.—Discours de Condorcet.—Un opéra de Marmontel. — Un drame de Laharpe.—Saisie d'un ouvrage après sa publication. — Protection du Comte de Provence en faveur du poète.—Citation d'un passage retranché dans *Mélanie*. — La tragédie de Manco-Capac. — Citations d'Helvétius, de Mercier, de Diderot, etc. — Prévision du Dauphin Louis IX. — Oraison trouvée dans ses heures. — Passage d'un sermon de l'Abbé de Boismont. — Un possédé. — L'exorcisme. 246

Chap. XII. — Quatre suicides et quatre mésalliances en 1784.— L'auteur y voit un mauvais présage. — Les Jansénistes parlementaires. — Leurs poursuites contre l'Archevêque de Paris.— Une enquête au couvent des Capucins.—Interrogation de l'auteur à M. de Talleyrand. — Mort du Garde-des-Sceaux, M. de Lamoignon. — Réflexion sur les familles de magistrature qui quittent la robe pour l'épée. — Madrigal pour Mme d'Aguesseau. — Geneviève Galliot et le Prince de Lamballe.—Mme la Duchesse douairière d'Orléans. — Un portrait de femme.—Une confidence. — Un mariage secret. 278

Chap. XIII.—Le prince de Lamballe et Geneviève Galliot (*suite.*) — Inquiétude de M. de Penthièvre. — Un souper chez le Duc d'Orléans (Philippe Égalité.) — Suite d'une mésalliance. — Mme de Saint-Paër. — Encore un suicide. — Bonté de M. de Penthièvre. — Les caveaux de l'église de Dreux. — La princesse de Lamballe. — Son mariage et sa mort. — Le Prince et les Comtes de Carignan. — Agathe Sticoti. — Mme d'Hérouville et la Marquise de St.-Chamond. 305

Chap. XIV.—Les mésallianes. — Procès de MM. de la Bédoyère contre la Demoiselle Sticoti.—Mariage secret du Prince de Carignan. — Lolotte, autrement dite Mme d'Hérouville. — Mlle Mazzarelli, ou la Marquise de St.-Chamond. — La procession des Cordons-Bleus. — La demoiselle Simonnet devenue Comtesse de V.....,.. — Ses procès avec le juge d'armes de France. — Les *Vous* et les *Tu*. 327

Chap. XV.—Une femme célèbre.—Anciens rapports de sa famille avec celle de l'auteur. — Son portrait pendant sa jeunesse et pendant la révolution. — Excursion dans les temps révolutionnaires. — M. Roland sollicitant la noblesse, et M. Roland ministre de la république. — Nicolas Bezuchet. — Le citoyen Bourbon-Montmorency-Créquy. — Une audience du ministre Roland. — Procès étrange. 338

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

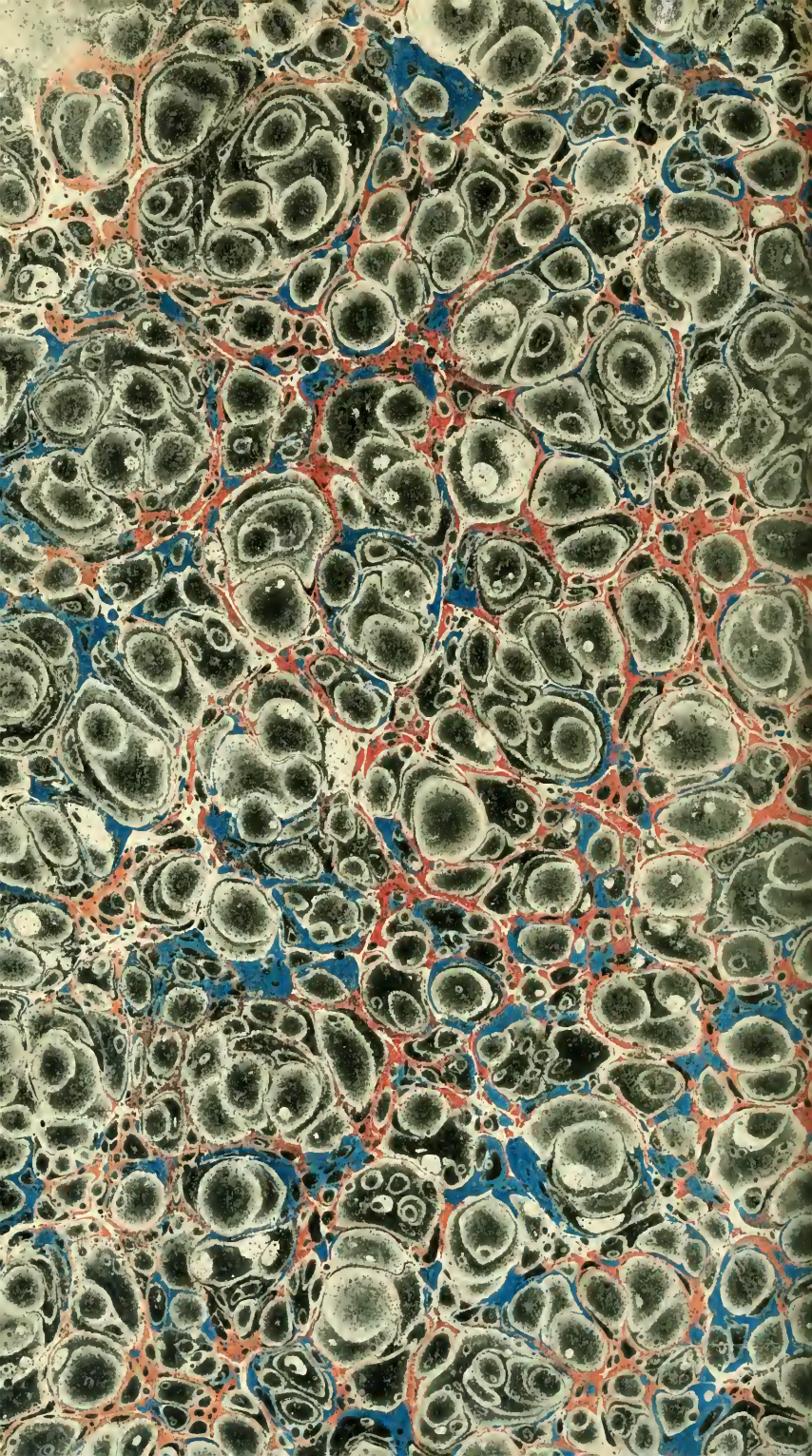

DC
131
.9
C7A2
1834
t.4

Cousin, Maurice
Souvenirs de la marquise de Créquy 2. éd.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY